

L'ARGENT DU FOOTBALL

3. LE FOOT FÉMININ

collection du
CEPREMAP
CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

L'ARGENT DU FOOTBALL

3. LE FOOT FÉMININ

LUC ARRONDEL ET RICHARD DUHAUTOIS

RUED'ULM

Nous appliquons dans ce livre la plupart des rectifications orthographiques
de la dernière réforme de l'Académie (JO du 6 décembre 1990).

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2023
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.pressens.psl.eu
ISBN 978-2-7288-0826-7
ISSN 1951-7637

Le Cepremap est, depuis le 1^{er} janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer *une interface entre le monde académique et les décideurs publics*.

Ses priorités sont définies en collaboration avec ses partenaires institutionnels : la Banque de France, le CNRS, France Stratégie, la direction générale du Trésor, l'École normale supérieure, l'INSEE, l'Agence française du développement, le Conseil d'analyse économique, le ministère chargé du Travail (DARES), le ministère chargé de l'Environnement, (ADEME), le ministère chargé de la Santé (DREES) et la direction de la recherche et de l'innovation du ministère de la Recherche.

Les activités du Cepremap sont réparties en trois axes. Axe 1 : Macro-économie ; Axe 2 : Bien-être, travail et politique publique ; Axe 3 : Mondialisation, développement et environnement. Chaque axe dispose d'un observatoire qui coordonne les recherches menées en propre par le Cepremap, et des programmes de recherche qui regroupent une centaine de chercheurs, cooptés par les animateurs des programmes, au sein notamment de l'École d'économie de Paris.

La coordination de l'ensemble des axes est assurée par *Claudia Senik*.

L'affichage sur Internet des documents de travail réalisés par les chercheurs dans le cadre de leur collaboration au sein du Cepremap tout comme les opuscules publiés en collaboration avec les éditions Rue d'Ulm visent à rendre accessible les recherches portant sur la politique économique.

Daniel COHEN
Directeur du Cepremap

Sommaire

Introduction	13
1. Une petite histoire du football féminin	21
<i>L'implantation du football moderne</i>	22
<i>Les pionnières : plus « bêtes de foire » que footballeuses</i>	25
<i>Le British Ladies' Football Club : un football de l'aristocratie</i>	26
<i>Splendeurs et misères du football féminin en Angleterre et en France : de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale</i>	31
<i>Des années 1930 aux années 1960 : le football en perspective</i>	34
<i>Le renouveau du football féminin en Europe</i>	36
<i>La reconnaissance du football féminin par les fédérations</i>	39
<i>La résistance des fédérations au développement du football féminin en Europe</i>	42
<i>Le développement du football féminin en lien avec la participation des femmes en politique... et aux instances du football</i>	43
<i>Le football féminin en Amérique du Nord : là aussi une longue histoire</i>	45
2. Les structures du football féminin : compétitions, clubs et marché du travail	57
<i>Panorama des principaux championnats de football féminin</i>	58
<i>La professionnalisation du football féminin</i>	64
<i>La structure des clubs de football féminin</i>	67
<i>Le football féminin aux États-Unis : un monde à part</i>	78
3. L'argent du football féminin : un tout petit « business »	81
<i>Les budgets des clubs français</i>	84

<i>Les budgets des clubs en Europe et leur évolution</i>	93
<i>D'où vient l'argent ?</i>	97
<i>Des dépenses largement supérieures aux revenus dans la plupart des championnats.</i>	101
<i>Les contrats des ligues</i>	105
4. Les salaires et les transferts des footballeuses	109
<i>Les inégalités salariales entre joueuses et joueurs : un double processus socio-historique et économique</i>	110
<i>Des inégalités salariales entre joueuses et joueurs qui ne sont pas propres au football.</i>	111
<i>Le football féminin a aussi des « superstars ».</i>	116
<i>« Equal play, equal pay » ?</i>	121
<i>La class action des internationales américaines » :</i> <i>une « victoire » ?</i>	125
<i>Les transferts de joueuses en France ne sont pas rares.</i>	133
<i>...la durée de leur carrière est équivalente à celle des joueurs.</i>	135
<i>...mais les transferts internationaux sont peu nombreux.</i>	136
<i>Une durée de contrat beaucoup plus courte que chez les hommes.</i> . .	138
5. La popularité du football féminin	145
<i>Les femmes et l'intérêt pour le football</i>	146
<i>Le regard des supporters sur le football féminin</i>	151
<i>Des records d'affluence battus un siècle après le match des « Munionnettes » en 1920</i>	154
<i>Les affluences moyennes des ligues nationales bien loin de ces records</i>	157
<i>De grosses disparités entre clubs dans les affluences.</i>	161
<i>Une Ligue des championnes de plus en plus populaire</i>	163

<i>Le football féminin aux États-Unis : pas si populaire que cela</i>	165
<i>Des compétitions internationales à succès</i>	171
<i>Les déterminants de la demande de stade</i>	177
<i>Comment remplir les stades ?</i>	178
<i>Un effet Coupe du monde de court terme en Allemagne</i>	180
<i>Un effet Coupe du monde et « superstar » aux États-Unis</i>	182
<i>Les fans de la Ligue des championnes sensibles au « suspens » et aux « superclubs »</i>	184
<i>Des « matchs fantômes » pour mesurer l'importance du public</i>	185
6. Épilogue : le football féminin face à son avenir économique	187
<i>Former davantage de jeunes footballeuses</i>	188
<i>Faut-il créer une ligue professionnelle de football féminin ?</i>	194
<i>Faut-il adosser les clubs féminins aux clubs masculins ?</i>	198
<i>Faut-il payer les joueuses internationales ?</i>	200
<i>Améliorer l'exposition du football féminin dans les médias</i>	201
<i>Convergence des football masculin et féminin : « comme les garçons ? »</i>	203
<i>Faut-il taxer le football masculin pour « réparation » ?</i>	209
Liste des figures, tableaux et encadrés	213
Bibliographie	219

THE
British Ladies' Football Club.

President—LADY FLORENCE DIXIE.

THE FIRST LADIES'
FOOTBALL MATCH

(NORTH v. SOUTH)

WILL BE PLAYED ON

Saturday, 23rd March, 1895,

UPON THE

CROUCH END ATHLETIC GROUND,
NIGHTINGALE LANE, HORNSEY.

KICK OFF 4.30.

The Ladies' Match will be preceded by
CROUCH END v. 3rd GRENADIER GUARDS,

KICK OFF 3 O'CLOCK.

Admission (including both Matches) 1s.

Covered Stand, 1s. extra.

*Frequent Trains from Moorgate Street, Broad Street, King's Cross, and
intermediate stations to Hornsey.*

Ladies desirous of joining the above Club should apply to Miss
NETTIE J. HONEYBALL, "Ellesmere," 27, Weston Park, Crouch End, N.

Footballs by COOK. Caps by A. E. RAISIN, of Stroud Green Road.

W. & W. J. Mizen, Printers, 13, Stroud Green Road, N.

« À jamais les premières. »

EN BREF

Le « people game » initié à la fin du XIX^e siècle devenu « global game » au cours du XX^e a, semble-t-il, négligé la moitié de l'humanité. Pourtant rien, dans les dix-sept règles du football codifiées par l'International Football Association Board (IFAB) en 1886 et toujours en vigueur, ne dit que les femmes ne peuvent pas y jouer. D'ailleurs elles y ont joué très tôt.

Le lundi 9 mai 1881, le Glasgow Herald fait état de ce qui est considéré par les historiens comme le premier match de football féminin organisé le samedi précédent à Edinburgh par Helen Graham Matthews : il s'agissait d'un match « international » opposant l'Écosse à l'Angleterre. Quelques années plus tard, le British Ladies Football Club, créé par des militantes féministes dont l'aristocrate Florence Dixie et la footballeuse Nettie Honeyball, organise une tournée au milieu des années 1890 en Angleterre et en Écosse, qui rassemble, pour la plupart des matchs, plusieurs milliers de supporters. L'histoire dit qu'un match féminin mythique entre le club dit des « Munitionnettes » (du nom des ouvrières fabriquant des munitions) des Dick, Kerr Ladies de Preston, emmené par la joueuse Lily Parr, et celui des St. Helen's Ladies, en 1920 le jour du Boxing Day à Liverpool, a attiré 53 000 spectateurs. Un siècle plus tard, à Londres, le 31 juillet 2022, près de 90 000 fans assistent à la finale de l'Euro féminin entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Le football féminin a connu ses heures de gloire durant et à l'issue de la Première Guerre mondiale, notamment en Angleterre et en France, mais est retombé dans l'anonymat jusqu'au milieu des années 1960. Pendant cinquante ans, pour différentes raisons, les femmes ont été « exclues » des terrains un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, elles tiennent peut-être leur revanche. Le football féminin fait l'objet de beaucoup d'intérêts, non seulement sportifs, mais aussi idéologiques, politiques et économiques :

de plus en plus de jeunes footballeuses intègrent les clubs ; les championnats nationaux se professionnalisent ; les compétitions se médiatisent ; les investisseurs arrivent. . .

Pour l'instant, d'un point de vue économique, le football féminin comparé à son homologue masculin demeure une très petite « affaire ». Un des récents débats a ainsi porté sur les inégalités de salaires et sur le « gender pay gap » : le slogan « Equal play, equal pay » (À jeu égal, salaire égal), lancé par les footballeuses de l'équipe nationale américaine, a été repris par de nombreuses sélections internationales.

Mais l'équation est-elle si facile à résoudre ? L'objectif de cet ouvrage est de fournir au lecteur des outils d'analyse pour mieux comprendre l'économie du football féminin.

Luc Arrondel est chercheur au CNRS et membre de l'École d'économie de Paris. Il organise avec Richard Duhautois le séminaire « Football et Sciences sociales » (PSE-CNAM). En 2022, ils ont écrit à quatre mains le premier volume de *L'Argent du Football* consacré à L'Europe (Éditions Rue d'Ulm/Cepremap).

Richard Duhautois est économiste, chercheur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action et du Centre d'études de l'emploi et du travail.

Remerciements : Les auteurs tiennent à remercier Daniel Cohen et Claudia Senik de leur lecture et de leurs encouragements à écrire ce livre.

Introduction

« Allez les filles, crampons et nichons ! »
Comme des garçons, film de Julien Hallard, 2018.

Le *people game*, apparu à la fin du XIX^e siècle et devenu un *global game* au cours du XX^e siècle, a, semble-t-il, négligé la moitié de l'humanité. Pourtant rien, dans les dix-sept règles du football codifiées par l'International Football Association Board (IFAB) en 1886 et toujours en vigueur, ne dit que les femmes ne peuvent pas y jouer. D'ailleurs elles y ont joué très tôt. Le lundi 9 mai 1881, le *Glasgow Herald* fait état de ce qui est considéré par les historiens comme le premier match de football féminin, organisé le samedi précédent à Edinburgh par Helen Graham Matthews¹ : il s'agissait d'un match « international » opposant l'Écosse à l'Angleterre (3-0). La presse n'est pourtant pas tendre avec les footballeuses. Selon le *Edinburgh Evening News*, « le match était dans l'ensemble un type de football très simple ». Et dans le *Bell's Life*, les femmes sont comparées à des « écoliers novices », le match considéré comme « une farce » et le football pratiqué « d'un niveau des plus primitifs ».

L'histoire dit qu'un match féminin mythique entre le club (dit des « Munitionnettes » du surnom donné aux ouvrières fabriquant des munitions) des Dick, Kerr Ladies de Preston, emmené par la joueuse Lily Parr², et celui des St. Helen's Ladies, en 1920 le jour du *Boxing Day* à Liverpool, a attiré 53 000 spectateurs. Un siècle plus tard, à Londres, le 31 juillet 2022, près de 90 000 fans assistaient à la finale de l'Euro féminin entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Cependant, l'histoire des femmes et du football est loin d'avoir été un long fleuve tranquille. Le football féminin a connu ses heures de gloire pendant et à l'issue de la Première Guerre mondiale, notamment en

1. Voir encadré 5, *infra*, p. 52.

2. *Ibid.*

Angleterre et en France, mais est retombé dans l'anonymat jusqu'au milieu des années 1960. Pendant cinquante ans, pour différentes raisons, les femmes ont été « écartées » des terrains un peu partout dans le monde.

Les « Munitionnettes » n'avaient cependant pas été les premières à jouer au football en Angleterre. Le British Ladies Football Club, notamment, créé par des militantes féministes, dont l'aristocrate Florence Dixie, et par la footballeuse Nettie Honeyball, avait organisé une tournée au milieu des années 1890 en Angleterre et en Écosse qui rassembla, pour la plupart des matchs, plusieurs milliers de supporters. L'équipe, composée alors uniquement de femmes appartenant à l'*upper-middle class* victorienne, fait partie du *Rational Dress Movement* qui milite pour le port de vêtements plus « pratiques », en particulier pour jouer au football. Les ouvrières des usines de munitions pendant et après la Première Guerre mondiale auront également un certain succès populaire, mais quelque temps après leur fameux match du « record » d'affluence, la fédération anglaise interdit, en 1921, l'accès des femmes à leur pratique pour favoriser le football masculin. Il faudra alors attendre la fin des années 1960 pour que la fédération accepte enfin de reconnaître – de nouveau – le football féminin outre-Manche.

En France, la première rencontre de football féminin est jouée en 1917 et un championnat de France créé par la Fédération des sociétés féminines sportives de France en 1918, à l'initiative d'Alice Milliat³. La compétition disparaît en 1932. C'est surtout du côté de la Champagne que renaît la pratique féminine du football. En 1968, le journaliste Pierre Geoffroy a l'idée d'organiser un match féminin de « démonstration »⁴. L'équipe, à priori « éphémère », du Football Club Féminin Reims, formée pour l'occasion, devient finalement en quelques mois la référence du football français et est intégrée au Stade de Reims en 1969. Ces pionnières partent en tournée en Angleterre, en Tchécoslovaquie, mais également

3. *Ibid.*

4. Le film *Comme des garçons*, cité en épigraphe, relate cette histoire (2018).

aux États-Unis en 1970 alors que le football féminin n'y est pas encore développé comme aujourd'hui. Les joueuses de Reims constituent l'ossature de l'équipe de France qui participe à la seconde Coupe du monde officieuse au Mexique en 1971 opposant 12 nations : plusieurs dizaines de milliers de spectateurs assistent au match contre l'Angleterre dans le stade Jalisco de Guadalajara.

L'histoire « officielle » du football féminin aux États-Unis remonte au début des années 1970, avec l'adoption en 1972 du *Title IX*, un texte qui interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes éducatifs financés par l'État fédéral, et qui oblige ainsi les universités à offrir le même nombre de bourses et les mêmes avantages aux athlètes femmes et aux athlètes hommes. Pourtant, il semble bien que des matchs de football féminin ont eu lieu dès l'introduction du jeu aux États-Unis et que des championnats ont été organisés durant la première moitié du xx^e siècle. À partir des années 1970, tenues d'atteindre la parité, les universités ont investi en masse dans le football féminin, qui a l'avantage de se jouer à onze et d'être peu coûteux en termes d'infrastructures. Le soccer étant relativement délaissé par les hommes qui préfèrent le football américain et le baseball (un « exceptionnalisme » américain), les femmes ont investi en masse le football.

Au niveau des fédérations internationales, après avoir montré beaucoup de réticences, les instances européennes du football – l'Union des associations européennes de football (UEFA) – comme les instances mondiales – la Fédération internationale de football association (FIFA) – ont finalement pris la décision d'organiser des tournois internationaux aux débuts des années 1980 : le premier Euro féminin s'est déroulé en 1984 et la première Coupe du monde officielle, en 1991.

Le football féminin a donc dû lutter pour exister et ce, pour différentes raisons : interdiction, pression sociale, normes hygiénistes, contraintes économiques, etc. Mais, aujourd'hui, les femmes tiennent peut-être leur revanche. Le football féminin suscite beaucoup d'intérêts, non seulement

sportifs, mais aussi idéologiques, politiques et économiques : de jeunes footballeuses, toujours plus nombreuses, intègrent les clubs ; les championnats nationaux se professionnalisent ; les compétitions se médiatisent ; les investisseurs arrivent. . .

La Coupe du monde 2019 en France et l'Euro 2022 en Angleterre ont constitué des succès d'affluences et d'audience. En Europe, l'Italie et l'Espagne en 2022, après l'Angleterre en 2018, ont professionnalisé leur championnat. De plus en plus de grands clubs masculins misent sur leur section féminine. Depuis ces deux évènements internationaux, on note une augmentation conséquente des affluences de certains championnats.

Aux États-Unis, la National Women's Soccer League (NWSL) comprend aujourd'hui 12 franchises, le fruit d'une politique d'expansion particulièrement réussie avec l'intégration notamment du nouveau club de Los Angeles, Angel City. Cette nouvelle équipe est peut-être l'emblème de ce que représente aujourd'hui le football féminin, au moins aux États-Unis. Angel City FC propose un modèle différent de propriété. Parmi les investisseurs, si 46 font partie du monde des affaires et de la finance, 23 athlètes et 26 représentants du secteur du divertissement ont également rejoint le pool des propriétaires : aux côtés de l'actrice Natalie Portman, qui est l'une des principales investisseuses, on trouve les actrices America Ferrera, Eva Longoria, Jennifer Garner et Jessica Chastain, ainsi que 12 anciennes joueuses de l'équipe nationale féminine des États-Unis (dont Mia Hamm et la légende, Abby Wambach), des joueuses de tennis (Serena Williams et l'ancienne championne Billie Jean King). Au total, près d'une centaine de personnes, dont une majorité de femmes (les deux tiers), ont investi dans le club⁵. Celui-ci est redevenu, d'une certaine manière, un symbole du mouvement féministe. L'ancienne joueuse internationale Shannon Boxx, qui a investi dans la nouvelle franchise, est fort explicite à ce sujet : « ... actuellement dans le monde

5. V. Martínez, « Women's professional soccer is back in L.A. Here's why Angel City FC is ready to thrive », 2022.

entier, et en particulier aux États-Unis, le focus est mis sur les femmes, le sport féminin, l'équité entre les femmes, l'égalité des salaires ». Une autre ancienne internationale américaine, double championne du monde, Julie Foudy, est aussi attirée par le projet parce qu'il est principalement détenu et dirigé par des femmes : « ... c'est vraiment une leçon pour les femmes impliquées dans le sport professionnel de ne pas se sous-évaluer, de parier sur les femmes et d'y croire⁶ ».

Pour l'instant, d'un point de vue économique, le football féminin comparé à son homologue masculin demeure une très petite « affaire ». Il existe un « gouffre » financier entre eux, que ce soit au niveau des chiffres d'affaires des clubs et des ligues, des salaires ou des montants des transferts. Cela s'explique par la faiblesse des revenus, droits TV, revenus commerciaux et billetterie, que produit pour l'instant le football féminin. Mais les principaux championnats féminins, ou tout du moins certains clubs, sont plutôt sur un *trend* de croissance, bénéficiant sans doute de « l'héritage » des deux derniers tournois internationaux.

Mais la principale question économique qui fait débat depuis la Coupe du monde de 2019, concerne la question des inégalités « salariales » hommes/femmes et le *gender pay gap* : le slogan « *Equal play, equal pay* », adopté par les footballeuses de l'équipe nationale américaine et repris par de nombreuses sélections internationales, en témoigne. La thématique des inégalités, à la suite notamment du succès planétaire du livre de Thomas Piketty durant les années 2010, a été replacée au centre des débats de politique économique, et les inégalités entre les hommes et les femmes sont de celles que les Français et les Françaises considèrent comme les « moins acceptables »⁷. Il est donc logique que le football, qui n'est pas à l'écart de la société, soit confronté à cette question sociétale.

6. *Ibid.*

7. T. Piketty, *Le Capital au xx^e siècle*, 2013. Sur la tolérance vis-à-vis des inégalités, voir M. Forse, A. Frénod et C. Guibet-Lafaye, « Pourquoi les inégalités de patrimoine sont-elles mieux tolérées que d'autres ? », 2018.

Malheureusement, parmi les arguments avancés, les confusions et les amalgames n'ont pas manqué entre les salaires des joueuses professionnelles, les primes des internationales, voire les rémunérations versées par certaines fédérations à leurs footballeuses. Les revendications sur ce thème ont été nombreuses. Les footballeuses américaines ont engagé en 2016 une *class action* contre leur fédération nationale pour discrimination de genre. Ada Hegerberg, la Norvégienne, première lauréate du Ballon d'or féminin en 2018, a annoncé qu'elle ne participerait pas à la Coupe du monde 2019 au motif que sa fédération n'en faisait pas assez pour promouvoir le football féminin. De nombreuses voix s'élèvent contre les différences de budgets alloués par la FIFA en 2018 pour les hommes (657 millions de dollars) et en 2019 pour les femmes (50 millions de dollars). Depuis la fin des années 2010, de nombreuses fédérations ont entrepris d'aligner les primes des footballeuses internationales sur celles de leurs homologues masculins (Norvège, Nouvelle-Zélande, Australie, Angleterre, Brésil, Irlande, Espagne, Pays de Galles, etc.)

Mais l'équation *Equal play, equal pay* est-elle si simple à résoudre ? Même si la mise à l'écart des femmes par les hommes dans le monde du football au xx^e siècle est une réalité, comme nous le verrons au chapitre I, il apparaît d'un point de vue économique que les marchés du travail des footballeuses et des footballeurs sont disjoints : autrement dit, les femmes et les hommes ne postulent pas réellement aux mêmes postes. La lecture du volume I de notre ouvrage *L'Argent du football*, consacré au football européen, permet de remettre en perspective ces inégalités de rémunération entre hommes et femmes⁸. Au-delà de la mise à l'écart historique, ces différences ne résultent pas d'une discrimination mais plutôt de la taille du « gâteau » à partager (droits TV, billetterie, sponsoring, etc.). En d'autres termes, ce sont les joueurs qui jusqu'à présent s'approprient la rente footballistique : force est de

8. L. Arrondel et R. Duhautois, « Les différences salariales entre footballeurs et footballeuses dépendent de la taille du marché », *Le Monde*, 25 juin 2019.

constater pour l'heure – nous allons le montrer – que de rente dans le football féminin, il n'y a point.

Cette « économie de rente » se traduit aussi par le fait que les footballeurs en Angleterre gagnent plus que les joueurs évoluant en France : les revenus des clubs y sont beaucoup plus élevés. Par ailleurs, les différences entre ligues d'un même sport se retrouvent entre les ligues des différents sports : les meilleurs footballeurs gagnent plus que les meilleurs rugbymen, etc. On observe aussi parmi les footballeurs de fortes inégalités intergénérationnelles : George Best, Ballon d'or 1968, joueur le mieux payé de son époque, touchait près de 75 fois le salaire minimum, alors qu'en 2022, la star française Kylian Mbappé touchait près de 5 000 fois ce salaire. La rémunération mensuelle moyenne d'un bon footballeur de Première Division française au milieu des années 1970 était d'environ 2 500 euros (en valeur actuelle), soit trente fois moins qu'en Ligue 1 en 2018, mais finalement assez proche du salaire moyen d'une footballeuse de Division I actuellement.

L'objectif de ce livre est de fournir au lecteur les outils d'analyses pour mieux comprendre l'économie du football féminin et, notamment, « d'éclairer » ce débat *Equal play, equal pay*. L'histoire du football féminin sera abordée brièvement (chapitre 1). Nous décrirons ensuite ses structures actuelles (compétitions, clubs et marché du travail) (chapitre 2). Les deux chapitres suivants traiteront d'aspects plus économiques : l'argent du football féminin (chapitre 3) et les salaires et les transferts des joueuses (chapitre 4). Nous nous intéresserons ensuite à la popularité du football féminin (chapitre 5), avant de conclure par une réflexion sur son avenir économique (chapitre 6).

1. Une petite histoire du football féminin

« Stop the game, you've lost your ribbons, Miss. »
Le spectateur d'un match du BLFC, 1895.

Bien que le football masculin soit indiscutablement devenu aujourd'hui le sport le plus populaire de la planète, son homologue féminin ne s'est véritablement développé que depuis le début des années 2000. Les raisons de ce retard de développement sont multiples. Dans certains pays, récemment encore, les femmes n'avaient pas le droit d'être rémunérées pour jouer au foot et elles n'avaient pas non plus le droit d'y jouer dans les cours d'écoles, pas même pour s'amuser. En Angleterre, des années 1920 aux années 1970, les femmes ont été « empêchées » de pratiquer le football, sport jugé « incompatible avec la nature féminine⁹ ». En Allemagne, de 1955 à 1970, il était interdit aux clubs de prêter leurs terrains aux femmes. Et au Brésil, le football féminin a été interdit par la loi de 1941 à 1979¹⁰.

Ces exemples sont loin d'être isolés, car dans de nombreux autres pays, le football féminin s'est vu opposer des freins à sa pratique de la fin de la Première Guerre mondiale à la fin des années 1960¹¹. En conséquence, puisqu'il était difficile de pratiquer un sport – le football en particulier –, le niveau technique des femmes n'était pas à la hauteur des attentes des diffuseurs lorsque le nombre de matchs de football télévisés a explosé durant les années 1980. En outre, les femmes elles-mêmes,

9. J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003.

10. J. Knijnik, « Visions of gender justice : Untested feasibility on the football fields of Brazil », 2013.

11. X. Breuil, dans son *Histoire du football féminin en Europe*, 2011, évoque une interdiction de la pratique du football féminin édictée durant les années 1920 par la fédération belge d'alors. Certains clubs ont néanmoins bravé cette interdiction en prêtant leur terrain aux associations féminines.

moins intéressées que les hommes par les programmes sportifs à la télévision, quand elles les regardent, visionnent essentiellement des sports masculins.

Dans d'autres régions du monde – aux États-Unis et en Asie en particulier – le football féminin s'est davantage développé car laissé « vacant » par les hommes. Aux États-Unis, avant que le football ne devienne récemment de plus en plus populaire, les garçons étaient plutôt incités à pratiquer le football américain, le baseball, le basket et le hockey sur glace, quand les filles étaient encouragées à jouer au football : un autre « exceptionnalisme » américain¹². En Asie, ce sont les piètres performances des équipes masculines qui ont laissé le champ libre au football féminin. Finalement, à l'exception de l'Allemagne un certain temps et peut-être de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre depuis quelques années, aucun pays n'a dominé simultanément le football féminin et le football masculin¹³.

L'histoire du football féminin au xx^e siècle, principalement en Europe, mais avec une dernière section consacrée aux États-Unis, est l'objet de ce premier chapitre. À travers ce bref panorama, qui ne se veut pas exhaustif, nous chercherons à montrer comment le football – et plus généralement le sport – féminin a évolué conjointement avec la place des femmes dans la société¹⁴.

L'IMPLANTATION DU FOOTBALL MODERNE

Même si les jeux et les activités physiques ont toujours existé, il a fallu attendre la fin du xix^e siècle pour que des règles soient édictées afin

12. A. Markovits et S. Hellerman, « Women's soccer in the United States: Yet another American "exceptionalism" », 2003.

13. E. Dumas, « Le "football féminin" : l'autre histoire du football », 2019.

14. N'étant pas nous-mêmes historiens, nous nous appuyerons largement pour ce premier chapitre sur deux ouvrages, celui de X. Breuil, *Histoire du football féminin en Europe, 2011*, et celui de L. Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au xx^e siècle*, 2003.

de mieux organiser les rencontres sportives en général, de football en particulier¹⁵.

Avant les années 1820, les étudiants des *public schools* de l'Angleterre victorienne avaient l'habitude de s'affronter lors de rencontres sans règles, souvent d'une grande brutalité. Le football et le rugby se sont développés dans ces écoles d'élite, avant que les règlements ne fixent les « lois » de chaque sport à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ont été alors introduits un temps de jeu, de l'auto-arbitrage, des coups réglementaires, etc. L'Angleterre est alors la première puissance économique mondiale, prospérant notamment grâce à son empire colonial. La diffusion de la pratique du football – et des autres sports – à partir des années 1850 emprunte trois canaux : la colonisation, l'immigration et les échanges commerciaux, dont les principaux acteurs sont justement issus des *public schools*¹⁶.

En France, de nombreux clubs de football se créent un peu partout à la fin du XIX^e siècle. L'expansion n'est cependant pas uniforme car une partie du territoire est mal couverte, notamment les campagnes où, à la veille de la Première Guerre mondiale, vit une grande partie de la population française. La diffusion se fait principalement dans les ports et dans les villes et se prolonge là où l'industrie est implantée et la densité de population forte, à savoir dans le nord et le nord-est de la France.

La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle correspondent à une époque de développement du professionnalisme et voient la création des institutions sportives internationales. En Angleterre, le football professionnel existe depuis 1888. Aux États-Unis, le professionnalisme a été autorisé en 1869 et, dès le début des années 1890, on recense des joueurs professionnels dans le championnat américain de football. La professionnalisation des sports dans ces pays inquiète pourtant les élites françaises.

15. N. Elias et E. Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, 1998.

16. P. Dietschy, *Histoire du football*, 2014.

Pour ces dernières, le sport doit rester amateur, une opinion qui exprime en partie un mépris de classe et la volonté d'éviter que les milieux populaires s'approprient la pratique sportive. Dans cet esprit, la création des Jeux olympiques (JO) modernes en 1896 par Pierre de Coubertin traduit bien la volonté d'un représentant des élites de « propager l'amateurisme » et de contribuer à la paix des peuples : le sport est supposé en être l'un des vecteurs et, d'ailleurs, nombreux sont les membres du comité chargé de la renaissance des JO qui appartiennent aussi au Bureau international de la paix (BIP), créé en 1891. Mais le sport se démocratise et devient populaire, notamment parce que la presse accompagne le mouvement¹⁷.

Les compétitions sportives s'interrompent au tout début de la Première Guerre mondiale, mais pas pour longtemps : la guerre est déclarée début août 1914, mais le championnat de France de football reprend en octobre de la même année. Des compétitions sont créées pour les hommes jeunes qui ne sont pas partis au front, et d'autres encore, plus importantes, voient également le jour durant ces années de guerre : ainsi, la Coupe de France de football est créée en 1917 (officiellement Coupe Charles-Simon). Il n'y a pas qu'à « l'arrière » que le football est pratiqué. Au front, dans les tranchées, des matchs sont organisés à partir de « l'enlèvement » en 1915¹⁸. Ce sont ces années de guerre qui sont notamment à l'origine des changements dans la pratique sportive des femmes, en particulier celle du football en Angleterre et en France.

17. Avec, par exemple, la création du *Jockey* en 1863, de *L'Écho des sports* en 1886 et celles du *Vélo* et de *L'Auto* (l'ancêtre de *L'Équipe*), respectivement en 1892 et en 1900.

18. Rappelons également que les tentatives de fraternisation entre soldats alliés et soldats allemands ont abouti à l'organisation d'un match de football à Noël 1914 entre Anglais et Allemands, ces derniers remportant le match sur le score de 3-2.

LES PIONNIÈRES : PLUS « BÊTES DE FOIRE » QUE FOOTBALLEUSES

Les premiers matchs recensés de football féminin datent de 1881 en Écosse¹⁹. Au mois de mai, deux équipes de Glasgow jouèrent quelques matchs pour des face-à-face entre l'Écosse et l'Angleterre (voir le portrait de Helen Graham Matthews dans l'encadré 5, p. 52). La première rencontre attira environ 1 000 spectateurs et la seconde, la semaine suivante, 5 000. Il s'agissait simplement d'une opération commerciale pour voir des femmes jouer à un « jeu d'hommes ». Le public était constitué presque uniquement d'hommes, contrairement aux matchs joués par les hommes regardés également par des femmes. L'objectif des organisateurs était clairement de « faire de l'argent » – non de promouvoir le football féminin – en comptant sur la curiosité et la moquerie des hommes. Les deux matchs ont été arrêtés après que les spectateurs aient envahi le terrain. D'autres matchs ont eu lieu dans le nord de l'Angleterre, pour la plupart également interrompus par des envahissements de terrain. N'ayant pas réussi à se rémunérer suffisamment, les organisateurs ont jeté l'éponge deux mois après.

En 1887, en pleine expansion du football à la suite de la professionnalisation (début des championnats en Angleterre en 1888 et en Écosse en 1893), une autre tentative a été faite avec le football féminin, toujours pour gagner un peu d'argent, cette fois à Grimsby dans le Yorkshire. Ce sont des propriétaires de music-hall locaux qui organisèrent les rencontres, preuve en est que les joueuses étaient considérées plutôt comme des « bêtes de foires ». Cette situation découragea de nombreuses femmes de la classe ouvrière de jouer au football. Plutôt que de remettre en cause les stéréotypes de genre, ces matchs malheureusement les renforcèrent.

Finalement, des historiens mentionnent une rencontre, à Sunderland, le 2 février 1889 entre deux équipes féminines d'une entreprise de

19. T. Collins, *How Football Began*, 2018.

verrière²⁰. Ce match faisait suite à des annonces parues en janvier dans le *Sunderland Daily Echo* pour organiser des rencontres de football féminin. On se doit de traduire la « tribune » du père d'une joueuse, parue fin janvier dans le même journal, pour mesurer « l'hostilité » vis-à-vis de ces rencontres :

Monsieur, Permettez-moi, en tant que parent de l'une des Southwick Lilies, de dire un mot sur le sujet [les rencontres]. Ce matin, alors que je partais au travail, j'ai été arrêté par un de mes amis, me demandant mon avis sur le sujet. Eh bien, en tant que père, j'ai dit : « Ça va trop loin ». « Oui », fut la réponse [de son ami]. « Hier soir, alors que je me tenais à ma porte, j'ai entendu une petite conversation entre votre fille et une autre [...], elles riaient beaucoup en parlant de leur équipe. » Je pense que si les Southwick Lilies ainsi que les Craven Angels et les Dog Daisies [les trois équipes féminines] rentraient chez elles et s'occupaient des tâches ménagères et des bottes de leur père, cela serait bien mieux que d'apprendre l'art du football.

LE BRITISH LADIES' FOOTBALL CLUB : UN FOOTBALL DE L'ARISTOCRATIE

Les expériences des années 1880 ont eu un effet négatif sur la pratique du football des femmes de la classe ouvrière jusque pendant la Première Guerre mondiale. Mais à la fin du XIX^e siècle, grâce à l'action de militantes féministes, la plus célèbre étant Florence Dixie (encadré 5, p. 52), un groupe de femmes « aristocrates » organisent des matchs dont certains attireront des milliers de spectateurs (tableau 1). C'est en effet une époque où le football devient de plus en plus un sport de la classe ouvrière et durant laquelle la pratique sportive « organisée » des femmes concerne surtout l'*upper-middle class* victorienne.

20. Mentionné sur un site spécialisé dans l'histoire du football du Nord-Est de l'Angleterre : <http://donmouth.co.uk/index.html>.

**Tableau 1 – Matches et affluences de la saison 1895
(du 25 mars au 22 juin)**

Date	Affluence reportée par les journaux	Lieu
25/03/1895	10 000	Londres
06/04/1895	6 000	Brighton
13/04/1895	5 000	Bury (Lancashire, à coté de Manchester)
15/04/1895	5 000	Reading (Berkshire, à l'ouest de Londres)
15/04/1895	3-4 000	Maidenhead (Berkshire, à l'ouest de Londres)
16/04/1895	?	Bristol
17/04/1895	2-3 000	Walsall (West-Midlands, à coté de Birmingham)
20/04/1895	8 000	Newcastle
22/04/1895	1 000	Darwen (Lancashire, à coté de Blackburn)
24/04/1895	3 000	Doncaster (Yorkshire, nord-est de Sheffield)
25/04/1895	1 000	Newark (East-Midlands)
26/04/1895	2 000	Grantham (East-Midlands)
27/04/1895	2 000	Darwen (Lancashire, à coté de Blackburn)
29/04/1895	3 000	Londres
30/04/1895	5-6 000	Paisley (à coté de Glasgow)
01/05/1895	3 000	Falkirk (entre Glasgow et Edimbourg)
03/05/1895	6 000	Edimbourg
04/05/1895	6 000	Glasgow
06/05/1895	3 000	Sheffield
07/05/1895	1 600	Bradford (Yorkshire, à coté de Leeds)
08/05/1895	4-5 000	Sunderland (Nord-Est)
09/05/1895	1 000	Leeds
13/05/1895	1 500	Exeter (nord de Plymouth)
18/05/1895	500	South Shields
13/05/1895	?	Darlington
22/05/1895	4 000	Hartlepool (Nord-Est)
24/05/1895	1 000	Dundee (Écosse)
25/05/1895	6 000	Aberdeen (Écosse)
27/05/1895	2 000	Montrose (Écosse)
29/05/1895	3 000	Perth (Écosse)

Date	Affluence reportée par les journaux	Lieu
30/05/1895	Quelques centaines	Arbroath (Écosse)
01/06/1895	3 000	Manchester
03/06/1895	2 000	Douglas (Ile de Man)
08/06/1895	1 000	Liverpool
11/06/1895	600-700	Darwen (Lancashire, à coté de Blackburn)
12/06/1895	4 000	Greenock (Écosse)
15/06/1895	300	Lancaster (Lancashire)
18/06/1895	2 000	Wishaw (Écosse)
19/06/1895	6 000	Belfast
22/06/1895	3 000	Belfast (match contre des hommes)

Source : <http://donmouth.co.uk/index.html> ; J. Lee, *The Lady Footballers*, 2008.

Note : sur les 43 matchs joués, l'affluence est répertoriée pour 38.

À la fin de l'année 1894, le British Ladies Football Club est créé par Nettie Honeyball (voir encadré 5, p. 53) et Florence Dixie qui en devient sa présidente. Dixie est une ardente défenseuse du *Rational Dress Movement* (encadré 1) qui cherche à rendre les vêtements féminins plus pratiques à la fin de l'ère victorienne. Le fait qu'il soit impossible de jouer au football en robe longue est l'un des facteurs qui en compliquent la pratique pour les femmes. C'est une aristocrate et le club refuse les femmes de la classe ouvrière qui répondent à l'annonce du *Lloyd's Weekly* de Londres pour jouer dans l'équipe. Plus d'une trentaine de femmes appartenant à la *upper middle-class* constitueront le noyau dur de l'équipe, en majorité des jeunes filles en fin d'adolescence ou au début de leur vingtaine. Selon certains historiens, ces jeunes footballeuses, plutôt novices, s'entraînaient deux fois par semaine²¹.

Le 23 mars 1895 a lieu le premier match des British Ladies Football Club devant 10 000 spectateurs. Nettie Honeyball a divisé le club en deux équipes : le nord et le sud de Londres (ou les rouges et les bleues

21. R. Sanders, *Beastly Fury*, 2009.

ensuite). C'est le nord qui a pris le dessus grâce à deux joueuses qui étaient de loin les meilleures : la gardienne, parfois joueuse de champ, Miss Helen Graham Matthews (qui avait déjà joué à Glasgow) et, à l'aile gauche, Nellie Gilbert (que l'on soupçonnait d'être un homme et que l'on surnommait « Tommy » dans la presse de l'époque)²².

La première saison fut la plus prolifique avec de nombreux matchs et quelques milliers de spectateurs, surtout en Écosse. Les joueuses s'entraînaient sérieusement afin de montrer que le football était bon pour la santé des femmes, mais leurs matchs n'ont pas remis en cause l'idée que le football était un sport d'hommes. Après leur première saison, le nombre de matchs a décliné, entre autres parce que les dirigeants n'ont pas su recruter d'autres joueuses. Cette expérience n'était pas bien reçue par tout le monde, notamment la presse.

Ainsi, lors de la « tournée » du BLFC, de nombreux journalistes y ont été de leurs commentaires désobligeants. Dans la *Pall Mall Gazette* du 23 février 1895, un correspondant écrit : « Est-ce que quelqu'un a déjà vu une femme courir gracieusement ou rapidement ? Une femme se dandine, parfois comme un canard, parfois comme une poule, tout dépend de son poids. Elle est physiquement incapable d'étirer suffisamment ses jambes pour pouvoir prendre la foulée masculine. Dame Nature n'a jamais voulu qu'elle fasse quelque chose de ce genre. » Le *Yorkshire Evening Post* du vendredi 10 mai 1895 ajoute que parmi les joueuses du BLFC figuraient « une ou deux grosses dames qui auraient mieux fait de s'occuper de leur bébé ou d'essorer le linge de la famille ».

En 1902, la fédération anglaise interdit à ses membres de jouer contre la « lady team ». L'erreur de Nettie Honeyball et de Florence Dixie a peut-être été de considérer le football féminin plus comme un combat politique qu'une pratique sportive pour les femmes, ce qui a sans doute nui à sa diffusion dans la population²³.

22. J. Lee, *The Lady Footballers*, 2008.

23. R. Sanders, *Beastly Fury*, 2009.

Encadré 1 – Le Rational Dress Movement

Le *Rational Dress Movement* est un mouvement porté par les féministes anglaises de la fin du XIX^e siècle, qui visait à rendre les vêtements féminins plus pratiques. Ces femmes appartenaient en grande partie à la classe moyenne supérieure. Le « mouvement » est concomitant de la volonté d'améliorer l'éducation des femmes et de leur donner le droit de vote. Car l'émancipation corporelle des femmes fait autant partie du féminisme de la fin de l'ère victorienne que de l'émancipation juridique et politique.

L'émancipation corporelle devait s'obtenir par des tenues plus confortables et par le sport. Les féministes étaient conscientes que le sport pouvait jouer un rôle fondamental pour réduire les contraintes vestimentaires assignées aux femmes et, par voie de conséquence, pour améliorer l'image du rôle des femmes dans la société. Les femmes doivent modifier leurs tenues car il est impossible de faire du sport avec un corset et un jupon.

Lorsque le British Ladies' Football Club est créé en 1895, c'est avec deux objectifs principaux : assurer la santé des femmes et aider à détruire « ce monstre à tête d'hydre, la robe actuelle des femmes » (dixit Florence Dixie dans la *Pall Mall Gazette*)²⁴. Dans l'annonce du *Lloyd's Weekly* de Londres visant à recruter des joueuses, il est précisé que : « *The dress is of "rational" kind and consists of blue serge knickers of the divided skirt pattern*²⁵. »

24. J. Park, « Sport, dress reform and the emancipation of women in Victorian England : A Reappraisal », 1989.

25. R. Sanders, *Beastly Fury*, 2009.

SPLendeurs et Misères du Football Féminin en Angleterre et en France : de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale

Après ces tentatives d'implantation du football féminin, seuls quelques matchs seront joués jusqu'à la Première Guerre mondiale, les activités sportives étant réservées quasi exclusivement aux hommes. Pendant le conflit, en Angleterre, les femmes, loin du front, maintiennent l'activité économique, notamment dans les entreprises de munitions, et en profitent pour créer des associations féminines. En travaillant, elles s'investissent dans des loisirs – et donc dans le sport – auxquels elles n'avaient pas accès précédemment (encadré 2). C'est de cette façon que le football féminin se développe outre-manche pendant la guerre et durant l'immédiat après-guerre. En France, les industriels mettent davantage de temps à créer des organisations sportives dans les entreprises de guerre, et le football féminin se développe en dehors, dans le cadre d'associations de sport féminin, dont la plus connue est Fémina Sport²⁶. À la fin du conflit, le football féminin jouit d'une certaine popularité en Angleterre et en France. Par exemple, entre 1919 et 1921, certains matchs féminins outre-Manche sont plus populaires que ceux des hommes, et les rencontres entre les équipes féminines de France et d'Angleterre sont relayées par la presse²⁷.

Le football féminin est toléré pendant la Première Guerre mondiale en France et en Angleterre, pour deux raisons principales. D'une part, beaucoup pensent que l'activité sportive des femmes ne sera que temporaire

26. Fémina Sport est une association créée en 1912, encore active, dont le siège est situé au stade Élisabeth, porte d'Orléans à Paris (14^e). Le stade porte le prénom de la femme de Julien Bessonneau, un industriel qui avait financé la construction du stade en 1918 pour l'association. Pour l'anecdote, c'est au stade Élisabeth qu'a été marqué le premier but du championnat de France professionnel masculin, le 11 septembre 1932, à la 8^e minute de la rencontre opposant le Red Star à Antibes (score final 2-3), par le footballeur autrichien de l'équipe d'Antibes, Karl Klima.

27. C'est le cas notamment de l'équipe du Dick, Kerr Ladies F. C.

et qu'elle est simplement liée à la durée du conflit ; une fois celui-ci fini, les femmes retourneront à leur occupation traditionnelle – la famille. D'autre part, les matchs que jouent alors les femmes sont des matchs de charité, au bénéfice des orphelins ou des mutilés de guerre.

Encadré 2 – Les Blyth Spartans Ladies et les Dick, Kerr Ladies

Les Blyth Spartans Ladies

En 1917, sur les docks de Blyth, une ville au nord de Newcastle, les femmes chargeaient et déchargeaient des caisses de munitions destinées au front. Pendant les pauses, les « Munitionnettes » tapaient le ballon sur une plage voisine. Sur les conseils de marins qui les regardaient jouer, une équipe de football féminin fut alors créée : le Blyth Spartans Ladies Football Club.

Un premier match fut joué le 14 juillet 1917 contre les femmes d'une usine de construction de moteurs de bateaux et un second le 4 août contre les marins qui les « conseillaient ». Les femmes gagnèrent 7 à 2... avec des adversaires dont les mains étaient attachées dans le dos. Visiblement une tradition de l'époque quand les femmes rencontraient les hommes. Une autre équipe féminine fut créée dans la ville (les Blyth United Munitions Ladies) et un match fut organisé fin août. Le score fut tellement sévère (10-1) que l'on en resta à ce premier et dernier match local. Après ces premières rencontres, les joueuses du Blyth Spartans Ladies Football Club jouèrent jusqu'à la fin de la guerre plus d'une trentaine de matchs.

Les Dick, Kerr Ladies

Les Dick, Kerr Ladies ont également profité de leurs pauses pour jouer au football. Leur premier match eut lieu le 25 décembre 1917 afin de collecter de l'argent pour un hôpital. Elles sont restées dans l'histoire non pour avoir été les premières à pratiquer le football,

car des équipes féminines jouaient des matchs de charité dès 1915, ou pour avoir tout gagné, mais surtout pour leur record d'affluence et leur détermination à jouer après la fin de la guerre. D'ailleurs, les Dick, Kerr Ladies attiraient souvent plus de spectateurs que certaines équipes masculines. Elles jouèrent jusqu'en 1923 et on dit souvent que « l'interdiction » du football féminin en Angleterre fit suite à un match des Ladies en 1920 devant 53 000 personnes, alors que 15 000 spectateurs n'avaient pu entrer dans le stade.

Après la guerre, le football féminin a continué de se développer jusqu'en 1921 de chaque côté de la Manche, soutenu par le mouvement sportif. Ce développement a emprunté ensuite des trajectoires différentes. Sur le continent, même si le football féminin est cantonné aux villes, il continue néanmoins de se développer jusqu'au milieu des années 1920. À l'inverse, en Angleterre, le nombre d'équipe chute drastiquement : « sur les 150 équipes recensées à la fin de l'année 1921, seule une vingtaine, tout au plus, continue de disputer des rencontres au cours de la décennie²⁸ ». La cause principale de ce déclin est la décision de la fédération anglaise de football (FA), en décembre 1921, d'interdire aux clubs, aux arbitres et aux dirigeants de soutenir le football féminin : « ...*The council request clubs belonging to the Association to refuse use of their ground for such matches [women football]*²⁹. » Les clubs ne peuvent alors plus prêter leurs installations pour l'organisation de matchs de football féminin sous peine de fortes amendes. Le football féminin au Royaume-Uni ne renaîtra vraiment que cinquante ans plus tard.

En France, le déclin de la pratique du football n'est pas lié à une interdiction spécifique de la fédération, même si dans le milieu du football, la pratique des femmes n'est pas forcément bien vue et n'est

28. X. Breuil, *Histoire du football féminin en Europe*, 2011.

29. R. Sanders, *Beastly Fury*, 2009.

que tolérée. Ce sont plutôt des considérations d'ordre politique et social qui l'expliquent. Dans le mouvement sportif, certains hommes s'opposent à l'émancipation des femmes et pointent la promiscuité des rencontres de football féminin. D'autres, attachés à la tradition « gymnique » de la France et à ses valeurs éducatives et d'amateurisme, condamnent le football en général qui est en pleine négociation de professionnalisation pour les hommes durant les années 1920.

Le football s'est démocratisé, et les joueuses sont issues de milieux plus populaires : elles font désormais face à une critique sociale de la part des élites qui préféreraient les voir s'adonner à des sports historiquement féminins, plutôt des sports sans contact. Les opposants au football féminin fondent leurs arguments sur la faiblesse physique des femmes et sur des thèses « médicales » qui soutiennent que la violence du football nuirait à la procréation.

Parallèlement, la Fédération française de sports féminins, par l'intermédiaire de sa présidente Alice Milliat (voir encadré 5, p. 53), ne parvient pas à imposer le football féminin sur la scène internationale. Comme en Angleterre un peu plus tôt, le nombre d'équipes diminue et le championnat de France de football féminin, créé en 1919, disparaît définitivement en 1932, date de la création du championnat de football professionnel masculin en France. Ce n'est pas une ironie de l'histoire, car de nombreux championnats européens et sud-américains sont créés à la fin des années 1920 et aux débuts des années 1930. C'est plutôt le reflet de la place de plus en plus importante occupée par le football dans les sociétés en Europe. Comme toute chose importante à cette époque, il s'agit désormais plutôt d'une « affaire d'hommes ».

DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1960 : LE FOOTBALL EN PERSPECTIVE

Suivant l'Angleterre et l'Écosse à la fin du ^{XIX}^e siècle, les nations européennes ou sud-américaines où le football s'était implanté, le professionnalisent entre la fin des années 1920 et le début des années 1930 :

l'Autriche en 1924, la Tchécoslovaquie en 1925, l'Espagne en 1929, l'Argentine et l'Uruguay en 1931, la France en 1932, le Brésil en 1933. Devant la popularité croissante du football, notamment lors des Jeux olympiques de 1920, la FIFA organise sa première Coupe du monde en 1930 en Uruguay. À cette époque, malgré la professionnalisation, de nombreux footballeurs sont contraints d'exercer une autre activité pour pouvoir vivre, et la Seconde Guerre mondiale met un frein à l'expansion du football³⁰. Après le conflit, les championnats reprennent avec des rémunérations qui ne permettent toujours pas à la plupart des joueurs de vivre du football. Il faudra attendre les années 1960 pour que les salaires augmentent, notamment sous la pression des joueurs en France et en Angleterre en vue de supprimer les plafonds salariaux.

Finalement, le football masculin connaît une période difficile après la Seconde Guerre mondiale pendant une trentaine d'années. Il n'est donc pas étonnant qu'à cette date le football féminin ne se soit pas développé et ce, nonobstant les interdictions d'utiliser les stades et le fait que le football demeure un sport masculin – rares sont en effet ceux ou celles qui remettent en cause la division traditionnelle existant entre les hommes et les femmes à cette époque³¹. Ainsi, jusqu'au milieu des années 1960, en dépit des changements sociaux importants qui s'opèrent dans les sociétés occidentales après la Seconde Guerre mondiale, le football féminin demeure embryonnaire.

Les années 1950 voient revenir en force la FIFA et l'UEFA qui créent et développent les grandes compétitions internationales masculines que nous connaissons aujourd'hui (Coupes du monde, Euros et compétitions européennes de clubs). Les femmes sont laissées de côté mais commencent à créer des compétitions non officielles de football féminin.

30. A. Wahl et P. Lanfranchi, *Les Footballeurs professionnels*, 1995 ; L. Arrondel et R. Dhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – *L'Europe*, 2022.

31. En 2019, le football reste un des sports les moins pratiqués par les femmes : celles-ci ne représentent en France que 7 % du total des licenciés.

J. Williams raconte l'épopée de l'équipe des Manchester Corinthians (créée en 1949) lors de tournées à l'étranger. Étant donné l'absence de championnat féminin en Angleterre durant les années 1950 et 1960 et l'interdiction de stade de la fédération anglaise, les joueuses participent à des rencontres internationales dans les autres pays³². Ainsi remportent-elles un championnat d'Europe organisé par Lotte Specht (voir encadré 5, p. 54) en Allemagne en 1957. L'équipe des Manchester Corinthians organisera ensuite des tournées au Portugal, aux Pays-Bas, en Amérique du Sud, au Maroc, etc., et cela jusqu'à la fin des années 1960.

LE RENOUVEAU DU FOOTBALL FÉMININ EN EUROPE

L'affaire Madeleine Boll en 1965 (encadré 3) survient au moment où les mouvements contestataires émergent un peu partout en Occident, et c'est dans ce contexte que le football féminin renaît. D'une manière générale, il prospère dans les pays où les mouvements féministes peuvent s'exprimer ; à l'inverse, en Espagne et au Portugal comme dans la plupart des pays du bloc de l'Est, le football féminin ne se développe pas car les dictatures au pouvoir empêchent toute contestation féministe³³. Non que les mouvements féministes luttent en priorité pour l'accès des femmes au sport, ni réciproquement que les jeunes pratiquantes soient de ferventes féministes – il existe des différences de classe entre les deux groupes – mais comme souvent, les aspirations se rejoignent.

Dans le Sud de l'Angleterre, plusieurs équipes se forment en 1966 dans la région de Southampton et la pratique prend de l'ampleur. Au début, la plupart des équipes sont des équipes d'entreprise, mais le football féminin se structure avec la création de la Women's Football Association (WFA) en 1969. Cette association disparaîtra en 1993 quand la fédération anglaise (FA) décidera enfin d'officialiser le football féminin. L'année 1966

32. J. Williams, *The History of Women's Football*, 2022.

33. Deux exceptions cependant, la Tchécoslovaquie et la RDA.

correspond à la victoire anglaise en Coupe du monde – masculine – et l'on pourrait penser que cet événement va profiter à la pratique féminine. Certes, la pratique du football augmente en général dans le pays organisateur – et dans ce cas vainqueur – de la Coupe du monde³⁴, mais le basculement en cette année 1966 concerne également de nombreux pays européens, dont la France. Ainsi, des équipes se créent d'abord en Alsace, puis partout dans le pays : en 1970, environ 80 équipes féminines existent en Angleterre et 75 en France. Des championnats de football féminin sont mis en place en Italie, en Suisse, en Tchécoslovaquie, et des rencontres s'organisent dans les pays d'Europe du Nord. Enfin, des rencontres internationales se tiennent un peu partout en Europe.

Encadré 3 – L'affaire Madeleine Boll³⁵

Madeleine Boll, née en 1953, est une footballeuse suisse et la première femme à avoir obtenu une licence en 1965. Lors de la saison 1965-1966, le FC Sion se qualifie pour la Coupe des vainqueurs de coupe³⁶. Son premier adversaire est l'équipe turque d'Istanbul,

34. On pourra se référer aux statistiques de la Fédération française de football (FFF), après la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde 1998, et aux nombreux articles de presse saluant la victoire de l'équipe de France en 2018. Les effets sur la fréquentation des stades du pays organisateur ont également été montrés : voir ainsi B. Drut et S. Szymanski, « The private benefit of public funding : The FIFA World Cup, UEFA European Championship and attendance at host country league football », 2014 ; et, pour la Coupe du monde féminine, A. LeFeuvre, F. Stephenson et S. Walcott, « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on women's professional soccer league attendance », 2013.

35. X. Breuil, *Histoire du football féminin en Europe*, 2011 ; *RTS Sport*, 14 juin 2015 ; *Le Temps*, 8 juin 2015.

36. La Coupe des vainqueurs de coupe était une compétition européenne, créée en 1960, au cours de laquelle s'affrontaient les vainqueurs des coupes nationales. Elle a été supprimée en 1999. Depuis 2000, les vainqueurs des coupes nationales européennes s'affrontent au sein de l'Europa League.

Galatasaray. Les dirigeants du FC Sion décident de faire jouer en lever de rideau du match deux équipes composées des jeunes du club. Un des camarades de Madeleine, avec lequel celle-ci joue de façon informelle au football, doit participer au match. Madeleine ne cache pas sa peine de ne pas être un garçon, et son camarade demande à son entraîneur si elle ne pourrait pas participer à un entraînement avec les jeunes du club. Ce dernier accepte et, au vu des qualités de la joueuse, demande aux dirigeants de lui accorder une licence afin qu'elle puisse participer aux matchs des équipes de jeunes. Puisque aucune fille n'avait sollicité de licence jusque-là, les membres de la fédération suisse ne font pas attention au prénom et accordent la licence à Madeleine.

Ainsi, le 15 septembre 1965, Madeleine entre sur le terrain devant 10 000 spectateurs pour participer au match avec ses coéquipiers. Certains spectateurs la reconnaissent – Sion est alors une petite ville d'environ 15 000 habitants – et certains journalistes, venus assister au match de l'équipe première en compétition européenne, rapportent dans leur compte rendu que, pour la première fois, une fille a été autorisée à pratiquer le football. La presse suisse et européenne s'empare de l'affaire et la fédération annule la licence de Madeleine pour les trois motifs suivants : 1) « les joueurs » se réfèrent seulement au sexe masculin ; 2) la médecine sportive est défavorable au football féminin ; 3) la licence a été attribuée par erreur.

Malgré de nombreuses protestations, la fédération suisse de football ne revient pas sur sa décision. L'écho important de cette affaire en Europe montre cependant aux jeunes filles qui veulent jouer au football qu'elles ne sont pas seules.

LA RECONNAISSANCE DU FOOTBALL FÉMININ PAR LES FÉDÉRATIONS

À la fin des années 1960, après encore quelques réticences, les fédérations acceptent l'idée du développement du football féminin. En France, des clubs et certains districts ou ligues demandent l'autorisation à la FFF d'organiser des compétitions. Dans les pays scandinaves, les clubs ouvrent leurs terrains aux footballeuses. Même en Allemagne où, en 1955, la fédération a interdit aux clubs de prêter leurs terrains, de nombreuses associations ne respectent plus cette prescription, qui finira par être levée en 1970. Enfin, en 1971, cinquante ans après la loi de 1921, la fédération anglaise supprime l'interdiction faite à ses membres de prêter leurs terrains aux femmes.

Des compétitions régionales apparaissent ainsi partout où le football féminin se développe en Europe. Dorénavant, le défi pour les joueuses consiste à donner une visibilité internationale à leur sport. Les meilleures équipes de club font des tournées dans d'autres pays afin de se confronter à des formations du même niveau, les rencontres régionales voyant souvent une équipe dominer les autres. C'est notamment le cas du Stade de Reims à la fin des années 1960 en France.

Ce nouveau contexte voit la naissance de la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF) qui a existé de 1969 à 1972, sans être reconnue par l'UEFA ou par la FIFA (encadré 4). Durant sa brève existence, elle organise un championnat d'Europe et deux coupes du monde en 1970 en Italie et en 1971 au Mexique, convaincue que les matchs internationaux sont plus attractifs que les matchs interclubs. Les avocats italiens qui l'ont créée pressentent alors la renaissance du football féminin. Animés par un esprit purement mercantile, ils permettent cependant au football féminin d'acquérir une certaine visibilité. Pour lutter contre la concurrence de la FIEFF, les instances du football européen n'ont pas d'autre choix – malgré les réticences de nombre de leurs membres à l'égard du football féminin – que d'intégrer la pratique féminine. La FIEFF disparaît en 1972, et les fédérations européennes reconnaissent progressivement le football féminin.

Encadré 4 – Les premiers tournois « non officiels »

En 1968, un groupe d'hommes d'affaires et d'avocats turinois créent la Federazione Italiana di Calcio Femminile (FICF), puis une année plus tard la Fédération internationale et européenne de football féminin (FIEFF). Ce groupe organise en novembre 1969 le premier championnat d'Europe des nations de football féminin. Quatre équipes sont en compétition : l'Italie, la France, l'Angleterre et le Danemark. La fédération « impose » de présenter de véritables sélections nationales pour la promotion du football féminin et non des clubs représentatifs de chaque nation. Cela n'est possible qu'en Italie, car plusieurs clubs de haut niveau existent alors dans la péninsule. Dans les autres pays, l'équipe nationale est représentée par le club dominant de l'époque : pour la France, l'équipe de Reims ; pour l'Angleterre, l'équipe des Midlands ; pour le Danemark, le BK Femina. L'Italie remporte ce premier et seul championnat d'Europe organisé par la FIEFF devant, respectivement, le Danemark, l'Angleterre et la France. En 1979, un autre championnat d'Europe de football féminin non officiel est également organisé en Italie avec douze équipes. Cette fois, les Danoises battent les Italiennes en finale. Le « véritable » Euro féminin de football, organisé par l'UEFA, a lieu depuis 1984. La deuxième édition s'est déroulée en 1987. Organisé à l'origine tous les deux ans, le tournoi se tient tous les quatre ans depuis 1997.

La première édition de la Coupe du monde féminine, organisée par la FIEFF, se déroule également en Italie en 1970. Sept équipes participent à l'évènement : l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche, la RFA, la Suisse, le Danemark et le Mexique (la Tchécoslovaquie a déclaré forfait au dernier moment). La compétition est un succès financier et marque un tournant de l'évolution de la pratique du football féminin. Après quelques rebondissements liés au tirage au sort, le Danemark remporte la compétition devant l'Italie. La deuxième

édition de la Coupe du monde se déroule au Mexique en 1971. Six équipes y participent : l'Italie, l'Angleterre, la France, le Danemark, le Mexique et l'Argentine. Le Danemark remporte pour la deuxième fois la compétition, cette fois contre le Mexique. La FIEFF disparaît en 1972, incapable d'organiser une troisième Coupe du monde faute de candidat : les associations nationales officielles ne veulent pas entrer en conflit avec les fédérations internationales et interdisent donc à leur équipe de participer au tournoi.

Entre 1981 et 1988, le Mundialito, un tournoi international sur invitation pour les équipes nationales féminines, est organisé. La première édition se tient au Japon en 1981 et les quatre suivantes en Italie (1984, 1985, 1986 et 1988). Les trois premières éditions rassemblent quatre équipes et les deux suivantes, huit (la France participe à la dernière édition). Dès lors que la création d'une Coupe du monde féminine a été actée par la FIFA en 1986, le Mundialito disparaît. La première Coupe du monde officielle a lieu en Chine, en 1991 et voit les États-Unis l'emporter en finale contre la Norvège.

En 1975, l'Asian Ladies Football Confederation (ALFC), organisation autonome, organise le premier championnat d'Asie de football féminin. Le tournoi a lieu à Hong Kong et réunit six nations : le pays hôte, l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et la Thaïlande. La compétition est un succès populaire puisque les matchs de poules attirent entre 4 500 et 5 000 personnes en moyenne, et les demi-finales sont suivies par près de 12 000 spectateurs. La télévision de Hong Kong retransmet la finale en direct (victoire de la Nouvelle-Zélande sur la Thaïlande). L'Asian Ladies Football Confederation décide alors d'organiser la compétition tous les deux ans. En 1986, elle est intégrée à la fédération asiatique de football qui organise depuis la compétition. Comme tous les grands tournois, elle a lieu tous les quatre ans depuis 2010.

LA RÉSISTANCE DES FÉDÉRATIONS AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ EN EUROPE

Durant les années 1970, les résistances au développement du football féminin sont nombreuses et se traduisent par des règlements restrictifs concernant l'âge et la mixité³⁷. L'UEFA déconseille à ses fédérations de créer des catégories pour les moins de 13 ans, alors que les garçons, à la même époque, peuvent s'inscrire dans les clubs à partir de l'âge de 7-8 ans. Dans les faits, certaines fédérations autorisent l'inscription des jeunes filles à partir de 11 ans pour compléter les équipes de plus de 13 ans, alors que d'autres fixent les limites à 15-16 ans pour des questions de morale : il ne faut pas que des jeunes filles de 13 ans partagent le vestiaire avec des femmes plus âgées. Un autre frein concerne la mixité des équipes. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des filles intègrent des équipes masculines dans les écoles de football mais, durant les années 1970, les responsables de l'UEFA s'opposent à la fois à la mixité au sein des équipes et à celle des rencontres.

Ces deux mesures ont un effet sur la pratique du football féminin. La plupart du temps, les filles intéressées par le football doivent attendre l'âge de 13 ans pour pouvoir jouer, ce qui les pousse à se tourner vers d'autres sports avant cet âge. Le risque est de perdre toutes celles qui, finalement, s'épanouissent dans ces autres sports. Sans compter que celles qui veulent jouer au football doivent trouver une équipe féminine, ce qui est loin d'être évident. La rareté des clubs est également importante en termes de pratique car il est nécessaire de trouver des oppositions dans la même région. Pour toutes ces raisons, à la fin des années 1970, la pratique féminine du football reste confidentielle malgré la création des compétitions.

37. Sans que cela entrave la pratique mais montre une certaine « idée des femmes », l'UEFA préconise que la durée de jeu, le poids du ballon et sa circonférence soient réduits par rapport au football masculin.

LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ EN LIEN AVEC LA PARTICIPATION DES FEMMES EN POLITIQUE... ET AUX INSTANCES DU FOOTBALL

En Europe, l'allongement de la scolarité et la féminisation du marché du travail expliquent pour une part la participation croissante des femmes aux activités sportives³⁸. Mais l'augmentation du nombre de licenciées dans un sport dominé par les hommes comme le football, s'explique, selon Xavier Breuil, par un autre phénomène : « la stratégie des mouvements féministes et des objectifs qu'ils se sont fixés ».

Les féministes du nord de l'Europe investissent les lieux de pouvoirs jusqu'alors réservés aux hommes – donc le football –, mais les féministes d'Europe occidentale gardent leurs distances avec la vie politique. Ainsi, dans tous les pays où les femmes s'engagent en politique et sont élues, le nombre des footballeuses augmente parallèlement : durant les années 1970, en Suède, en Norvège, au Danemark et, dans une moindre mesure, en RFA et au début des années 1980, aux Pays-Bas et en Islande. Dans les autres pays, dont la France, il faut attendre les années 1990 et 2000 pour « voir » les femmes s'adonner au ballon rond plus massivement.

Outre les féministes qui investissent les lieux de pouvoirs, les footballeuses d'Europe du Nord accèdent également aux instances dirigeantes : elles réussissent à imposer l'extension des catégories d'âge pour les jeunes filles, la mixité et le développement d'un partenariat avec les institutions scolaires. Ces mesures ont évidemment un effet sur le nombre des licenciées et sur la qualité technique des joueuses. Au Royaume-Uni, en Italie ou encore en France, pays où les femmes ont fait adopter ces mesures plus tardivement, le football féminin demeure une pratique marginale : les effectifs peinent à décoller et le niveau de jeu reste faible.

Pour conforter la thèse de Xavier Breuil sur l'évolution conjointe du football féminin et de l'engagement politique des femmes, nous avons mis

38. La culture religieuse de chaque pays peut également limiter ou non la liberté de la pratique sportive.

en relation, pour la France, l'augmentation du nombre de députées élues à l'Assemblée nationale et le nombre de femmes pratiquantes à la FFF (figure 1). Entre la fin des années 1960 et jusqu'au début des années 1990, le nombre de femmes députées et de joueuses n'augmente que légèrement³⁹. Entre 1993 et 2017, le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale passe de 35 à 224 (sur 577) et se stabilise à 215 en 2022. Dans le même temps, le nombre de joueuses à la FFF augmente de 18 000 à 164 000⁴⁰.

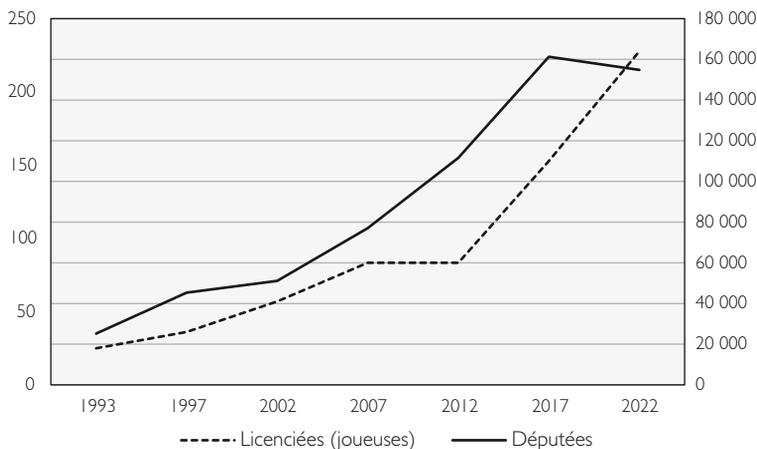


Figure 1 – Évolution du nombre des licenciées (échelle de droite) et du nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale (échelle de gauche) en France.

Sources : FFF et Wikipédia.

39. Des élections législatives de 1973 aux élections législatives de 1993, le nombre des femmes députées est passé de 12 à 35 et le nombre de joueuses de 5 000 à 18 000 (entre ces deux dates, nous ne disposons pas de toutes les informations concernant les licenciées/joueuses).

40. En comptant les dirigeantes, le nombre total de licenciées est de 197 000.

LE FOOTBALL FÉMININ EN AMÉRIQUE DU NORD : LÀ AUSSI UNE LONGUE HISTOIRE

L'histoire « officielle » du football féminin aux États-Unis remonte au début des années 1970, avec l'adoption en 1972 du *Title IX*, qui interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes éducatifs financés par l'État fédéral, et qui oblige ainsi les universités à offrir le même nombre de bourses et les mêmes avantages aux athlètes femmes qu'aux athlètes hommes. Notons cependant qu'il semble bien que des matchs de football féminin aient eu lieu dès l'introduction du jeu aux États-Unis et que des championnats ont été organisés durant la première moitié du xx^e siècle.

Ainsi, le 3 décembre 1893, au Central Park de San Francisco, les Colleen Bawns ont battu les Bonnie Lassies 2-0 dans ce qui est considéré comme le premier match de football féminin documenté ayant été joué aux États-Unis en utilisant les règles du *football association*⁴¹. Autre exemple, à New York, en 1913, le St. George's Athletic Club a créé deux équipes qui se sont rencontrées en décembre de la même année. D'après les comptes rendus médiatiques, ce sont néanmoins surtout la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux, ainsi que leur gentillesse qui ont été mises en valeur. Des tentatives ont eu lieu à Chicago également, notamment avec le Chicago Sparta, club créé en 1917 par des immigrés tchèques, qui organisa des matchs pour les jeunes filles. En général, ces tentatives ne durèrent que peu de temps⁴².

En 1950 et 1951, quatre équipes ont joué dans la Craig Club Girls Soccer League, « première ligue » de football féminin organisée aux États-Unis, fondée en 1950 à St. Louis par un prêtre, Walter Craig. Ce dernier, confronté à un excédent dans la caisse de la paroisse, devait trouver

41. D. Bunk, *From Football to Soccer : The Early History of the Beautiful Game in the United States*, 2021.

42. G. White, *Soccer in American Culture : The Beautiful Game's Struggle for Status*, 2022.

un moyen de le dépenser pour ne pas avoir à le reverser au diocèse. Il créa alors une section féminine avec des jeunes femmes âgées de seize à vingt-deux ans, intéressées par le football, dont les frères et les petits amis étaient déjà joueurs. Le journaliste Mark Dent explique comment Walter Craig a, pour construire sa ligue, recruté des footballeuses bien au-delà de ses seules paroissiennes : « peu importe sa race, sa religion ou son quartier »⁴³. Au départ, 70 joueuses ont été réparties entre quatre équipes : les Bobby Soccers, les Coeds, les Flyers et les Bombers.

Les journaux de l'époque rapportent que les matchs ont attiré des centaines de supporters. Les comptes rendus sont, comme souvent à l'époque, teintés d'ironie, mais ils soulignent néanmoins l'intérêt de cette nouvelle « expérience » qui bouleverse les codes et les représentations. Chaque semaine, les journalistes assistent aux matchs, participant ainsi à la popularisation de cette « ligue ». Après la première saison, le championnat est devenu suffisamment populaire pour que les équipes de la « ligue » puissent recruter de nouvelles joueuses. Cependant, après la deuxième saison, la ligue devait disparaître pour des raisons banales : certaines joueuses ont arrêté, d'autres sont allées à l'université, d'autres ont privilégié leur vie familiale, etc. Les clubs féminins se sont donc éteints par manque de relève et de volonté de continuer.

Contrairement au football masculin, la croissance du football féminin s'est faite en grande partie dans les universités. La première équipe universitaire aux États-Unis a été créée au Castleton State College dans le Vermont au milieu des années 1960⁴⁴. À l'époque, le football a gagné progressivement en popularité par rapport aux autres sports collectifs dans les lycées, son côté récréatif et simple jouant un rôle important dans son développement.

43. M. Dent, « Thirty years before Abby Wambach was even born, these women pioneered soccer in America », 2015.

44. A. Markovits et S. Hellerman, « Women's soccer in the United States : Yet another American "exceptionalism" », 2003.

Le football féminin s'est donc implanté aux États-Unis durant les années 1950, mais s'est développé fortement à partir de la fin des années 1970. Une des principales raisons, que nous avons déjà évoquée, concerne une loi votée en 1972, le *Title IX* qui prône l'égalité des sexes dans les programmes sportifs éducatifs. Tenues d'atteindre la parité, les universités ont alors investi en masse dans le football féminin, qui a l'avantage de se jouer à onze et d'être peu coûteux en termes d'infrastructures. Le soccer étant relativement délaissé par les hommes préférant le football américain et le baseball (l'exceptionnalisme américain), les femmes ont investi en masse le football (pour notamment y obtenir des bourses).

Des programmes de football universitaire pour femmes ont commencé à être mis en place à travers tout le pays. Dix ans après le vote de la loi, on recensait des dizaines d'équipes de football féminin. En 1971, l'Association for Intercollegiate Athletics for Women (AIAW) est créée et s'emploie à développer le sport universitaire féminin. Pour le football en particulier, elle organise un championnat national informel en 1980, qui devient officiel un an plus tard. L'année suivante, en 1982, la National Collegiate Athletic Association (NCAA) crée elle aussi des compétitions de sport féminin et presque toutes les universités existantes adhèrent à la NCAA. Contrairement au football masculin qui s'est implanté progressivement dans le pays, le football féminin universitaire s'enracine simultanément un peu partout.

Entre 1975 et 1980, le nombre des jeunes (homme ou femmes) de moins de 19 ans qui étaient licenciés auprès de la fédération américaine (US Youth Soccer Association, créée en 1974), a été multiplié par neuf pour atteindre 900 000 joueurs⁴⁵ ; en 1990, ce chiffre était passé à 1,5 million et à près de 2,5 millions en 1995. Depuis le début des années 2000, les effectifs licenciés à la Fédération stagnent autour de trois millions de jeunes, la proportion de filles augmentant régulièrement pour atteindre près de la moitié des pratiquants aujourd'hui (48 %).

45. <https://rapidsyouthsoccer.org/news/entertaining/us-youth-soccer-player-statistics>.

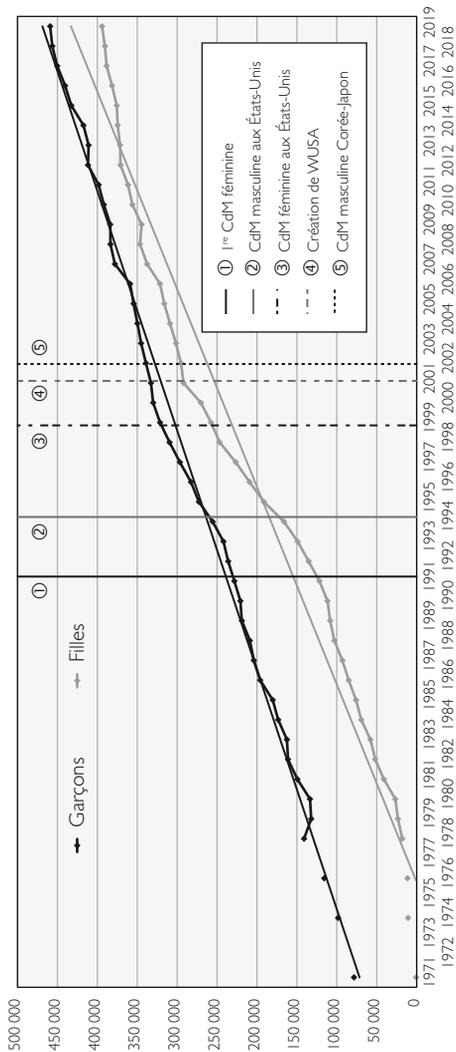


Figure 2 – Évolution du nombre de joueurs et joueuses dans les High Schools (1971-2020).

Source : National Federation of State High School Associations.

S'agissant des lycées (High Schools), l'augmentation du nombre de joueurs a été tout aussi spectaculaire (figure 2). En 1976, un peu plus de 10 000 filles jouaient au football, soit 10 % de l'effectif total. Cinq ans seulement plus tard, en 1981, ce chiffre avait quadruplé pour atteindre 41 000 pratiquantes, soit plus de 20 % du total des adeptes du ballon rond. La barre symbolique des 100 000 footballeuses a été atteinte en 1988, représentant alors près de 30 % de l'effectif global. Comme pour l'US Youth Soccer Association, cette part n'a pas cessé d'augmenter jusqu'aux années 2000 pour approcher la parité entre hommes et femmes (43 %) : en 2000, on recensait 270 000 footballeuses dans le secondaire contre 330 000 footballeurs. Depuis, le rapport n'a que légèrement augmenté pour se stabiliser aujourd'hui autour de 47 % de joueuses : environ 400 000 lycéennes et 460 000 lycéens jouent au football aux États-Unis. Si en proportion, depuis 50 ans, on observe bien une montée en puissance du football féminin, la tendance globale est également à la hausse pour le football masculin. Le football est aujourd'hui le quatrième sport le plus pratiqué au lycée par les filles, derrière l'athlétisme, le volley et le basket, et le cinquième chez les garçons derrière le football américain, l'athlétisme, le basket et le baseball.

La croissance du nombre de footballeurs et de footballeuses dans les différents championnats des universités (Division I, II et III) de la NCAA (figure 3) a été également très importante. Au cours des quarante dernières années, les garçons ont doublé leur effectif (passant de 13 000 à 26 000) mais les filles ont fait beaucoup mieux : elles étaient très peu à jouer au ballon rond au début des années 1980 (moins de 2 000) mais ont dépassé les hommes à partir des années 2000 (environ 18 000) pour atteindre aujourd'hui près de 29 000 joueuses.

De nombreux chercheurs s'efforcent de mettre en évidence l'existence d'un effet de « ruissellement » (« *trickle-down effect* ») du succès du sport d'élite vers la participation au sport de masse. C'est d'autant plus vrai dans le cas des États-Unis où le football féminin brille par les performances de son équipe nationale (USWNT). Plusieurs événements pourraient

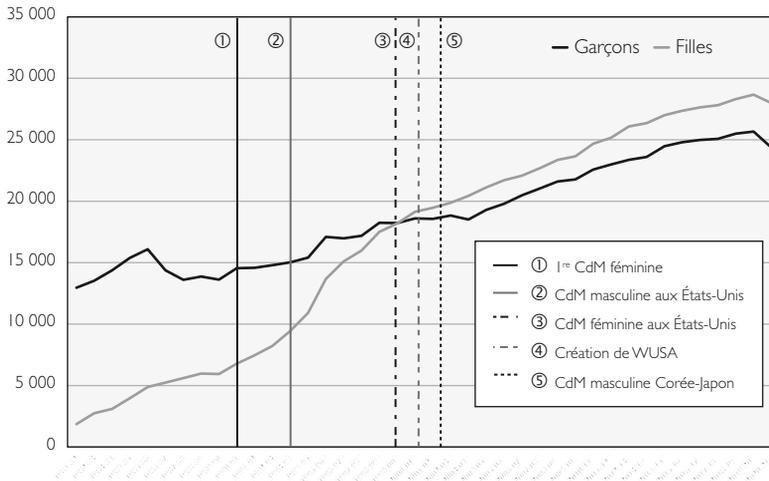


Figure 3 – Évolution du nombre de joueurs et de joueuses dans les universités (1981-2021).

Source : NCAA.

alors avoir contribué à la forte croissance du nombre de footballeurs et de footballeuses en herbe. Quatre grandes compétitions ont souvent été mises en avant pour expliquer la croissance de la popularité du football aux États-Unis : la victoire de l'équipe nationale féminine lors de la première Coupe du monde en 1991 et celle de 1999 « à la maison » ; la Coupe du monde 1994 masculine, organisée par les États-Unis, qui a donné naissance à la MLS ; la performance de l'équipe nationale masculine à la Coupe du monde 2002 au Japon et en Corée. Mais, selon différents experts, les deux événements qui ont le plus marqué les esprits américains en matière de football semblent être du côté féminin, la victoire de l'USWNT en 1999 et, du côté masculin, le bon parcours de l'USMNT en 2002⁴⁶.

46. A. Markovits et S. Hellerman, « Women's soccer in the United States : Yet another American "exceptionalism" », 2003.

Le tournoi féminin aux États-Unis en 1999 a tout d'abord constitué un succès populaire tant du point de vue des affluences que des audiences⁴⁷. De plus, la finale contre la Chine a constitué un match d'anthologie où les Américaines ont remporté la séance de tirs au but (5-4) après un score de parité (0-0) à l'issue des prolongations. L'apothéose a vu Brandi Chastain célébrer son tir au but vainqueur en ôtant son maillot, une image devenue iconique.

Malgré les succès récurrents de l'équipe nationale à l'occasion des différents Mondiaux, le développement économique du football professionnel féminin aux États-Unis a été quelque peu chaotique. Depuis 2001, trois championnats différents se sont succédé : la Women's United Soccer Association (WUSA, 2001-2003) ; la Women's Professional Soccer (WPS, 2009-2012) ; et finalement, depuis 2013, la National Women's Soccer League (NWSL). Les deux premières tentatives n'ont pas perduré, principalement pour des raisons financières. La WUSA, notamment, avait été créée après le deuxième sacre mondial des États-Unis à la Coupe du monde de 1999, profitant de l'engouement suscité par la compétition. Ce championnat professionnel a alors accueilli de nombreuses joueuses étrangères, dont la Française Marinette Pichon en 2002 et 2003⁴⁸. Cette ligue a disparu en 2003, après trois saisons seulement et une perte nette d'environ cent millions de dollars. Après que plusieurs franchises eurent été dissoutes à la suite de problèmes financiers (St. Louis Athletica en 2009, FC Gold Pride et Chicago Reds en 2012), la WPS a cessé son activité à l'issue de la saison 2012 par manque de clubs participants et en raison d'un différend juridique opposant la ligue à l'une des équipes.

47. S. Brown, « Critical events or critical conditions : The 1999 Women's World Cup and the Women's United Soccer Association », 2006.

48. Marinette Pichon (née en 1975) est une ancienne joueuse internationale française qui évoluait au poste d'attaquante. Elle a été sélectionnée 112 fois en équipe de France de 1994 à 2007, avec laquelle elle a marqué 81 buts.

Contrairement à une idée reçue et selon la FIFA, le nombre des footballeurs licenciés aux États-Unis (4 500 000 filles et garçons) se situe juste derrière celui de l'Allemagne qui occupe la première place, mais devant les autres nations européennes. La répartition homme/femme est cependant complètement différente : 38 % de femmes aux États-Unis contre 11 % en Allemagne. C'est donc bien aux États-Unis que l'on trouve le plus grand nombre de joueuses, représentant, toujours selon la FIFA, plus du tiers des licenciées dans le monde entier.

Encadré 5 – Portraits de femmes de l'histoire du football féminin

Helen Graham Matthews (1857-1858 ; date de mort inconnue) est une militante féministe et footballeuse écossaise. Elle a créé l'équipe des Mrs Graham's XI et « organisé » le premier match de football « international » féminin le 7 mai 1881 en Écosse, contre l'Angleterre. Les femmes ont disputé un deuxième match à Glasgow quelques jours plus tard. Après l'envahissement du terrain par les spectateurs, les femmes se sont vues interdire de jouer au football en Écosse. Matthews s'est donc dirigée vers le sud pour continuer à jouer. Ce qu'elle a fait avec ses coéquipières le 20 mai, à Blackburn. Quelques autres matchs ont eu lieu ensuite, mais la tournée semble s'être arrêtée fin juin 1881. En 1895, Helen a cofondé le British Ladies Football Club avec Nettie Honeyball.

Florence Dixie (1855-1905) est une militante féministe née en Écosse qui s'est engagée notamment en faveur de l'émancipation civique des femmes, de l'égalité des sexes, de la mixité dans l'éducation et du droit de vote des femmes. En 1895, elle est devenue présidente du British Ladies Football Club londonien et a organisé des matchs de football féminin en 1895. Le 23 mars 1895, au stade du quartier Crouch End de Londres, a eu lieu le premier match

officiel du British Ladies Football Club entre l'équipe du Nord et l'équipe du Sud – le club ayant deux équipes – devant un public de 10 000 à 12 000 spectateurs. Le Nord l'a emporté 7-1. Pour la petite histoire, Dixie est également la sœur du marquis de Queensberry qui a provoqué l'emprisonnement d'Oscar Wilde en 1895.

Nettie Honeyball (dates inconnues), « Ballon de miel » est le pseudonyme de la femme qui a créé le British Ladies Football Club en 1895. Avec la présidente Florence Dixie, elle a géré le club et a joué également dans l'équipe pendant sa seule « épopée », au printemps 1895. Honeyball a recruté ses coéquipières en mettant des annonces dans les journaux. Trente femmes ont répondu à ces annonces pour former les deux équipes du club, le Nord et le Sud. Elles ont joué une petite dizaine de matchs devant un nombre variable de spectateurs (voir *supra*).

Violette Morris (1893-1944) est une athlète française polyvalente, championne de lancer du poids et du disque, boxeuse, coureur cycliste, sélectionnée dans l'équipe de France de waterpolo, vainqueur du Bol d'or en 1927... et footballeuse. En 1926, c'est en tant que capitaine de l'équipe de football de l'Olympique (club féminin de football fondé en 1921 et disparu en 1926) qu'elle remporte le championnat de Paris, la Coupe de France et le championnat de France. Ces performances sont rapidement entachées par des fraudes. Elle est notamment suspendue deux ans par la Fédération pour avoir dopé les joueuses de son équipe et pour ses insultes envers les arbitres. Soupçonnée d'avoir collaboré avec la Gestapo et torturé des résistants pendant l'Occupation, elle est surnommée la « Hyène de la Gestap ». Elle sera abattue en avril 1944 par des maquisards.

Alice Milliat (1884-1957) est une sportive française cofondatrice de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF) en 1917. Elle en devient présidente en 1919. La FSFSF organise le premier championnat de France de football féminin entre 1919 et 1932.

En avril 1933, le football est officiellement radié des sports organisés par la FSFSF. La Ligue de Paris de football féminin, créée en 1933, prend la relève et, le 26 novembre 1933, organise un championnat de Paris féminin à dix clubs. Cette compétition dure jusqu'en 1937. C'est sous la présidence de Milliat qu'une équipe de France féminine sera créée en 1920.

Madeleine Bracquemond (dates inconnues) est une sportive française pionnière du sport féminin. Durant les années 1910, elle rejoint le club En avant Paris au sein duquel elle pratique l'athlétisme et le football. Elle remporte le championnat de France 1921 avec le club. Elle dispute également le premier match international de l'équipe de France le 30 avril 1920 contre le Dick, Kerr Ladies F. C. en Angleterre.

Lily Parr (1905-1978) est une joueuse anglaise de football de l'équipe du Dick, Kerr Ladies F. C. Arrivée dans l'équipe à quatorze ans, elle jouait en défense. En 1921, au cours de sa première saison comme ailier gauche, elle aurait marqué 108 buts, et 986 au cours de sa carrière, entre 1919 et 1951. À sa mort en 1978, elle est devenue une icône du mouvement LGBT. En juin 2019, une statue de Lily Parr a été inaugurée au National Football Museum de Manchester. C'est la première statue d'une footballeuse.

Lotte Specht (1911-2002) est une footballeuse allemande qui a fondé en 1930 le premier club de football féminin à Francfort (le DDFC). Une trentaine de joueuses, âgées de 18 à 20 ans, ont répondu à l'appel de Lotte pour composer l'équipe. La plupart des matchs consistaient en des oppositions internes faute d'adversaires extérieurs. À l'automne 1931, les joueuses se raréfient et le club disparaît, notamment à cause de la presse qui tourne l'équipe en ridicule : « ... parce que les journaux étaient trop méchants avec nous, certains parents ont interdit aux filles de jouer au football... » (traduit de l'allemand) explique la footballeuse. Après ce court épisode,

Lotte Specht, d'après l'historienne Jean Williams, a organisé un tournoi non officiel en Allemagne en 1957 (voir *supra*).

Patsy Mink (1927-2002) est une femme politique américaine, première non blanche élue au Congrès. Féministe, elle fait voter le *Title IX of the Education Amendments of 1972* qui interdit toute discrimination fondée sur le sexe dans les programmes d'éducation soutenus par l'État Fédéral. Cet amendement a été renommé *Patsy T. Mink Equal Opportunity in Education Act* à la disparition de l'intéressée en 2002. Cette loi a permis l'éclosion du football féminin aux États-Unis.

Susanne Augustesen (1956-) est une footballeuse internationale danoise. Elle a marqué plus de 600 buts en première division italienne et a fini meilleure buteuse du championnat à huit reprises entre 1975 et 1993. En 1971, lors de la finale de la deuxième Coupe du monde non officielle au Mexique, Susanne Augustesen, âgée alors de 15 ans, a réussi le « coup du chapeau » ou « *hat-trick* », soit trois buts marqués d'affilée au cours du même match, devant des dizaines de milliers de spectateurs de l'Estadio Azteca à Mexico... contre les Mexicaines.

Ellen Wille (1954-), est une ancienne déléguée de la fédération norvégienne de football. Elle a été la première femme à prendre la parole en 1986 lors du 45^e congrès de la FIFA au Mexique, qui a abouti à la création d'une Coupe du monde féminine officielle, dont la première édition a eu lieu en 1991. Sur le site de la FIFA, Ellen Wille est présentée comme « la mère du football féminin norvégien ».

2. Les structures du football féminin : compétitions, clubs et marché du travail

« There is nothing of the farcical nature about the British Ladies' Football Club. I founded the association late last year, with the fixed resolve of proving to the world that women are not the "ornamental and useless" creatures men have pictured. »

Nettie Honeyball, 1895.

Si l'on peut dire que le football masculin a atteint un certain régime d'équilibre dans son fonctionnement au niveau de ses compétitions, tant nationales qu'internationales, et de la structure de ses clubs, il n'en va pas de même, pour l'instant, du football féminin. Ses « structures », notamment le nombre d'équipes participant à un championnat, évoluent constamment.

Certains grands pays de football ne se sont lancés que récemment dans la professionnalisation de leur championnat féminin : en Europe, l'Angleterre en 2018, l'Espagne et l'Italie en 2022. La France projette, elle-aussi, de créer une ligue professionnelle⁴⁹.

Aux États-Unis, le championnat est professionnel depuis 2001, mais à l'instar de celui des hommes, fonctionne différemment des ligues européennes, que ce soit au niveau de la compétition (ligue fermée), du marché du travail (*draft*, plafond salarial), que des formes de propriété des clubs (entité unique).

Certains clubs « historiques » découvrent seulement aujourd'hui le football des filles : Manchester United (en 2018) et le Real Madrid (en 2020) n'ont créé leur section féminine que récemment. Et l'UEFA est toujours à la recherche de la formule idéale pour populariser sa Ligue des championnes : la dernière se rapproche de celle des hommes.

49. S. Dalmat, « Le projet de Jean-Michel Aulas pour le football féminin », *L'Équipe.fr*, 7 mars 2023.

PANORAMA DES PRINCIPAUX CHAMPIONNATS DE FOOTBALL FÉMININ

Le tableau 2 présente les huit pays dans lesquels se déroule un championnat de football *professionnel* féminin⁵⁰. Le premier championnat professionnel de football féminin a été créé en 2001 aux États-Unis, avec des interruptions dues à des difficultés financières : depuis la date de création, trois ligues différentes se sont succédé. Le Canada, pourtant médaillé d'or aux Jeux de Tokyo et qui fait régulièrement partie des meilleures équipes internationales, ne dispose actuellement pas de championnat national mais prévoit la création d'une ligue professionnelle en 2025. Les derniers nés des championnats professionnels féminins sont ceux de l'Espagne et de l'Italie en 2022. En Amérique du Sud, le championnat argentin, qui réunit dix-sept équipes⁵¹, est professionnel depuis 2019 (voir encadré 6 sur la fixation des salaires en Argentine)⁵². Cette ligue professionnelle féminine est la deuxième en Amérique Latine après celle créée par la fédération colombienne en 2017 (sans compter la tentative avortée de la fédération vénézuélienne, voir ci-dessous). En Colombie, le championnat ne dure que quatre mois et de nombreuses joueuses rencontrent de réelles difficultés pour vivre du football sans s'expatrier. Sur le reste du continent américain, le Mexique a créé une ligue de football professionnel féminin (la LIGA MX Feminal) en 2017 avec un certain succès à

50. La date de la création du premier championnat national féminin peut varier selon les sources. Nous avons privilégié celle qui nous paraissait la plus probable. Par ailleurs, nous n'avons pas retenu les championnats du Brésil, de Norvège et de Russie, considérés comme professionnels par certains, en raison notamment de l'absence d'information sur la date de la professionnalisation.

51. La première journée du championnat 2019-2020 a vu s'affronter les sections féminines des deux clubs argentins mythiques : Boca Junior et River Plate. Le match s'est déroulé dans le stade de la Bombonera qui accueille habituellement les rencontres à domicile des joueurs de Boca.

52. Cependant, certaines de ces joueuses ne disposent pas d'un contrat de footballeuse professionnelle.

la fois populaire et commercial. Certains clubs ont signé des contrats de retransmission télévisuelle⁵³.

Tableau 2 – Pays dans lesquels il existe un championnat professionnel de football féminin

Pays	Création de la ligue professionnelle	Nombre d'équipes (2022-2023)	Création du premier championnat national
Angleterre	2018	12	1991
Argentine	2019	20	1991
Colombie	2017	17	2017
Espagne	2022	16	1988
États-Unis	2001 (avec interruption)	12	Universitaire et 1995 pour une ligue semi-professionnelle
Italie	2022	10	1968
Mexique	2017	18	2007
Pays-Bas	2007 (avec interruption)	11	1972

Sources : date du premier championnat : UEFA pour les Pays-Bas ; J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003, pour l'Angleterre ; sources diverses pour les autres pays

Encadré 6 – Fixation des salaires dans le championnat professionnel argentin⁵⁴

L'accord signé par la fédération argentine de football (AFA, Asociación del Fútbol Argentino) et les clubs exige que les clubs participants aient au moins huit joueuses salariées, les autres n'ayant pas l'obligation de signer un contrat professionnel. Les deux clubs phares de Buenos Aires, Boca Junior et River Plate, ont annoncé avoir signé respectivement vingt et un et quinze contrats de joueuses professionnelles

53. <https://www.lawinsport.com/content/sports/item/the-rise-of-women-s-football-in-mexico-the-creation-of-liga-mx-femenil>

54. L'inflation prévue en Argentine en 2019 était de 55 %, et les salaires risquaient d'être modifiés.

avant le début du championnat 2019. Un club ne remplissant pas cette condition ne peut pas participer au championnat.

Pour aider les clubs à embaucher, la fédération verse 120 000 pesos (environ 1 800 euros) par mois et par équipe, soit un total de vingt-trois millions de pesos par an (environ 350 000 euros) à chacun de ces clubs. Le salaire mensuel de base des joueuses est équivalent à celui des joueurs masculins de quatrième division, c'est-à-dire environ 15 000 pesos (230 euros), soit un peu moins que le salaire minimum légal (15 625 pesos depuis septembre 2019)⁵⁵. Les joueuses conservent leur contrat professionnel jusqu'à son expiration, même si le club est relégué et qu'il n'est plus obligé d'avoir des contrats professionnels.

Le football féminin en Amérique latine a considérablement évolué au cours des dernières décennies : des équipes nationales ont été créées durant les années 1990, et sept éditions d'une coupe des nations féminine (la Copa América Femenina) se sont déjà déroulées depuis la première édition du tournoi au Brésil en 1991⁵⁶. À partir des années 2000, des ligues féminines ont été créées dans divers pays d'Amérique latine, donnant naissance en 2009 à une coupe continentale pour les meilleurs clubs de chaque pays, la Copa Libertadores Femenina. Alors que le Brésil a quasiment tout raflé, tant en équipe nationale qu'en club, le championnat n'est toujours pas professionnel et connaît des difficultés récurrentes⁵⁷.

55. Lorsque la fédération argentine a annoncé ces montants, en mars 2019, le salaire minimum était de 11 900 pesos par mois.

56. D. Wood, « The beautiful game ? Hegemonic masculinity, women and football in Brazil and Argentina », 2018.

57. On se reportera aux nombreux articles de presse consacrés à la joueuse Marta, avant et après la Coupe du monde 2019, au football féminin au Brésil et, notamment, aux difficultés de recrutement des jeunes joueuses et aux problèmes financiers des footballeuses.

La sélection brésilienne est d'ailleurs la seule équipe nationale du continent à atteindre régulièrement les phases finales de la Coupe du monde féminine (troisième place en 1999 et finaliste en 2007) ou des Jeux olympiques (médaillon d'argent en 2004 et 2008, quatrième place à Rio en 2016). Parmi les trois pays d'Amérique du Sud qualifiés pour la dernière édition de la Coupe du monde en 2019 en France, l'Argentine et le Chili ont été éliminés au premier tour et le Brésil en huitième de finale. Même si le football féminin progresse en Amérique du Sud, il n'atteint cependant pas les niveaux de croissance des nations européennes qui, en dehors des États-Unis, sont maintenant les nations dominantes.

En Europe, selon le rapport de l'UEFA 2017, près de 1,4 million de femmes (pour 15 millions d'hommes) détiennent une licence de football dans l'une des 55 fédérations qui composent l'UEFA ; 65 % d'entre elles sont âgées de moins de 18 ans. On y dénombrait moins de quatre mille professionnelles ou semi-professionnelles⁵⁸. Seuls quatre pays disposent de championnats purement professionnels : les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Le championnat anglais, la FA Women's Super League, se compose actuellement de douze clubs. À sa création en 2011, la ligue était semi-professionnelle car seules quelques joueuses de chaque équipe étaient rémunérées pour jouer à temps plein⁵⁹. En 2017, une réforme a été mise en œuvre concernant la professionnalisation et au début de la saison 2018, l'ensemble des participantes disposaient d'un statut professionnel (encadré 7). Aux Pays-Bas, le championnat de football féminin professionnel (Eredivisie Vrouwen) a été créé en 2007. En 2012, les ligues des Pays-Bas et de la Belgique ont fusionné pour former une seule ligue

58. UEFA, *Women's football across national associations*, 2017.

59. Le premier championnat national de football féminin en Angleterre a été créé en 1991, plus tardivement que les autres championnats européens. Sur l'histoire du football féminin en Angleterre, voir les travaux de J. Williams, notamment : « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003 ; ainsi que *A Game for Rough Girls ? : A History of Women's Football in Britain*, 2013.

combinée (la BeNe League). Après trois saisons, la BeNe League a disparu à son tour en raison des problèmes financiers de certaines équipes, et l'Eredivisie Vrouwen a été relancé lors de la saison 2015-2016. Le championnat compte onze équipes en 2022. Les ligues espagnole (Liga F) et italienne (Serie A) ne sont devenues professionnelles qu'en 2022.

La plupart des championnats des pays majeurs du football féminin ont un statut dit semi-professionnel. Le tableau 3 présente les principaux championnats de football féminin semi-professionnels ou amateurs dans le monde (parmi les trente premières nations au classement FIFA), le nombre d'équipes (qui change souvent) y participant et leur date de création.

Tableau 3 – Principaux championnats semi-professionnels de football féminin

Pays	Nombre d'équipes	Création du premier championnat national	Classement FIFA 2022
Allemagne	12	1970	3
France	12	1970	5
Suède	14	1970	2
Suisse	10	1970	19
Belgique	11	1971	20
Écosse	12	1971	25
Finlande	10	1972	30
Islande	10	1972	16
Danemark	8	1974	18
Australie	8	1974	7
Norvège	10	1976	12
Chine	12	1981	15
Brésil	16	1983	9
Russie	12	1987	26
Japon	12	1989	11
Corée du Sud	8	1992	17

Sources : UEFA pour les clubs européens ; J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003, pour l'Italie ; sources diverses pour les autres pays.

En Europe, les championnats ont été créés entre la fin des années 1960 et les années 1990 (voir chapitre I). Depuis le milieu des années 2010, les principaux championnats européens convergent vers une douzaine d'équipes, à l'exception de l'Espagne qui en compte seize. Dans les meilleurs clubs, les meilleures joueuses bénéficient d'un statut professionnel, notamment afin d'attirer les footballeuses étrangères. En France, par exemple, la part des joueuses étrangères n'a pas cessé d'augmenter depuis le début des années 1990 (figure 4) et en Angleterre, la professionnalisation a fortement accéléré le mouvement : depuis 2017, le nombre des joueuses étrangères a doublé, passant de 50 à plus de 100⁶⁰.

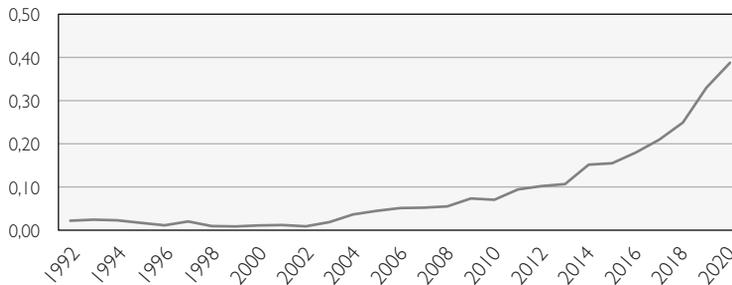


Figure 4 – Part des joueuses étrangères en D1 (en %).

Au Japon, le championnat de football féminin⁶¹ a été créé en 1989, mais comme aux États-Unis, l'économie du football féminin durant les

60. <https://offsiderulepodcast.com/2020/11/11/what-impact-will-the-increase-of-foreign-players-have-on-the-wsl/>.

61. Le lecteur intéressé par l'histoire du football féminin au Japon pourra visiter le site du National Football Museum : <https://unlockingthehiddenhistory.wordpress.com/2017/12/11/the-hidden-history-of-womens-football-in-japan/> Sur l'économie du football japonais, W. Manzenreiter et J. Horne, « Professional football in Japan », 2014.

années 1990-2000 s'est détériorée, et certains clubs ont quitté la ligue⁶². La victoire de l'équipe japonaise lors de la Coupe du monde 2011 a changé la donne : les joueuses de l'équipe ont trouvé des sponsors leur permettant de vivre de leur sport et le football féminin chez les jeunes filles a connu un essor très rapide⁶³. En 2020, la ligue féminine de football comptait trois divisions, et la plupart des joueuses de première division (qui compte douze équipes) ne sont pas professionnelles. La fédération japonaise étudie depuis 2019 un projet de professionnalisation⁶⁴. Dans le reste de l'Asie, comme partout dans le monde, l'essor du football féminin est très rapide⁶⁵. Pour la phase finale de la Coupe asiatique féminine qui a eu lieu en 2022 et qui a vu la Chine remporter le tournoi, le nombre de qualifiées est passé de huit à douze. L'édition féminine d'une compétition continentale entre clubs a été testée fin 2019, mais son développement concerne surtout les équipes de jeunes : depuis 2007, la participation des associations membres de la confédération asiatique aux qualifications des Championnats U-16 et U-19 a augmenté d'environ 70 %.

LA PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL FÉMININ

Si les équipes de football féminin ont besoin de bonnes joueuses pour gagner des matchs et des compétitions, le problème de la dépense nécessaire pour s'attacher les services des meilleures joueuses n'est pas le même que pour le football masculin. Rares sont les championnats entièrement professionnels, on l'a vu, et la concurrence internationale entre

62. À l'origine, la ligue était fermée ; elle s'est transformée progressivement en ligue semi-ouverte, comme la ligue masculine ou J-League.

63. Les joueuses de l'équipe championne du monde jouaient toutes avec des équipes masculines lorsqu'elles étaient jeunes.

64. <https://www.sportbusiness.com/news/japan-football-association-taking-steps-towards-professional-womens-league>

65. Sur l'histoire du football féminin en Chine, A. Zhao, P. Horton et L. Liu, « Women's football in the People's Republic of China : Retrospect and prospect », 2012.

clubs est moins forte pour s'octroyer le service des « stars ». Mais cela ne signifie pas que les joueuses professionnelles ne sont présentes que dans ces championnats – nombre d'entre elles évoluent dans des championnats qui mélangent différents statuts de clubs⁶⁶ – ni que le statut de joueuse professionnelle soit nouveau (voir l'encadré 7 pour des précisions sur le terme « semi-professionnel » en France).

Encadré 7 – Le statut de la joueuse fédérale en France

Les footballeuses françaises appartiennent à deux catégories distinctes de salariées : celles qui signent un contrat fédéral – différent en droit des contrats fédéraux que peuvent signer les joueurs dans les divisions nationales, mais non professionnelles du football masculin – et celles qui ne signent pas de contrat fédéral (ces dernières peuvent avoir d'autres formes de contrats signés avec le club, comme éducatrice par exemple). Le nombre de contrats fédéraux par équipe n'est pas limité en D1, mais ne doit pas excéder douze joueuses en D2. Si, en 2021, la majorité des joueuses bénéficient de contrats « fédéraux », une partie d'entre elles reste à temps partiel. L'objectif est qu'à moyen terme toutes les joueuses disposent d'un contrat fédéral à temps plein et puissent ainsi se consacrer au football.

Selon les statuts fédéraux de la Fédération française de football :

- « La joueuse fédérale est une sportive qui met à disposition d'un club de football de Division 1 ou 2 contre rémunération ses compétences et son potentiel physique en vue de participer aux compétitions. »
- « La joueuse fédérale est une salariée qui occupe un emploi dans le secteur du football. »

66. Comme c'est le cas en France de l'Olympique Lyonnais et du PSG.

- « La joueuse fédérale est une professionnelle du football fédéral par la nature salariale de son activité et non par le statut de son club. »

Ainsi, la joueuse fédérale est une salariée au sens du droit du travail, qu'elle soit employée par son club à plein temps ou à temps partiel. La durée des contrats signés ne peut être supérieure à cinq ans en D1 et deux ans en D2. Le temps de travail prévu dans le contrat doit être équivalent au moins à un mi-temps. Il existe un salaire minimum. Les joueuses sans contrat fédéral détiennent une licence « amateur ». Mais une joueuse de football n'ayant pas signé de contrat fédéral peut être considérée comme salariée si la relation de travail avec son club répond aux critères jurisprudentiels du contrat de travail, une appréciation qui se fait au cas par cas.

Jean Williams, historienne du football, propose une analyse de la professionnalisation du football féminin qui se décompose en trois phases historiques : la micro-professionnalisation, la méso-professionnalisation et la macro-professionnalisation⁶⁷. La micro-professionnalisation fait référence au professionnalisme relatif à l'individu et à son travail. La carrière de certaines joueuses pionnières durant les années 1970 et 1980 montre comment le professionnalisme s'est développé en dehors des fédérations nationales et internationales qui ne reconnaissaient pas le football féminin. Williams décrit le cas de deux joueuses anglaises, nées en 1945 et en 1955, qui sont allées jouer en Italie durant les années 1970 – premier pays de l'ère moderne à avoir créé un championnat national

67. J. Williams, *Globalizing Women's Football : Europe, Migration and Professionalization*, 2013. Pour les concepts, on se référera à J. Williams, « The fastest growing sport ? Women's football in England », 2003 ; et à S. Agergaard et V. Botelho, « Female football migration : Motivational factors for early migratory processes », 2011.

féminin en 1968 – pour vivre tant bien que mal du football⁶⁸. L'une d'entre elles a même joué quelques mois à Reims avec un contrat de joueuse professionnelle.

La méso-professionnalisation considère le professionnalisme dans le cadre des relations et des interactions sociales. Le football féminin s'est développé durant les années 1980 et 1990 dans un contexte où les inégalités hommes-femmes devenaient un enjeu de société. C'est également le moment où les fédérations ont intégré le football féminin et où les grandes compétitions internationales officielles ont vu le jour.

La macro-professionnalisation, la phase actuelle, correspond à l'intégration du football féminin dans des structures identiques à celles des hommes : compétitions continentales (Women's Champions League par exemple), compétitions internationales de jeunes, Coupe du monde et Euros tous les quatre ans, etc. Cependant, si dans le monde, 138 fédérations sur 211 avaient un championnat national de football féminin en 2014, de nombreux championnats n'étaient pas professionnels au sens des championnats masculins⁶⁹.

LA STRUCTURE DES CLUBS DE FOOTBALL FÉMININ

Les caractéristiques des clubs de football féminin concernant leur structure sont très disparates, d'un championnat à l'autre, et souvent à l'intérieur d'une même ligue, d'une équipe à l'autre. Comme on l'a vu précédemment, la première distinction importante concerne la professionnalisation. La seconde concerne « l'intégration » ou non à un club masculin.

En Angleterre, les clubs sont pour la plupart affiliés aux clubs du championnat masculin (encadré 8) : on y retrouve ainsi la plupart des grands

68. L. Prudhomme-Poncet note cependant que le championnat féminin italien créé en 1968 était déjà quasiment semi-professionnel, attirant de ce fait des joueuses étrangères, notamment françaises ; *Histoire du football féminin au xx^e siècle*, 2003., p. 284.

69. FIFA Women's Football Survey, 2014.

noms de la Premier League : Arsenal, Chelsea, Everton, Liverpool, les deux Manchester, Tottenham, West Ham.

Encadré 8 – Les réformes de la ligue féminine anglaise (FAWSL)

La FA WSL a été créée en 2011, même s'il existait un championnat féminin anglais depuis le début des années 1990. C'est le club d'Arsenal qui est de loin le plus performant. Dans la perspective de l'organisation de l'Euro féminin en 2021, la fédération anglaise (ou FA) a lancé en 2016 une série de réformes, la première d'entre elles concernant la professionnalisation de la compétition, à savoir les douze clubs participant au championnat. La FA a adopté par ailleurs une gouvernance de type « ligue », indépendante du secteur amateur et du football masculin, ce qui permet notamment une gestion particulière du sponsoring. Côté sportif, les clubs sont requis d'avoir un *General Manager* dédié à l'équipe féminine.

Toutes ces exigences signifient que certaines équipes « historiques » de la compétition n'ont pas pu suivre et ont été rétrogradées en division inférieure. C'est le cas de Doncaster, Notts County, Sunderland A.F.C. ou, plus récemment, Yeovil Town, incapables de se conformer aux nouvelles exigences de la fédération. Parallèlement, la volonté de certains grands clubs masculins – mieux à même de remplir le cahier des charges – de développer leur section féminine a été favorisée : Manchester United Women Football Club a ainsi été autorisé à participer au championnat de deuxième division dès l'année de sa création en 2018, ce qui l'a dispensé de gravir tous les échelons de la pyramide. Il a immédiatement été promu en première division en 2019.

L'un des objectifs de ces réformes de la FA est d'accroître la compétitivité du championnat : contrairement à la DI française, dominée

sans contestation par l'Olympique Lyonnais depuis treize ans, la FASWL a connu trois champions différents depuis 2016 : Arsenal, Chelsea et Manchester City. La promotion récente des « *ladies* » affiliées à d'autres ténors de Premier League aux gros moyens (Tottenham et Manchester United) pourrait améliorer encore cet équilibre compétitif.

Le fonctionnement de la FA WSL est un panaché de deux modèles, européen et nord-américain. Il se rapproche d'une ligue fermée, à l'instar de la National Women's Soccer League (NWSL) américaine, mais avec une relégation parmi les douze équipes en lice. Une autre similarité concerne les contrats centraux (*central contract players*) : une partie significative des revenus gagnés par les internationales anglaises est versée par la fédération. De plus, il existe un plafond salarial (*salary cap*) qui impose aux clubs de limiter la masse salariale à 40 % de leur budget. Enfin, il existe des quotas pour les joueuses étrangères.

Un autre objectif des réformes est de limiter la dépendance des équipes féminines aux financements émanant des clubs masculins : « l'autosuffisance » du football féminin est actuellement un enjeu largement débattu dans les instances du football. Les clubs les plus performants ces dernières années, Manchester City, Chelsea ou Arsenal, perdent de l'argent. Malgré toutes les réformes entreprises, le championnat anglais est donc encore à la recherche de son « écosystème ».

La FA a réussi à renégocier le « *naming* » de la Super League pour un montant de dix millions de livres par an sur trois ans (avec Barclays) au lieu des cinq millions des saisons précédentes. Elle est parvenue également à vendre les droits TV pour un montant record de huit millions de livres (voir chapitre 3).

La fédération mise également sur l'augmentation des affluences et des audiences. L'objectif était de doubler la fréquentation moyenne

des stades avant l'Euro de 2021 (de 1 000 à 2 000 spectateurs) et de faire croître les audiences en développant notamment une application permettant de suivre tous les matchs du championnat.

Le record d'affluence a ainsi été battu à deux reprises lors de la saison 2019-2020 (les places étant gratuites) : 31 213 spectateurs ont assisté au premier match de la saison opposant Manchester City à Manchester United ; 38 262 spectateurs se sont déplacés au Tottenham Hotspur Stadium pour assister au match opposant Tottenham à Arsenal. La fréquentation moyenne avant l'arrêt du championnat pour cause de pandémie approchait 3 500 personnes. La saison 2021-2022 a aussi permis de satisfaire l'objectif puisque près de 2 000 fans en moyenne ont assisté aux matchs de FAWSL. Le record d'affluence a été une nouvelle fois battu en 2022 avec plus de 47 000 spectateurs lors de la rencontre Arsenal-Tottenham.

La situation est plus complexe dans les autres championnats d'élite européens qui comprennent à la fois des équipes complètement « intégrées » à des clubs professionnels et des équipes plus ou moins « indépendantes »⁷⁰. Certains clubs de première division féminine peuvent être aussi des sections féminines de clubs non professionnels. Financièrement, il est cependant souvent difficile d'isoler la section féminine d'un club de sa section masculine. Les clubs professionnels les plus importants sont structurés en plusieurs composantes : une société

70. Le club norvégien de Stabæck Kviner est l'exemple d'un club totalement et volontairement intégré : depuis 2012, son slogan affirme : « *One club, one strategy and one administration* ». Sections féminine et masculine partagent ainsi le même siège, les mêmes bureaux, la même structure de gouvernance, le même maillot, le même stade, le même entraîneur de gardiens, etc. Le sponsoring et les abonnements sont également gérés en commun ; voir E. Bayle, É. Jaccard et Ph. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », 2013.

holding, une ou plusieurs sociétés anonymes commerciales (dont celle gérant l'équipe professionnelle masculine), une association historique et parfois une structure pour la formation. Dans la plupart des cas, la section féminine dépend de l'association historique (l'Olympique Lyonnais par exemple). Mais certains clubs peuvent être rattachés à la société des clubs professionnels (cas des clubs anglais ou de Wolfsburg)⁷¹.

La collaboration entre les sections masculine et féminine d'un club peut concerner différents domaines : gouvernance (notamment son statut juridique) ; sportif et médical ; infrastructure et stades ; économiques et ressources ; administratif ; marketing et communication⁷². À partir d'une étude portant sur 69 clubs européens, Maurizio Valenti montre néanmoins que les deux formes les plus courantes, et de loin (un tiers dans chaque cas), sont l'indépendance totale ou l'intégration complète⁷³.

En Allemagne, le FFC Francfort est un club indépendant fondé en 1998, mais qui a été absorbé par l'Eintracht Francfort à partir de la saison 2020-2021. Le FFC Turbine Potsdam créé en tant que section féminine du BSG Turbine Potsdam en 1971 est devenu un club indépendant en 1999. Le FCR Duisburg 2001 a été un club indépendant de 2001 à 2014, date à laquelle, à la suite de sa faillite, le club a été absorbé par le MSV Duisburg, club de troisième division professionnelle allemande. Les grosses écuries allemandes sont nombreuses à proposer aujourd'hui une section féminine de l'élite : VfL Wolfsburg, TSG Hoffenheim, Bayern Munich, Bayer 04 Leverkusen, FC Cologne, etc.

C'est le cas aussi en Espagne : FC Barcelone, Atlético de Madrid, Athletic Bilbao, Real Sociedad, FC Seville, etc. Une exception notable concerne le Real Madrid. Son président, Florentino Perez, a cependant décidé d'acquérir (pour un montant de 500 000 euros) le CD Tacon,

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*

73. M. Valenti, « Exploring club organisation structures in European women's football », 2019.

équipe basée à Madrid et promue en Liga F en 2019. La section féminine du CD Tacon est devenue officiellement la propriété du club en 2020, et les joueuses peuvent désormais s'entraîner dans le complexe Ciudad Real Madrid.

Dans le domaine du football féminin, le Real Madrid n'est cependant pas un précurseur, puisque la plupart des gros clubs européens comptent déjà des équipes féminines jouant au plus haut niveau. Sans doute faut-il voir là une stratégie des grands clubs liée aux possibilités de développement économique du football féminin. C'est ainsi que pour la première fois depuis sa création, le rapport *Football Money League* du cabinet Deloitte a fourni en 2019 quelques statistiques sur la place des femmes au sein des clubs européens dont les revenus sont les plus importants. Ces informations sont également disponibles dans le classement 2020 et 2021 (tableau 4). Il s'agit de savoir (fond grisé pour l'affirmative) si : 1) les clubs disposent d'une équipe féminine ; 2) si la section féminine a un sponsor indépendant ; 3) si des femmes sont présentes au conseil d'administration du club. Nous y avons ajouté la date de création des sections féminines.

Pour l'heure, seuls deux des clubs appartenant au Top 20 des trois dernières saisons, n'ont pas de section féminine : il s'agit du Borussia Dortmund⁷⁴ et de Naples. Mais Schalke 04 et le Zenit St Pétersbourg n'ont créé leur équipe de femmes qu'en 2020. Toutes les équipes recensées jouent actuellement au plus haut niveau national féminin, à l'exception de Newcastle qui évolue en 4^e division. Les gros clubs européens pionniers en matière de football féminin sont le Bayern Munich et le PSG qui ont créé leur section au début des années 1970. La plupart des équipes anglaises sont apparues au cours des années 1980 ou au début des années 1990, à l'exception de Manchester United dont l'équipe féminine ne date que de 2018. Les équipes italiennes ont également été créées durant les années

74. Les supporters du Borussia ont déployé une banderole à ce sujet lors d'un match contre Paderborn en novembre 2019 : « Le football est pour tout le monde, [nous voulons] une équipe féminine dès maintenant. »

Tableau 4 – Les clubs européens les plus riches en 2019-2020 et le football féminin

Équipe	Pays	Revenus	Équipe féminine (date de création)	Sponsor indépendant	Femmes présentes au conseil d'administration
Barcelona	Espagne	715	1988		
Real Madrid	Espagne	692	2019		
Manchester United	Angleterre	580	2018		
Bayern Munich	Allemagne	634	1970		
Paris Saint-Germain	France	636	1971		
Manchester City	Angleterre	549	1989		
Liverpool	Angleterre	559	1989		
Tottenham Hotspur	Angleterre	446	1985		
Chelsea	Angleterre	470	1992		
Juventus	Italie	398	2017		
Arsenal	Angleterre	388	1987		
Borussia Dortmund	Allemagne	366			
Atlético Madrid	Espagne	332	1980-90		
Internazionale	Italie	292	2018		
Schalke 04	Allemagne	223	2020		
Roma**	Italie	231	2018		
Olympique Lyonnais	France	181	2004		
West Ham United**	Angleterre	216	1991		
Everton	Angleterre	212	1983		
SSC Napoli	Italie	176			
Milan**	Italie	206	2018		
Newcastle*	Angleterre	202	1989		
FC Zenit	Russie	237	2020		
Eintracht Frankfurt	Allemagne	174	1998		

Source : Deloitte (*2019 ; **2020 ; 2021).

récentes, mais ces intégrations ont toutes été le fruit d'une absorption ou d'une fusion avec une formation déjà existante : Cuneo Calcio pour la Juventus, Res Roma pour la Roma, le ACF Brescia Femminile pour le

Milan AC et le SD Femminile Inter Milano pour l'Inter. De nombreux clubs semblent négocier le contrat de sponsoring de leur équipe féminine en même temps que celui de leur section masculine. Au vu de l'importance prise par les revenus commerciaux des grosses équipes, notamment en Angleterre, on mesure là encore l'importance pour le football féminin d'être adossé à un club de renom.

**Tableau 5 – Les fusions de clubs français
durant les années 2000-2010**

Club acquis	Club professionnel	Date d'acquisition	Saison 2022-2023
Montpellier Le Crès	Montpellier HSC	2001	D1
Toulouse Olympique Aérospatiale Club	Toulouse FC	2001	D2
FC Lyon	Olympique Lyonnais	2004	D1
RC de Saint-Étienne	ASSE	2009	D2
Arras	Lens	2020	D2
Blanquefort	Bordeaux	2015	D1
ASC Saint-Apollinaire	Dijon	2010	D1
Stade Briochin	EAG	2011	D1
Juvisy	Paris FC	2017	D1
Templemars-Vendeville	Lille	2015	D2
As Algrange	Metz	2014	D2
Omnium Sports de Monaco	AS Monaco	2010	R1
FC Jonquois	Nîmes	2012	D2

Source : recherche des auteurs.

Ce phénomène massif d'absorption d'équipes féminines par des clubs professionnels a pu être observé également en France durant les années 2000 et 2010 (tableau 5) : Montpellier HSC (Montpellier Le Crès) et Toulouse FC (Toulouse Olympique Aérospatiale Club) en 2001 ; l'OL en 2004 (FC Lyon), l'AS Saint-Étienne en 2009 (Racing Club de Saint-Étienne) et Dijon FCO (ASC Saint-Apollinaire) en 2010 parmi d'autres. Ce mouvement s'est poursuivi depuis (Metz, Bordeaux, Lille, Paris FC,

etc.). En 2019, sur les trente-six clubs de D1 et D2 féminines (encadré 9), vingt-deux constituaient les sections féminines de clubs professionnels masculins. Les quatorze équipes restantes étaient des clubs amateurs, dont l'ASJ Soyaux Charente et le FC Fleury 91 qui évoluaient pourtant dans l'élite féminine (D1). À l'inverse, parmi les équipes de Ligue 1 de la saison 2022-2023, rares sont les clubs dont les sections féminines ne disputent pas les championnats nationaux (D1 et D2) : seules six équipes sont dans ce cas (AC. Ajaccio, SCO d'Angers, AJ. Auxerre, FC. Lorient, AS. Monaco, Stade Rennais et ES. Troyes-Aube).

Le tableau 6 illustre d'une autre manière toutes ces évolutions. Il montre comment le paysage du football féminin a complètement changé en vingt ans. Parmi les douze équipes ayant participé au championnat de première division féminine en 2000, deux jouent encore sous le même nom au plus haut niveau en 2020 (D1 et D2), trois ont disparu, cinq ont été absorbées par des gros clubs masculins, les deux autres jouant à des échelons régionaux.

Tableau 6 – La D1 en France d'hier et d'aujourd'hui

Saison 2000-2001	Statut saison 2020-2021
Cormelles	Disparaît en 2014
Juvisy	⇒ Paris FC (D1)
La Roche sur Yon	D2
FC Lyon	⇒ O. Lyonnais (D1)
Celtic de Beaumont	Disparaît en 2008
Montpellier Le crès	⇒ Montpellier HSC (D1)
Quimper	R1
Saint-Brieuc	⇒ EAG (D1)
Saint-Memmie	R1
Schiltigheim	Disparaît en 2004 et Départementale 2
Soyaux	D1
Toulouse Olympique Aérospatiale Club	⇒ Toulouse FC (D2)

Source : recherche des auteurs.

Encadré 9 – Le fonctionnement du football féminin en France

Comme le football masculin, le football féminin en France est organisé de manière pyramidale (système de ligue ouverte). Il est géré par la Fédération française de football (FFF) depuis 1974 et son organisation a évolué au cours du temps. Jusqu'en 2023, le niveau national est constitué de deux divisions : la Division 1 (D1) et la Division 2 (D2). La D1 est composée de douze clubs et la D2, de vingt-quatre clubs répartis en deux groupes de douze (Nord et Sud dans la mesure du possible). Les championnats se déroulent par matchs aller-retour. En D1, les deux premiers sont qualifiés pour la Ligue des championnes (compétition européenne) et les deux derniers sont relégués en D2. En D2, les premiers de chaque groupe sont promus en D1 et les deux derniers de chaque groupe sont relégués en Régional 1 (R1), premier niveau des ligues régionales. Les dixièmes de chaque groupe de D2 participent à la phase d'accession nationale avec vingt-deux représentants des meilleures équipes des douze ligues régionales. À l'issue de la phase d'accession, les six meilleures équipes accèdent à la D2.

En fonction des ligues régionales et des districts, la hiérarchie est la même que pour les hommes : R1, R2 et éventuellement R3 au niveau régional, et D1, D2, etc. pour les districts.

À partir de 2023-2024, une réforme a été mise en œuvre par la FFF. La D1 reste à 12 clubs, la D2 devient une poule unique de 12 clubs et une D3 est créée, composée de deux poules de 12 équipes (12 équipes de D2 sont reléguées (six par groupe) et 12 équipes de R1 sont promues pour former cette nouvelle D3). Après la saison de transition, on retournera à un système plus classique avec deux descentes de la D1 vers la D2, avec deux montées de la D2 vers la D1, deux descentes de la D2 vers la D3 et six montées et

six descentes de la D3 vers la R1. Les équipes de D1 ayant un centre de formation agréé pourront envoyer leur réserve en D3 féminine.

Pour les plus jeunes (moins de 19 ans), il existe un championnat national U19 depuis 2010-2011. Son organisation a évolué avec la popularité du football féminin et continue de se transformer. Jusqu'en 2019-2020, il ne s'agissait pas vraiment d'un championnat, mais d'un challenge : le Challenge national féminin U19. La dernière année de son fonctionnement en 2020, trente équipes y participent : les équipes de jeunes des douze équipes de D1 et les dix-huit équipes qui se sont maintenues en D2 à l'issue de la saison 2018-2019 (les neuf premiers de chaque groupe). La première phase se compose de six groupes de cinq équipes se rencontrant en matchs aller et retour. Les six clubs ayant terminé premier de leur groupe se retrouvent dans un groupe unique, le groupe Élite. Les autres équipes sont réparties en quatre groupes de six équipes, les groupes Excellence. Le titre est décerné au premier du groupe Élite.

Après une phase de transition et l'arrêt des compétitions qui a suivi la pandémie, le Championnat national féminin U19 a connu sa première édition lors de la saison 2021-2022. Il s'agit désormais d'un véritable championnat avec un système de promotions et de relégations mis en place : une phase d'accession au championnat national U19 aura lieu pour les douze équipes championnes de chaque ligue régionale U18.

Enfin, en fonction des ligues régionales et des districts, il existe des équipes féminines pour les plus jeunes : des championnats U18 et U15, voire U13 et très rarement U11 (comme dans le district du Val de Marne), ou des challenges.

LE FOOTBALL FÉMININ AUX ÉTATS-UNIS : UN MONDE À PART

Fin 2012, presque immédiatement après la faillite de la WPS (Women's Professional Soccer), un nouveau projet de ligue professionnelle a été lancé aux États-Unis. L'initiative est venue à la fois du président de la fédération (US Soccer), des propriétaires des anciennes franchises, mais aussi des représentants de la Major League Soccer (la ligue masculine professionnelle de football) et de l'équipe nationale féminine (USWNT). Le commissaire de la MLS, Don Garber, était également favorable à la création d'une nouvelle ligue féminine professionnelle, l'objectif principal étant, dans un premier temps, de pérenniser un championnat professionnel. À cette fin, deux décisions importantes concernant le fonctionnement de la ligue ont été avalisées.

La première concerne la rémunération de 24 joueuses américaines internationales payées par la fédération pour leur participation à la nouvelle ligue (un budget qui représente par exemple plus de 1,4 million de dollars en 2019). Pour ces joueuses sous contrat fédéral, cette rémunération vient s'ajouter à leur salaire de la ligue. Un même accord a été signé avec les fédérations canadienne et mexicaine (jusqu'en 2017 pour le Mexique) pour leurs footballeuses internationales jouant dans la ligue américaine.

La seconde décision a trait à la structure juridique et fonctionnelle de la ligue qui, à l'instar de la MLS, se présente comme une *entité unique*⁷⁵. La National Women Soccer League (NWSL) ne se distingue pas des championnats professionnels européens uniquement par le fait que ses compétitions sont organisées en ligue fermée (sans promotion ni relégation) : elle est structurée juridiquement comme une entité unique dans laquelle chaque équipe est détenue et contrôlée par les investisseurs de la ligue. Les dirigeants des clubs de NWSL ne sont pas des propriétaires

75. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 2 – *L'Amérique du Nord*, 2023.

au sens classique du terme : ils ne sont que des « investisseurs-opérateurs », autrement dit des personnes qui investissent dans une franchise, mais qui opèrent également au niveau de la structure globale, la NWSL, dont ils sont actionnaires : la réussite ou l'échec de la ligue est donc collective⁷⁶. Les « propriétaires » des franchises investissent initialement dans la ligue et perçoivent des profits au prorata de leur part (égale) si la NWSL produit un bénéfice ou, inversement, assument leur part des pertes si la NWSL est en déficit. En conséquence, les « propriétaires » des clubs sont financièrement investis à la fois dans leur équipe et dans la NWSL dans son ensemble. Il ne s'agit donc pas d'une ligue au sens où on l'entend en Europe comme une association de différents clubs : la NWSL fonctionne comme une structure unifiée, qui contrôle de façon centralisée les contrats des joueuses, les licences des clubs, les droits TV nationaux et certains contrats commerciaux. L'objectif principal de cette structure pour la NWSL est de pouvoir légalement contrôler l'expansion de la ligue, la masse salariale et les mouvements de joueuses. D'un point de vue économique, l'organisation de la NWSL cumule ainsi un pouvoir de monopole sur la ligue et celui d'un monopole sur le marché du travail des footballeuses⁷⁷.

La politique d'expansion de la ligue a été régulière durant ses dix années d'existence. Aujourd'hui, 12 équipes participent au championnat de la saison 2022. La NWSL prévoit l'élargissement du championnat à deux nouvelles franchises à l'horizon 2024.

Jusqu'en 2023, il n'existait qu'une seule « vraie » ligue professionnelle, la NWSL, mais le paysage du football féminin aux États-Unis évolue rapidement. Aujourd'hui, la United Women Soccer (UWS), avec ses ligues 1 et 2 (tableau 7), est considérée comme semi-professionnelle ; mais les instances dirigeantes ont pour projet de créer une ligue professionnelle durant les prochaines années, qui serait nommée UWS Pro League et

76. I. Krasny, « Unpacking the Major League Soccer business model », 2017.

77. W. Andreff, « Régulation et institutions en économie du sport », 2007.

qui constituerait une troisième division avec quelques équipes de la UWS League I. En 2023, sont prévues deux ligues professionnelles, la Women's Independant Soccer League (WISL), à propos de laquelle les informations sont parcellaires, et la USL Super League (USLSL), émanation la United Soccer League masculine. Toutes deux seraient considérées comme la deuxième division du football féminin aux États-Unis. La USLSL devait être lancée en 2022, mais sa création a été repoussée à 2023. La ligue espère aligner douze équipes lors de la saison inaugurale et des expansions sont déjà prévues pour 2025.

Tableau 7 – La hiérarchie du football féminin aux États-Unis en 2022

Division	Ligue	Nombre d'équipes (2022)	Première saison
I	National Women's Soccer League (NWSL)	12	2013
II	Women's Independant Soccer League (WISL)		2023
	USL Super League (USLS)	12	2023
III	United Women Soccer	49	2016
IV	United Women Soccer league 2 (U23)	47	2020

3. L'argent du football féminin : un tout petit « business »

« L'argent ne fait pas le bonheur des pauvres.
Ce qui est la moindre des choses. Convenons-en. »

Coluche

Répondant à la question de l'avenir économique du football féminin, Fatma Samoura, secrétaire générale de la FIFA, déclarait en 2019 : « Aujourd'hui, le foot masculin ça paie, le foot féminin ça coûte. Ça devrait payer et ça va payer ». Elle ajoutait dans son intervention lors d'un colloque à Paris : « Je n'ai qu'un regret, c'est que les dirigeants hommes ne se rendent pas compte de cette manne qui est devant eux et qui ne demande qu'à être exploitée. » Le football féminin est-il un « big business » en devenir ?

La popularité du football international féminin est en forte croissance. C'est indéniable. Le défi économique est donc de transformer cette nouvelle popularité en termes de demande. Selon la FIFA, près d'un milliard de personnes ont vu au moins une minute d'un match de la dernière Coupe du monde en France en juin 2019, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'édition précédente au Canada en 2015. La Coupe du monde féminine n'a donc pas eu à rougir face aux audiences masculines observées une année plus tôt en Russie (3,26 milliards de téléspectateurs). Plus récemment, l'Euro féminin 2022 disputé en Angleterre a été l'édition la plus regardée de la compétition, avec une audience mondiale cumulée en direct de 365 millions de téléspectateurs, soit plus du double qu'en 2017 aux Pays-Bas (178 millions), et plus du triple qu'en 2013 en Suède (116 millions). Par ailleurs, la finale remportée par l'hôte anglais aux dépens de l'Allemagne a été vue par 50 millions de personnes dans le monde, soit trois fois plus que la finale 2017 (Pays-Bas - Danemark). Cette finale a été le programme le plus regardé à la télévision britannique en 2022 avec 17,4 millions de spectateurs anglais. Par ailleurs, les records

d'affluence pour les matchs de championnat nationaux ou les rencontres internationales ne cessent d'être battus (voir chapitre 5).

En conséquence, le football féminin est perçu par les diverses fédérations (nationales et internationales) comme un levier important de développement, notamment économique. L'UEFA a ainsi lancé en 2012 un « programme de développement du football féminin » (PDFF), renouvelé en 2019 sous le titre « *Time for action* », et la FIFA a mis en place une « stratégie pour le football féminin » en 2018⁷⁸. L'un des objectifs communs à ces deux plans est logiquement « d'améliorer la valeur commerciale » du football féminin, de transformer cette croissance de notoriété en croissance économique. Selon Aleksander Čeferin, président de l'UEFA, en 2018 : « Le football féminin, c'est aujourd'hui et maintenant ; pas demain. Il incombe à l'UEFA, l'instance dirigeante du football européen, de donner des ailes au football féminin. » Parallèlement, la FIFA, après le succès de la Coupe du monde en France (et sans doute pour répondre aux critiques sur l'inégalité des primes entre hommes et femmes) a décidé en octobre 2019 de débloquer 500 millions de dollars de sa conséquente réserve financière afin de développer le football féminin (notamment les compétitions internationales) au cours des quatre prochaines années, une somme qui viendra s'ajouter aux 500 millions déjà budgétés. En juin 2020, la FIFA a adopté un plan d'aide contre le Covid-19 et a accordé une subvention au football féminin à hauteur de 500 000 dollars. Par ailleurs, en 2021, l'UEFA a affecté quatre fois plus d'argent aux clubs participant à la Ligue des champions féminine.

Il est plus délicat d'écrire sur l'argent du football féminin que sur l'argent du football masculin⁷⁹. Les études académiques sur l'économie du football féminin demeurent rares et les données sont souvent partielles⁸⁰. En 2021

78. FIFA, « Stratégie pour le football féminin », 2018.

79. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol 1 – *L'Europe*, 2022.

80. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « Women's football studies : An integrative review », 2018. Sur 117 articles recensés, seuls 13 traitent de l'économie du football féminin.

et en 2023, la FIFA a publié pour la première fois des données financières sur les clubs féminins de haut niveau de trente ligue mondiale (et près de 300 équipes), mais les statistiques fournies ne concernent que les équipes qui ont bien voulu fournir leur bilan et sont en conséquence trop parcellaires et biaisées pour être utilisées. Nous ne disposons pas par ailleurs de l'équivalent féminin du classement Deloitte (*Football Money League*) pour les plus grands clubs européens (les plus riches). Néanmoins, dans le dernier rapport de 2023, pour la première fois, apparaît le revenu produit par les sections féminines des clubs figurant dans le classement masculin (tableau 8)⁸¹.

Tableau 8 – Revenus des quinze plus gros clubs européens en 2021-2022 (en millions d'euros)

	Femmes	Hommes
FC Barcelona	7,7	638,2
Manchester United	6,0	688,6
Manchester City	5,1	731,0
Paris Saint-Germain	3,6	654,2
Arsenal	2,2	433,5
Tottenham	2,1	53,0
Chelsea	1,8	523,0
Bayern Munich	1,7	653,6
Everton	1,5	213,7
Real Madrid	1,4	713,8
Liverpool	1,2	701,7
West Ham	1,1	301,2
Leicester City	0,4	252,2
Atlético de Madrid	0,1	393,9
FC Internazionale Milano	0,0	308,4
Total	35,9	7 260,0

Source : Deloitte, 2023.

81. En 2023, les vingt premiers clubs répertoriés dans le classement Deloitte ont tous une équipe féminine, dont dix-sept évoluent en première division.

Ce classement nous permet de disposer d'une première évaluation du rapport entre les budgets des hommes et des femmes pour les plus grandes « marques » européennes : il est environ de 1 à 200. Pour ces quinze « grands » clubs féminins, le revenu moyen est de 2,4 millions d'euros⁸².

Il est en général délicat de recenser précisément les budgets spécifiques des équipes de football féminin. Les chiffres que nous fournissons ci-dessous doivent donc être interprétés avec prudence : certains clubs ne mentionnent que leur masse salariale et non toutes les autres aides non pécuniaires (administration, infrastructures, etc.). Les avantages en nature sont de plus rarement pris en compte. Dans certaines équipes, les salaires peuvent également être pris en charge pour tout ou partie par une entreprise partenaire⁸³. L'Arsenal Women Football Club bénéficie ainsi d'importants transferts financiers de la société holding du club Arsenal et de l'appui de son personnel, sans que cela transparaisse dans son budget. Enfin, les budgets des clubs publiés diffèrent parfois de manière importante des revenus produits par les sections féminines des clubs, la plupart étant déficitaires.

LES BUDGETS DES CLUBS FRANÇAIS

La figure 5 présente l'évolution du budget de la DI féminine depuis la saison 2012-2013. Se situant autour de dix millions d'euros jusqu'en 2016-2017, le chiffre d'affaires des clubs (douze) est sur un *trend* croissant,

82. À titre de comparaison, dans la première édition du rapport de la FIFA sur le football féminin, « Déterminer le rythme », qui couvre la saison 2018-2019, seuls 13 % des clubs des 30 ligue recensées ont produit plus d'un million de dollars. Les deux tiers des équipes bénéficiaient de moins de 300 000 dollars.

83. E. Bayle, É. Jaccard et Ph. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », 2013 ; les auteurs notent ainsi que, dans le budget 2013, les joueuses de Wolfsburg étaient payées par Volkswagen, voire par la ville elle-même.

l'augmentation la plus forte concernant la dernière saison : les budgets de la DI ont plus que triplé au cours de la période (près de 34 millions d'euros en 2020-2021).

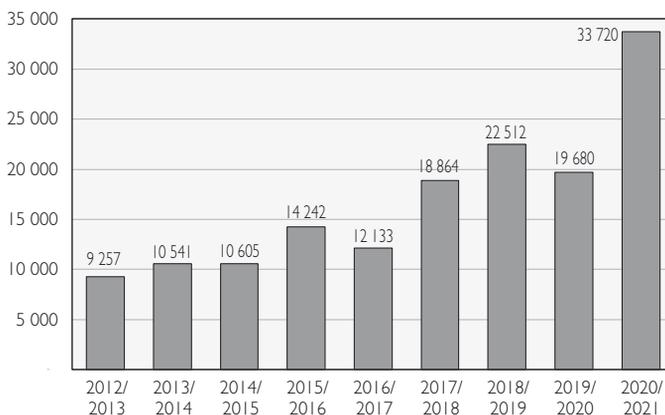


Figure 5 – Budget de la Première division française (2013-2021, en milliers d’euros).

Source : DNCG/FFF.

Note : Le budget concerne douze clubs, à l'exception des saisons 2012-2013 et 2014-2015 (dix clubs)

Cette croissance s'explique surtout par celle des budgets des deux clubs leaders du football professionnel féminin en France : l'Olympique Lyonnais et le Paris SG. La figure 6 montre en effet que près des trois quarts (73,8 % soit 16 millions d'euros à elles deux) du budget de la DI de la saison 2018-2019 sont le fait de ces deux équipes (63 % en 2012-2013 soit 5,8 millions) ; les dix autres équipes se partagent entre 3 et 6 millions d'euros. En 2012-2013, le budget le plus faible était de 122 000 euros et, en 2018-2019, l'OL disposait de revenus 72 fois plus importants que ceux de l'équipe la moins riche⁸⁴.

84. W. Andreff, « Le modèle économique de la Division I Féminine », 2023.

En termes de budget moyen, les clubs disposaient de moins d'1 million en 2012-2013 et de près de 3 millions aujourd'hui (tableau 9). La forte concentration des ressources autour des deux clubs phares relativise cependant ce constat de croissance. Si l'on exclut ces deux équipes du calcul de la moyenne, on arrive à des montants beaucoup plus faibles : 343 000 euros en 2012 et 591 000 en 2018.

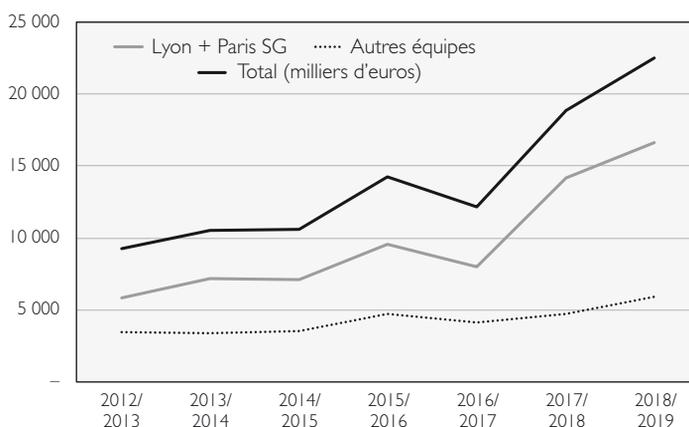


Figure 6 – Budget de la Première division française (2013-2019, en milliers d’euros).

Source : DNCG/FFF, in Andreff, 2023.

Note : Le budget moyen concerne douze clubs sauf pour les saisons 2012-2013 et 2014-2015 (dix clubs).

Même s’il apparaît que l’argent du football féminin augmente en volume, il existe encore un écart considérable avec le budget des clubs de Ligue 1 masculine (tableau 9) : les équipes de D1 féminine représentent financièrement en moyenne entre 1,2 % et 3,5 % des budgets de Ligue 1 ou entre 1,6 % et 5,2 % si l’on exclut le club parisien du calcul.

Tableau 9 – Budget moyen des clubs de Première division française (2013-2021, en milliers d'euros)

Saison	Femmes	Hommes	Hommes (hors PSG)
2012/2013	926	64 936	47 325
2013/2014	878	74 848	53 828
2014/2015	1 061	71 253	49 532
2015/2016	1 187	74 274	49 635
2016/2017	1 011	85 125	61 908
2017/2018	1 572	84 612	59 732
2018/2019	1 876	77 619	53 416
2019/2020	1 640	73 326	50 158
2020/2021	2 810	79 713	53 925
Moyenne	1 440	76 190	53 273

Source : DNCG/FFF.

Le tableau 10 permet d'aller plus loin dans la comparaison en proposant la distribution des budgets prévisionnels des clubs français de Ligue 1, de Ligue 2 et de Nationale 1, pour les hommes, et de D1 féminine, pour la saison 2019-2020. Ce tableau confirme que les revenus des clubs féminins sont sans commune mesure avec ceux du football masculin. Le budget du PSG féminin, l'un des plus importants en Europe, est inférieur au salaire annuel d'un seul joueur de l'équipe masculine, en l'occurrence Marco Verratti (environ sept millions d'euros à l'époque).

Globalement, le budget moyen d'un club dans le championnat de l'élite féminine (2,14 millions d'euros) est plus proche de celui du championnat de National 1 masculin (2,4 millions d'euros) que de celui de la Ligue 1 (105,6 millions) ou même de la Ligue 2 (14,1 millions d'euros). Le calcul des médianes est également intéressant puisqu'il annule l'influence des extrêmes : 47,5 millions d'euros en Ligue 1 ; 12,2 en Ligue 2 ; 2,4 en Nationale ; et 1,1 en D1 : le rapport entre les finances des élites masculine et féminine est là encore de 1 à 50.

Tableau 10 – Budget prévisionnel des clubs français en 2019-2020 (en millions d'euros)

Ligue 1		Ligue 2		National 1		Division 1	
Paris Saint-Germain	637,0	RC Lens	35,0	US Quevilly-Rouen	3,5	Olympique Lyonnais	7,50
Olympique Lyonnais	310,0	FC Lorient	25,0	FC Bourg-en-Bresse	3,3	Paris Saint-Germain	6,50
AS Monaco	220,0	En Avant Guingamp	25,0	Stade Lavallois	3,0	Montpellier HSC	3,00
LOSC Lille	120,0	AJ Auxerre	21,0	AS Béziers	3,0	Olympique de Marseille	1,80
Olympique de Marseille	110,0	SM Caen	17,0	AS Lyon-Duchère	3,0	FC Girondins de Bordeaux	1,50
AS Saint-Étienne	100,0	AS Nancy Lorraine	15,0	SO Cholet	2,9	Paris FC	1,50
FC Nantes	70,0	FC Sochaux-Montbéliard	15,0	SC Toulon	2,8	Fleury 91	0,80
Girondins de Bordeaux	70,0	Paris FC	14,5	US Boulogne Cote d'Opale	2,5	ASJ Soyaux	0,70
Stade Rennais	65,0	Le Havre AC	14,0	Le Puy Foot Auvergne	2,3	Dijon FCO	0,70
OGC Nice	50,0	ESTAC Troyes	13,5	FC Villefranche-Beaujolais	2,2	EA Guingamp	0,63
Stade de Reims	45,0	Le Mans FC	11,0	US Dunkerque	2,2	Stade de Reims	0,55
RC Strasbourg	43,0	AC Ajaccio	10,0	US Concarneau	2,0	FC Metz	0,50
FC Metz	40,0	Grenoble Foot 38	9,5	USM Avranches	1,8		
Montpellier HSC	40,0	Valenciennes FC	9,5	Pau FC	1,7		
Dijon FCO	38,0	Chamois niortais FC	9,0	FC Bastia-Borgo	1,4		
Toulouse FC	35,0	Clermont Foot 63	8,7	GFC Ajaccio	1,4		
Angers SCO	32,0	US Orléans	8,5	USL Creteil	NC		
Amiens SC	30,0	LB Châteauroux	8,0	Red Star	NC		
Stade Brestois	30,0	Rodez AF	7,1				
Nîmes Olympique	27,0	FC Chambly-Oise	6,5				
Moyenne	105,6		14,1		2,4		2,14
Gini	0,52		0,26		0,15		0,50

Source : DFIG ; Ecofoot ; L'Équipe.

Les plus gros budgets féminins, ceux de l'OL et du PSG (autour de 7 millions d'euros), sont au niveau de la queue de distribution de la Ligue 2. Autrement dit, ce niveau de revenus place ces deux « gros » du championnat féminin légèrement au-dessus du budget moyen des clubs de la Division I masculine lors de la saison 1977-1978 (environ 5,5 millions d'euros en valeur actuelle)⁸⁵.

Le tableau 10 fournit également un indicateur de dispersion des revenus qui renseigne sur l'équilibre compétitif des championnats : l'indice de Gini, borné entre 0 (tous les clubs ont le même budget) et 1 (un seul club possède tout). On constate que même si les niveaux de revenus absolus sont loin d'être comparables, la concentration entre la Ligue 1 masculine et la Division 1 féminine est comparable : le coefficient est de l'ordre de 0,50 dans les deux cas, beaucoup plus élevé que dans les deux autres championnats. Dès lors qu'il existe, comme nous le savons, une forte corrélation entre, d'une part, les revenus et la masse salariale et, d'autre part, les résultats sportifs⁸⁶, l'équilibre compétitif des deux championnats d'élite français est fortement amoindri, notamment à long terme, avec des conséquences sur l'identité des vainqueurs successifs du championnat : au cours des onze dernières saisons – depuis l'arrivée des Qataris à Paris –, l'équipe masculine du PSG a emporté huit fois le titre national et trois fois la deuxième place ; de son côté, l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais a gagné le titre dix fois, le PSG remportant un titre et se classant huit fois à la place du dauphin. Le tableau 11 synthétise cette domination des vingt dernières années : trois quarts des titres nationaux féminins ont été remportés par l'OL et 95 % par l'OL, Montpellier et le PSG.

L'économiste W. Andreff montre, au cours de la même période, que l'équilibre compétitif de la DIF, mesuré par différents indicateurs

85. J.-F. Bourg, *Économie politique du sport*, 1989.

86. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol 1 – *L'Europe*, 2022.

(Noll-Scully notamment)⁸⁷, est faible pour chacune des saisons et plus instable que dans tous les championnats masculins européens du *Big Five*⁸⁸.

Tableau 11 – Rapports de concentration des titres des championnats (en %, 2002-2022)

	France	Angleterre	Allemagne
Une équipe	0,75	0,50	0,35
Deux équipes	0,85	0,80	0,65
Trois équipes	0,95	0,90	0,85

Sources : Ligues nationales.

Depuis 2010, cette « suprématie » financière de l'Olympique Lyonnais s'est également traduite sportivement au niveau européen (tableau 12 et encadré 10), avec huit titres de championnes d'Europe et deux places de finalistes. Durant la même période, les joueuses du PSG ont réussi quant à elles à se hisser deux fois en finale en 2015 et en 2017 et quatre fois en demi-finale.

Encadré 10 – La réussite sportive du projet de l'Olympique Lyonnais féminin

En 1970, le FC Lyon crée sa section féminine. Le club est champion de France en 1991, 1993, 1995 et 1998, puis vainqueur du Challenge de France (ancienne dénomination de la Coupe de France) en 2003 et 2004.

À l'été 2004, le FC Lyon féminin officialise le rachat des droits du club par Jean-Michel Aulas : le FC Lyon devient l'Olympique Lyonnais. Le président lyonnais professionnalise l'équipe et recrute rapidement

87. Cet indicateur compare la distribution du nombre de points du classement final d'un championnat à un classement théorique où l'équilibre compétitif serait parfait, c'est à dire où tous les matchs se termineraient par un match nul ou bien que tous les clubs gagneraient le même nombre de matchs.

88. W. Andreff, « Le modèle économique de la Division 1 féminine », 2023.

de nombreuses joueuses internationales. Ainsi, au mercato hivernal de 2005, l'OL engage plusieurs joueuses américaines : Aly Wagner, Danielle Slaton, Hope Solo, Lorrie Fair et Christie Welsh. Malgré la qualité de son effectif, le club ne termine qu'en 3e position, à treize points du Montpellier HSC. En 2006, l'OL échoue une nouvelle fois à la 3e place, à vingt-cinq points du FCF Juvisy.

Ce n'est qu'à partir de la saison 2006-2007 que les Lyonnaises commencent à s'approprier les trophées. Durant le mercato 2006, le club recrute chez le rival montpellierain de nombreuses internationales françaises : Camille Abily, Sonia Bompastor, Hoda Lattaf et Laure Lepailleur. L'OL rafle alors quatorze titres consécutifs de D1 féminine (de 2007 à 2020), remporte neuf Coupes de France et surtout huit Ligues des championnes, dont six des sept dernières éditions (de 2016 à 2022).

Au cours de cette période sans partage, grâce notamment à l'un des budgets les plus élevés d'Europe et à une politique salariale généreuse, l'équipe voit se succéder les meilleures joueuses du monde : Megan Rapinoe (2013-2014), Ballon d'or 2019 ; Alex Morgan (2017) ; Ada Hegerberg, Ballon d'or 2018 (depuis 2014). Outre Hegerberg, quatre autres footballeuses figurant parmi les dix joueuses considérées comme les meilleures du monde selon le classement du *Guardian* de 2019 jouaient à l'OL : les Françaises Wendy Renard, Amandine Henry et Eugénie Le Sommer et l'Anglaise Lucy Bronze, deuxième du Ballon d'or 2019. Depuis, la concurrence avec les plus grands clubs européens se fait plus âpre puisqu'en 2022 aucune joueuse du Top 10 ne faisait partie de l'effectif des « fenottes » alors que cinq des meilleures footballeuses jouaient au FC Barcelone.

La montée en puissance du championnat anglais et de certaines équipes espagnoles ainsi que l'apparition des sections féminines dans les grands clubs européens (Real Madrid, Manchester United, Juventus, etc.) pourraient donc à l'avenir remettre en question la suprématie européenne des Lyonnaises.

**Tableau 12 – Budget des principaux clubs féminins en Europe
(2007-2018, en millions d’euros)**

Club	Pays	Classement UEFA 2019	2007- 2008	2009- 2010	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Olympique Lyonnais	France	1	2,80	3,50	3,50	3,50	3,00	3,50	5,00	8,00	8,00	6,50
VfL Wolfsburg	Allemagne	2				2,00		3,50				5,00
FC Barcelone	Espagne	3					0,50	1,00	0,80		2,50	3,50
PSG	France	4			4,00	4,50	7,50	6,70	7,00	7,00	7,00	5,00
Bayern Munich	Allemagne	5								2,40		
Manchester City	Angleterre	6								2,10	1,92	
Slavia Prague	Rep. tchèque	7				0,04						
Chelsea	Angleterre	8								2,45	3,95	7,00
FC Rosengrad	Suède	9						2,10				
Brøndby	Danemark	11				0,50						
Atlético Madrid	Espagne	13										0,55
Montpellier HSC	France	14										3,25
1. FFC Frankfurt	Allemagne	16										1,50
Sparta Prague	Rép. tchèque	21				0,16						
Arsenal Ladies	Angleterre	23				0,50				0,31	0,40	
Liverpool FC	Angleterre	32				0,30				1,04	1,06	
Standard Liège	Belgique	56				0,50						
FC Juvisy (Paris FC)	France	56		0,22								
Freiburg	Allemagne	83				0,90						
ASJ Soyaux	France	97								0,45	0,60	
Olympique de Marseille	France	129								<1,00		1,62
Everton	Angleterre	134									0,80	
Dijon FCO	France	161										0,70
As St Étienne	France	166										0,38
ADO La Haye	Pays-Bas	168				0,29						
Manchester United	Angleterre	257										6,00
AZ Alkmaar	Pays-Bas	268	0,15									

Source : Presse spécialisée ; ecofoot.fr ; E. Bayle, É. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin », 2013.

LES BUDGETS DES CLUBS EN EUROPE ET LEUR ÉVOLUTION

Le tableau 12 présente les budgets de quelques clubs européens au cours des dix dernières saisons. Il peut être complété par les revenus recensés dans le tableau 8 pour les plus grands clubs de la saison 2021-2022, les années Covid n'étant pas représentatives. Les listes les plus complètes correspondent à la saison 2012-2013⁸⁹ et 2018-2019. D'un point de vue temporel, la série la plus intéressante est celle des deux principales équipes françaises, l'Olympique Lyonnais et le PSG. Le budget des Lyonnaises et celui des Parisiennes figurent parmi les plus élevés d'Europe depuis une dizaine d'années.

Dans l'ensemble, les budgets moyens des autres principaux championnats européens sont comparables à ceux de la Division I française. Outre-Manche, l'évolution des revenus moyens dans la compétition au cours des neuf dernières années montre une tendance croissante, avec un budget moyen en 2021 de l'ordre de 2 millions de livres (figure 7). En Frauen-Bundesliga allemande (figure 8), les clubs disposaient en moyenne de 0,5 million d'euros en 2007, de 0,75 million en 2012, d'un million en 2015 et de 1,2 million en 2021.

La figure 9 montre également l'évolution des dépenses des clubs de FAWSL qui fournissent une autre idée des budgets des clubs féminins anglais : le *trend* croissant est alors similaire à celui des revenus. La figure 9 rapporte les dépenses des clubs de l'élite féminine aux revenus de leur section masculine : les dépenses des femmes représentent entre 0,5 % (Manchester United et Tottenham) et 3,6 % (Reading) des ressources des hommes, les pourcentages les plus élevés correspondant à des équipes masculines de Championship.

89. E. Bayle, É. Jaccard et P. Vonnard, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », 2013.

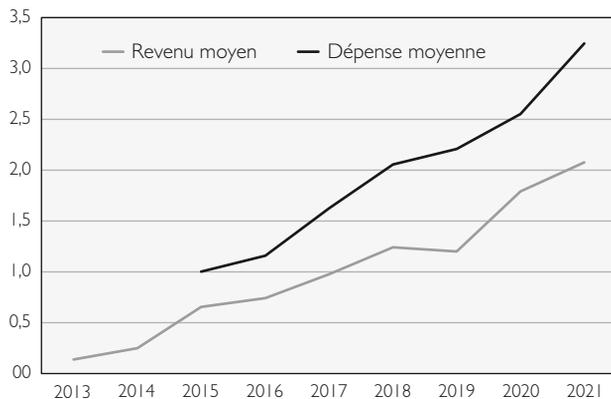


Figure 7 – Revenu moyen et dépense en FAWSL (2013-2021, en millions de livres sterling).

Source : *Financial Times*, 2019 ; SwissRamble.

Note : les budgets moyens et les dépenses moyennes sont calculés pour les clubs ayant publié leur bilan (quatre en 2015, six en 2016 et 2017, sept en 2018, neuf en 2019 et 2021, et dix en 2020).

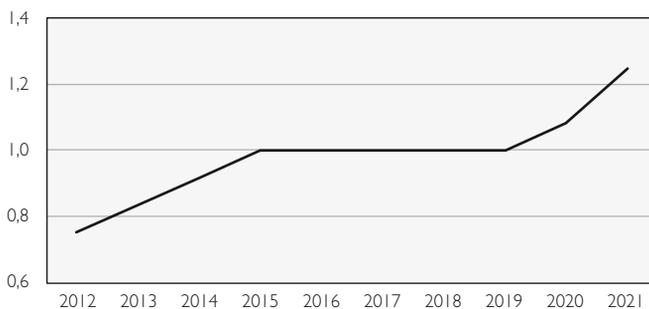


Figure 8 – Revenu moyen en Frauen-Bundesliga (2012-2021, en millions d'euros).

Source : D. Schreyer.

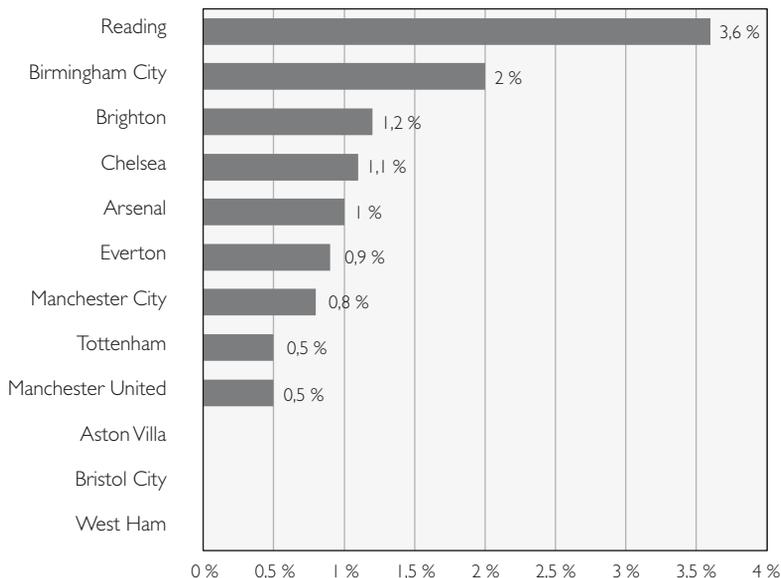


Figure 9 – Rapport des dépenses en FAWSL relativement au revenu des hommes (2020-2021).

Source : SwissRamble.

Comme en France, la concentration des budgets est forte en Allemagne et en Angleterre. Parmi les douze formations du championnat d'élite allemand, deux clubs dominent la compétition depuis dix ans et se partagent les titres nationaux. L'équipe du VfL Wolfsburg (sept titres et trois deuxième place) bénéficiait à elle seule d'un revenu de cinq millions d'euros en 2018-2019, soit plus de 20 % du total. Le Bayern de Munich féminin, champion d'Allemagne 2015 et 2016 et 2021 (cinq fois vice-champion), disposait du second budget de Bundesliga (1,7 million d'euros de revenu en 2021 selon Deloitte, mais d'autres sources situent leur budget actuel à 3,5 millions euros). Parmi les douze équipes de la FA WSL anglaise,

Chelsea (quatre fois champion et une fois troisième depuis la professionnalisation de la compétition en 2017) bénéficiait d'un revenu de 5,3 millions d'euros en 2020-2021 (près de 25 % du total), soit deux fois le budget moyen. Le plus petit budget de la ligue anglaise est de 304 000 livres (Brighton), soit plus de 17 fois moins que celui de Chelsea ; en moyenne, le coefficient de Gini est de 0,46, proche de l'indicateur français.

D'autres études ont recensé les budgets des clubs féminins en Europe et proposent des résultats cohérents avec ceux qui précèdent. L'European Club Association (ECA), qui représente les intérêts des clubs de football en Europe, a conduit deux études analytiques sur le football féminin en Europe à cinq années d'intervalle. Ces travaux portent pour le premier (2014) sur vingt-deux clubs et pour le second (2019) sur vingt-cinq clubs⁹⁰. Les chiffres obtenus sont cohérents avec le constat issu du tableau 12 : peu de clubs ont un budget supérieur à un million d'euros, même si la tendance est à la hausse (trois équipes en 2014, dix cinq ans plus tard).

Les budgets recensés dans l'étude de Maurizio Valenti, qui porte sur 64 clubs féminins en Europe (dont plus des trois quarts jouaient dans le championnat de première division de leur pays), ne sont supérieurs à un million d'euros que dans cinq cas. À l'opposé, douze clubs déclarent un budget inférieur à 25 000 euros⁹¹.

Les trois principaux constats qui peuvent être tirés des données précédentes, même si ces dernières sont loin d'être exhaustives et représentatives, sont alors les suivants :

- Les plus gros budgets européens se situent aujourd'hui aux alentours de sept à huit millions d'euros et sont le fait des deux locomotives de la Division 1 française, des gros clubs anglais et espagnols. La professionnalisation de la ligue anglaise en 2017 pourrait changer cette donne : le

90. European Club Association (ECA), « Women's Club Football Analysis », 2014, 2019.

91. M. Valenti, « Exploring club organization structures in European women's football », 2019.

budget de Manchester United à la création du club en 2018 était déjà de six millions d'euros, budget qui s'est maintenu par la suite (le budget minimum requis pour participer à la FA Women's Super League est de 450 000 euros).

- Bien que les budgets ne soient pas très élevés dans l'absolu, on note une certaine croissance des revenus et des dépenses au cours des quinze dernières années.
- Pour gagner la Ligue des championnes aujourd'hui, comme cela a été le cas à huit reprises pour l'Olympique Lyonnais (n°1 au classement UEFA 2022) ou bien du FC Barcelone en 2021, un budget de l'ordre de cinq à huit millions semble suffire. Le budget de chacun des deux finalistes masculins de la Ligue des champions 2021-2022 (Real Madrid et Liverpool) était supérieur à 550 millions d'euros.

Il est difficile de juger de la représentativité de l'ensemble de ces données pour en tirer des conclusions définitives sur les budgets des clubs féminins en Europe. Ces chiffres permettent cependant de se faire une idée de la situation financière de ces équipes, notamment par rapport aux sections masculines. La formation la plus talentueuse d'Europe, l'Olympique Lyonnais, affiche des revenus de l'ordre de cinq à dix millions d'euros. Son principal adversaire en Europe, le FC Barcelone, n° 2 au classement UEFA 2022, dispose aujourd'hui d'un budget évalué entre 3,5 et huit millions d'euros. Les deux clubs se sont affrontés en finale de la Ligue des championnes en 2022 (victoire des Lyonnaises). En 2020, les revenus des équipes masculines de ces deux clubs étaient de 180,7 millions d'euros pour Lyon et de 715,1 pour Barcelone. D'un point de vue économique, nous ne sommes pas sur la même « planète ».

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Comme pour le football masculin, les revenus des équipes féminines peuvent provenir de cinq sources : les droits de retransmission TV ; les recettes de billetterie ; les prix des compétitions (notamment la Ligue

des championnes) ; le merchandising ; le sponsoring. En revanche, les indemnités de transferts sur le marché féminin demeurent très marginales⁹². Selon la structure – indépendante ou intégrée à une équipe masculine – et le statut des clubs – amateur ou plus ou moins professionnel –, d'autres sources de revenu peuvent venir s'ajouter : les contributions de la section professionnelle masculine ; les allocations gouvernementales ; les allocations des fédérations internationales (FIFA, UEFA) et nationales ; les prix en argent (pour le championnat ou pour les compétitions UEFA) ; ou encore les cotisations des membres (notamment des académies).

Le tableau 13 décrit les budgets pour la Division I française. Toutes les équipes n'ont clairement pas le même modèle de financement. D'un côté, les deux clubs les plus riches (OL et PSG) qui cumulent près de trois quarts du budget total et, de l'autre, les clubs beaucoup moins dotés. Si ces deux modèles ont comme point commun la faiblesse de la billetterie (la plupart du temps inférieure à 5 %), celui des clubs phares se différencie par l'importance relative des revenus commerciaux (entre la moitié et les trois quarts de leur budget), les autres équipes dépendant essentiellement du sponsoring (y compris le mécénat) et des subventions.

92. Le prix des meilleures joueuses est pour l'instant très loin de celui de leurs homologues masculins : les derniers transferts « records » sont ceux de la Danoise Pernille Harder (de Wolfsburg à Chelsea pour 350 000 euros en 2020) et de l'Anglaise Keira Walsh (de Manchester City au FC Barcelone pour 450 000 euros en 2022). Les transferts des footballeuses anglaises Lauren James (de Manchester United à Chelsea pour 225 000 euros en 2021) et Bethany England (de Chelsea à Tottenham pour 300 000 euros en 2022) constituent les plus grosses transactions entre clubs de FAWSL.

**Tableau 13 – Le budget des clubs français
(2013-2021, en milliers d'euros et en %)**

D1 féminine	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Billetterie	1,2	1,9	1,1	5,2	2,9	6,9	4,3		
Sponsors *	15,1	32,5	24,2	29,3	29,3	26,6	25,4	35,9	20,4
Subventions	20,0	17,6	17,1	16,8	12,4	11,5	11,9		
Revenus commerciaux **	53,8	40,4	48,7	40,0	48,8	51,3	53,1		
Frais de transferts	–	–	0,1	0,4	–	0,1	0,2		
Autres***	9,9	7,6	8,8	8,3	6,6	3,6	5,1		
Total	100,0								
Total (milliers d'€)	9 257	10 541	10 605	14 242	12 133	18 864	22 512	19 680	33 720
Moyenne	926	878	1 061	1 187	1 011	1 572	1 876	1 640	2 810
Lyon + Paris SG	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Billetterie	0,9	1,6	0,5	6,7	2,5	8,6	5,1		
Sponsors *	16,1	40,4	27,5	32,5	27,3	23,2	22,5		
Subventions	1,8	2,3	1,6	2,5	0,1	3,7	2,8		
Revenus commerciaux **	76,9	51,3	66,3	54,4	70,0	64,5	66,3		
Frais de transferts	–	–	–	–	–	–	–		
Autres***	4,3	4,4	4,1	3,9	0,1	–	3,3		
Total	100,0								
Total (milliers d'€)	5 829	7 173	7 101	9 532	8 019	14 176	16 606		
Autres équipes	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Billetterie	2,0	2,7	2,5	2,3	3,6	2,2	2,1		
Sponsors *	13,1	15,4	18,3	23,1	32,7	36,2	33,8		
Subventions	51,2	50,5	49,1	46,4	34,8	33,6	37,4		
Revenus commerciaux **	14,4	16,9	14,6	11,0	10,5	13,9	15,7		
Frais de transferts	–	–	–	–	–	0,2	0,6		
Autres***	19,3	14,5	15,5	17,2	18,4	13,9	10,4		
Total	100,0								
Total (milliers d'€)	3 428	3 368	3 504	4 710	4 114	4 688	5 906		

* y.c. mécénat

*** Transferts de comptes.

** Droits TV, autres revenus commerciaux, licences incluses

Source : DNCG/FFF, in Andreff, 2023.

Note : le budget concerne douze clubs sauf pour les saisons 2012-2013 et 2014-2015 (dix clubs).

En Angleterre, même s'il est difficile d'obtenir des informations exhaustives, il semble que l'on puisse faire le même constat avec, d'un côté, des clubs réussissant à produire d'importants revenus commerciaux (Manchester City, Manchester United, Liverpool) et, de l'autre, des clubs plus dépendants des subventions (Birmingham). L'équipe d'Arsenal développe un modèle de financement très spécifique puisqu'il dépend financièrement de la holding Arsenal. Le trait commun à tous les clubs réside dans la faiblesse globale de la billetterie : les revenus « matchday » de Manchester City, qui est l'un des clubs les plus demandés, représentent toujours moins de 10 % de ses recettes globales.

Comme pour les budgets, les informations concernant la structure des revenus des autres clubs européens sont rares. Deux études, bien que non représentatives, fournissent quelques éléments statistiques. Dans l'étude de l'ECA déjà citée⁹³, qui concerne vingt-deux clubs européens, dix déclaraient que leur principale source de revenus était la contribution financière des sections masculines et quatre, les versements des sponsors⁹⁴ ; les finances des autres clubs dépendaient principalement des dotations gouvernementales ou fédérales (UEFA, FIFA, fédérations nationales). Les recettes de billetterie sont pour l'instant marginales en Europe (voir chapitre 5) : seuls quatre clubs les déclarent comme la troisième source de revenus la plus importante. Ce constat est confirmé par l'étude de Valenti⁹⁵, qui porte sur une soixantaine de formations : pour les équipes « intégrées » (près de sept clubs sur dix), la contribution du club « parent » représente près de trois quarts du budget. Le sponsoring constitue la deuxième source de financement, suivie des dotations des instances et des prix des

93. European Club Association (ECA), « Women's Club Football Analysis », 2014.

94. Le contrat du sponsor maillot du FC Barcelone, Stanley Black & Decker (constructeur et distributeur de produits pour le bricolage et le jardinage), prévoit ainsi une enveloppe de 3,5 millions d'euros par an à partir de la saison 2018-2019 et ce, jusqu'à la saison 2020-2021.

95. M. Valenti, « Exploring club organization structures in European women's football », 2019.

compétitions. La billetterie ne représente que 5 % du budget et les droits TV, moins de 7 % dans les championnats diffusés.

La première édition du rapport de la FIFA sur le football féminin, « Déterminer le rythme », qui couvre la saison 2018-2019 confirme cette répartition : plus de la moitié des budgets des clubs dont le budget excède 1 million de dollars provient de revenus commerciaux alors que cette part est de moins d'un quart pour les équipes disposant de moins de 100 000 dollars. Pour ces clubs beaucoup moins dotés, la part des subventions est beaucoup plus importante (plus d'un tiers).

Les budgets du football féminin sont donc très spécifiques, à savoir très liés pour nombre d'entre eux aux sections masculines, et ne correspondent pas *stricto sensu* aux deux modes de financement des clubs mis en évidence par les économistes du sport⁹⁶. Les grands clubs de football européens sont en effet passés d'un modèle de financement « local » à un mode de financement « global ». Dans le modèle défini comme « local » ou « *Spectators-Subsidies-Sponsors Local* » (SSSL en anglais), les clubs se finançaient par les entrées au stade, les subventions publiques et les sponsors locaux. Lorsque les subventions publiques étaient interdites, elles étaient remplacées par des donations privées. Dans le modèle qui prévaut aujourd'hui dans les principaux championnats européens – le « *Media Corporations-Merchandising-Markets-Global* » (MCMMG) –, les équipes sont financées par les droits de retransmission et par les grandes entreprises mondialisées qui vendent des produits dérivés à l'ensemble de la planète.

DES DÉPENSES LARGEMENT SUPÉRIEURES AUX REVENUS DANS LA PLUPART DES CHAMPIONNATS

Comme pour le championnat anglais (voir figure 7), le niveau des dépenses de la ligue française dépasse largement celui de ses revenus (figure 10).

96. W. Andreff et P. Staudohar, « The evolving European model of professional sports finance », 2000.

Autre point intéressant : l'évolution des revenus correspond à peu près à celle de la masse salariale qui représente environ 100 % du budget des clubs. Le poids de la masse salariale dans les budgets des clubs est à rapprocher du modèle économique du football masculin⁹⁷. En conséquence, la D1 présente un déficit structurel depuis dix ans : les pertes sur les opérations courantes dépassent dix millions d'euros depuis la saison 2017-2018. Ce déficit, selon les saisons, concerne tous les clubs, « riches » ou non. Par ailleurs, depuis 2014, il représente entre 40 et 75 % du budget global de la ligue.

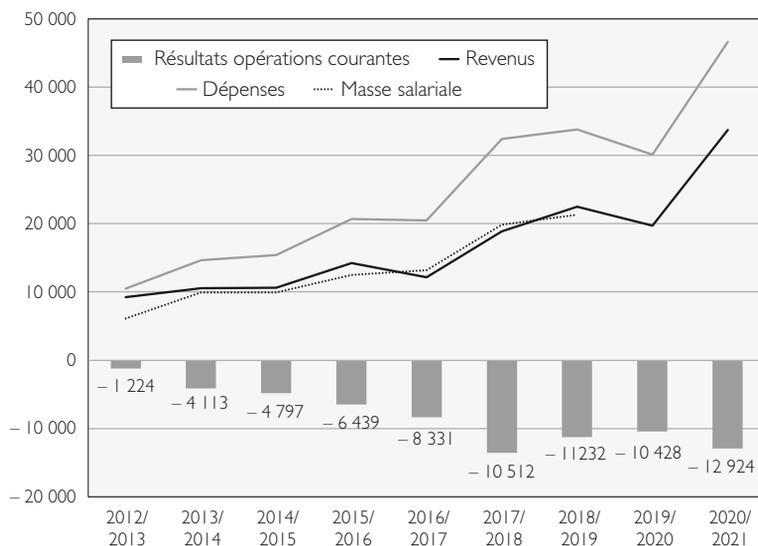


Figure 10 – Revenus et dépenses en D1 (2013-2021, en milliers d'euros).

Source : DNCG/FFF, in Andreff, 2023.

Note : les données concernent douze clubs sauf pour les saisons 2012-2013 et 2014-2015 (dix clubs).

97. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – L'Europe, 2022.

Cette situation financière n'est pas spécifique à la France puisque de l'autre côté de la Manche, on peut faire le même constat. Dans un article intitulé « Combien en coûte-t-il aux clubs de Premier League pour faire jouer une équipe de football féminin ? », *The Independent* (23 mars 2018) dresse le bilan financier de quelques clubs anglais. Le tableau 14 reprend les chiffres avancés par ce quotidien auxquels nous avons ajouté ceux issus d'un article plus récent du *Guardian* (« Le bien-être dans le football féminin ne s'étend pas aux finances », du 16 avril 2019) et ceux du site SwissRamble, un blog spécialisé dans la finance du football.

**Tableau 14 – Bénéfices/pertes des clubs de la FA WSL
(2014-2021 en livres sterling)**

Clubs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arsenal	- 75 000	- 27 000	- 54 000	- 264 000	- 219 000	- 519 000		
Everton	7 789	5 260	27 867	2 478	770	- 1 000	0	90 000
Liverpool	- 62 737	- 112 897	- 67 679	- 56 022	- 144 000	- 316 000	- 5 000	
Manchester City	- 65 000	- 260 000	- 395 000	- 746 000	- 1 079 000	- 984 000	- 291 000	- 1 751 000
Chelsea		25 000	- 39 000	- 107 752	- 776 775	- 1 594 000	- 1 824 000	- 1 630 000
Birmingham			- 54 000	9 838	- 13 604	- 99 000	- 14 000	- 229 000

Source : *The Guardian* ; *The Independent* ; SwissRamble.

Ces équipes, qui jouent pour la plupart les premiers rôles dans la Super League font apparaître le plus souvent des résultats d'exploitation négatifs. Au sommet, Manchester City (championne en 2016, toujours sur le podium depuis) a vu sa perte d'exploitation augmenter régulièrement pour atteindre 1,751 million de livres sterling en 2021, soit un déficit cumulé de près de 5,5 millions de livres au cours de la période. Arsenal, l'équipe la plus titrée d'Angleterre, avec quinze trophées nationaux, subit la même tendance et présente une perte cumulée de 1,16 million de livres (jusqu'en 2019). Il est à noter que les comptes 2018 de cette équipe font état de frais d'exploitation supplémentaires de 2,041 millions de livres entièrement assumés par sa société mère (contre près de 1,6 million de

livres l'année précédente) qui rémunère également l'ensemble de son personnel. En 2020 et 2021, les comptes du club font apparaître un support financier du groupe qui entre alors explicitement dans le budget de l'équipe : 3,05 millions de livres en 2020 et 3,813 en 2021. De même, Liverpool (champion en 2013 et en 2014, mais relégué en FA Women's Championship de 2020 à 2022) n'a jamais présenté de comptes excédentaires durant la période : les pertes cumulées de 2014 à 2020 sont de l'ordre de 765 000 livres. Chelsea, pour sa part, a vu ses pertes d'exploitation augmenter considérablement durant la période (près de 6 millions de livres en cumulé). Par ailleurs, le maigre bénéfice de 9 838 livres de Birmingham en 2017 s'est transformé en un déficit depuis. Everton est le seul club à être resté profitable pendant la période (profit cumulé de plus de 133 000 livres).

La figure 11 présente le bilan complet de la FA WSL depuis 2018 : la ligue affiche un déficit récurrent qui atteint aujourd'hui environ dix millions de livres, soit environ 50 % de son chiffre d'affaires. La situation est comparable à celle du championnat français.

Ces déficits des clubs féminins professionnels qui sortiraient des règles du Fair Play Financier sont vraisemblablement couverts par les revenus du football professionnel masculin⁹⁸. Il faut donc relativiser les pertes de ces équipes féminines en les rapprochant des budgets globaux des clubs : la perte cumulée de Manchester City durant les huit dernières saisons ne représente par exemple que la moitié du salaire annuel du jeune « Citizen » anglais international, Phil Foden⁹⁹.

98. W. Andreff, « Le modèle économique de la Division 1 féminine », 2023.

99. Dans la première édition du rapport de la FIFA sur le football féminin « Déterminer le rythme », 70 % des 241 clubs ayant répondu à l'enquête (des 30 championnats recensés) sont déficitaires et 22 % à l'équilibre. Les pertes sont alors couvertes par le biais d'investissements du propriétaire (dans 42 % des cas) ou par le transfert de ressources de l'équipe masculine (respectivement 36 %).

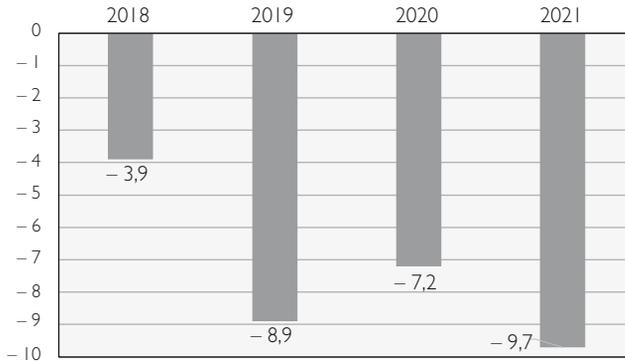


Figure 11 – Déficit global des clubs de la FA WSL (2018-2021 en millions de livres sterling).

Source : SwissRamble.

LES CONTRATS DES LIGUES

De nombreux contrats, que ce soit pour les droits TV des championnats ou le sponsoring de la ligue, ont été renégociés au moment de l'Euro 2021 (qui a eu lieu en 2022 en raison de l'épidémie de la Covid-19). Cette compétition a été fortement médiatisée et a connu un gros succès populaire tant au niveau de ses affluences que de ses audiences (voir chapitre 5). Même si en valeur absolue, on est encore très loin des montants concernant le football masculin, on notera que le football féminin européen attire aujourd'hui de plus en plus l'attention des diffuseurs et des sponsors (tableau 15). Ainsi, l'Angleterre a négocié les droits TV de la FA WSL pour un montant record en Europe (8,1 millions d'euros par an) et la banque Barclays finance aujourd'hui les championnats féminins anglais (FAWSL, FA Championship et académies de jeunes) à hauteur de dix millions de livres par saison, soit le double du contrat précédent. En Espagne, le championnat est devenu professionnel en 2022 et a vu ses

droits TV plus que doubler (de 3 à 7 millions d'euros par an) et le sponsoring de son championnat multiplié par cinq (de 1,7 à 8,4 millions d'euros par saison). L'Allemagne a également réussi à renégocier les droits de diffusion de la Bundesliga féminine pour un montant seize fois plus important que le précédent (5,17 millions d'euros par an). Pour la France, les droits TV seront remis aux enchères en 2023. On pourra alors constater s'ils suivent ou non la tendance européenne. Néanmoins, le contrat de sponsoring de la DI avec Arkéma qui a été renégocié en 2022 n'a pas été revu à la hausse (1,2 million d'euros par an).

Tableau 15 – Droits TV et sponsoring dans les principaux championnats européens (en millions d'euros et de livres)

Droits TV/saison				
Ligue	Montant	Période	Précédent contrat	
France	1,20	2018-2023	0,2	
Angleterre	8,00 £	2021-2024	3,0£	
Espagne	7,00	2022-2027	3,0	
Allemagne	5,17	2023-2027	0,3	
USA	2,40	2021-2023	?	
Sponsoring/saison				
Ligue	Montant	Période	Sponsor	Précédent contrat
France	1,20	2022-2025	<i>Arkema</i>	1,2
Angleterre	10,00 £	2022-2025	<i>Barclays</i>	5,0 £
Espagne	8,40	2022-2027	<i>Finetwork</i>	1,7
Allemagne	1,20	2019-2023	<i>Flyeralarm</i>	1,2

Source : Ecofoot.fr ; SwissRamble.

Les droits TV du football féminin européen sont encore une fois sans commune mesure avec ceux de son homologue masculin. Rappelons que pour le droit de regarder les hommes jouer au foot, les médias ont dépensé en 2022 près de 3,5 milliards d'euros pour la Premier League, 2 milliards pour la Liga, 1,3 milliard pour la Bundesliga et 700 millions pour la Ligue 1.

Nous avons vu précédemment que l'une des principales sources de revenu pour les clubs était constituée par les dotations des fédérations, notamment nationales. La figure 12 recense les budgets des dix fédérations nationales qui aident le plus le football féminin dans sa totalité (formation, financement de projet, infrastructure, etc.) et non pas seulement à travers les dotations aux clubs de l'élite¹⁰⁰. Pour 2017, selon le dernier rapport UEFA en date, les instances les plus généreuses sont l'Angleterre, l'Allemagne et la France.

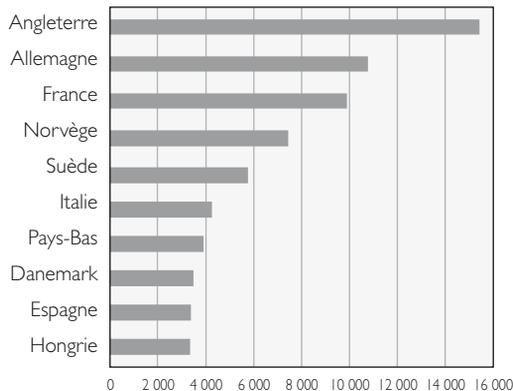


Figure 12 – Budget des fédérations européennes pour le football féminin en 2017 (en milliers d'euros).

Source : UEFA.

Une autre source de revenu pour les meilleurs clubs européens réside dans les dotations provenant de la Ligue des championnes (tableau 16). Le schéma de la compétition a été revu en 2021-2022 et se rapproche

100. Le président du club de Montpellier, Laurent Nicollin, déclarait ainsi lors d'une interview au journal *L'Équipe*, ne recevoir de la FFF que 5 000 euros par saison pour son équipe féminine (17 juin 2019).

aujourd'hui de celui des hommes : une phase de groupes avec quatre poules de quatre équipes (qui remplace les seizièmes et huitièmes de finale de la formule précédente), les deux premiers de chaque groupe se qualifiant pour les quarts de finale. À cette occasion, le budget de la compétition a été multiplié par quatre : actuellement les clubs participant au tournoi se partagent 24 millions d'euros selon la clef de répartition du tableau 16. Cette allocation provient des recettes nettes de la compétition (sponsors et droits TV), de la vente de billets pour la finale, des investissements de l'UEFA et d'une subvention des compétitions masculines des clubs de l'UEFA.

Là encore, ces chiffres sont sans commune mesure avec ceux de la Ligue des champions où les clubs participant se partagent plus de deux milliards d'euros. Les gains chez les femmes peuvent atteindre au maximum 1,41 million d'euros alors que chez les hommes, le maximum possible est de 85,1 millions d'euros, soit 60 fois plus.

Tableau 16 – Dotations pour les Ligues des champions en 2022-2023 (en euros)

Résultats	Femmes		Hommes
	2020-2021	2022-2023	2022-2023
Vainqueur	250 000	350 000	20 000 000
Finaliste	200 000	200 000	15 500 000
Demi-finaliste	50 000	180 000	12 500 000
Quart de finaliste	25 000	160 000	10 600 000
Huitième de finaliste	25 000		9 600 000
Seizième de finaliste	25 000		
Premier du groupe		20 000	
Bonus « match nul »		17 000	930 000
Bonus « victoire »		50 000	2 800 000
Participation		400 000	15 640 000
Maximum possible	375 000	1 410 000	85 100 000

Source : UEFA.

4. Les salaires et les transferts des footballeuses

« C'est très bien que les femmes jouent au football, c'est très bien [...] Mais ça ne me passionne pas, c'est pas comme ça que j'ai envie de voir les femmes. »

Alain Finkielkraut, philosophe
CNews, 5 juin 2019.

« Footballeuses de tous les pays, unissez-vous ! ». Tel pourrait être le slogan des joueuses (au moins certaines) aujourd'hui. L'actualité récente a montré que les inégalités de rémunérations entre hommes et femmes dans le football, notamment au niveau fédéral, étaient un sujet sensible¹⁰¹. Les revendications « salariales » des joueuses se sont multipliées au cours de ces dernières années : refus des joueuses australiennes de jouer un match en 2015 ; plainte des stars américaines contre leur fédération en 2016 ; grève des joueuses danoises en 2017 ; plainte des internationales américaines contre leur fédération pour discrimination devant un tribunal de Los Angeles en mai 2019 ; grève pour l'égalité du salaire minimum en Espagne en octobre 2019 ; boycott de la Coupe du monde 2019 de la Norvégienne Ada Hegerberg pour protester contre les inégalités entre footballeuses et footballeurs ; grève de l'équipe nationale canadienne en 2023 ; etc. Ces revendications salariales ont abouti à des accords de parité entre internationales et internationaux aux États-Unis, en Angleterre, au Brésil et en Norvège, et le dernier en date au Pays de Galles en janvier 2023. Gageons que d'autres fédérations suivront le chemin dans quelque temps.

Les chapitres précédents fournissent deux explications à ces inégalités de rémunération. La première, socio-historique, souligne la mise à l'écart des femmes de l'univers du ballon rond (chapitre 1). La seconde, économique, montre que les revenus engendrés par le football féminin

101. « Inégalités salariales, l'autre match du foot féminin », *Les Échos*, 15 mai 2019.

sont sans commune mesure avec ceux produits par le football masculin. Il est dès lors difficile de réconcilier les études de genre, qui privilégient la première explication, et celles des économistes qui mettent l'accent sur la seconde sans cependant ignorer l'importance de l'histoire dans le processus.

LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE JOEUSES ET JOUEURS : UN DOUBLE PROCESSUS SOCIO-HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE¹⁰²

Ainsi que nous l'avons vu dans le premier chapitre de cet ouvrage, la différence salariale entre footballeuses et footballeurs, et plus généralement entre sportives et sportifs, a une origine socio-historique. Les racines des inégalités entre hommes et femmes se trouvent à la naissance du sport moderne, les femmes ayant été mises à l'écart pendant quasiment un siècle. La professionnalisation des sports masculins au cours du XX^e siècle, notamment du football, n'a pas contribué à réduire les inégalités entre sportifs et sportives. La « non-professionnalisation » des sports féminins se traduit effectivement par une moindre pratique du sport de haut niveau, donc moins d'entraînements et moins d'équipements adéquats. Ce qui affecte les capacités physiques et techniques des sportives et, par conséquent, l'attractivité vis-à-vis du public et des médias. Ainsi, le financement du sport professionnel comme les mécanismes de distribution aux sportifs et aux sportives se trouvent aussi au cœur des inégalités de revenus.

Les revenus tirés des chaînes de télévision ont connu une très forte croissance depuis les années 1980 et ont eu un impact important sur le salaire moyen des sportifs, particulièrement celui des « superstars » des sports collectifs. Pour pouvoir être compétitif et gagner des titres, on l'a vu, un club de football doit d'abord acquérir des joueurs – une dépense qui représente environ 70 % de son budget –, sachant que les

102. L. Arrondel, B. Drut et R. Duhautois, *L'Économie du sport en fiches*, 2020.

dépenses salariales expliquent environ 70 à 80 % du classement final de chaque saison dans les premières divisions masculines en Europe. En Amérique du Nord, où les salaires versés aux joueurs sont réglementés *via* toutes sortes de *salary cap*, les rémunérations n'en ont pas moins suivi l'augmentation des recettes des franchises¹⁰³.

DES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE JOUEUSES ET JOUEURS QUI NE SONT PAS PROPRES AU FOOTBALL

Les salaires des sportifs dépendent donc de la taille du marché, c'est-à-dire du « gâteau » à se partager. Plus il est gros, mieux ils sont payés. C'est pourquoi les footballeurs en Angleterre gagnent plus que ceux évoluant en France. C'est pourquoi aussi les footballeurs des années 1970 gagnaient beaucoup moins que ceux d'aujourd'hui. *Modulo* l'importance des effectifs des équipes, les différences entre ligues d'un même sport se retrouvent entre les ligues des différents sports : par exemple, les meilleurs footballeurs gagnent plus que les meilleurs rugbymen. Les droits de retransmission, le sponsoring et l'affluence dans les enceintes sportives étant beaucoup plus faibles, les revenus engendrés par le sport féminin sont beaucoup moins importants. En conséquence, ces différences se retrouvent dans les salaires distribués, notamment entre les sportifs et les sportives.

Pourtant, depuis des années, les fédérations sportives mènent des politiques égalitaristes en matière de distribution des dotations entre les hommes et les femmes, particulièrement dans les sports individuels. Et ce, d'autant plus que les compétitions se déroulent au même endroit et au même moment. Le tennis a fait office de pionnier puisque l'US Open de New York est le premier tournoi à avoir introduit la parité dans les dotations pour les hommes et les femmes en 1973. Depuis cette date, de nombreuses fédérations ont suivi le mouvement. En 2017, une enquête

103. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 2 – *L'Amérique du Nord*, 2023.

de la BBC a fait état de vingt-cinq sports qui distribuent des dotations équivalentes entre les hommes et les femmes et dix qui distribuent des dotations plus importantes aux hommes. Les sports les plus inégalitaires demeurent les sports collectifs.

Les sportives les mieux payées du monde sont les joueuses de basket du championnat américain (Women National Basketball Association ou WNBA) qui gagnaient en moyenne plus de 60 000 euros par an à la fin des années 2010. Il reste que leurs homologues masculins de la NBA, également les mieux payés du monde en moyenne, gagnent environ cent fois plus.

Dans cette hiérarchie des salaires des sports collectifs, les footballeuses européennes (France, Allemagne, Angleterre) occupent la troisième, la quatrième et la cinquième place après les joueuses de la WNBA et les joueuses australiennes de netball, un dérivé du basket essentiellement féminin. Les footballeuses américaines arrivent en septième position, après les handballeuses danoises. Le tableau 17 présente les salaires annuels moyens des joueuses dans sept ligues féminines de football.

Tableau 17 – Salaires moyens et inégalités hommes-femmes

Championnat	Pays	Nombre d'équipes	Nombre de joueuses	Salaires annuels moyens brut (en euros, 2017)	Salaires annuels moyens brut hommes (en euros, 2018)	Rapport hommes/femmes
D1 Feminine	France	12	273	42 188	1 118 447	27
Frauen-Bundesliga	Allemagne	12	278	37 060	1 578 130	43
FA Women's Super League	Angleterre	10	157	29 962	3 379 520	113
National Women's Soccer League	États-Unis	10	199	23 000	303 147	10
Damallsvenskan	Suède	12	240	12 000	98 482	8
Women-League	Australie	9	162	9 154	112 919	12
Liga MX Femenil	Mexico	16	384	1 881	345 721	184

Source : « Global Sports Salary Survey », 2017 et 2018.

En 2017, la ligue la plus rémunératrice en moyenne est la première division française avec un salaire annuel brut d'environ 42 000 euros. Viennent ensuite la ligue allemande (37 000 euros), la ligue anglaise (30 000 euros, encadré 11) et la ligue américaine (23 000 euros, voir ci-dessous). Les inégalités avec les footballeurs sont très diverses et s'expliquent principalement par le montant des droits de retransmission TV et du sponsoring des championnats masculins : le rapport hommes/femmes est de 113 en Angleterre, mais de 8 en Suède et de 27 en France.

En France, en 2022, selon le journal *L'Équipe*, le salaire moyen brut en D1 est le même qu'en 2017 (tableau 18), avec de fortes disparités entre les clubs¹⁰⁴. Le salaire moyen le plus élevé est à Lyon et est équivalent au salaire moyen en Ligue 2 masculine (12 000 euros bruts par mois)

Tableau 18 – Salaire brut annuel moyen par club en D1 en 2022

Club	Salaire annuel moyen
Lyon	144 000
PSG	108 000
Bordeaux	38 400
Paris FC	32 400
Montpellier	31 200
Dijon	24 000
Fleury	24 000
Issy	21 600
Reims	21 600
ASSE	20 400
Guingamp	19 200
Soyaux	19 200
Moyenne	42 000

Source : *L'Équipe*, mars 2022.

104. « Salaires de la D1 Arkema : l'écart se creuse entre les stars de l'OL et du PSG et les autres », *L'Équipe*, mars 2022.

alors que le plus faible, à Soyaux, est en dessous du smic mensuel brut (1 700 euros en janvier 2023). Les joueuses des « petits » clubs doivent souvent exercer une autre activité que le football. L'écart de salaire entre les deux « gros » clubs féminins et les autres est important (entre 3 et 4 fois moins) et explique les différences de performances dans le championnat.

Depuis la professionnalisation du championnat anglais en 2018-2019, les salaires ont augmenté (tableau 19) et vraisemblablement dépassé le salaire moyen des joueuses en France, notamment lors de la saison 2022-2023. Il est toutefois difficile de les comparer car les informations sont parcellaires et la presse anglaise fournit la masse salariale des clubs (joueuses et non-joueuses) qui inclut des charges patronales. Le tableau 20 présente ces informations pour la France pour la période 2012-2019. On constate effectivement une convergence des masses des deux côtés de la Manche.

**Tableau 19 – Masse salariale des clubs de FAWSL
(milliers de livres)**

Club	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arsenal	1 003	1 298	1 592	2 041	2 307	2 210	2 649
Birmingham City		260	300	569	597	634	
Brighton & Hove Albion			317	546	1 057	1 322	1 403
Everton	226	230	235	470	730	1 054	1 736
Liverpool	505	564	650	740	807	980	
Manchester City	663	1 039	1 651	1 904	2 125	2 482	
Manchester United					785	1 264	1 797
Tottenham Hotspur						933	1 235
West Ham United				182	705		
Moyenne				922	1 139	1 360	1 764

Source : Swiss Ramble.

**Tableau 20 – Masse salariale moyenne des clubs de D1
(milliers d’euros)**

Saison	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Masse salariale chargée	507	827	828	1 043	1 097	1 657	1 778

Source : DNCG et Andreff, 2023.

Selon la BBC, la masse salariale moyenne par salarié est de 47 000 livres (environ 53 000 euros) en 2022 pour les 12 clubs de WSL en comptant le staff et les joueuses¹⁰⁵. Si les salaires ont suivi ceux d’Arsenal, on peut tabler sur une masse salariale moyenne par salarié d’environ 60 000 livres (67 000 euros) en 2023¹⁰⁶. La masse salariale totale d’Arsenal pour la saison 2021-2022 était de 4,3 millions de livres, soit une moyenne de 98 000 livres pour les (44) joueuses et les non-joueuses contre 2,6 millions de livres pour 35 employés l’année précédente, soit 74 000 livres en moyenne : une augmentation de plus de 30 % en une saison.

Encadré 11 – Le *salary cap* dans la Women’s Super League (WSL) anglaise

Un plafond salarial restrictif (*hard salary cap*) a été introduit au moment du lancement de la WSL en 2011. Les huit équipes du championnat ont alors été limitées par la fédération anglaise à payer quatre joueuses au maximum à un salaire supérieur à 20 000 livres par saison. Comme tout plafond salarial, l’idée était de mieux répartir les talents parmi les clubs participants et de créer une ligue plus compétitive.

Depuis la saison 2014-2015, le plafond salarial a été modifié dans le sens traditionnel des sports américains, à savoir que c’est

105. BBC, « How much do women footballers get paid ? », août 2022.

106. BBC, « Arsenal Women’s pay rises 30 % but still behind men », février 2023.

l'ensemble de la masse salariale des clubs qui est plafonnée à 40 % du chiffre d'affaires. Le changement a été effectué « pour protéger et promouvoir la santé et la viabilité à long terme du football féminin en veillant à ce que les clubs ne consacrent pas un pourcentage trop élevé de leurs revenus au salaire des joueuses et cherchent à garantir l'équilibre compétitif du football féminin ». Sont incluses dans les 40 %, l'ensemble des primes liées aux performances dans le championnat et les cotisations de retraite. Les primes de la fédération pour les internationales anglaises sont exclues, ainsi que les primes liées à la compétition européenne, la Ligue des champions.

La règle des 40 % est un peu floue, car pour les équipes féminines liées à un club professionnel (masculin), et notamment aux meilleures équipes de Premier League, le plafond salarial semble plus une question de comptabilité que de réglementation des salaires. Le chiffre d'affaires des clubs féminins n'est pas jugé uniquement en fonction des revenus engendrés par la « section féminine », mais comprend également des investissements de la « section masculine ».

LE FOOTBALL FÉMININ A AUSSI DES « SUPERSTARS »

Nous venons de le voir, il existe de fortes disparités salariales en DI en fonction des équipes mais aussi des joueuses. Mais si une majorité des joueuses bénéficient de contrats « fédéraux », la moitié sont à temps partiel. À moyen terme, l'objectif est d'augmenter les revenus – en commençant par les droits TV actuellement très faibles – pour que les joueuses puissent se consacrer entièrement au football¹⁰⁷. Comme la

107. Pour la saison 2019-2020, Canal+ paye 1,2 million d'euros pour diffuser les matchs de DI. L'UEFA a adopté une réforme de la Ligue des championnes à partir de la saison 2021-2022. Cette réforme devrait engendrer une hausse des droits TV et permettra à un troisième club français de se qualifier directement pour les (nouvelles) phases de poules.

fédération française (FFF) tarde à professionnaliser le football féminin, il faudrait au moins que toutes les joueuses bénéficient d'un contrat fédéral à temps plein.

La moyenne des salaires en D1 est fortement tirée vers le haut par les salaires de l'Olympique Lyonnais et du PSG : les vingt joueuses les mieux payés de D1 en 2022 jouent pour ces deux clubs (tableau 21). En 2019, les trois joueuses les mieux payées du monde étaient d'ailleurs des Lyonnaises (tableau 22), mais elles ont été « détrônées » par Kadidiatou Diani (600 000 euros bruts par an au PSG depuis l'été 2022), Carli Loyd (495 000 euros bruts par an à Gotham FC aux États-Unis) et Samantha Kerr (480 000 euros bruts par an à Chelsea). Parmi les dix joueuses les mieux payées au monde en 2022, on retrouve bien des footballeuses qui jouent dans le championnat américain et le championnat français à l'exception de Samantha Kerr à Chelsea. La tendance est à la hausse pour les stars puisqu'en quatre ans, les salaires des joueuses les mieux payées sont passés d'environ 300 000 euros bruts à près de 450 000, soit une hausse de 50 %. Il est très probable que durant les prochaines années, l'Angleterre se retrouve en tête du classement suivie par l'Espagne et l'Italie. Le classement des 100 meilleures joueuses établi par *The Guardian* en 2022 plaçait huit footballeuses de Barcelone, d'Arsenal et de Chelsea aux dix premières places¹⁰⁸.

Comment réconcilier le salaire moyen du championnat américain (23 000 euros bruts par an) et les salaires des stars américaines, qui ne s'expatrient d'ailleurs pas encore beaucoup ? La réponse tient à la structure des rémunérations des internationales américaines. Les joueuses de l'équipe nationale féminine perçoivent un salaire de base négocié avec leur fédération et ne sont pas payées comme l'ensemble des joueurs internationaux, en fonction des matchs et des performances (voir ci-dessous).

108. R. Laverty, « The 100 best female footballers in the world 2022 », *The Guardian*, 24 décembre 2022.

La fédération américaine (US Soccer) verse aux joueuses de l'équipe nationale un salaire de base de 100 000 dollars par an, ainsi qu'un salaire supplémentaire compris entre 67 500 et 72 500 dollars par joueuse pour jouer en NWSL¹⁰⁹ (voir ci-dessous). Ainsi, comme on peut le voir dans le tableau 22, pour les joueuses internationales américaines, les salaires sont ceux distribués par leur club et par leur fédération, contrairement aux autres joueuses, dont seuls les salaires versés par le club (leur employeur) sont enregistrés¹¹⁰.

Les tableaux 21 et 22 révèlent également, tout comme pour les garçons mais à une échelle moindre, qu'il existe un effet « superstar » dans le football féminin. Comme nous l'avons souligné dans *L'Argent du football* (vol.1 : *L'Europe*), les marchés du travail comportant des superstars ont trois caractéristiques : la courbe des salaires en fonction du talent est fortement convexe – autrement dit une petite différence de talent est fortement rémunérée : les salaires augmentent de façon exponentielle avec le talent ; une grande partie des salariés gagnent moins que la moyenne des salaires ; par voie de conséquence, les quelques superstars captent une grande partie de la rente : « *The winner takes it all !* »

109. Au cours de la période, la fédération a versé 18 millions de dollars à la ligue de football féminin pour favoriser son développement (salaires compris).

110. La fédération anglaise a également introduit un salaire fixe en 2009 versé aux joueuses internationales, qui s'ajoute au salaire payé par le club d'appartenance, afin de leur permettre de gagner correctement leur vie. En 2020, chaque joueuse devait recevoir un minimum de 25 000 livres par an, un montant pouvant s'élever à 30 000 livres avec les primes.

Tableau 21 – Les vingt joueuses les mieux payées en D1 Arkema (saison 2021-2022)

Joueuses (club)	Salaire brut annuel hors prime (euros)
Kadidiatou Diani (PSG)	444 000
Wendie Renard (Lyon)	444 000
Ada Hegerberg (Lyon)	420 000
Amel Majri (Lyon)	384 000
Delphine Cascarino (Lyon)	360 000
Griedge Mbock (Lyon)	336 000
Grace Geyoro (PSG)	312 000
Sakina Karchaoui (PSG)	300 000
Dzsenifer Marosan (Lyon)	300 000
Amandine Henry (Lyon)	276 000
Kadeisha Buchanan (Lyon)	276 000
Danielle Van de Donk (Lyon)	240 000
Christiane Endler (Lyon)	228 000
Lindsey Horan (Lyon)	228 000
Catarina Macario (Lyon)	228 000
Marie-Antoinette Katoto (PSG)	216 000
Eugénie Le Sommer (Lyon)	216 000
Sara Bjork Gunnarstoddir (Lyon)	216 000
Kheira Hamraoui (PSG)	204 000
Ashley Lawrence (PSG)	180 000

Source : L'Équipe, mars 2022.

**Tableau 22 – Les dix joueuses les mieux payées au monde
(saisons 2018-2019 et 2022-2023)**

Joueuse (nationalité)	Club 2018 (pays)	Club 2022 (pays)	Salaires brut 2018-2019 (euros)	Salaires brut 2022-2023 (euros)
Ada Hegerberg (Norvège)	Olympique lyonnais (France)	Olympique lyonnais (France)	400 000	400 000
Amandine Henry (France)	Olympique lyonnais (France)	Olympique lyonnais (France)	360 000	375 000
Wendie Renard (France)	Olympique lyonnais (France)		348 000	
Carli Lloyd (États-Unis)	Sky Blue FC (États-Unis)	NY/NJ Gotham (ex Sky Blue FC, États-Unis)	345 000	495 000
Marta (Brésil)	Oriando Pride (États-Unis)	Oriando Pride (États-Unis)	340 000	380 000
Megan Rapinoe (États-Unis)	Seattle FC (États-Unis)	OL Reign (États-Unis)	280 000	430 000
Alex Morgan (États-Unis)	Oriando Pride (États-Unis)	Oriando Pride (États-Unis)	250 000	435 000
Lindsay Horan (États-Unis)	Portland Thorns FC (États-Unis)		235 000	
Eugénie Le Sommer (France)	Olympique lyonnais (France)		230 000	
Christen Press (États-Unis)	Red Stars de Chicago (États-Unis)		227 000	
Marie-Antoinette Katoto (France)		Paris Saint-Germain (France)		600 000
Samantha Kerr (Australie)		Chelsea (Eng)		480 000
Kacidiatou Diani (France)		Paris Saint-Germain (France)		450 000
Julie Ertz (États-Unis)		Chicago Red stars (États-Unis)		410 000
Moyenne			301 500	445 500

Source : France Football.

« *EQUAL PLAY, EQUAL PAY* » ?

La comparaison salariale entre footballeurs et footballeuses n'est pertinente que pour les joueuses internationales, car la plupart des championnats féminins ne sont pas professionnels (voir chapitre 2), et ceux qui le sont produisent des revenus insuffisants pour égaler le salaire moyen des joueurs, même dans les pays les plus égalitaires. Les joueurs internationaux, qui sont massivement professionnels – payés par leur club en tant que salariés –, ne reçoivent de leur fédération que des primes de participation et de performance. Pour leur part, les joueuses internationales ne percevant pas les mêmes revenus et n'ayant pas toutes le statut professionnel, peuvent rencontrer des problèmes financiers lorsqu'elles sont appelées en sélection (voir chapitre 6). C'est pourquoi elles peuvent être amenées à signer des accords avec leur fédération.

Au mois de juin 2019, lors de la Coupe du monde en France, quelques joueuses de nationalités diverses ont réclamé à leur fédération, un « traitement » égal à celui des joueurs en matière de rémunération. En 2017, les joueuses de l'équipe du Danemark ont fait grève afin d'obtenir une augmentation de leurs primes¹¹¹, et les Suédoises et les Américaines entamaient des négociations avec leur fédération. C'est au cours de cette même année que les capitaines des équipes féminine et masculine de Norvège ont signé un accord instituant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes¹¹². La fédération norvégienne de football a procédé à un transfert des recettes de sponsoring – plus élevées pour l'équipe

111. Les Danoises, vice-championnes d'Europe en 2017, ont refusé de jouer un match de qualification pour la Coupe du monde 2019 contre la Suède, ce qui a entraîné automatiquement une défaite « sur tapis vert » sur un score de 3-0. De ce fait, elles ont été contraintes de disputer un match de barrage contre les Pays-Bas (futur finaliste de la Coupe du monde), match qu'elles ont perdu.

112. Sur l'histoire du football féminin en Norvège, B. Skogvang, « The historical development of women's football in Norway : From "show games" to international successes », 2007.

masculine – afin de parvenir à l'égalité salariale pour la première fois dans le monde du football. Fin 2019, les équipes finlandaises et australiennes ont aussi obtenu l'égalité salariale entre joueuses et joueurs (encadré 12). L'accord australien stipule aussi l'égalité des salaires dans les championnats féminins (W-League) et masculin (A-League) de première division, rendue possible du fait du fonctionnement de ces derniers :

- Ce sont des ligues fermées.
- La fédération australienne de football a cédé le contrôle opérationnel de la ligue féminine aux clubs à l'été 2019, ces derniers étant représentés par l'association australienne des clubs de football professionnel (Australian Professional Football Clubs Association, APFCA).
- Les clubs de la W-League sont tous affiliés à un club en A-League (à l'exception du Canberra United), et la faiblesse des revenus des footballeurs (environ 90 000 euros annuels en moyenne, primes en nature comprises) facilite la volonté d'égalité des revenus¹¹³.

Mais l'action la plus médiatisée et la plus symbolique a été incontestablement celle des internationales américaines.

Encadré 12 – « L'égalité salariale » en Europe

Quand on parle d'égalité salariale entre footballeur et footballeuse, c'est en général dans le cadre des sélections nationales. Le débat sur les rémunérations dans les clubs est d'une tout autre nature. Ainsi, aujourd'hui, de plus en plus de fédérations ont accepté cette idée de parité entre les internationaux et les internationales et accordent les mêmes conditions de primes, d'indemnités journalières, voire de conditions de déplacement. Ce qui signifie que lesdites fédérations déconnectent les dépenses des recettes et

113. Le *salary cap* est de 3,2 millions de dollars australiens par équipe, chaque équipe comptant vingt-trois joueurs.

pratiquent, à l'instar d'un gouvernement, une politique de redistribution (les recettes sont en général plus élevées pour les hommes, que ce soient les droits TV, les revenus commerciaux et le « *prize money* » des grands tournois internationaux).

Fin 2017, en Norvège, la fédération a aligné les rémunérations globales des hommes et des femmes (640 000 euros au lieu de 332 000 euros), l'équipe masculine ayant accepté une diminution de son budget (58 000 euros issus de ses revenus commerciaux) pour atteindre l'égalité.

En 2018, la fédération néo-zélandaise a annoncé la signature d'une nouvelle convention collective (CBA) qui met en place un traitement égal entre les équipes nationales féminines et masculines : même prime de participation, équité des primes de performance et des droits à l'image, égalité de traitement pour les voyages.

Fin 2019, en Australie, un accord de 4 ans a été conclu entre la Fédération australienne de football et le syndicat (*Professional Footballers Australia*) qui stipule que l'équipe masculine (les Socceroos de Caltex) et l'équipe féminine (les Matildas de Westfield) percevront les mêmes salaires pour jouer en équipe nationale. Par ailleurs, le nouveau contrat précise également que les joueuses et joueurs recevront 24 % des recettes de leurs équipes respectives (dont 5 % iront aux équipes nationales de jeunes). En outre, en cas de qualification pour les tournois internationaux, ce montant passera à 40 % des gains engendrés par les sélections (contre 30 % précédemment). Un écart « salarial » persistera en ce qui concerne les primes des Coupe du monde, car le « *prize money* » de ces tournois varie considérablement selon le sexe.

En Angleterre, la parité sur indemnités de participation et les primes de matchs hors tournois majeurs est en place depuis janvier 2020. La FA paie ainsi ses joueuses et ses joueurs exactement de la même façon pour représenter le pays soit environ 2 000 livres par match (hors prime). Cependant, lors des grands tournois, les

primes diffèrent énormément en raison de la disparité entre les sexes dans les prix offerts par la FIFA et l'UEFA. Si l'Angleterre avait remporté la Coupe du monde féminine en 2019, les joueuses auraient reçu 50 000 livres chacune alors que les hommes auraient reçu 217 000 livres s'ils avaient été champions du monde en 2018. Les internationales anglaises bénéficient également de contrats centraux financés par la FA en plus des salaires versés par les clubs. Cela concerne environ 30 joueuses dont la majorité est payée environ 30 000 livres dans un système à plusieurs niveaux qui commence à 15 000 livres et qui dépend de l'âge et de l'ancienneté.

En 2020, la fédération brésilienne de football a annoncé qu'elle paierait aux hommes et aux femmes le même montant (prime et indemnités journalières) pour représenter l'équipe nationale. Lors des tournois internationaux, elles toucheront le même pourcentage que les hommes sur les gains de leur équipe.

En août 2021, la Fédération irlandaise a égalisé les indemnités de matchs internationaux pour l'équipe masculine et féminine. Les hommes ayant accepté de réduire leur prime pour contribuer aux salaires des femmes. Les primes de qualification pour les tournois internationaux sont également identiques.

En Espagne, un accord a été signé durant l'été 2022 qui porte sur cinq ans. Si aucun salaire n'est versé pour jouer pour l'Espagne, cet accord garantit que les joueurs et les joueuses bénéficient des mêmes conditions en matière de primes et de droits d'image : les primes reçues en pourcentages seront donc égalisées. Aucune information sur les montants n'a cependant été divulguée. Par ailleurs, les conditions de travail seront également identiques, que ce soit les dispositions relatives aux voyages, à la nourriture et au logement.

En 2023, au Pays de Galles, la fédération a adopté l'égalité des primes de matchs internationaux, les hommes ayant renoncé à une part de leur rémunération pour parvenir à l'égalité (25 %).

Ces accords concernant « l'égalité des salaires » entre footballeuses et footballeurs internationaux ne sont pas toujours conclus sans heurts. Les joueuses canadiennes se sont mises en grève début 2023 pour obtenir l'égalité avant d'obtenir la satisfaction de leurs revendications.

LA CLASS ACTION DES INTERNATIONALES AMÉRICAINES » : UNE « VICTOIRE » ?

Lorsque l'on veut illustrer les « discriminations » salariales entre joueuses et joueurs, c'est le cas des États-Unis qui vient immédiatement à l'esprit. La *class action* de l'équipe nationale féminine championne du monde 2019 (USWNT), cette dernière s'estimant lésée relativement à l'équipe masculine (selon elle, mieux rémunérée malgré des résultats sportifs inférieurs) et voulant obtenir de la fédération le règlement d'un arriéré de paiement de 66 millions de dollars, a fait grand bruit. Cette affaire a été remise au goût du jour le 24 mars 2021 lorsque la championne du monde, Megan Rapinoe, est venue défendre l'égalité salariale entre hommes et femmes devant le Congrès et à la Maison Blanche. La footballeuse et son équipe réclament d'être payées autant que leurs homologues masculins. Mais qu'en est-il vraiment ?

Pour les joueuses et joueurs américains, issus de deux championnats professionnels (la MLS pour les hommes et la NWSL pour les femmes), il est difficile de comparer les rémunérations entre les deux équipes nationales car leurs structures respectives ne sont pas identiques. Les joueuses internationales reçoivent un salaire de base tandis que les hommes sont rémunérés, comme l'ensemble des internationaux, en fonction du nombre de matchs joués et des performances de l'équipe. Il s'agit là d'inciter les meilleures joueuses à rester dans le championnat américain plutôt que de rejoindre les championnats européens plus rémunérateurs.

En 2016, l'USWNT – l'équipe nationale féminine – a demandé l'égalité des salaires et des conditions de travail en déposant une plainte auprès de l'Equal Employment Opportunity Commission (EEOC). Cette campagne, intitulée « *Equal play, equal pay* », était destinée à mettre ces questions de discrimination sur le devant de la scène médiatique. Après l'échec de la médiation et l'épuisement des voies de recours de l'EEOC, l'USWNT a été informée en février 2019 qu'elle avait la possibilité d'intenter une action en justice, la Commission estimant qu'il existait des motifs suffisants pour porter l'affaire devant un tribunal fédéral. L'USWNT a alors déposé une plainte le 8 mars 2019 à l'occasion de la Journée internationale de la femme¹¹⁴. En février 2020, l'USSF (la fédération américaine) et l'USWNT ont présenté chacun leur dossier. Celui de l'USWNT était fondé sur l'estimation d'un économiste qui évaluait les dommages et intérêts à 66 millions de dollars. Dans le dossier de l'USSF, il était indiqué que le jeu masculin exige un niveau plus élevé de compétence, de vitesse et de force que le jeu féminin, ce qui justifierait les écarts de rémunération. L'invocation de ces arguments jugés sexistes entraînera la démission du président de l'USSF, Carlos Corderio. La fédération se voyait reprocher deux choses. La première concernait la violation de l'article 206 de la loi sur l'égalité des salaires qui interdit la discrimination fondée sur le sexe. La seconde avait trait à la loi sur les droits civils (1964), en particulier le titre VII, qui interdit la discrimination des conditions de travail sur la base du sexe.

Pour bien évaluer l'issue de ces deux plaintes, il est nécessaire de présenter les conventions collectives de l'USWNT et de l'équipe nationale masculine des États-Unis (USMNT), à savoir les contrats fédéraux qui ont été négociés collectivement.

De novembre 2011 à décembre 2018, les internationaux hommes de l'équipe américaine ont négocié un *collective bargaining agreement* (CBA)

114. A. Culvin, A. Bowes, S. Carrick et S. Pope, « The price of success : Equal pay and the US Women's National Soccer Team », 2022.

relativement simple fondé sur le principe du « *pay to play* », c'est-à-dire que les joueurs ne sont pas rémunérés en dehors des participations aux sélections et des primes de match qui sont fonction de leurs performances. Par exemple, une victoire (hors match de tournoi) contre l'une des dix meilleures équipes au classement FIFA rapportait 17 625 dollars par joueur, un match nul 8 125 dollars et une défaite, 5 000 dollars. Par ailleurs, les joueurs touchaient un certain montant sur chaque billet vendu. Précisons que les joueurs américains ne touchent pas de salaires de leur fédération, que ce soit pour jouer en sélection ou dans une franchise de Major League Soccer (MLS), à la différence des joueuses (voir *infra*). En cas de qualification pour la Coupe du monde 2018, les internationaux américains auraient touché au total 2,5 millions de dollars et chaque participation à un match aurait été rémunérée à hauteur de 68 750 dollars. Une place en demi-finale avait été évaluée à 5,625 millions de dollars pour toute l'équipe et le titre, à 9,375 millions.

Le *collective bargaining agreement* (CBA) de l'équipe féminine américaine, valable de 2017 à 2021, était beaucoup plus complexe et a fait l'objet d'une longue négociation décrite dans le jugement entre la Women's National Team Players Association (WNTPA) et la fédération. La WNTPA a arbitré en 2017 en faveur d'une rémunération fixe plus élevée plutôt qu'une augmentation des primes au mérite plus risquée. Finalement, les footballeuses de l'équipe nationale ont obtenu un salaire de base (pour vingt joueuses) de 100 000 dollars et un salaire supplémentaire compris entre 62 500 et 67 500 dollars pour jouer dans une franchise de la ligue américaine, la National Women's League Soccer (NWLS)¹¹⁵. Les internationales jouant dans le championnat américain disposaient donc d'un revenu minimum garanti se situant entre 162 500 et 167 500 dollars (sans compter la rémunération de leur club) auquel s'ajoutaient les primes de match : par exemple 8 500 dollars par victoire

115. C'est pour cela que les Américaines jouaient très peu à l'étranger.

et 1 750 dollars par match nul contre l'une des quatre meilleures équipes selon le classement FIFA lors des matchs hors tournoi. Les joueuses bénéficient aussi, contrairement aux hommes, de nombreuses prestations sociales : assurance maladie et plan de retraite notamment. Les qualifications et les performances lors des tournois internationaux permettent comme pour les hommes, d'augmenter ces rémunérations. Le CBA de 2017 prévoyait ainsi des primes de 3 000 dollars par victoire et de 500 dollars par match nul lors des phases qualificatives de la Coupe du monde, une prime de qualification de 37 500 dollars et des primes de sélection de 37 500 dollars. S'ajoutait une prime de 110 000 dollars par joueuse (vingt au total) pour le titre mondial ; ces chiffres auraient été de 50 000 dollars pour la finale et 25 000 dollars pour une troisième place. S'y ajoutaient aussi des primes pour la campagne post-Coupe du monde (entre 250 000 dollars et 350 000 dollars pour l'équipe). Pour les Jeux olympiques, le principe des primes était du même ordre de grandeur. Enfin, les internationales percevaient 1,5 dollar par billet vendu.

Les différences entre les primes des hommes et celles des femmes lors des Coupes du monde étaient justifiées par l'écart du « *prize money* » de la FIFA (38 millions de dollars aux vainqueurs de la Coupe du monde masculine en 2018 et 4 millions de dollars aux vainqueurs de la Coupe du monde féminine en 2019).

Pour obtenir gain de cause, en vertu de la loi sur l'égalité de rémunération, la WNT (les femmes) devait établir qu'elle effectuait un travail égal, dans des conditions de travail semblables, et que la MNT (les hommes) était mieux payée. La WNT a alors établi qu'elle était moins bien payée parce que le CBA de la WNT prévoyait des primes moins élevées pour les matches amicaux, les compétitions de la Coupe du monde et d'autres tournois. Si l'équipe féminine avait eu le même CBA que l'équipe masculine, elle aurait alors touché, compte tenu de ses performances, un surplus de rémunération de l'ordre de 66 millions de dollars (avantages sociaux

exclus). L'argument de la fédération s'est concentré sur la rémunération totale versée aux joueurs en vertu de leur CBA respectif. Durant la période 2015 à 2019, le rapport établit que les footballeuses avaient touché plus d'argent que les footballeurs, que ce soit au total ou en moyenne par match : 24,5 millions de dollars pour les femmes (soit 220 747 dollars par match) contre 18,5 millions pour les hommes (212 639 dollars par match). Et ce, alors que la sélection masculine engendrait en général plus de revenus (cf. *infra*).

Selon une lettre publiée fin juillet 2019 par le président de la fédération américaine, Carlos Cordeiro, la fédération avait versé entre 2010 et 2018, 34,1 millions de dollars en salaires et primes aux femmes (prestations sociales non comprises) contre 26,4 millions de dollars aux hommes¹¹⁶. Si l'on ajoutait les primes reçues de la FIFA pour les Coupes du monde 2010 et 2014 pour les hommes (éliminés deux fois en 8^e de finale) et 2011 et 2015 pour les femmes (finalistes et vainqueurs), les joueuses avaient reçu 39,7 millions de dollars, et les hommes 41 millions. Côté recettes, la fédération soulignait que durant la même période (entre 2009 et 2019), l'équipe masculine avait produit plus de revenus, l'équipe féminine engendrant 101,3 millions de dollars en 238 matchs (425 000 dollars par match) et les hommes 185,7 millions de dollars en 191 matchs (972 000 dollars par match).

Notons également qu'au cours des dernières années, la fédération a considérablement accru ses dépenses en faveur du football féminin et a réduit les inégalités (figure 13). Depuis 2016, les dépenses de la fédération en faveur des femmes ont ainsi été supérieures à celles des hommes. De la même manière, les investissements pour les jeunes joueurs et les jeunes joueuses sont quasiment identiques depuis quelques années.

116. *Open Letter to our Membership from U.S. Soccer President Carlos Cordeiro*, 2019. US Soccer.

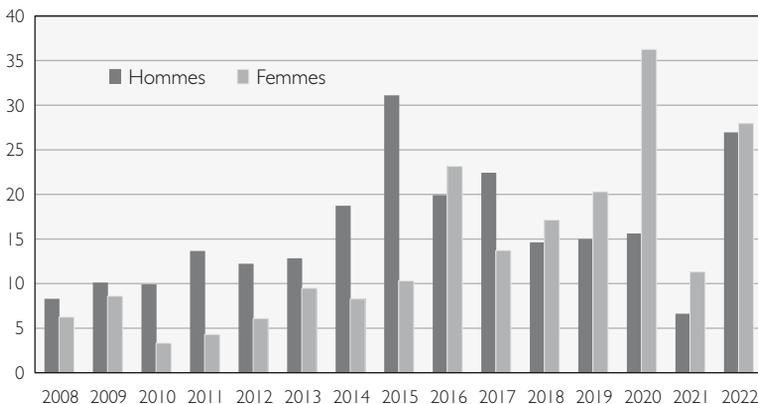


Figure 13 – Dépenses de la fédération américaine de football entre 2008 et 2022 (en millions de dollars, hors dépenses pour les jeunes).

Sources : US Soccer Reports 2008-2022.

Au vu de ces constats, et compte tenu du fait que « l'historique des négociations entre les parties montre que l'équipe féminine a rejeté une proposition pour être payée sur le même principe que l'équipe masculine, et qu'elle a préféré renoncer à des primes plus élevées en échange d'autres avantages, parmi lesquels la rémunération de base plus élevée et la garantie d'un plus grand nombre de joueuses sous contrat », le juge Klausner a décidé « qu'en conséquence, les plaignantes ne peuvent pas désormais considérer rétroactivement que leur convention collective est pire que celle de l'équipe masculine, en se référant à des conditions de rémunération qu'elles ont elles-mêmes rejetées »¹¹⁷. Les économistes diraient que les footballeuses ont simplement choisi un contrat moins risqué que celui qu'ont accepté les footballeurs et donc moins rémunérateur en cas de victoires (selon un arbitrage rendement-risque).

¹¹⁷. United States District Court, Central District of California, « *Alex Morgan et al. V. United States Soccer Federation* », 2020.

L'autre plainte concernait l'égalité sexuelle des conditions de travail imposé par le titre VII, plus précisément en matière de qualité des terrains et de conditions de déplacement. L'équipe féminine se plaignait de jouer plus souvent que son homologue masculin sur des terrains synthétiques et de moins bénéficier de voyages en avion. Cette plainte a été entendue par le juge, l'USWNT et US Soccer ayant alors conclu un accord sur les conditions de travail en avril 2021, qui garantit aux femmes le même accès aux installations, à la formation et au soutien professionnel qu'à leurs homologues masculins.

Les joueuses américaines et leurs avocats ont fait appel de cette décision, mais la procédure n'est pas allée à son terme car une nouvelle convention collective a été signée avec l'USSF en mai 2022. Selon la fédération : « Les deux conventions collectives, qui courent jusqu'en 2028, permettent d'atteindre des salaires égaux à travers des termes économiques identiques ». Cette convention collective est cette fois la même pour les deux sélections, féminine et masculine. Cet accord scelle une égalité parfaite des rémunérations : égalisation du « *prize money* » des Coupe du monde qui sera mis en commun et partagé à parts égales ; égalité des primes de participation et des primes de match ; partage des revenus commerciaux.

Par ailleurs, la fédération américaine a accepté de verser 22 millions de dollars aux joueuses impliquées dans le procès, ainsi que 2 millions de dollars supplémentaires pour aider les footballeuses de l'équipe nationale à réaliser leurs projets à l'issue de leur carrière et en faveur d'initiatives caritatives liées au football féminin. Cet accord a mis un terme aux procédures juridiques¹¹⁸. Il prévoit que ce rattrapage de 24 millions de dollars sera effectué au cours d'une période de 4 ans (jusqu'en 2026). Le premier versement de 7,5 millions de dollars a eu lieu en 2022¹¹⁹.

118. Cette subvention tient compte des frais de justice qui selon certaines sources se seraient élevés à environ 8 millions de dollars. La somme revenant finalement aux joueuses est donc inférieure à 22 millions de dollars.

119. Les trois autres versements de 5,5 millions de dollars chacun auront lieu en 2024, 2025 et 2026.

Présentés par les joueuses et une grande partie de la presse comme une « victoire » de l'équipe féminine américaine sur la fédération, les messages font le plus souvent l'impasse sur le jugement précédent et les termes de son délibéré¹²⁰.

Désormais, les conventions collectives des deux sélections nationales rémunèrent selon le principe du « *pay to play* » et la véritable « révolution », notamment par rapport aux autres fédérations qui annoncent l'égalité, concerne la mise en commun des gains obtenus lors des Coupes du monde : le « *prize money* » de la Coupe du monde masculine étant sans commune mesure avec celui du mondial féminin (en 2018-2019, un rapport de 1 à 10 environ), la fédération opère là une politique économique de redistribution.

Encadré 13 – Les congés maternité pour les joueuses

Depuis le premier janvier 2021, la FIFA a modifié son règlement sur la maternité concernant les joueuses professionnelles. Dans un premier temps, en cas de grossesse, les joueuses ont le droit de choisir de continuer à jouer ou de travailler au sein du club à d'autres fonctions. Le club a l'obligation de respecter ce choix et la joueuse reçoit la totalité de sa rémunération pendant cette période de grossesse. Pendant le congé maternité d'au moins 14 semaines, la joueuse doit percevoir au minimum deux tiers de son salaire contractuel, et le club a l'obligation de la réintégrer après le congé.

En 2023, l'ex-joueuse islandaise de l'OL, Sara Bjorg Gunnarsdottir, s'est fait rembourser une partie de son salaire non payé par le club, après qu'elle avait déposé une plainte auprès de la Fifa. L'emploi alternatif, qui devait être offert à la joueuse à la suite de sa décision

120. *The Guardian*, « Did the US women's soccer team win their "equal pay" case ? It's complicated », 16 décembre 2022.

de ne plus jouer lors de sa grossesse, ne semble pas avoir été proposé à l'intéressée.

En 2022, la Fédération anglaise de football et l'Association des footballeurs professionnels ont signé un accord applicable aux joueuses de la WSL et concernant les congés maternité, les droits en matière de blessure et les modifications de la période de résiliation prévue dans les contrats standard. Selon les nouvelles dispositions, une joueuse prenant un congé de maternité recevra 100 % de son salaire hebdomadaire (plus que les 2/3 légaux de la FIFA), ainsi que toute autre rémunération et avantages, pendant les 14 premières semaines avant de passer au taux légal. Les joueuses recevront également désormais leur salaire de base pendant les 18 premiers mois suivant une blessure, puis la moitié de leur salaire par la suite, comme leurs homologues masculins.

LES TRANSFERTS DE JOUEUSES EN FRANCE NE SONT PAS RARES...

Du fait de la faible professionnalisation du football féminin, mais aussi, jusque récemment, du manque d'intérêt des instances du football, l'information sur les transferts nationaux et internationaux des joueuses est très parcellaire. Le site Footofeminin.fr répertorie depuis la saison 1992-1993 et la réforme de la compétition de première division féminine toutes les joueuses de chaque club¹²¹. On peut donc observer la mobilité professionnelle. Dans la section suivante, nous nous intéresserons aux transferts internationaux, grâce au système de suivi que la FIFA a mis en place pour les joueuses à partir de 2018.

L'effectif moyen des équipes de D1 est d'environ vingt-cinq footballeuses, légèrement inférieur à celui de Ligue 1 qui avoisine habituellement

121. Nous avons récupéré les informations jusqu'à la saison 2020-2021, ce qui permet d'analyser 29 saisons, soit au total 7 635 observations (2 249 joueuses différentes dans 50 équipes ayant participé au championnat de D1).

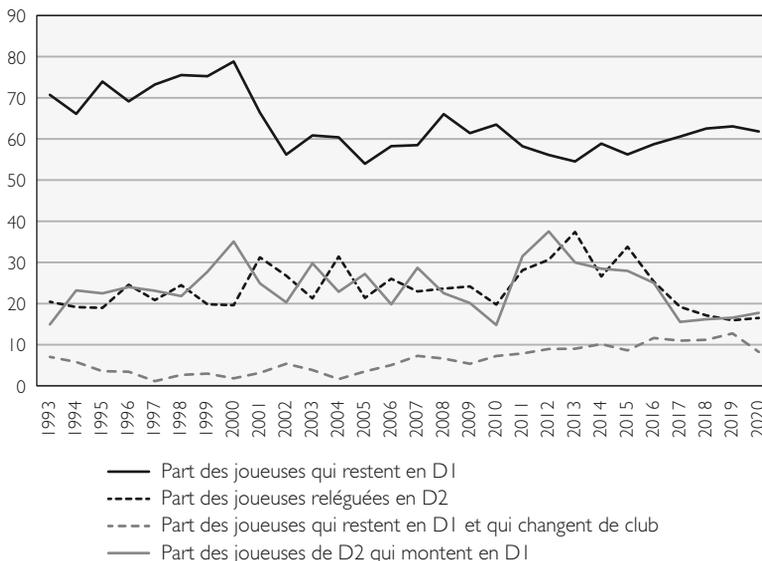


Figure 14 – Mouvements des joueuses de 1993 à 2020.

la trentaine. En général, le nombre des mouvements par club inclut environ neuf arrivées et neuf départs en moyenne (entre 300 et 400 au total chaque saison)¹²². Pour les clubs féminins, le nombre de départs et d'arrivées se situe plutôt autour de six ou sept. Le taux de rotation au sein des championnats français (taux d'arrivées + taux de départs) est de l'ordre de 50 % pour les femmes et de 60 % pour les hommes¹²³. La figure 14 décrit les mouvements des joueuses depuis la saison 1992-1993 : environ 25 % des joueuses quittent la D1 pour la D2 et 25 % font le trajet inverse ; on observe ces dernières années une augmentation des

122. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – *L'Europe*, 2022.

123. Ces taux enregistrent tous les mouvements : les changements de club au sein du championnat qui comptent pour un départ et une arrivée, les arrivées et les départs de/vers l'étranger, les arrêts et les nouveaux entrants.

mutations entre clubs de l'élite qui va de pair avec la structuration du football féminin (voir chapitre 2).

...LA DURÉE DE LEUR CARRIÈRE EST ÉQUIVALENTE À CELLE DES JOUEURS...

La carrière d'un footballeur professionnel en première division ne dure en moyenne que quatre à six ans¹²⁴. Ce qui est vrai pour le football masculin l'est aussi pour le football féminin : Entre 1993 et 2020, environ 2 200 joueuses différentes ont figuré à l'effectif d'un club de D1. Parmi elles, 36 % ne sont restées qu'une année, chiffre comparable à celui de la Bundesliga entre 1963 et 2003. Outre ce résultat bien connu, les informations sur la distribution des durées de carrière résumées sur la figure 15 montrent la même chose dans tous les championnats : environ 70 % des joueurs ont une carrière d'une durée inférieure ou égale à cinq ans ; seuls 5 % des joueurs ont une carrière de dix ans ; etc.

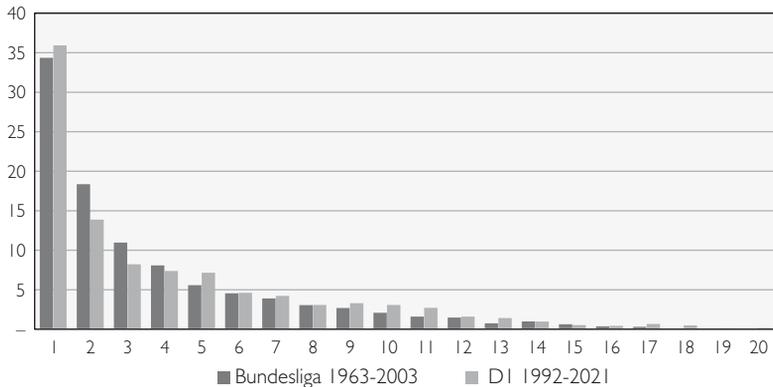


Figure 15 – Distribution de la durée (en année) de carrière des joueuses de D1 (1992-2021) et des joueurs de Bundesliga (1963-2003).

¹²⁴. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – *L'Europe*, 2022, et vol. 2 : *L'Amérique du Nord*, 2023.

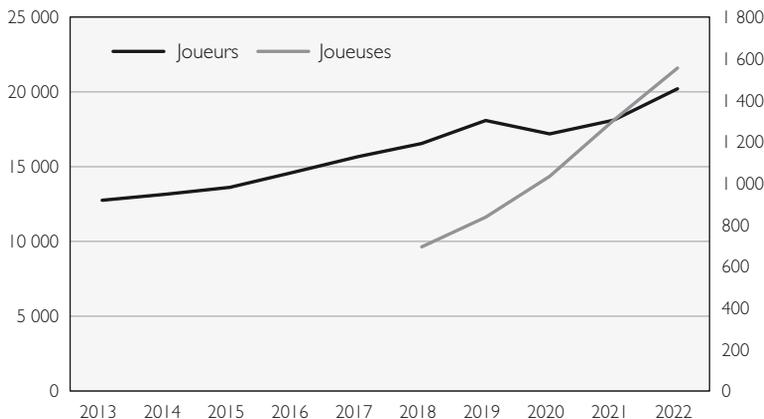


Figure 16 – Nombre de transferts internationaux.

Source : FIFA.

...MAIS LES TRANSFERTS INTERNATIONAUX SONT PEU NOMBREUX

La FIFA a mis en place un système de suivi pour les footballeurs professionnels depuis 2010, suivi qu'elle a généralisé pour les footballeuses à partir de 2018¹²⁵. En 2022, le système a recensé un peu plus de 1 555 transferts internationaux de joueuses, contre 20 209 pour les joueurs¹²⁶. Malgré la crise du Covid-19, et contrairement aux hommes, le dynamisme du football féminin observé récemment ne s'est donc pas interrompu (figure 16). En termes de montant, même s'ils ont atteint 3,3 millions de dollars en 2022 (une hausse de 62 % par rapport à 2021), les transferts des joueuses professionnelles ne représentent qu'une très faible part comparée aux transferts masculins (environ 0,05 %). Le nombre des transferts payants dans le monde est de 15 % pour les hommes et de 7 % pour les femmes,

125. International Transfer Matching System (ITMS).

126. FIFA, *Global Transfer Report*, 2022.

un chiffre en forte expansion récemment. Pour ces dernières, en 2020, deux transferts payants sur trois ont été conclus pour des montants inférieurs à 25 000 dollars et seul un transfert sur cent excédait 25 000 dollars. Comparativement, pour la même année et concernant les joueurs, 4 % des transferts ont un montant inférieur à 100 000 dollars, 6 % compris entre 100 000 et 1 million de dollars, 4 % entre 1 million et 10 millions de dollars et 1 % supérieur à 10 millions de dollars.

Le tableau 23 recense les cinq plus gros transferts de l'année 2022 à la fois pour les joueuses et pour les joueurs. On constate, d'une part, que ces cinq transferts féminins les plus importants représentent près de 40 % du montant total des transferts de joueuses et, d'autre part, que le rapport moyen entre femmes et hommes est de 1 à plus de 300.

Tableau 23 – Les plus gros transferts en 2022

Femmes	Club vendeur	Club acheteur	Montant
Keira Walsh	Manchester City	FC Barcelona	400 000
Mary Fowler	Montpellier H.	Manchester City	270 000
Julie Blakstad	Rosenborg BK Kvinner	Manchester City	240 000
Tainara de Souza	Girondins de Bordeaux	Bayern Munich	190 000
Jackie Groenen	Manchester United	PSG	160 000
Hommes	Club vendeur	Club acheteur	Montant
Antony	Ajax Amsterdam	Manchester United	95 000 000
Wesley Fofana	Leicester City	Chelsea FC	80 400 000
Aurélien Tchouameni	AS Monaco	Real Madrid	80 000 000
Darwin Nunez	Benfica	FC Liverpool	75 000 000
Casemiro	Real Madrid	Manchester United	70 650 000

Source : FIFA.

Près de la moitié des transferts internationaux de joueuses s'effectuent entre les différentes confédérations continentales, mais plus des deux tiers de ces transferts partent de et arrivent en Europe. Si l'on ajoute les mouvements observés au sein de la confédération européenne,

70 % des mouvements mondiaux concernent les associations européennes. En faisant le même calcul, 66 % des mouvements mondiaux de joueurs concernent ces mêmes associations. Sur ce point, la situation des hommes est comparable à celle des femmes, en dehors du fait que les mouvements intra-européens de joueurs sont beaucoup plus nombreux que les mouvements entre confédérations. Cela s'explique évidemment par le fait que les clubs européens sont les plus riches – notamment ceux du *Big Five* (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie) – et que les compétitions sont les plus relevées, alors que, comme on a pu le souligner précédemment, les championnats de football féminin sont pour l'instant mieux répartis entre les continents. Près de 20 % des joueuses transférées à l'étranger en 2018 étaient américaines et un peu moins de 10 % vénézuéliennes. Si l'on comprend bien pourquoi les Américaines sont les plus demandées – à l'instar des Brésiliens pour les hommes –, la deuxième place des Vénézuéliennes est plus surprenante. En réalité, de nombreuses joueuses (notamment Américaines, Australiennes, Vénézuéliennes et Colombiennes) participent à plusieurs championnats au cours d'une même année. Cette pratique n'est pas rare dans le football féminin et est facilitée par des saisons plus courtes. Ainsi, un grand nombre de transferts de joueuses vénézuéliennes concernent des clubs colombiens au début de l'année, juste avant le début du championnat professionnel. Une fois le championnat colombien terminé (il ne dure que 4 mois), les joueuses reviennent au Venezuela, pour le début de la deuxième partie du championnat national.

UNE DURÉE DE CONTRAT BEAUCOUP PLUS COURTE QUE CHEZ LES HOMMES

Pour les footballeurs, la durée moyenne des contrats signés a augmenté après l'arrêt Bosman en 1995 : pour que le club puisse bénéficier de la revente d'un joueur, il ne faut pas que son contrat soit terminé, le joueur étant alors « libre ». En général, plus la durée restante au contrat est longue, plus le prix de transfert est élevé, celui-ci correspondant au rachat

des années de contrat. Dans les grands championnats européens, la durée moyenne des contrats signés est passée de 2,5 ans à plus de 3 ans¹²⁷. Pour les joueuses, les séries statistiques existantes ne permettent pas d'analyser l'effet « Bosman » sur la durée des contrats. Aujourd'hui, elle reste cependant beaucoup plus faible en moyenne que chez les hommes.

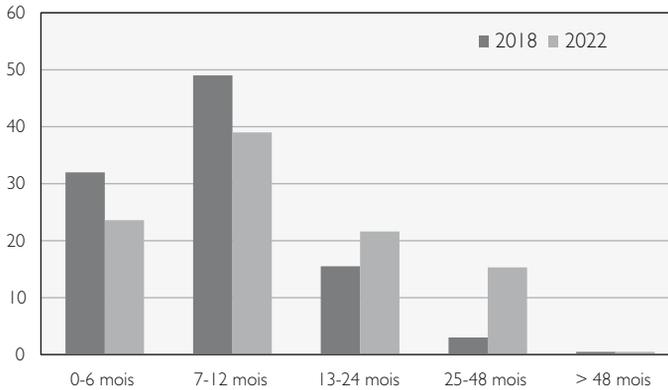


Figure 17 – Distribution de la durée des contrats des joueuses transférées en 2018 et 2022.

Source : FIFA.

La figure 17 présente la distribution des durées de contrats des joueuses lors des transferts internationaux en 2018 et en 2022. La durée moyenne des contrats signés est de onze mois en 2018 et de 14 mois en 2022 (27 mois pour les joueurs). La durée moyenne des contrats des joueuses est inférieure à celle observée pour les hommes et notamment ceux des grands championnats européens car de nombreuses footballeuses participent à des championnats soumis à plus d'incertitude : les clubs leur font

127. E. Feess, B. Frick et G. Muehlheusser, « Legal restrictions on outside trade clauses : Theory and evidence from German soccer », 2004.

alors signer des contrats plus courts. Grosso modo, plus les compétitions nationales sont stables, plus les contrats sont longs. Mais cela est en train de changer : si environ 80 % des joueuses signaient des contrats d'un an ou moins en 2018, elles « ne sont plus » que 60 % en 2022.

Encadré 14 – Les meilleures footballeuses sont-elles nées au premier trimestre ? L'effet d'âge relatif chez les footballeuses

Les effets d'âge relatif (« *Relative Age Effects* ») font référence à l'avantage qu'ont les individus nés plus tôt au sein d'une cohorte (souvent une année). Dans la littérature consacrée à l'économie de l'éducation, le phénomène est bien établi¹²⁸ : les enfants nés tôt dans l'année obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les autres et ces effets, même s'ils diminuent avec l'âge, peuvent se prolonger tout au long de leur vie professionnelle, allant même dans certains cas jusqu'à influencer le niveau de salaire¹²⁹. C'est également vrai en ce qui concerne l'apprentissage sportif dans lequel les enfants sont regroupés par catégories d'âge durant leur période de formation.

Les premiers à avoir observé la surreprésentation des sportifs au début de la catégorie d'âge sont des chercheurs canadiens qui se sont penchés sur le cas du hockey sur glace¹³⁰. Ils ont classé les hockeyeurs professionnels par date de naissance et ont observé que la part relative des joueurs diminuait au fil de l'année. Les recherches empiriques se sont ensuite focalisées sur d'autres sports, en particulier le football,

128. J. Grenet, « La date de naissance influence-t-elle les trajectoires scolaires et professionnelles ? », 2010.

129. Par exemple, J. Ashworth et B. Heyndels, « Selection bias and peer effects in team sports : The effect of age grouping on earnings of German soccer players », 2007.

130. R. Barnsley, A. Thompson et P. Barnsley, « Hockey success and birthdate : The relative age effect », 1985.

pour lequel de nombreux chercheurs ont montré, dans différents championnats, l'existence d'une telle surreprésentation des joueurs professionnels nés au début de la catégorie d'âge.

Pour les pays dont les catégories d'âge sont délimitées par l'année civile, comme c'est le cas aujourd'hui en France, on remarque que les footballeurs professionnels nés en janvier sont plus nombreux que ceux qui sont nés en décembre¹³¹. En Allemagne, où les catégories d'âge débutent le 1^{er} août et se terminent le 31 juillet (comme en France avant la saison 1995-1996), les footballeurs professionnels sont surreprésentés en août, septembre et octobre et moins représentés en mai, juin et juillet. En Angleterre, où les catégories d'âge débutent le 1^{er} septembre et se terminent le 31 août, les footballeurs professionnels anglais sont surreprésentés en septembre, octobre et novembre et moins représentés en juin, juillet et août. Ce n'est pas tant le fait d'être né un mois donné qui favorise le fait de devenir footballeur, mais plutôt celui d'être né juste après la date limite de la catégorie.

La principale explication concerne le développement physique des enfants. Au sein des catégories de jeunes, les enfants nés au début de la catégorie sont plus développés que ceux nés à la fin : comme la vitesse, la taille et la coordination des mouvements sont corrélées à l'âge, ils sont plus grands, plus rapides et mieux coordonnés. En évaluant mal la maturité et la capacité des jeunes sportifs, les entraîneurs peuvent provoquer des prophéties autoréalisatrices en privilégiant les enfants nés en début de l'année : les joueurs nés peu après la date limite sont plus susceptibles de prendre confiance en eux, et les plus jeunes, plus susceptibles de se démotiver. En conséquence, les joueurs nés tôt par rapport à leur catégorie d'âge ont une probabilité plus élevée que les joueurs nés tard d'être

131. Pour la France, B. Drut et R. Duhautois, « L'effet d'âge relatif. Une expérience naturelle sur les footballeurs », 2014.

identifiés comme talentueux par des recruteurs et donc de devenir des sportifs professionnels.

Une première condition nécessaire pour que l'on observe cet effet d'âge relatif concerne la concurrence à laquelle se livrent les jeunes joueurs pour devenir professionnels. C'est le cas des sports « populaires » comme le hockey sur glace au Canada, le football partout dans le monde, le football américain aux États-Unis, le rugby, etc. La deuxième condition est la prévalence des capacités physiques pour être performant. La plupart des études dans lesquelles l'effet d'âge relatif a été observé concerne des sports dans lesquels la taille, le poids et la force représentent des facteurs importants, qu'ils soient collectifs ou individuels (comme le tennis). Enfin, on peut citer deux autres facteurs moins importants mais qui peuvent jouer un rôle : la maturité psychologique et l'expérience¹³².

Part des joueuses/joueurs par trimestre de naissance (saison 2019-2020)

Trimestre de naissance	Division 1 (France)	National Women's Soccer League (États-Unis)	Ligue 1 (France)
1 ^{er} trimestre	25,0 %	26,9 %	36,1 %
2 ^e trimestre	31,5 %	23,6 %	24,9 %
3 ^e trimestre	21,8 %	25,8 %	22,3 %
4 ^e trimestre	21,8 %	23,6 %	16,8 %
Nombre de joueuses/ joueurs formés dans le pays	216	182	346

Sources : Footofeminin.fr ; Nwlsoccer.com ; Transfermarkt.fr.

L'effet d'âge relatif pourrait être moins prégnant chez les sportives que les sportifs pour différentes raisons : la concurrence est moins rude, et les capacités physiques sont moins hétérogènes à

132. J. Musch et S. Grondin, « Unequal competition as an impediment to personal development : A review of the relative age effect in sport », 2001.

l'adolescence, au moment où le processus de sélection se fait¹³³. Il existe évidemment une interaction complexe entre les différences biologiques et les facteurs sociologiques¹³⁴ : si un développement physique précoce donne un avantage important aux garçons, il peut être un désavantage pour les filles, compte tenu des pressions sociales existant autour de leur corps. La représentation stéréotypée du corps féminin peut amener les jeunes filles « développées » à abandonner leurs activités sportives – choix entre le côté athlétique et le côté féminin –, réduisant ainsi l'effet d'âge relatif¹³⁵.

Le tableau ci-dessus présente, pour la saison 2019-2020, la part des joueuses et des joueurs formés dans le pays¹³⁶ par trimestre de naissance pour la première division de football féminin en France et aux États-Unis (DI et NWSL) et pour la première division masculine en France (Ligue 1). Sans surprise, ce tableau fait apparaître un très clair phénomène d'effet d'âge relatif pour les joueurs de Ligue 1 : 36,1 % des joueurs sont nés au premier trimestre contre seulement 16,8 % au quatrième trimestre, une différence statistiquement significative. En revanche, on n'observe aucune différence significative des trimestres de naissance dans la population des footballeuses, que ce soit en France ou aux États-Unis.

133. Non seulement la puberté chez les filles est plus précoce, mais la variance du développement physique est plus grande chez les garçons.

134. A. Baxter-Jones, « Growth and development of young athletes : Should competition levels be age related ? », 1995.

135. S. Shakib, « Female basketball participation : Negotiating the conflation of peer status and gender status from childhood through puberty », 2003.

136. Les joueurs/joueuses n'ont en effet pas tou(te)s été formé(e)s dans le pays dans lequel ils/elles jouent, et la date limite des catégories varie en fonction des pays.

5. La popularité du football féminin

« Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? »

Élodie Thomis, Sarah Bouhaddi, Gaétane Thiney et Corine Franco, 2009.

Il est difficile de connaître le nombre exact de spectateurs des premiers matchs de football féminin à la fin du XIX^e siècle, aube de la période du « premier essor du football féminin » mais, comme on a pu le voir au chapitre I, quelques matchs ont connu un grand succès¹³⁷. Selon les sources, et après les premiers matchs de « démonstration » des années 1880, entre 7 000 et 12 000 personnes ont assisté au premier match « officiel » de football féminin organisé par le British Ladies Football Club en 1895 qui opposa une équipe du nord de Londres (où jouait l'Écossaise Helen Graham Matthews, voir encadré 5) à une formation du sud de Londres (voir affiche en début d'ouvrage)¹³⁸.

En France, le premier match répertorié de foot féminin s'est joué en septembre 1917. Au printemps 1920, une sélection des meilleures joueuses françaises a été invitée à jouer contre le Dick, Kerr Ladies F. C. (« les Munitionnettes ») pour des matchs de charité. Ces rencontres ont rassemblé des foules de 25 000 à 40 000 spectateurs. Lorsque les footballeuses anglaises ont traversé la Manche pour s'opposer à la sélection française, les rencontres se sont jouées devant 10 000 à 12 000 personnes, le sommet étant atteint en décembre 1920 à Liverpool où les « Munitionnettes » ont attiré plus de 50 000 personnes, ce qui a constitué un record pour un match de club jusqu'à récemment encore (voir *infra*). La fin de la décennie 1920 a marqué un certain effacement du football féminin, et il a fallu attendre le terme des années 1960 pour qu'il « renaisse » et se développe (voir chapitre I). Symbole de ce renouveau, le succès populaire du Mondial officieux organisé par la FIEFF au Mexique en 1971,

137. L. Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, 2003.

138. J. F. Lee, *The Lady Footballers. Struggling to play in Victorian Britain*, 2008.

un an après la Coupe du monde masculine : 110 000 personnes auraient assisté à la finale entre le Danemark et le Mexique au stade Azteca de Mexico (victoire 3-0 des Danoises)¹³⁹.

Nous nous intéresserons dans ce chapitre à la fois au rapport qu'entretiennent les femmes avec le football en général et à la popularité du football féminin « moderne », que ce soit en club ou en sélection nationale. Nous verrons que si les compétitions internationales sont suivies par de nombreux *aficionados*, les championnats domestiques peinent à attirer des spectateurs, même lorsque les clubs jouent des tournois internationaux. Seuls quelques matchs, souvent entre clubs « phares », parviennent aujourd'hui à garnir les gradins et à intéresser les téléspectateurs.

LES FEMMES ET L'INTÉRÊT POUR LE FOOTBALL

Rares sont les enquêtes quantitatives « scientifiques » sur le « supportérisme ». En revanche, de nombreux sondages sur la popularité du football existent, études menées par divers instituts mais dont les chiffres varient parfois de manière importante, notamment en fonction de la façon dont sont posées les questions. Les statistiques par sexes ne sont cependant pas légion.

Selon Nielsen Sports¹⁴⁰, à partir d'une enquête réalisée en 2018 dans dix-huit pays sur cinq continents, le football est le sport le plus populaire, aussi bien chez les hommes (environ 55 % de l'échantillon sont « intéressés » ou « très intéressés » par le football) que chez les femmes, mais dans une proportion moindre (environ 30 %). Ces écarts varient néanmoins beaucoup d'un pays à l'autre : aux États-Unis 38 % des hommes contre 26 % des femmes, en Russie 65 % vs 40 %, au Mexique (population urbaine) 81 % vs 66 %, en Chine (*idem*) 45 % vs 20 % et en Inde (*idem*), 57 % vs 31 %. Même si les femmes s'intéressent systématiquement moins

139. T. Rabeux, *Football Féminin : les Coupes du monde officielles*, 2019.

140. Nielsen Sports, *World Football Report*, 2018.

au football que leurs homologues masculins, le nombre des supportrices est loin d'être négligeable dans de nombreux pays.

Aux États-Unis, « paradis » idéalisé du football féminin, 7 % des Américains selon l'institut Gallup¹⁴¹ considéraient fin 2017 le « soccer » comme le « sport préféré à regarder » (quatrième sport le plus populaire), cependant très loin de la discipline phare, le football américain (37 %). 8 % des femmes s'y intéressent contre 6 % des hommes.

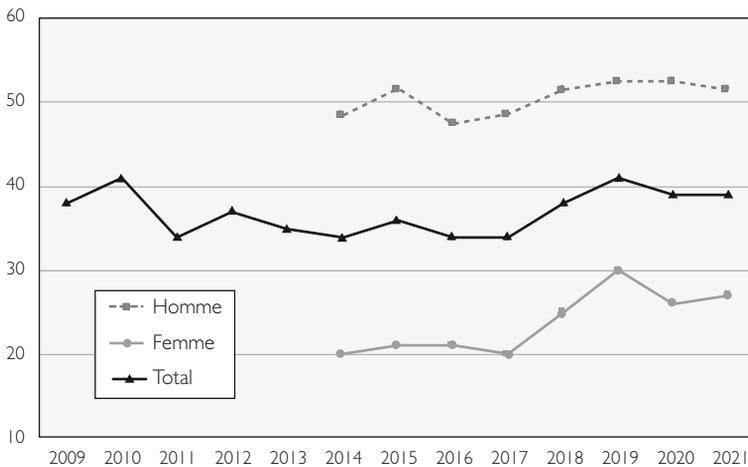


Figure 18 – Intérêt pour le football en France (en %).

Source : Ipsos (population âgée de 16 à 75 ans).

En France, la LFP publie un baromètre annuel portant sur les amateurs de football¹⁴². Le nombre des personnes qui se déclarent « très intéressées » ou « plutôt intéressées » est représenté sur la figure 18 pour

141. Gallup News Service, « Wave I : December 4-11 », 2017.

142. LFP-Ipsos, Baromètre d'image des clubs professionnels de football, saison 2020-2021, vague 13.

la période 2009-2021. Dans l'ensemble, entre 34 et 41 % de la population adulte française s'intéressent au ballon rond, c'est-à-dire entre 15 et 20 millions de personnes. La statistique par sexe est disponible depuis 2014 : elle indique qu'entre 20 et 30 % des femmes apprécient le football alors qu'environ la moitié des hommes adultes s'y intéressent. Ce qui veut dire qu'environ 12 millions d'hommes et 7 millions de femmes sont intéressés par le football, le nombre des femmes « intéressées » ayant augmenté de 50 % entre 2017 et 2019, en raison vraisemblablement de l'organisation en France de la Coupe du monde en 2019¹⁴³. Même si la proportion a baissé après la crise de la Covid, la tendance de l'intérêt pour le football chez les femmes est plutôt à la hausse.

On peut juger pertinent d'être plus restrictif dans la définition de l'intérêt pour le football et de compléter les statistiques précédentes par celles qui concernent l'intérêt pour la Ligue 1 (figure 19). Là encore, le championnat français captive beaucoup plus d'hommes que de femmes (45 % vs 20 %), soit environ 10 millions de supporters pour 5 millions de supportrices.

Il est possible de restreindre encore plus finement la définition d'un « supporter » en s'intéressant aux « inconditionnels », aux « passionnés », aux « fans », c'est-à-dire à ceux qui suivent « systématiquement ou presque » les compétitions et l'actualité du foot. Selon Ipsos, qui réalise les enquêtes pour la LFP, ce groupe de « supporters » représenterait 13 à 15 % de la population adulte, soit entre 6 et 7 millions de personnes. Là encore, la répartition par sexe de cette catégorie n'est disponible

143. Ces chiffres sont cohérents avec ceux de l'institut Statista qui a publié les résultats d'une enquête en 2018 : 44 % de la population adulte seraient « supporters d'au moins un club de Ligue 1 », avec un tiers de femmes (environ 7,5 millions) et deux tiers d'hommes (environ 15,5 millions). Parmi ces fans, un peu moins de la moitié (soit 21 % de la population totale) sont considérés comme des « supporters inconditionnels », suivant l'actualité du foot plusieurs fois par semaine (https://fr.statista.com/page/europeanfootballbenchmark_rapportligue1).

que depuis la saison 2013-2014 : parmi ces 15 %, les supporters seraient six fois plus nombreux que les supportrices : il y aurait 86 % d'hommes (5,6 millions) et 14 % de femmes (moins d'un million).

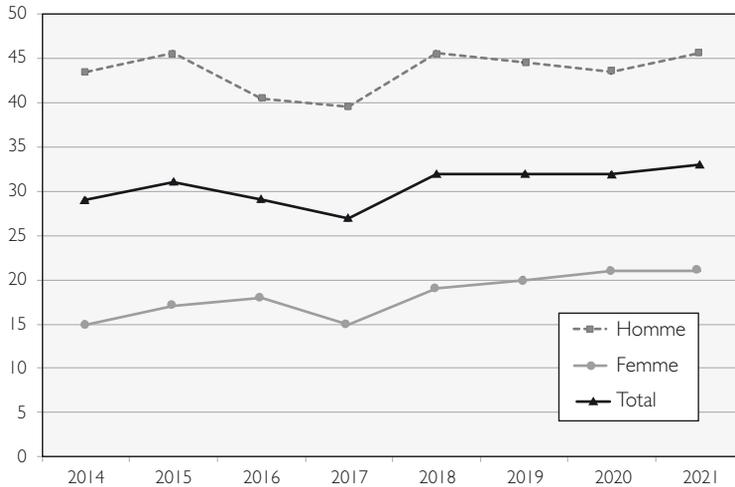


Figure 19 – Intérêt pour la Ligue 1 (en %).

Source : Ipsos (population âgée de 16 à 75 ans).

Cet écart entre supportrices et supporters est comparable à celui de l'Angleterre. Les données d'Ipsos sont proches de celles issues d'une grande enquête menée par l'English Football League¹⁴⁴ en 2019, puis renouvelée en 2022 auprès des supporters des 72 clubs de l'EFL (28 000 en 2019 et 32 000 en 2022). Les chiffres confirment le déséquilibre entre les sexes : 16 % des fans sont des femmes, 84 % des hommes en 2019 ; les chiffres n'ont pas bougé significativement en 2022. D'autres données sont disponibles pour l'Angleterre, notamment celles de la Football

144. English Football League, « Supporters Survey », 2019 et 2022.

Supporters Federation, le « Fans' Survey », réalisé en 2012 et en 2017 auprès, respectivement, de 4 000 et 8 500 fans de 130 clubs appartenant aux diverses divisions du championnat anglais : moins de 10 % des fans sont des supportrices (8,7 % en 2012 et 9,3 % en 2017)¹⁴⁵.

Cette division sexuelle du supporterisme se retrouve dans la fréquentation des tribunes. Même si la Coupe du monde 1994 aux États-Unis et celle de 1998 en France sont souvent associées à l'augmentation de la présence des femmes dans les stades, celles-ci y restent encore très minoritaires. Dans les stades européens, le public est à forte majorité masculine, dans des proportions qui dépendent néanmoins des pays (tableau 24). C'est en Allemagne et en Norvège que les enceintes sont les plus féminines (entre 24 et 30 % de femmes), en Suède et au Danemark qu'elles le sont le moins (entre 10 et 15 %). L'Angleterre se situe à un niveau intermédiaire (entre 15 et 19 % de femmes dans les stades)¹⁴⁶.

Tableau 24 – Part des femmes dans les stades européens

Ligue	Affluence féminine (%)
Suède	10-15
Norvège	24-30
Danemark	10-12
Allemagne	27
Angleterre	15-19

Source : A. Radmann et S. Hedenborg, « Women's football supporter culture in Sweden », 2018.

145. Football Supporters Federation, « Fans' Survey », 2012 et 2017.

146. Cet écart « genré » n'est pas spécifique au football puisqu'on l'observe de manière générale pour les sports dans tous les pays européens. S. Lagaert et H. Roose montrent qu'il existe une corrélation positive entre l'ampleur de ce *gap* et la valeur de l'indice d'égalité de genre (« The gender gap in sport event attendance in Europe : The impact of macro-level gender equality », 2016).

LE REGARD DES SUPPORTERS SUR LE FOOTBALL FÉMININ

C'est vraisemblablement le segment de population « passionné de foot » qui a bien voulu répondre à notre « Enquête sur le supporterisme : quel supporter êtes-vous ? », réalisée en trois jours (du 27 au 29 décembre 2018). Cette enquête comprenant une centaine de questions faisait suite à une première expérience relayée par le journal *L'Équipe* en mai 2016. Près de 11 600 supporters ont répondu au questionnaire. L'analyse des caractéristiques des répondants par rapport aux statistiques de l'Insee montre qu'il s'agit plutôt d'une population plus jeune, plus aisée et plus diplômée que la moyenne nationale. Mais c'est là encore la sous-représentation féminine qui la caractérise le plus.

Environ quatre fois plus d'hommes que de femmes consultent le site *L'Équipe.fr* un jour donné. Le taux de réponse à notre enquête est encore plus discriminant : notre échantillon comporte moins de 4 % de femmes (la proportion était la même en 2016). Le supporterisme du football reste donc, dans sa grande majorité, une « affaire d'hommes ». Compte tenu de la taille de l'échantillon, il est néanmoins possible de segmenter les réponses aux questions entre hommes et femmes.

Le regard sur le football se différencie-t-il selon les sexes ? La figure 20 montre que les supportrices, même si elles sont beaucoup moins nombreuses, sont tout aussi passionnées par le football « en général » que les supporters : environ 80 % des femmes comme des hommes évaluent leur intérêt pour le football à plus de sept sur une échelle de 0 à 10. Qu'en est-il de l'intérêt pour le football féminin ? Il est un peu plus fort chez les femmes (une note de 5,1 en moyenne contre 3,8 chez les hommes), mais pas dans des proportions importantes : de nombreuses supportrices (plus de 15 %) ne trouvent ainsi aucun intérêt au football féminin (20 % chez les hommes).

Ce constat est vérifié sur la figure 21 qui illustre l'intérêt des supporters pour les compétitions de football : Ligue 1, Division 1 (féminines) et Ligue des champions. La Ligue 1 et la Ligue des champions intéressent autant

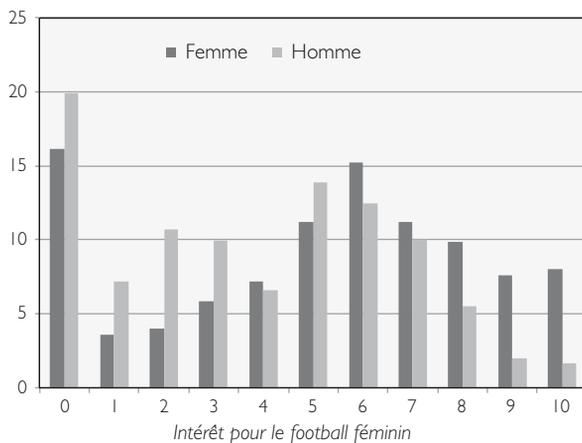
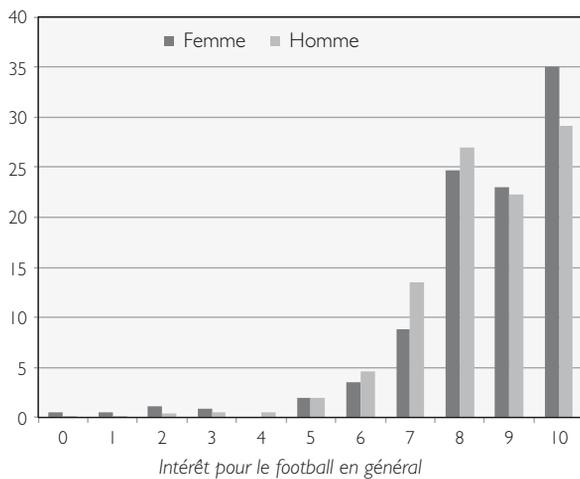


Figure 20 – Intérêt pour le football (en %).

Source : « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

les femmes que les hommes (plus de neuf supporters et supportrices sur dix). En revanche, la Division I féminine intéresse peu les fans : 17 % d'hommes et 31 % de femmes sont « très intéressés » ou « intéressés » par cette compétition. La plupart des études sociologiques s'intéressant au supportérisme féminin font ce même constat : la grande majorité des amatrices de football soutiennent plutôt des équipes masculines¹⁴⁷.

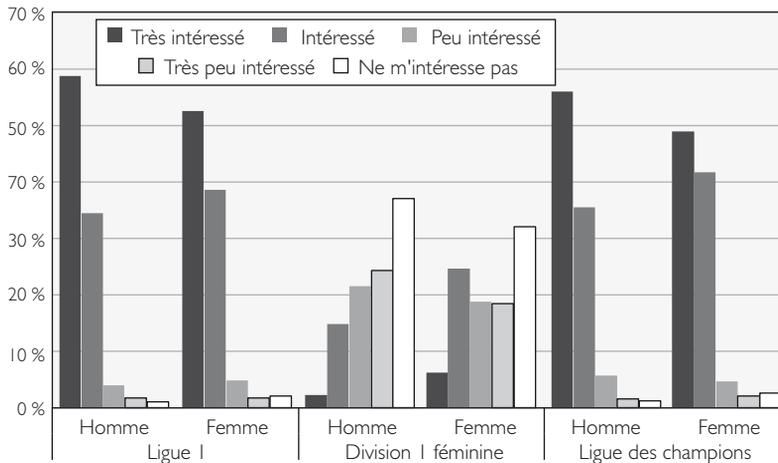


Figure 21 – Intérêt pour les compétitions (en %).

Source : « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

Ce manque d'intérêt général pour le football féminin national est-il observé également au niveau des tournois internationaux ? La figure 22 montre que ce n'était pas le cas pour la Coupe du monde féminine 2019 : près de huit supportrices sur dix et plus de sept supporters sur

147. Par exemple, G. Pfister, V. Lenneis et S. Mintert., « Female fans of men's football : A case study in Denmark », 2013. Au cours d'une interview, une fan de football déclare ainsi : « La vie est trop courte pour le football féminin » (p. 851).

dix avaient déclaré avoir l'intention de regarder au moins un match de la compétition ; et plus de 57 % des femmes et près de 44 % des hommes envisageaient de suivre la totalité ou la presque totalité des matchs.

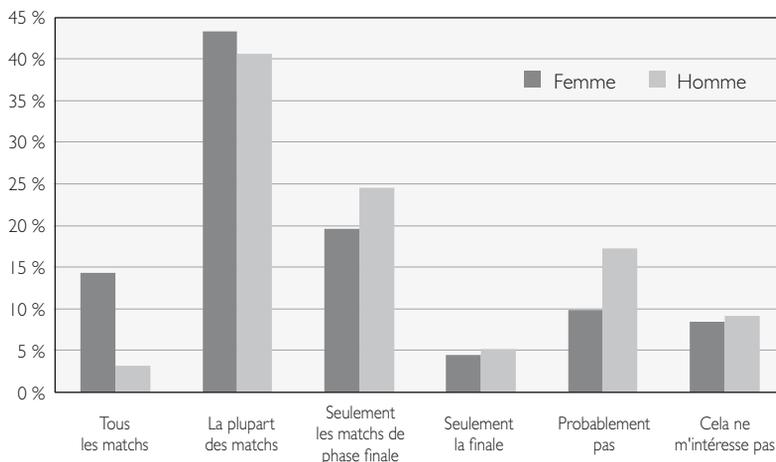


Figure 22 – Intérêt pour la Coupe du monde 2019 (en %).

Source : « Enquête sur le supportérisme : quel supporter êtes-vous ? », PSE-L'Équipe, 2018.

DES RECORDS D'AFFLUENCE BATTUS UN SIÈCLE APRÈS LE MATCH DES « MUNITIONNETTES » EN 1920

L'histoire dit qu'un match féminin mythique entre le club des « Munitionnettes » – le Dick, Kerr Ladies F. C. de Preston – et le St. Helen's Ladies, joué lors du *Boxing Day* (26 décembre) en 1920, à Goodison Park, le stade d'Everton à Liverpool en Angleterre, aurait attiré 53 000 spectateurs (victoire 4-0 des Dick, Kerr Ladies). La même année, le Dick, Kerr Ladies F. C. avait joué le tout premier match international de l'histoire du football féminin contre l'équipe de France devant 25 000 supporters (victoire 2-0 de l'Angleterre).

La fréquentation des stades lors des matchs de football féminin est un indicateur de sa popularité. Et les records d'affluence pour aller voir les filles jouer ne cessent d'être battus. Pour apprécier tous ces records à leur juste valeur, il faut les différencier selon les compétitions, nationales (ligue) ou internationale (principalement la Ligue des championnes). Les affluences des équipes nationales, notamment lors des tournois internationaux, constituent une autre catégorie.

Les 53 000 spectateurs du match des « Munitionnettes » en 1920 constitueront un record d'affluence qui durera près d'un siècle. Il n'a été battu qu'en mars 2019 en Espagne, lors de la 24^e journée de première division féminine, où 60 739 spectateurs ont assisté au match opposant les deux premières équipes du classement, l'Atlético de Madrid et le Barça¹⁴⁸. Le précédent record en Espagne avait été établi peu de temps auparavant, en janvier 2019, lors d'un match de Coupe de la Reine entre l'Athletic Bilbao et, encore une fois, l'Atlético de Madrid, auquel 48 121 personnes avaient assisté. Toujours en mars 2019, la rencontre au sommet du championnat d'Italie féminin, opposant les deux meilleures équipes, la Juventus Turin et la Fiorentina, a réuni 39 000 personnes, une affluence encore jamais observée dans un match du championnat national italien. La finale de la FA Cup en Angleterre en mai 2019 entre Chelsea et Arsenal a été vue par 45 423 spectateurs. Le record d'affluence en DI féminine française a été battu lors de la saison 2019-2020 : l'Olympique Lyonnais a réuni plus de 30 000 spectateurs lors de la rencontre au sommet avec le PSG, le précédent record (26 000 personnes) datant de 2019 pour la même rencontre¹⁴⁹. De fortes affluences sont également observées dans d'autres championnats outre-Atlantique : ainsi la finale du

148. L'Atlético avait offert des billets gratuits à ses abonnés et mis en vente des billets aux non-abonnés à un prix compris entre 5 et 25 euros : 27 000 places ont été ainsi vendues, soit 45 % de la fréquentation.

149. Ce record avait pulvérisé le précédent qui datait de 2011, pour un match entre l'En Avant Guingamp et l'Olympique Lyonnais (12 263 spectateurs).

championnat mexicain féminin entre Monterrey et Tigres en 2018 avait réuni 51 211 spectateurs.

Les rencontres féminines internationales au niveau des clubs attirent également de plus en plus de monde dans les stades. Le record d'affluence toutes compétitions confondues a été battu deux fois en un mois par le FC Barcelone au Camp Nou : 91 648 personnes ont assisté à la demi-finale aller contre Wolfsburg en avril 2022 et 91 553 au quart de finale retour contre le Real Madrid en mars¹⁵⁰. L'affluence la plus nombreuse pour la finale de la compétition a été établie en 2012 lors de la rencontre entre l'Olympique Lyonnais et le FFC Francfort : plus de 50 200 spectateurs ont assisté au match dans les tribunes du stade olympique de Munich. Le record d'affluence pour un match féminin en France a également été battu lors de la Ligue des championnes de 2022 pour la demi-finale retour entre le PSG et l'Olympique Lyonnais (43 255 spectateurs).

La France a accueilli la Coupe du monde féminine en 2019, une compétition internationale qui remplit en général les stades : le record d'affluence est de plus de 90 000 personnes pour la finale de 1999 entre les États-Unis et la Chine. Côté équipe de France, le record à battre était celui d'une rencontre des éliminatoires de l'Euro 2017 contre la Grèce à Rennes : ce jour-là près de 25 000 personnes étaient présentes au Roazhon Park pour soutenir les footballeuses françaises. Les affluences de tous les matchs de la Coupe du monde 2019 des footballeuses françaises ont battu ce record, avec notamment deux rencontres à plus de 45 000 spectateurs.

L'Euro 2021 (qui a eu lieu en 2022) en Angleterre s'est inscrit dans cette valse des records. L'affluence totale avec le même nombre de matchs (31 rencontres) a presque doublé par rapport à l'édition de 2017 aux Pays-Bas (574 875 vs 247 041) et la rencontre entre l'Angleterre et l'Allemagne à Wembley a été la finale la plus populaire (87 192 spectateurs).

150. Tous les billets étaient mis gratuitement à la disposition des socios, moyennant quelques frais administratifs.

LES AFFLUENCES MOYENNES DES LIGUES NATIONALES BIEN LOIN DE CES RECORDS

L'arbre de ces affluences records ne doit cependant pas cacher la forêt de celles, beaucoup plus modestes, des championnats. Selon le rapport annuel de l'UEFA, au cours de la saison 2016-2017, l'affluence moyenne aux matchs des équipes de première division féminine dans les 55 associations qui composent l'UEFA était seulement de 314 spectateurs (230 quatre ans plus tôt en 2013)¹⁵¹. Ce chiffre moyen, dans tous les sens du terme, n'indique donc pas un attrait particulièrement fort pour le football féminin dans les stades. Ce taux de fréquentation des stades, qui varie bien évidemment d'un pays à l'autre, d'une équipe à l'autre, d'une compétition à l'autre, voire d'un match à l'autre, reste en général très faible par rapport à celui du football masculin.

Seules six fédérations européennes ont pu afficher des affluences moyennes de 1 000 spectateurs ou plus pour les matchs de leurs équipes de première division féminine lors des dernières saisons : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal. Même les pays scandinaves qui brillent dans les compétitions internationales depuis leurs débuts (la Suède championne d'Europe 1984, la Norvège vainqueur de l'Euro en 1987 et en 1993) peinent aujourd'hui à remplir leurs stades.

La figure 23, qui compare les affluences des championnats domestiques en Angleterre, en Allemagne et en France au cours des neuf dernières saisons, confirme ce constat : les rencontres avaient du mal à attirer plus de 1 000 personnes en moyenne avant la Coupe du monde 2019 (en France)¹⁵². Il semble que le tournoi mondial ait davantage profité au championnat anglais, futur hôte de l'Euro 2021, puisque les affluences de la saison 2019-2020 avaient plus que triplé avant l'interruption des

151. UEFA, « Women's football across the national associations ».

152. En Italie, le constat était le même : seuls 640 supporters assistaient en moyenne aux rencontres de Serie A féminine malgré un record d'affluence pour le match Juventus-Fiorentina (39 000 spectateurs gratuits).

compétitions en mars 2020 (à la 14^e journée sur 22). En recul lors de la saison 2021-2022, l'affluence était néanmoins double de celle de 2019. La saison 2022-2023, post-Euro anglais, marque un tournant puisque les affluences sont proches de 6 000 personnes en moyenne par match avec un record à la clef : 47 367 ont assisté au match Arsenal-Tottenham à l'Emirates Stadium en septembre 2022 (tableau 25). Même si la croissance est moins forte, le même phénomène s'observe en Allemagne avec des stades qui se remplissent trois fois plus qu'avant. Les performances des deux finalistes du dernier tournoi européen ont semble-t-il « ruisselé » sur leur championnat domestique. Une tendance qui reste néanmoins à confirmer. En revanche, l'héritage de la Coupe du monde en France en 2019 n'est pas probant.

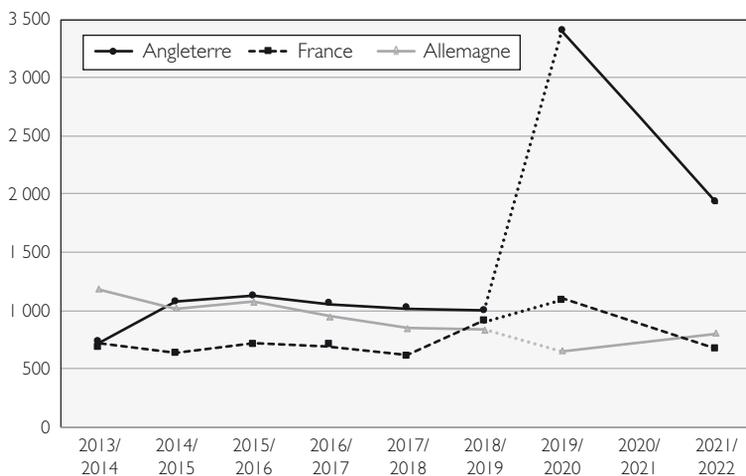


Figure 23 – Affluences moyennes par match dans les principaux championnats européens.

Source : Ligues nationales.

Tableau 25 – Affluence moyenne par match, saison 2022-2023

Ligue	Nbre de Journées prises en compte	Nbre de journées totale	Moyenne
Espagne	25	30	1 472
Angleterre	17	22	5 991
Allemagne	16	22	2 487
France	17	22	769

Source : Ligues nationales.

L'objectif affirmé par la Fédération anglaise (FA) est de « créer la meilleure ligue féminine du monde ». L'objectif de 6 000 spectateurs par match en moyenne a été atteint. La FA vise également une moyenne de 1 000 supporters dans les stades de Championship féminine et des finales de Coupe nationale à Wembley à guichets fermés (90 000 places). La dernière finale de la FA Cup en mai 2022 entre Chelsea et Manchester City a réuni près de 50 000 personnes.

L'Allemagne est souvent présentée comme une référence européenne en matière de football féminin. Son équipe nationale est classée parmi les trois meilleures équipes mondiales depuis l'existence du classement FIFA en 2003, a été huit fois championne d'Europe (finaliste du dernier Euro 2021 en Angleterre) et a remporté deux Coupe du monde d'affilée (en 2003 et 2007). Cette notoriété se traduit-elle au niveau de la popularité du championnat de l'élite des clubs germaniques ?

La figure 24 recense les affluences moyennes du championnat et du club ayant eu la plus forte fréquentation durant les vingt dernières saisons. L'affluence moyenne peine à dépasser le millier de fans, et la fréquentation des stades pour les clubs les plus populaires – au cours des dernières années, le VfL Wolfsburg, le Turbine Potsdam et le 1. FFC Frankfurt – oscille entre 1 000 et 3 000 supporters (voir tableau 27 pour la saison 2021-2022).

Les affluences des championnats d'élite du football féminin européen ne peuvent être pour l'instant comparées aux meilleures affluences des compétitions masculines (tableau 26) : les affluences féminines de 2018-2019

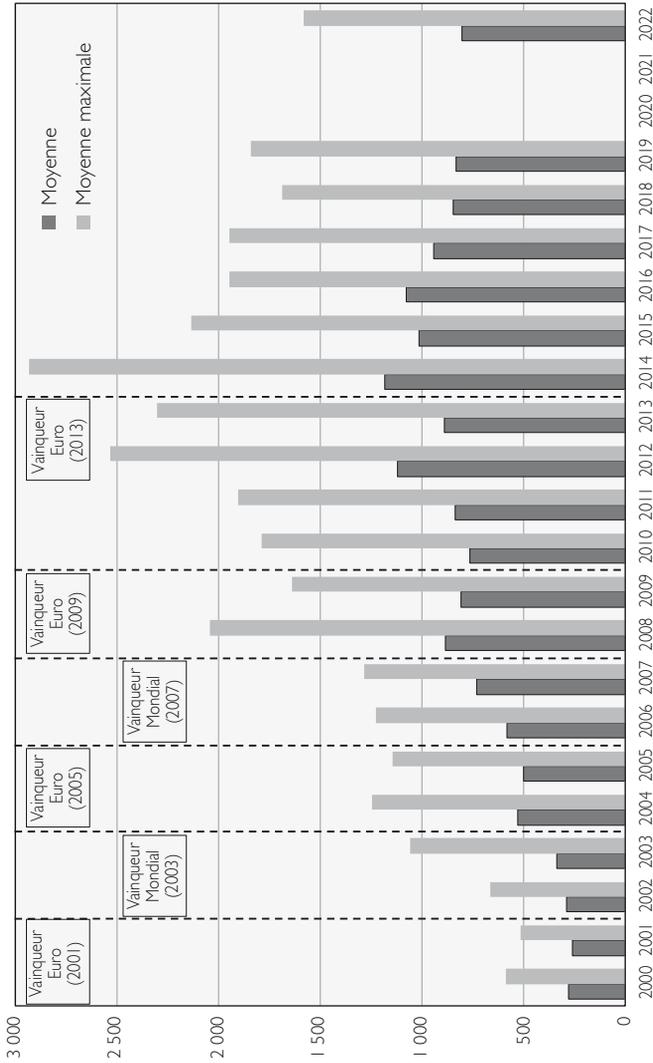


Figure 24 – Affluences moyennes dans le championnat féminin allemand.

Source : Frauen-Bundesliga (FBL).

(environ 1 000 spectateurs en Angleterre, en Allemagne et en France) sont entre 20 et 40 fois inférieures à celles des hommes.

Tableau 26 – Affluences masculines des stades européens (moyennes 2010-2019)

Affluences	Ligue 1	Premier League	Bundesliga	Série A	Liga
Moyenne haute	28 175	37 850	47 044	35 430	35 675
Moyenne globale	20 836	36 158	43 270	23 446	27 744
Globale/haute	74,0 %	95,5 %	92,0 %	66,2 %	77,8 %

Source : www.european-football-statistics.co.uk

DE GROSSES DISPARITÉS ENTRE CLUBS DANS LES AFFLUENCES

Il existe évidemment une grande disparité entre les équipes et ce, dans tous les grands championnats européens (tableau 27).

Tableau 27 – Affluence par club en Europe (saison 2021-2022)

FAWSL	Bundesliga	D1
Manchester United WFC	Eintracht Frankfurt	Olympique Lyonnais
Arsenal WFC	VfL Wolfsburg	Paris FC
Chelsea FC Women	Turbine Potsdam	Dijon FCO
Leicester City WFC	1. FC Köln	Girondins Bordeaux
Manchester City WFC	SGS Essen	Paris Saint-Germain
Brighton & Hove Albion WFC	Bayern München	AS Saint-Étienne
Tottenham Hotspur WFC	SC Freiburg	EA Guingamp
Aston Villa WFC	SC Sand	Stade Reims
West Ham United WFC	1899 Hoffenheim	FC Fleury 91
Everton FC	Werder Bremen	ASJ Soyaux
Reading WFC	Bayer Leverkusen	Montpellier HSC
Birmingham City WFC	FC Carl Zeiss Jena	Issy
Maximum (Man. U-Everton)	4 520	13 497
Moyenne	804	664

Source : fbref.com

Prenons l'exemple de la Division I française où le championnat est dominé depuis treize saisons par l'Olympique Lyonnais (figure 25). Depuis 2012, les affluences pour le club français sont effectivement supérieures aux moyennes nationales : pour le championnat domestique, elles oscillent entre 1 000 et 4 000 spectateurs, la fréquentation moyenne d'une saison étant souvent conditionnée par le succès de certains matchs phares.

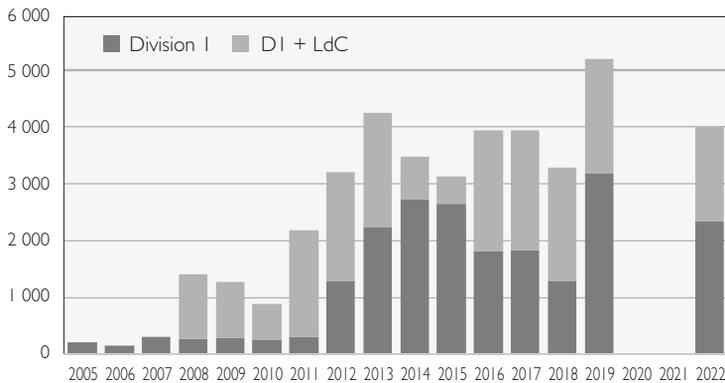


Figure 25 – Affluence de l'Olympique Lyonnais à domicile.

Source : fbref.com

Mais la plupart des autres clubs de l'élite française sont souvent à la peine pour attirer le public (tableau 27). Ainsi, l'affluence moyenne pour les matchs à domicile du Montpellier Hérault SC (cinquième du championnat 2021-2022), club historique du football féminin français, double champion de France en 2005 et 2006, est d'environ 200 spectateurs pour la saison 2021-2022, avec un pic à 4 371 spectateurs lors du match contre Lyon et un creux à 73 spectateurs contre Reims. Globalement, seule une dizaine de rencontres dans la saison parvient à susciter la présence de plus de

2 000 personnes dans les tribunes, et chacun de ces matchs aura systématiquement comme protagoniste l'une des deux meilleures équipes du championnat, l'OL et le PSG. L'affluence des meilleures rencontres de la première division féminine correspond aujourd'hui à celle de la moyenne du championnat de National masculin (1 655 spectateurs en moyenne pour la saison 2017-2018).

Depuis la saison 2018-2019, il est possible de suivre systématiquement des matchs de Division 1 féminine à la télévision. Jusqu'à présent, seules les audiences des rencontres de haut de tableau sont connues : 487 000 téléspectateurs ont ainsi regardé le match phare du championnat en novembre 2018 (OL-PSG). Une journée classique, sans affiche rassemble entre 50 000 et 100 000 téléspectateurs. Les matchs de Ligue des championnes sont plus courus, notamment lorsqu'il s'agit des finales : le match Lyon-PSG en 2017 a rassemblé 2,686 millions de téléspectateurs et la rencontre Lyon-Wolfsburg en 2016, 4,3 millions pendant la séance de tirs au but.

UNE LIGUE DES CHAMPIONNES DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Au service de sa stratégie de soutien au football féminin, l'UEFA a créé, en 2001-2002, une compétition européenne, la Women's Cup, qui oppose les championnes des différents pays. En 2009, l'UEFA a renommé ce tournoi « Women's Champions League », et les vice-championnes des huit meilleures nations, douze depuis 2016 (classées selon le coefficient UEFA), ont été autorisées à y participer. Jusqu'en 2008-2009, la Women's Cup comprenait deux tours qualificatifs sous forme d'un mini-championnat, suivis par les matchs de quarts de finale, de demi-finales et de finale (en matchs aller-retour, à l'exception de la première finale en 2002). À partir de la saison 2009-2010, le format s'est rapproché de celui de la Ligue des champions masculine avec une phase de groupes qualificative et quatre tours à élimination directe (seizièmes, huitièmes, quarts et demi-finales).

Le schéma de la compétition a été revu en 2021-2022 et est similaire à celui des hommes : une phase de groupes avec quatre poules de quatre équipes (qui remplace les seizièmes et huitièmes de finale de la formule précédente), les deux premiers de chaque groupe se qualifiant pour les quarts de finale.

Tableau 28 – Les championnes européennes

Saison	Vainqueur	Finaliste	Score	Affluence	Score retour	Affluence retour
<i>Coupe féminine UEFA</i>						
2001-2002	FFC Francfort	Umeå IK	2 – 0	12 106		
2002-2003	Umeå IK	Fortuna Hjørring	4 – 1	7 648	3 – 0	2 119
2003-2004	Umeå IK	FFC Francfort	3 – 0	5 409	5 – 0	9 500
2004-2005	FFC Turbine Potsdam	Djurgården/Ålvsjö	2 – 0	1 382	3 – 1	8 677
2005-2006	FFC Francfort	FFC Turbine Potsdam	4 – 0	4 431	3 – 2	13 200
2006-2007	Arsenal LFC	Umeå IK	1 – 0	6 265	0 – 0	3 467
2007-2008	FFC Francfort	Umeå IK	1 – 1	4 128	3 – 2	27 640
2008-2009	FCR Duisbourg	Zvezda 2005	6 – 0	700	1 – 1	28 112
<i>Ligue des champions féminine de l'UEFA</i>						
2009-2010	FFC Turbine Potsdam	Olympique Lyonnais	0 – 0	10 372		
2010-2011	Olympique Lyonnais	FFC Turbine Potsdam	2 – 0	14 302		
2011-2012	Olympique Lyonnais	FFC Francfort	2 – 0	50 212		
2012-2013	VfL Wolfsburg	Olympique Lyonnais	1 – 0	19 218		
2013-2014	VfL Wolfsburg	Tyresö FF	4 – 3	10 000		
2014-2015	FFC Francfort	Paris Saint-Germain	2 – 1	17 147		
2015-2016	Olympique Lyonnais	VfL Wolfsburg	1 – 1	15 117		
2016-2017	Olympique Lyonnais	Paris Saint-Germain	0 – 0	22 433		
2017-2018	Olympique Lyonnais	VfL Wolfsburg	4 – 1	14 237		
2018-2019	Olympique Lyonnais	FC Barcelone	4 – 1	19 487		
2019-2020	Olympique Lyonnais	VfL Wolfsburg	3 – 1	huis-clos		
2020-2021	FC Barcelone	Chelsea	4 – 0	huis-clos		
2021-2022	Olympique Lyonnais	FC Barcelone	3 – 1	32 257		

Source : UEFA.

Les différents vainqueurs de cette compétition sont recensés dans le tableau 28. Ce sont les footballeuses allemandes et les Françaises de l'Olympique Lyonnais qui trustent la plupart des trophées, notamment ces dernières, six fois championnes de 2016 à 2022 après avoir également remporté la Coupe en 2011 et 2012. Les affluences des finales sont loin d'être négligeables, notamment depuis la réforme de 2009, et dépassent systématiquement 10 000 spectateurs. Le record a été atteint en 2012 au stade olympique de Munich où plus de 50 000 personnes ont assisté au match entre l'OL et l'équipe de Francfort. À l'occasion du tournoi 2021-2022, le FC Barcelone a battu le record mondial d'affluence pour le football de clubs en réunissant plus de 90 000 personnes à deux reprises et le PSG, en recevant Lyon en demi-finale retour, a rassemblé plus de 40 000 spectateurs, nouveau record hexagonal pour un match féminin. Cependant, récemment encore, en dehors de la finale, les tribunes étaient beaucoup moins remplies : jusqu'en 2015, les stades n'attiraient en moyenne que 2 000 spectateurs par rencontre, une affluence qui s'est accrue ensuite (entre 2 300 et 3 400).

La campagne 2021-2022 avec le nouveau format a semble-t-il marqué un tournant puisque les matchs à partir des quarts de finales (sauf la finale) ont attiré en moyenne plus de 30 000 personnes, avec notamment les deux records d'affluence du FC Barcelone.

LE FOOTBALL FÉMININ AUX ÉTATS-UNIS : PAS SI POPULAIRE QUE CELA

Le football féminin aux États-Unis apparaît comme une référence. L'équipe nationale américaine a toujours figuré aux deux premières places du classement FIFA depuis 2003 ; elle est championne du monde en titre et détentrice de quatre trophées mondiaux (1991, 1999, 2015 et 2019). Par ailleurs, c'est le pays où les footballeuses sont les plus nombreuses, et le championnat est professionnel depuis déjà longtemps. L'actuelle ligue professionnelle féminine, la NWSL (National Women's Soccer League), a été créée en 2013 et entame sa dixième saison. Le

nombre de clubs varie : il se situait la plupart du temps autour de dix équipes avant d'atteindre douze franchises en 2022 avec l'intégration de trois nouveaux clubs (tableau 29). Trois des douze équipes de la NWSL ont une propriété commune avec des équipes de MLS : le Houston Dash (Houston Dynamo), l'Orlando Pride (Orlando City), les Portland Thorns (Portland Timbers) ont les mêmes propriétaires.

Du fait de sa notoriété, le football féminin remplit-il plus les stades que son homologue masculin ? Même si les affluences moyennes sont nettement plus élevées que pour le football féminin européen, elles ne sont cependant pas exceptionnelles (figure 26) et restent nettement inférieures à celles de la MLS qui se situent en moyenne à plus de 20 000 spectateurs.

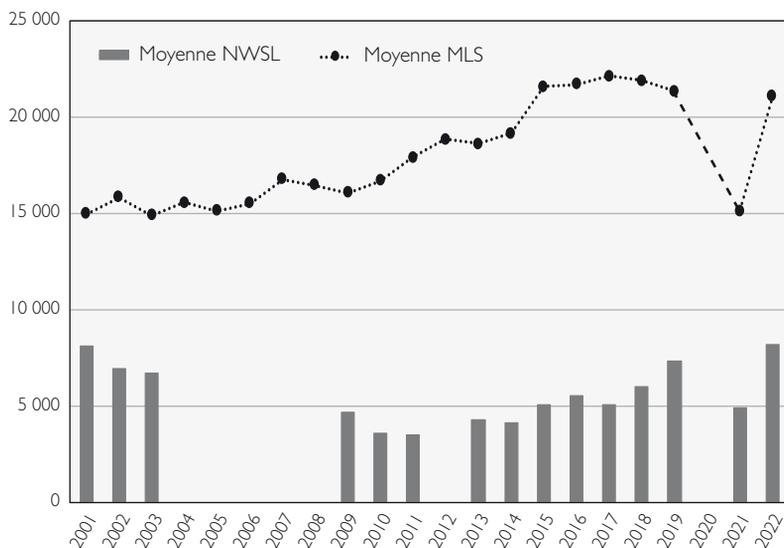


Figure 26 – Affluences moyennes du football aux États-Unis.

Source : WUSA-WPS-NWLS.

Au début des années 2000, durant trois saisons, la Women's United Soccer Association (WUSA) affichait des fréquentations moyennes entre 6 600 et 8 100 spectateurs ; six ans plus tard, durant les trois saisons de la Women's Professional Soccer (WPS), les stades avaient encore plus de mal à se remplir, avec des rencontres attirant entre 3 500 et 4 700 supporters ; enfin la ligue actuelle (NWSL) affiche des affluences en progression depuis sa création (5 600 en moyenne sur dix ans). La moyenne en hausse de la saison 2019 (7 300 spectateurs, soit + 22 % par rapport à 2018) a bénéficié du succès de l'équipe américaine à la Coupe du monde en France durant l'été : après la compétition, certains matchs ont d'ailleurs été joués dans des stades plus grands qu'à l'habitude. La baisse observée en 2021 n'est pas significative car elle correspond à la

Tableau 29 – Affluence moyenne par club en NWSL (saisons 2019 et 2022)

Franchise	Stade	Capacité	Affluence moyenne 2019	Affluence moyenne 2022	Taux de remplissage moyen 2022
Portland Thorns FC	Providence Park	25 200	20 098	15 613	0,620
Utah Royals FC	Rio Tinto Stadium	20 213	10 774		
Washington Spirit	Maryland SoccerPlex	5 200	6 105	5 610	1,079
NC Courage	WakeMed Soccer Park	10 000	5 875	4 990	0,499
Orlando Pride	Orlando City Stadium	25 500	5 565	4 774	0,187
Chicago Red Stars	SeatGeek Stadium	20 000	5 451	6 245	0,312
OL Reign	Cheney Stadium	6 500	5 213	6 824	1,050
Houston Dash	BBVA Compass Stadium	7 000	3 615	5 419	0,774
NJ/NY Gotham FC	Yurcak Field	5 000	3 338	4 251	0,850
Angel City FC	Banc of California Stadium	22 000		18 960	0,862
San Diego Wave FC	Snapdragon Stadium	33 000		9 616	0,291
Kansas City Current	Children's Mercy Park	18 467		7 754	0,420
Total		198 080	7 337	8 184	0,652

Source : NWSL.

réouverture des stades après la crise du Covid. La saison 2021-2022 a confirmé la tendance à la hausse (plus de 8 000 spectateurs en moyenne) grâce notamment aux trois nouvelles franchises (tableau 29), notamment Angel City qui a fait le plein toute la saison (16 000 abonnés). Mais la fréquentation moyenne des stades de football féminin reste nettement inférieure à celle de son homologue masculin, la MLS.

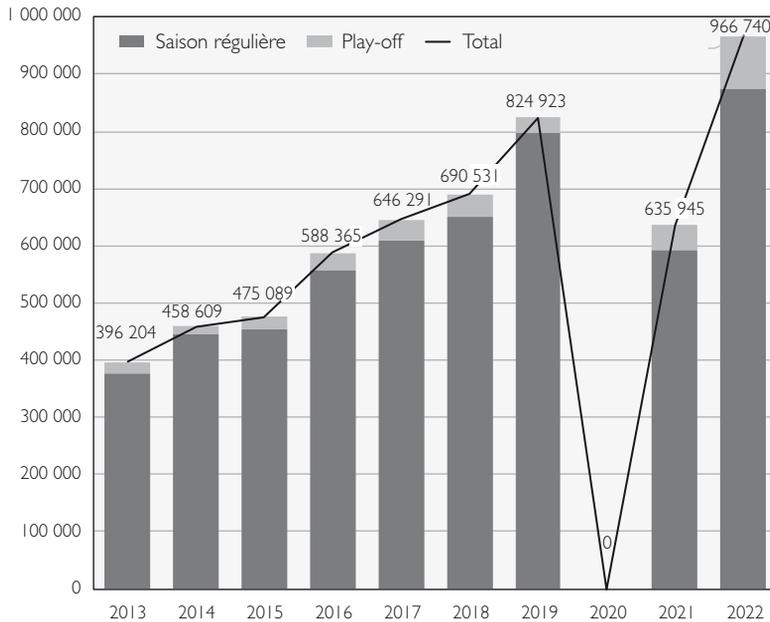


Figure 27 – Affluence totale en NWSL.

Source : NWSL.

Pour la seule NWSL (figure 27), on observe que le nombre total de spectateurs (pour la saison régulière et pour les *play-off*) a plus que doublé entre 2013 et 2019, alors que le nombre de franchises est resté

relativement stable (huit en 2013, dix en 2016 et 2017 et neuf durant les autres saisons). Avec douze franchises en 2022, le nombre de spectateurs approche le million (+17 % par rapport à 2019). Cette affluence totale est néanmoins plus de dix fois inférieure à celles des vingt-huit franchises de MLS (figure 26).

Les affluences moyennes dépendent bien évidemment de la nature des matchs (saison régulière ou *play-off*) et des clubs. La figure 28 montre que les affluences des *play-off* sont en général nettement supérieures à celles des matchs de la saison régulière. Mais elles dépendent aussi fortement des franchises (tableau 29) : les *play-off* de 2022 qui ont vu s'affronter les six équipes de Houston Dash, OL Reign, San Diego Wave, Portland Thorns, Kansas City Current et Chicago Red Star ont attiré près de 23 000 fans en moyenne.

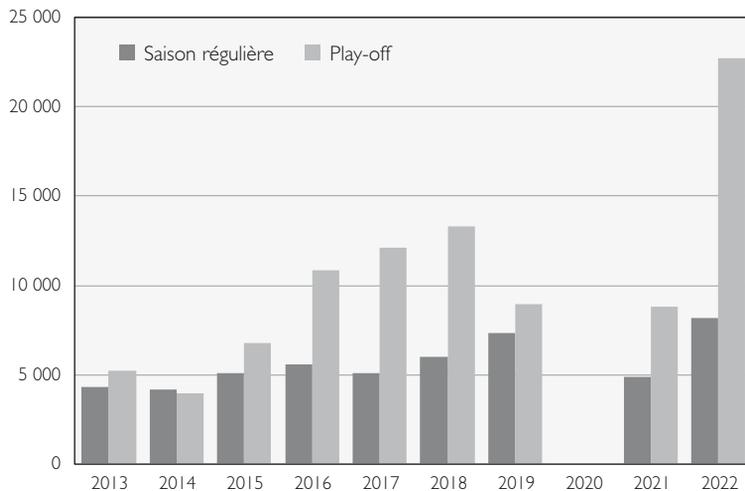


Figure 28 – Affluence moyenne en NWSL.

Source : NWLS.

Avant 2022, seul le public de la franchise des Portland Thorns FC dépassait régulièrement 13 000 personnes (avec un maximum de 20 098 spectateurs en moyenne lors de la saison 2019). Le club a d'ailleurs agrandi son enceinte en 2019 pour porter sa capacité à plus de 25 000 places. Le taux de remplissage de son stade était proche de 80 % en 2019, ce qui est loin d'être le cas de toutes les équipes, l'enceinte sonnant le plus creux étant celle des Orlando Pride (en NWLS depuis 2016), où jouait la star américaine Alex Morgan¹⁵³, mais qui n'était remplie qu'à hauteur d'un cinquième (environ 5 000 personnes pour une capacité de 25 500 sièges). L'autre star médiatique, Megan Rapinoe, joue quant à elle à l'OL Reign de Seattle, une équipe qui attire elle aussi rarement plus de 5 000 spectateurs¹⁵⁴.

Le cas de la popularité de Portland mérite qu'on s'y attarde. C'est une ville moyenne qui s'est auto-identifiée comme la ville du football aux États-Unis (« Soccer City USA ») : historiquement, le football a toujours été présent à Portland du fait des échanges estudiantins et commerciaux privilégiés avec l'Écosse et l'Angleterre, et le football local repose sur une solide culture du supportérisme. Cette culture a concerné de prime abord, l'équipe masculine des Portland Timbers qui a joué en NASL de 1975 à 1982 ainsi que l'équipe féminine universitaire locale qui a eu la plus forte affluence du pays entre 2005 et 2014¹⁵⁵. Le fait que la ville a accueilli des matchs de Coupe du monde féminine de 1999 et de 2003

153. Alex Morgan (née en 1989) est une footballeuse internationale américaine évoluant au poste d'attaquante. Avec l'équipe nationale pour laquelle elle compte déjà plus de 100 sélections, elle a été championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015 et 2019.

154. Megan Rapinoe (née en 1985) est une joueuse de football internationale américaine évoluant au poste de milieu de terrain. Avec l'équipe nationale pour laquelle elle compte déjà plus de 150 sélections, elle a été championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015 et 2019.

155. A. Guest et A. Luijten, « Fan culture and motivation in the context of successful women's professional team sports : A mixed-methods case study of Portland Thorns fandom », 2017.

a également pu avoir un impact sur l'intérêt pour le club. Mais l'élément fondamental pour expliquer l'importance du supportérisme local, qui s'est développée autour des Portland Timbers durant les années 2000 et qui a finalement débouché sur celle des Thorns, est la conséquence d'un mouvement de fans très impliqués qui se sont organisés, ont adopté la culture générale des supporters de football avec des chansons, des chants et des rituels et qui ont finalement créé un groupe, la « Timbers Army ». Ce groupe a mis l'accent sur l'inclusion, notamment vis-à-vis de la communauté homosexuelle. Lorsque les propriétaires des Timbers ont créé les Portland Thorns pour participer à la saison inaugurale 2013 de la NWSL, un groupe de supporters de l'équipe féminine, les « Rose City Riveters » (référence explicite à l'icône féministe Rosie la riveteuse), s'est immédiatement formé en coopération avec la « Timbers Army ». Les Thorns partagent leur stade avec les Timbers qui ont rejoint la MLS en 2011 et qui jouent eux aussi la plupart du temps à guichets fermés. Ce large public correspond à des profils divers attachés à la qualité du jeu, à l'ambiance des tribunes, à la sociabilité mais aussi, plus spécifiquement, à des « valeurs » liées au féminisme et à l'inclusion des LGBTQA¹⁵⁶.

Pour la saison 2022, la NWSL comprend douze franchises, et les affluences ont dépassé leur niveau d'avant Covid. Trois nouvelles franchises ont été intégrées au championnat dont une, Angel City FC, très médiatique, a attiré près de 19 000 supporters pour sa première participation, affluence la plus forte de la saison.

DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES À SUCCÈS

Les matchs entre les équipes nationales, même en dehors des phases finales des grands tournois, attirent en moyenne beaucoup plus de monde, notamment en France (15 000 supporters en moyenne en

156. A. Guest et A. Luijten, « Fan culture and motivation in the context of successful women's professional team sports : a mixed-methods case study of Portland Thorns fandom », 2017.

2016-2017 selon l'UEFA), en Allemagne (7 000) et en Angleterre (9 831). Comme pour la Ligue des championnes, certains matchs peuvent attirer des foules importantes, même en dehors des phases finales des compétitions internationales.

Il est difficile de comparer le succès populaire des diverses compétitions internationales dès lors qu'elles se jouent dans des pays et dans des stades différents. Néanmoins, les enceintes sont souvent bien garnies. Lors de la Coupe du monde 2015 au Canada, sept matchs ont rassemblé plus de 50 000 spectateurs et le pic – 54 027 fans – a été atteint à Vancouver lors du quart de finale opposant le Canada à l'Angleterre. La Coupe du monde 2019 en France a également connu un beau succès : le taux de remplissage des stades s'est établi à 74 %, et tous les matchs de l'équipe de France se sont joués à guichets fermés. 57 900 spectateurs ont assisté à la finale entre les États-Unis et les Pays-Bas, jouée au Parc Olympique Lyonnais, le nouveau record pour un match féminin en France. L'Euro 2022 en Angleterre a battu de nombreux records. L'affluence globale a atteint près de 575 000 spectateurs, soit plus du double de celle du précédent Euro aux Pays-Bas. La finale entre le pays hôte et l'Allemagne a été le match européen le plus suivi dans les tribunes (près de 90 000 personnes à Wembley). Avec 18 500 spectateurs en moyenne par match, le championnat d'Europe féminin n'a donc pas à rougir de la comparaison avec les Euros masculins.

La Coupe du monde en France a été la plus regardée de l'histoire depuis sa création officielle par la FIFA en 1991. Selon l'instance mondiale, 1,12 milliard de personnes ont regardé au moins une minute de la compétition à la télévision ou sur des plates-formes numériques (+ 30 % par rapport au tournoi de 2015) et plus de 260 millions, au moins une minute de la finale. Encore une fois, le football féminin international n'a donc plus à rougir de la comparaison avec la compétition masculine (2018) durant laquelle 3,572 milliards de fans ont visionné au moins une minute de la Coupe du monde en Russie, la finale France-Croatie ayant été regardée

par 1,12 milliard de spectateurs. Le tableau 30 permet d'affiner cette comparaison pour les équipes de France lors de leurs coupes du monde respectives, en indiquant les cinq plus grosses audiences de leur tournoi. Le quart de finale des Françaises contre les Américaines a été vu en intégralité par environ 10,7 millions de supporters (50,7 % de part de marché) et celui des garçons en Russie contre l'Uruguay par 12,9 millions (76,0 %). L'élimination de l'équipe féminine à ce stade de la compétition ne nous permet pas (hélas) d'aller plus loin dans la comparaison.

Tableau 30 – Cinq meilleures audiences des équipes de France masculine et féminine à la Coupe du monde (diffuseur TV principal)

Femmes-France						
	Match	Nombre (en million)	Part d'audience			
1	France-États-Unis	10,71	50,7			
2	France-Brésil	10,64	48,5			
3	France-Corée du Sud	9,83	44,3			
4	France-Norvège	9,41	40,8			
5	France-Nigeria	8,81	38,7			

Hommes-Russie				Hommes-Qatar		
	Match	Nombre (en million)	Part d'audience	Match	Nombre (en million)	Part d'audience
1	France-Croatie	19,34	82,2	France-Argentine	24,1	81,0
2	France-Belgique	19,12	70,5	France-Maroc	20,7	66,4
3	France-Uruguay	12,88	76,0	France-Angleterre	17,7	62,8
4	France-Australie	12,59	69,0	France-Pologne	14,0	68,9
5	France-Argentine	12,54	72,1	France-Australie	12,5	48,1

Source : Médiamétrie.

L'Euro féminin 2022 a également battu un record d'audience : 365 millions de téléspectateurs ont vu au moins une minute de la compétition, soit plus du double de l'Euro précédent aux Pays-Bas (178 millions) et plus du triple du tournoi 2013 en Suède (116 millions).

La finale de la Coupe du monde masculine 2022 au Qatar a été, selon la FIFA, regardée par 1,5 milliard de téléspectateurs et environ 5 milliards de personnes ont été concernées à un moment ou à un autre par la compétition. La Coupe du monde féminine 2023 permettra une autre comparaison.

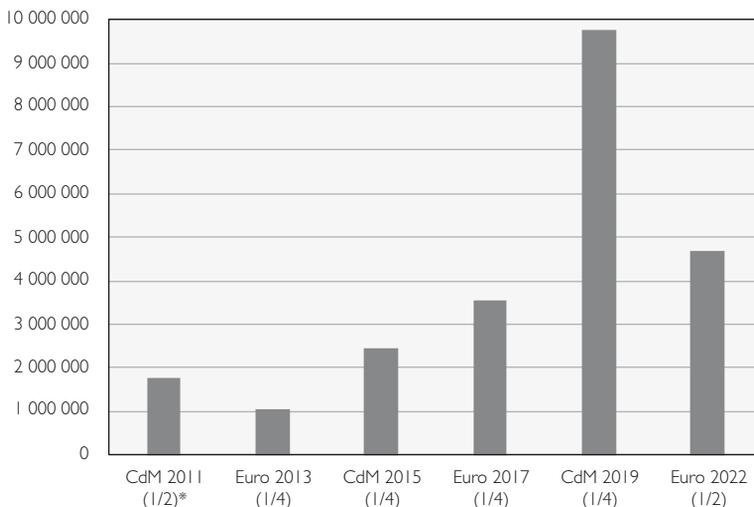


Figure 29 – Audiences moyennes TV et parcours de l'équipe de France (phases finales internationales).

Source : Médiamétrie.

Note : les audiences pour la CdM 2011 ne sont calculées que sur les quarts de finale et sur la demi-finale.

La figure 29 met en perspective le succès audiovisuel de l'équipe de France féminine lors de sa Coupe du monde en 2019. La meilleure audience au cours des cinq années précédentes concernait le quart de finale du Mondial 2015 au Canada, perdu contre les Allemandes lors de la séance de tirs au but (5-4) après un score de parité à l'issue du temps réglementaire (1-1). Ce match avait été regardé en France par 4,14 millions de

personnes, soit plus de deux fois moins que le quart de finale joué contre les Américaines en 2019. Néanmoins, en dehors des tournois internationaux, les audiences peinent à dépasser un million de téléspectateurs, sauf en 2019 : le match amical de préparation France-Chine, en mai 2019, a rassemblé 1,2 million de personnes, tout comme la rencontre amicale France-Espagne en septembre de la même année. La figure 29 montre la tendance fortement croissante des audiences moyennes de l'équipe de France féminine lors des tournois internationaux, même si l'on considère la Coupe du monde 2019 comme un évènement exceptionnel pour les Françaises (pays hôte). Les diffuseurs n'ont d'ailleurs pas été insensibles à ce nouvel engouement puisque depuis 2015, c'est principalement une chaîne de grande écoute (TF1) qui retransmet les compétitions.

Traversons maintenant l'Atlantique pour nous intéresser aux équipes nationales américaines dont la formation féminine est sans doute la plus performante et la plus suivie.

Si les deux plus fortes audiences des sports collectifs (hors football américain) sur la chaîne ESPN concernent des matchs de Coupe du monde de l'équipe masculine, la troisième pointe le succès audiovisuel de la finale du mondial féminin au Canada en 2015 : en audience cumulée sur toutes les chaînes, ce sont 25,4 millions de téléspectateurs qui ont assisté à la victoire des Américaines contre le Japon (5-2), ce qui constituait un record pour un match de football au pays à la bannière étoilée. La victoire en 2019, diffusée un dimanche matin, a été suivie par 15,6 millions d'Américains (sur FOX et Univision). Autre record détenu par les joueuses américaines, celui de l'affluence pour un match de Coupe du monde : plus de 90 000 spectateurs ont assisté le 10 juillet 1999 en Californie, à la finale contre la Chine (0-0, victoire des Américaines aux tirs au but).

La figure 30 recense les affluences moyennes pour les deux équipes nationales américaines, hommes (USMNT) et femmes (USWNT) depuis 2006 (hors phases finales des tournois internationaux). Ces affluences dépendent de la nature des matchs (*Gold Cup*, Coupe du monde, amical,

etc.), des adversaires (les rencontres de l'équipe masculine contre le Mexique, par exemple, attirent beaucoup de monde) et de la capacité des stades, mais l'examen des tendances moyennes est riche d'enseignements. Il existe bien un écart de popularité entre l'équipe masculine et l'équipe féminine mais qui a tendance à s'amenuiser : de 1990 à 2020, l'affluence moyenne aux matchs de l'USWNT a varié entre 2 341 et 25 906 ; pour l'USMNT, elle oscillait entre 16 921 et 39 045. L'affluence moyenne des femmes a même dépassé celle des hommes en 2019 après leur couronnement mondial en France.

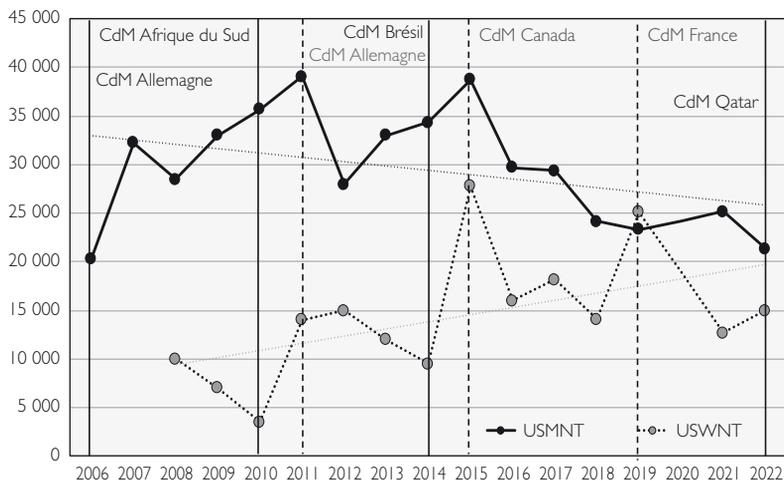


Figure 30 – Affluences moyennes des équipes nationales américaines (hors phase finale des tournois internationaux).

Source : ussoccer.com

Diverses raisons peuvent expliquer ce resserrement : les performances des footballeuses aux Coupes du monde (vainqueurs en 1991, 1999, 2015, 2019 ; demi-finaliste en 2011) en comparaison des résultats

modestes de l'équipe masculine, notamment sa non-qualification pour le tournoi mondial de 2018 et un huitième de finale au Qatar en 2022 ; sans doute aussi un effet « sociétal » et féministe, le football « féminin » devenant de plus en plus « tendance » et, de ce fait, beaucoup plus visible et médiatisé, notamment à travers les revendications (« *class action* ») des joueuses internationales américaines auprès de leur fédération pour réclamer l'égalité de traitement entre hommes et femmes¹⁵⁷.

LES DÉTERMINANTS DE LA DEMANDE DE STADE

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes intéressés qu'aux affluences ou aux audiences moyennes du football féminin. Reste à expliquer les déterminants de cette demande, notamment en vue de construire d'éventuelles politiques économiques de développement.

La microéconomie « standard » suppose que la demande des biens d'un individu dépend, outre des variables économiques, notamment ses ressources et les prix, de dimensions plus psychologiques liées à ses préférences ou à ses goûts. Depuis les années 1980, l'économie comportementale ou psychologique va plus loin en intégrant le rôle des « émotions », des « traits de personnalité »¹⁵⁸ ou encore des « identités » sur les comportements économiques¹⁵⁹. La demande de football, notamment de stade, n'échappe pas à ces analyses. Outre les déterminants traditionnels (voir plus loin), de nombreux traits psychologiques des supporters vont nous permettre de définir des typologies de spec-

157. L. Arrondel et R. Duhautois, « Les femmes sifflent la fin du hors-jeu », *After-Foot*, 2022.

158. L. Borghans, A. L. Duckworth, J. J. Heckman et B. ter Weel, « The economics and psychology of personality traits », 2008.

159. L'un des pionniers de ce courant de pensée, D. Ariely, affirme par exemple dans son livre *C'est (vraiment ?) moi qui décide* (2008), « Les émotions jouent un rôle essentiel dans nos conduites d'achat. La plupart de nos actions sont guidées par l'émotion plutôt que la raison. »

tateurs et ainsi de mieux en étudier la consommation. Il existe d'ailleurs une littérature conséquente, notamment en sociologie, en psychologie et en marketing¹⁶⁰, qui s'essaye à « profiler » les différents publics des tribunes¹⁶¹.

Ainsi, les déterminants de la demande de sport sont nombreux et concernent aussi bien des caractéristiques économiques, psychologiques, sociologiques, démographiques des spectateurs et des « supporters », que des variables géographiques et bien sûr, des critères sportifs.

COMMENT REMPLIR LES STADES ?

Le prix des billets et les revenus des supporters, les offres de « biens » substituables (passage d'un stade à l'autre, visionnage du match à la TV, intérêt pour un autre sport, etc.) figurent dans la catégorie des facteurs économiques¹⁶². Les recettes de billetterie résultent donc d'un effet volume (l'affluence) et d'un effet prix (le coût du billet).

L'affluence dans les stades dépend aussi de la population des villes dans lesquelles se situent les clubs et qui constitue le « réservoir » des supporters. Les facteurs sportifs qui influencent positivement l'affluence au stade sont de plusieurs ordres : l'incertitude du résultat qui veut que le « suspens » augmente la demande de football, les performances de l'équipe, les matchs de « gala » contre des équipes « phares », avec des « stars » du ballon rond, ou encore les « derbys », les « classiques » et les matchs à fort enjeu.

Jouent également les facteurs liés au « confort » de l'enceinte, l'une des motivations de la rénovation ou de la construction des stades (loges

160. P. Parganas, « Fans, spectators, consumers in football », 2019.

161. N. Hourcade, L. Lestrelin et P. Mignon, *Livre vert sur le supportérisme*, 2010.

162. Tout supporter connaît néanmoins l'adage attribué à Rick Parry, directeur de la Premier League durant les années 1990 et repris dans le film de Ken Loach sur le club de Manchester United, *Looking for Eric* : « On peut changer de boulot, on peut changer de femme, mais on ne peut pas changer de club de football... »

VIP, qualité des sièges, etc.), aux conditions climatiques ou encore aux horaires des matchs.

En résumé, le taux de remplissage des stades dépend théoriquement de huit types de facteurs¹⁶³ :

1. La *performance sportive* : meilleure est l'équipe, plus il y a de monde au stade (les fans préfèrent voir leur équipe gagner).
2. La *qualité des matchs* : meilleures sont les deux équipes, plus il y a de spectateurs ; à l'inverse plus on descend dans la hiérarchie sportive et plus les stades sont vides.
3. Le *confort* : meilleures sont les conditions du match (stade, météo, heure, services) plus les supporters se déplacent.
4. Le *prix* : la sensibilité des fans aux prix des places dépend des clubs, les supporters étant prêts à dépenser davantage pour les équipes de stars.
5. L'*incertitude* : les compétitions déséquilibrées (en particulier lorsqu'une équipe est plus forte que toutes les autres) pourraient avoir un effet négatif sur la fréquentation des stades.
6. La *diffusion des matchs à la télévision* : la retransmission du match peut inciter les supporters à rester chez eux, surtout lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables ou lors des matchs en semaine¹⁶⁴.
7. Dans le cas du football féminin, l'*affiliation à un club masculin prestigieux* peut faire bénéficier les équipes d'une affluence plus forte en raison d'un effet de réputation¹⁶⁵. À l'inverse, ces équipes peuvent aussi souffrir de la concurrence du club « parrain ».

163. S. Dobson et J. Goddard, *The Economics of Football*, 2011 ; J. Goddard et P. Sloane, *Handbook on the Economics of Professional Football*, 2014.

164. R. Caruso, F. Addesa et M. Di Domizio, « The determinants of the TV demand of soccer : Empirical evidence on Italian Serie A for the period 2008-2015 », 2017.

165. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « The determinants of stadium attendance in elite women's football : Evidence from the UEFA Women's Champions League », 2019.

8. Des *chocs exogènes* peuvent enfin affecter le niveau de la demande de football dans le temps. Une des questions les plus intéressantes à étudier concerne l'impact des compétitions internationales (Coupe du Monde, Euro, etc.), notamment des performances des équipes nationales ou de l'organisation du tournoi, sur la fréquentation des enceintes pour les championnats domestiques.

La demande de stade a été abondamment étudiée pour le football masculin, très rarement dans le cas des femmes¹⁶⁶. Seules quelques études académiques se sont penchées sur la question.

UN EFFET COUPE DU MONDE DE COURT TERME EN ALLEMAGNE

Hank Meier et ses coauteurs¹⁶⁷ ont étudié la demande de football féminin en Allemagne de 1998 à 2012, intervalle durant lequel se sont déroulées six compétitions internationales que la Mannschaft féminine a systématiquement remportées, à l'exception de la dernière. La suprématie des Allemandes sur le ballon rond était alors totale : elles ont été successivement championnes d'Europe en 2001 (en Allemagne), en 2005 (en Angleterre) et en 2009 (en Finlande), et championnes du monde en 2003 (aux États-Unis) et en 2007 (en Chine). L'Allemagne a par ailleurs organisé la Coupe du monde en 2011 dont elle a été éliminée en quart de finale par le Japon. Cette période d'une quinzaine d'années est donc particulièrement propice à l'analyse de l'impact des succès de la sélection et de l'organisation d'un tournoi international sur le championnat domestique (FBL).

Entre 1998 et 2012, l'affluence moyenne dans les stades d'outre-Rhin a été multipliée par 3,4, passant d'environ 250 spectateurs par match à plus de 1 100, mais la tendance de croissance n'est ni très forte, ni

166. Pour une recension, voir : J. Garcia et P. Rodriguez, « Sports attendance : A survey of the literature 1973-2007 », 2009 ; D. Schreyer et P. Ansari, « Stadium attendance demand research : A scoping review », 2021.

167. H. Meier, M. Konjer et M. Leinwhater, « The demand for women's league soccer in Germany », 2015.

linéairement stable. La fidélité des fans aux clubs joue un rôle non négligeable – effet d'hystérésis – pour expliquer l'affluence au stade qui répond également à des critères de qualité : performance de l'équipe supportée et de son adversaire, intensité compétitive du match impliquant des clubs susceptibles de gagner le championnat et enfin, l'incertitude du résultat. L'affluence est plus grande lorsque les matchs se jouent l'après-midi, en revanche le confort des stades n'influence pas la demande. L'impact des victoires de la Mannschaft féminine sur l'affluence en FBL dépend de la compétition : ce sont les succès en Coupe du monde en 2003 et en 2007 qui ont impacté la demande. L'organisation du Mondial en 2011 a également eu un effet positif mais qui semble avoir été de courte durée.

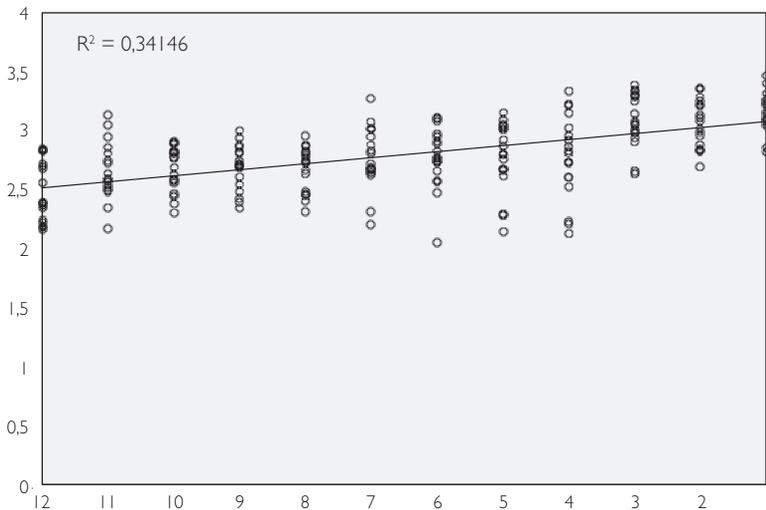


Figure 31 – Affluences moyennes et performances (classement) en Frauen-Bundesliga (FBL, 2001-2019).

Source : Frauen-Bundesliga (FBL).

Note : log de l'affluence moyenne en ordonnées et classement en abscisses).

La figure 31 illustre un des résultats précédents concernant la relation entre affluence dans les stades allemands et performance sportive durant la période 2001-2019. La corrélation est relativement forte : environ 35 % des écarts d'affluence au stade sont expliqués par les différences de classement.

UN EFFET COUPE DU MONDE ET « SUPERSTAR » AUX ÉTATS-UNIS

L'objectif principal d'Allie LeFeuvre et de ses coauteurs est de tester l'impact de la Coupe du monde 2011 sur l'affluence dans les stades du championnat américain, le Women's Professional Soccer (WPS), qui a débuté en 2009 et s'est définitivement interrompu trois ans plus tard¹⁶⁸. Le contraste entre une équipe nationale qui domine le football féminin planétaire et un championnat domestique qui peine à exister est saisissant : la WUSA, qui ferme ses portes trois saisons seulement après son lancement en 2001 ; la WPS, qui connaît également des difficultés depuis sa création en 2009, avec la fermeture de plusieurs franchises, des affluences faibles (par rapport à la WUSA) et décroissantes ; aucune exposition télévisée sur les principaux réseaux, à l'exception de quelques matchs diffusés par la chaîne Fox Soccer.

Le parcours des Américaines lors du mondial de 2011 a particulièrement marqué les esprits aux États-Unis : qualification en demi-finale après une victoire contre le Brésil aux tirs au but après un but égalisateur d'Abby Wambach¹⁶⁹ à la 122^e minute ; victoire en demi-finale contre la France (3-1) mais après deux buts en fin de match (dont celui de Wambach) ; défaite en finale contre le Japon aux tirs au but, regardée

168. A. LeFeuvre, E. Stephenson et F. Walcott, « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on Women's Professional Soccer League attendance », 2013.

169. Abby Wambach (née en 1980) était une joueuse de football américaine évoluant au poste d'attaquante. Elle a eu à son actif 255 matchs internationaux durant la période 2003-2015 au cours de laquelle elle a marqué 184 buts. Elle a été championne olympique en 2012 et championne du monde en 2015.

par 13,5 millions d'Américains. Cette « épopée » a propulsé les joueuses sur le devant de la scène médiatique, invitées à différents shows télévisés de grande écoute (Hope Solo¹⁷⁰ et A. Wambach dans *The Late Show* et Solo dans *Dancing With The Stars*). La plupart des joueuses ont d'ailleurs pu négocier de nombreux contrats de publicité après la compétition.

L'étude en question estime que le parcours de l'USWNT a permis de plus que doubler le nombre des spectateurs lors des matches de championnat qui ont suivis la compétition (+ 120 %)¹⁷¹. Il n'a cependant pas été possible de savoir si cette embellie était un effet de long terme, puisqu'un litige juridique entre la ligue et une des franchises (*magicJack*) a malheureusement eu pour conséquence l'interruption du championnat.

D'autres effets influencent (*ceteris paribus*) la fréquentation des stades « féminins » : niveau de l'équipe visiteuse, match d'ouverture, double confrontation, météo favorable. À l'instar du football masculin, un autre facteur de demande est étudié plus spécifiquement : « l'effet superstar »¹⁷². Trois joueuses avaient ce statut à l'époque : la Brésilienne Marta¹⁷³ et les Américaines Solo et Wambach. L'étude économétrique montre que la participation de la star brésilienne augmente les affluences d'environ 12 % et celles des deux stars US de 33 % (elles jouaient dans la même équipe) après le tournoi mondial.

170. Hope Amelia Solo (née en 1981) était une joueuse américaine de football évoluant au poste de gardienne de but (202 sélections). Elle a été double championne olympique en 2008 et 2012 et championne du monde en 2015.

171. A. LeFeuvre, E. Stephenson et F. Walcott, « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on Women's Professional Soccer League attendance », 2013.

172. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – *L'Europe*, 2022.

173. Marta Vieira da Silva, communément appelée Marta, est une footballeuse professionnelle brésilienne (née en 1986) et jouant en attaque. Elle est considérée comme la meilleure joueuse de tous les temps. Elle compte 147 sélections en *Seleção* avec laquelle elle a marqué 119 buts.

LES FANS DE LA LIGUE DES CHAMPIONNES SENSIBLES AU « SUSPENS » ET AUX « SUPERCLUBS »

Maurizio Valenti et ses coauteurs¹⁷⁴ s'intéressent plus particulièrement aux matchs de Ligue des championnes qui attirent sensiblement plus de monde en moyenne que les championnats domestiques. Parmi les conclusions les plus intéressantes, on retiendra que la demande de football européen au stade dépend positivement du niveau de la compétition (notamment quart et demi-finale), de l'incertitude du résultat (« intensité compétitive ») et de « l'enjeu » du match. Contrairement aux conclusions de nombreuses études sur la demande de stade masculine¹⁷⁵, les supporters du football féminin semblent donc préférer des matchs à « suspens », même si les liens entre l'intérêt et les caractéristiques du match sont plus complexes : la relation entre l'affluence et la probabilité pour l'équipe locale de gagner est plutôt concave : on aime voir son équipe victorieuse, mais pas trop facilement.

Enfin, un autre effet propre au football féminin, qui aura son importance dans les discussions à suivre concernant le développement économique de ce dernier, ressort de cette étude : lorsque l'équipe visiteuse est « intégrée » à une grosse écurie masculine du *Big Five* européen, les tribunes se garnissent davantage (toutes choses égales par ailleurs). Les exemples sont nombreux : Arsenal, le FC Barcelone, la Juventus, l'Olympique Lyonnais, le PSG, Wolfsburg, le Bayern de Munich, jouent en effet sous le même nom et les mêmes couleurs que leur équipe masculine. Cet effet « superclub » est important : les auteurs estiment que l'affluence dans ce cas sera supérieure de 32 % à 40 % à celle observée lors de la visite d'un club n'appartenant pas au *Big Five*.

174. M. Valenti, N. Scelles et S. Morrow, « The determinants of stadium attendance in elite women's football : Evidence from the UEFA Women's Champions League », 2019.

175. L. Arrondel et R. Duhautois, *L'Argent du football*, vol. 1 – *L'Europe*, 2022.

DES « MATCHS FANTÔMES » POUR MESURER L'IMPORTANCE DU PUBLIC

L'avantage de jouer à domicile (*home advantage*) dans les sports collectifs, autrement dit le fait que jouer dans son stade augmenterait les chances de gagner le match, est un phénomène largement documenté dans la littérature et depuis longtemps¹⁷⁶. Trois facteurs sont mis en avant : le support du public, la fatigue des déplacements et l'habitude de jouer sur son terrain. La plupart des études empiriques montrent que le facteur essentiel pour expliquer cet avantage concerne l'effet « douzième homme » (comme on dit dans le football) du public. Deux raisons à cela : d'une part, les supporters peuvent, par leurs encouragements, inciter les joueurs « locaux » à se sublimer et inversement, inhiber les joueurs « visiteurs » ; d'autre part, les fans sont susceptibles d'influencer l'arbitre en exerçant une sorte de « pression sociale » poussant ce dernier à favoriser l'équipe locale (*referee bias*)¹⁷⁷. Les arbitres ont tendance en effet à favoriser l'équipe qui reçoit, que ce soit par des minutes de temps additionnels lorsque l'équipe locale est menée, par des penaltys sifflés à tort en faveur du club hôte, par des buts litigieux accordés à ce dernier ou encore par le nombre plus important de cartons (jaunes et rouges) distribué à l'équipe visiteuse. Pour tester l'hypothèse de « l'avantage maison » et ses différentes variantes, il est alors nécessaire de comparer les performances des équipes lorsqu'elles jouent à domicile avec et sans supporters et cela, toutes choses égales par ailleurs.

Pendant la saison 2019-2020, la pandémie de la Covid-19 en Europe et ailleurs a contraint les ligues professionnelles de football à interrompre les championnats pendant plusieurs mois. Lorsque les compétitions ont repris, les règles sanitaires ont imposé le huis clos, c'est-à-dire que les équipes devaient jouer dans des stades vides. L'instauration de ces rencontres à huis

176. Voir ainsi B. Schwartz et S. F. Barsky, « The home advantage », 1977 ; K. S. Courneya et A. V. Carron, « The home advantage in sport competitions : A literature review », 1992 ; J. P. Jamieson, « The home field advantage in athletics : A meta-analysis », 2010.

177. Pour une revue de littérature de ce « biais », on lira T. Dohmen et J. Sauer-
mann, « Referee bias », 2016.

clos constitue une « expérience naturelle » pour étudier statistiquement l'impact d'une foule sur les décisions des arbitres, sur les comportements des joueurs sur le terrain, que ce soit à travers les fautes commises (cartons jaunes ou rouges) ou les performances (nombre de tirs et tirs cadrés) ainsi que sur le résultat des matchs (nombre de buts, de points, etc.).

De nombreuses études ont profité de cette situation pour étudier « l'avantage maison » pour les championnats masculins¹⁷⁸ ; plus rares sont les études concernant le football féminin. Alex Krumer et Vetle Smith se sont pourtant intéressés à cette question pour le championnat féminin suédois¹⁷⁹.

Leur étude montre que « l'avantage maison » ne décroît pas de manière significative quand les tribunes sont vides. L'explication donnée par les auteurs concerne le fait que le football féminin peine de manière générale à remplir ses stades et qu'en conséquence, l'effet public est moins fort, un phénomène déjà observé dans les championnats masculins de division inférieure. Un résultat contre-intuitif, contraire à celui observé chez les hommes, concerne le fait que davantage de cartons jaunes sont donnés à l'équipe visiteuse. Car la plupart des articles sur le football masculin s'accordent sur le fait qu'il existe bien un biais d'arbitrage lorsque les tribunes sont pleines : il y a moins de fautes sifflées, moins de cartons jaunes et moins de cartons rouges pour l'équipe visiteuse lorsque les portes du stade sont fermées et inversement, l'équipe locale est plus sanctionnée. Certains travaux observent également une baisse des performances des footballeurs locaux : moins de tirs au but (cadrés ou non), moins de situations dangereuses pour l'équipe visiteuse.

178. A. Bryson, P. Dolton, J. J. Reade, D. Schreyer et C. Singleton, « Causal effects of an absent crowd on performances and refereeing decisions during Covid-19 », 2021 ; M. Endrich et T. Gesche, « Home-bias in referee decisions : Evidence from "ghost matches" during the Covid19-Pandemic », 2020 ; F. Wunderlich, M. Weigelt, R. Rein et D. Memmert, « How does spectator presence affect football? Home advantage remains in European top-class football matches played without spectators during the Covid-19 pandemic », 2021.

179. A. Krumer, A. et V.A. Smith, « The Effect of COVID-19 on Home Advantage in Women's Soccer : Evidence From Swedish Damallsvenskan », 2022.

6. Épilogue : le football féminin face à son avenir économique

« La femme est l'avenir de l'homme »,
Jean Ferrat, chanteur, 1975.

« La femme est l'avenir du football »,
Joseph Blatter, président de la FIFA, 1995.

Un ancien article de « sport fiction », paru dans le journal *Libération*, imaginait que la popularité du football féminin dépasserait largement celle du football professionnel masculin en 2053, après l'effondrement de son système économique en 2049 et du fait de toutes ses soi-disant dérivés¹⁸⁰. Qu'en sera-t-il vraiment dans trente ans ? Si les grands événements internationaux du football féminin ont aujourd'hui un succès indéniable (preuve en est le dernier Mondial 2019 en France et l'Euro en Angleterre en 2022), les championnats nationaux, comme nous l'avons montré dans cet ouvrage, sont aujourd'hui loin d'évoluer dans un Eldorado économique. Même la ligue américaine souvent présentée comme le « paradis » du football féminin n'est pas au niveau économique du championnat américain masculin.

Dans une étude prospective réalisée en 2022, l'UEFA, misant sur « l'héritage » du succès du dernier Euro, promet un avenir économique radieux aux clubs féminins pour les dix années à venir¹⁸¹. Le football féminin de clubs pourrait ainsi, selon l'instance européenne, plus que doubler le nombre de ses fans en Europe (328 millions vs 144). Et ses revenus seraient 6 fois supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui (686 millions d'euros vs 116) : le sponsoring resterait sa première ressource

180. Julie Lamy, « Au foot, c'est un peu la revanche des gonzesses », *Libération*, 29 novembre 2013.

181. UEFA, « The business case for women's football », 2022.

(× 4, 295 millions d'euros), mais les droits TV (× 7, 256 millions d'euros) et surtout la billetterie (× 12, 135 millions d'euros) progresseraient plus rapidement. On se donne rendez-vous dans dix ans.

Mais avant d'être une économie, le football est un jeu. Le développement du football féminin passe d'abord, nous semble-t-il, par la formation, la multiplication des équipes et le développement des infrastructures pour accueillir les jeunes footballeuses. Celles-ci seront d'autant plus nombreuses que l'équipe nationale sera compétitive et que le championnat de France sera attractif et visible. Différentes « réformes » peuvent être envisagées concernant la professionnalisation du championnat, les structures des clubs et le statut des joueuses internationales. Mais ces réformes seront-elles suffisantes pour rattraper financièrement le football masculin ? Même s'il s'agit du même sport, n'existe-t-il pas des différences fondamentales entre les deux « économies » qui pourraient justifier un certain écart, notamment au niveau de la « demande » de football féminin ?

FORMER D'AVANTAGE DE JEUNES FOOTBALLEUSES

« We want every young girl in the nation to be able to play football at school » : telle était la volonté exprimée par les nouvelles championnes d'Europe anglaises dans une lettre ouverte à leur Premier ministre, conscientes qu'elles étaient de l'importance de « l'héritage » que leur succès européen pourrait laisser aux générations futures.

Depuis 2018, le football féminin se développe en Europe. Sur et en dehors du terrain, comme le répète la FIFA : la création du Ballon d'or féminin, des records d'affluence partout en Europe pour des matchs de championnat, le succès de la Coupe du monde et de l'Euro, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie qui se professionnalisent, les droits TV et les sponsors qui augmentent, etc. Mais pour que le football féminin continue son développement, il faut former plus de jeunes joueuses.

L'organisation de la formation des jeunes footballeurs est née avec la charte du football professionnel en 1973 : création de l'Institut national du

football (INF) à Vichy, création des premiers centres de formation dans les clubs et création des sections « sport-études » dans les collèges et les lycées¹⁸². À l'INF Vichy, qui fermera en 1990, les joueurs sélectionnés ont entre 16 et 18 ans, et la moitié de la trentaine admise chaque année signe un contrat de footballeur professionnel avec un club. Dans les centres de formation qui se développent à cette époque, le but est de sélectionner des joueurs de 15 ans et plus.

Tableau 31 – Synthèse de la formation des jeunes joueurs et jeunes joueuses en France

Âge	Garçons			Filles
6 ^e -5 ^e (U12-U13)	Sections sportives scolaires			Sections sportives scolaires
4 ^e -3 ^e (U14-U15)	Sections sportives scolaires	Sections sportives Élite	Pôles Espoirs	Sections sportives scolaires
Lycée (U16-U18)	Sections sportives scolaires	Centres de formation		Sections sportives scolaires Pôles Espoirs et Clubs
Post-Bac (à partir de U19)		Centres de formation		Centres de formation

Source : FFF.

Aujourd'hui, la formation des jeunes joueurs débute un peu plus tôt (tableau 31). Les sections sportives scolaires en collège, qui ont remplacé les sections sport-études en 1996, sont accessibles dès la classe de sixième et permettent, dès l'âge de 11 ans (lorsque l'enfant est en U12) de concilier sport et études. Il en existe plus de 700 en France rien que pour le football, réparties sur l'ensemble du territoire, dont 67 pour les jeunes joueuses¹⁸³. Pour les jeunes joueurs qui n'entrent pas dans les sections sportives Élite ou dans les Pôles Espoirs interrégionaux (voir *infra*), il est possible de continuer en classe de quatrième et de troisième dans les

182. Certaines sections ont été créées à la fin des années 1960.

183. La FFF souligne qu'entre 2018 et 2019, le nombre de sections en collège pour les filles a augmenté de 25 %.

collèges, ainsi que dans les sections sportives régionales « second cycle » (en lycée). 200 lycées disposent d'une section football, dont 50 pour les jeunes joueuses. Pour ces dernières et celles qui ne rejoignent pas les pôles interrégionaux, les sections dans les lycées sont très importantes, car la formation dans les centres de formation des clubs professionnels est relativement récente et plutôt rare.

Tableau 32 – Les pôles Espoirs féminins en France

Pôle Espoir	Création
INF Pôle France INSEP	2014 (1998 à l'INF Clairefontaine)
Blagnac	2010
Liévin	2009
Mérignac	2018
Rennes	2010
Strasbourg	2013
Tours	2012
Vaulx-en-Velin	2009

Source : FFF et ligues régionales.

La préformation de haut niveau pour les garçons, en U14 et U15 (lorsque le jeune est en quatrième ou en troisième) s'effectue en section sportive Élite, dans certains clubs professionnels et au sein des Pôles Espoirs interrégionaux. La section sportive Élite est adossée au centre de formation du club et concerne des jeunes joueurs recrutés « localement »¹⁸⁴. Il existe quatorze Pôles Espoirs interrégionaux en France

184. De nombreux clubs professionnels recrutent des joueurs de 13 ans dans les clubs de football d'Île-de-France ou qui ne vivent pas dans la région des clubs en question. Comme ils ne peuvent pas intégrer les sections sportives élités car ils habitent trop loin, la plupart de ces jeunes signent un accord de non-sollicitation (ANS). L'ANS est un engagement contractuel signé entre le joueur et le club professionnel. Il ne peut être conclu par un joueur que s'il est âgé d'au moins 13 ans, et sa durée est de 3 ans. Pendant ce temps, le jeune joueur ne peut pas s'engager

métropolitaine et deux dans les départements et territoires d'outre-mer. Le recrutement se fait en U13 à partir de détectations organisées par les districts. Le plus connu est celui de la région Île-de-France, l'INF Clairefontaine. À la suite de la préformation, certains jeunes joueurs rejoignent les centres de formation des clubs professionnels. Pour les filles, il existe huit Pôles Espoirs interrégionaux, plus récents (tableau 32), qui accueillent des joueuses plus âgées (de 16 à 18 ans). Le recrutement se fait donc en U15 à partir des détectations organisées par les districts et à l'issue du stage national U15 organisé chaque année par la FFF. Certains clubs, comme l'Olympique de Marseille, ont également passé un accord avec un lycée pour former les joueuses âgées de 15 à 18 ans.

Pour les garçons, la suite de la formation au plus haut niveau se fait dans les centres de formation des clubs professionnels agréés par la FFF (en 2022-2023, il y en a 37). Le plus souvent, les jeunes entrent dans les centres de formation lorsqu'ils sont en U16 (en classe de seconde, mais certains sont accueillis en troisième). En fonction des clubs, la formation scolaire s'effectue soit dans l'enceinte du centre, soit à l'extérieur. Dans les centres de formation, plusieurs statuts se succèdent, selon un processus de sélection en entonnoir¹⁸⁵ : amateur, apprenti, aspirant, stagiaire et, de création récente, le contrat « Élite ». Ce dernier, qui concerne peu de joueurs, permet d'achever la formation et de signer un contrat professionnel par la suite. Pour les filles, le statut non professionnel du championnat de D 1 a un effet sur l'existence des centres de formation.

avec un autre club, et le club signataire s'engage à proposer un contrat d'aspirant au joueur, c'est-à-dire à le prendre dans son centre de formation. En attendant l'âge de 15 ans et la possibilité d'entrer dans un centre de formation, le jeune joueur reste donc dans son club formateur. Avec l'autorisation du club signataire de l'ANS, il peut même continuer de se former dans un Pôle Espoir régional.

185. Environ 80 % des jeunes entrant dans un centre de formation ne deviennent pas footballeur professionnel à proprement parler. La probabilité de réussite dépend de la qualité du centre de formation : un classement des centres de formation est établi chaque année.

Certaines équipes accueillent des jeunes joueuses en partenariat avec un lycée de la ville, et d'autres ont des centres de formation intégrés, notamment pour leurs joueuses U19, comme c'est le cas à l'OM, à l'OL, au PSG et à Guingamp. La non-professionnalisation du football féminin a surtout un effet sur le type de contrat dont les jeunes joueuses peuvent « bénéficier » : elles n'ont aucune convention de formation et leur éviction du centre peut se faire sur un simple coup de téléphone, contrairement aux jeunes garçons qui sont protégés. Le journal *Le Monde*, qui relate l'exclusion d'une jeune joueuse du centre de formation de l'Olympique Lyonnais, souligne : « L'éviction de cette jeune joueuse par téléphone en quelques jours a été rendue possible par l'absence totale d'encadrement juridique de sa formation, alors que les garçons bénéficient de conventions et de contrats, pour signifier leur renvoi, il faut trente jours avec courrier recommandé¹⁸⁶. »

Les parcours de formation pour les jeunes joueuses ont fortement progressé au cours des dernières années, et ils incluent désormais un double projet sportif et scolaire. Le projet de réforme du football féminin présenté en mars 2023 par la FFF va encore plus loin dans ce sens avec un parcours de formation et de préformation qui permettra dans les Pôles et prochainement dans les clubs d'avoir un processus de formation efficient comme pour les garçons¹⁸⁷. Six clubs de DI Arkema ont d'ores et déjà déposé leur candidature et disposeront donc de leur propre structure de formation. La professionnalisation est sans doute la prochaine étape, notamment pour permettre aux jeunes joueuses de se former dans des conditions juridiques comparables à celles des jeunes joueurs.

186. *Le Monde*, 27 août 2019.

187. Syanie Dalmat, « Le projet de Jean-Michel Aulas pour le football féminin », *L'Équipe*, 7 mars 2023.

Encadré 15 – Les contraintes d'accueil des jeunes footballeuses : l'exemple du district du Val-de-Marne

Le district du Val de marne fait partie des sept districts de la Ligue de Paris-Ile de France¹⁸⁸. Avec sa population de près de 1,4 million d'habitants, ce département, comme les deux autres de la petite couronne et des zones urbaines de la grande couronne, est un grand pourvoyeur de footballeurs professionnels. Les raisons sont plurielles¹⁸⁹ :

- Les clubs de la (proche) banlieue parisienne sont de taille plus élevée que dans les départements « semblables » de province.
- Conséquence, les recruteurs viennent volontiers en région parisienne pour observer une équipe et/ou des joueurs.
- En Île-de-France, le football est le sport le plus populaire : les garçons jouent dès le plus jeune âge sur des petites surfaces, comme les « City Stades », et ils sont souvent techniquement à l'aise.
- La compétition dans les clubs d'Île-de-France est donc beaucoup plus rude qu'ailleurs en France, ce qui élève probablement le niveau et permet à davantage de joueurs de devenir professionnels.

Nous avons interrogé Thierry Mercier, ancien président du district du Val-de-Marne. Celui-ci est particulièrement sensible à l'accueil des jeunes filles, puisque le district est l'un des rares à organiser des compétitions pour les moins de onze ans. On pourrait donc tout à fait imaginer que les jeunes filles de la proche banlieue

188. La ville de Paris n'a pas de district propre. Elle est divisée en trois zones, chacune rattachée aux trois districts correspondant aux trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). La Seine-et-Marne, qui comptaient deux districts (Nord et Sud) jusqu'en 2016, les a fusionnés. Les autres districts correspondent aux trois autres départements de la grande couronne (Yvelines, Essonne, Val d'Oise).

189. B. Drut et R. Duhautois, *Sciences sociales football club*, 2015.

parisienne bénéficient des mêmes externalités que les jeunes garçons pour atteindre le haut niveau. Malheureusement, selon lui, les clubs du département sont confrontés à de nombreux obstacles :

- Le plus important concerne les compétitions. Dans ces zones très denses, les infrastructures ne sont pas extensibles et pour accueillir les compétitions de jeunes filles, il faudrait construire des stades. Le manque de place est un frein à l'évolution du football féminin.

Le district a tout mis en œuvre pour faire jouer les jeunes filles dès le plus jeune âge et inciter les clubs à créer des catégories de jeunes. Aujourd'hui, les clubs qui ont constitué une équipe « adulte » sans créer d'équipes de jeunes sont dans une situation beaucoup plus critique.

- Comme nous l'avons déjà souligné, les jeunes filles subissent des pressions sociales à propos de leur physique ainsi que des pressions culturelles¹⁹⁰, ce qui les « contraint » souvent à abandonner leurs activités sportives autour de l'âge de 14 ans. Les garçons commencent à abandonner plus tôt, en U11, ce phénomène étant surtout lié à la concurrence qui élimine les « plus mauvais » ou les moins passionnés.

FAUT-IL CRÉER UNE LIGUE PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL FÉMININ ?

Tout au long de ce livre, nous avons observé, un peu partout dans le monde, que le football féminin est en pleine évolution économique. Afin que des joueuses puissent percevoir un salaire en tant que footballeuses professionnelles – et bien se former, comme on vient de le voir – les instances du football ont intérêt à accélérer sa professionnalisation. L'Angleterre, L'Italie

¹⁹⁰. Sur ce point, on pourra voir le film de Gurinder Chadha, *Joue-la comme Beckham*, sorti en 2002.

et l'Espagne ont compris qu'il fallait professionnaliser pour accompagner la croissance du football féminin. En dehors de l'Europe, l'Argentine et le Japon se sont lancés dans la même voie. En France, en 2019, le contrat fédéral féminin à temps complet, qui permet aux joueuses de se dispenser de poursuivre une autre activité en parallèle de leur carrière sportive, concernait moins de 30 % des joueuses¹⁹¹. Depuis, même si les chiffres sont imprécis, il semble se généraliser pour permettre aux joueuses de vivre du football¹⁹². Ce contrat de travail est géré par la FFF et non par une ligue professionnelle, comme c'est le cas pour les joueurs de Ligue 1 et de Ligue 2, en l'occurrence la Ligue de football professionnel (LFP). Aujourd'hui, considérations juridiques mises à part, la question qui se pose dans la perspective de la professionnalisation du football féminin est la suivante : faut-il intégrer le championnat de Division 1 (et peut-être de Division 2) à la LFP ou créer une Ligue professionnelle de football féminin indépendante de celle-ci ?

Avant de répondre à cette question, rappelons que le but des ligues sportives professionnelles, ouvertes ou fermées, est de gérer les compétitions, de commercialiser les droits d'exploitation, de gérer la gouvernance et l'image de leur sport. La LFP a été créée en 1932 au début du championnat professionnel sous le nom d'« Amicale des clubs amateurs utilisant des joueurs professionnels ». Il s'agit d'une association de type loi de 1901. La LFP bénéficie d'une délégation de service public de la part de la FFF pour gérer le secteur professionnel du football français, à savoir la Ligue 1 et la Ligue 2. Les missions de la LFP sont les suivantes :

- La LFP organise les championnats de France de Ligue 1 et Ligue 2 – ainsi que la Coupe de la Ligue jusqu'en 2020 – et le Trophée des champions (le vainqueur du championnat de Ligue 1 contre le vainqueur de la Coupe de France).

191. *Libération*, 27 juin 2019.

192. Même en D2 il se généralise, notamment lorsque la section féminine dépend d'un club professionnel masculin.

- La LFP régle le football professionnel et optimise ses revenus. En plus d'organiser les deux championnats professionnels, elle édicte les règlements et veille à leur respect, notamment à travers la commission de discipline qui sanctionne les joueurs et les clubs en cas de manquements. Elle veille au respect des contrats de travail entre les clubs et les joueurs. Elle commercialise et valorise les droits d'exploitation (droits TV, sponsoring, etc.).
- La Ligue 1 étant une des vitrines du football français, la LFP veille à la valoriser d'un point de vue non seulement financier, mais aussi « moral » (lutte contre les discriminations, la corruption, etc.), le second pouvant nuire au premier.

Lors de la saison 2022-2023, parmi les quarante clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, vingt-trois disposent d'une section féminine en Division 1 ou en Division 2. Ainsi, treize clubs de l'élite féminine ne sont pas adossés à un club professionnel. Le choix de créer une ligue propre au football féminin ou de l'adosser à la LFP peut être crucial : si la professionnalisation des championnats féminins se faisait sous l'égide de la LFP, les clubs professionnels masculins qui n'ont pas encore une section féminine développée seraient incités à en créer une, concurrençant les clubs historiques du football féminin avec des budgets conséquents¹⁹³. En revanche, une ligue professionnelle féminine spécifique permettrait sans doute aux clubs qui ne sont pas adossés à un club professionnel masculin de résister un peu plus à la concurrence, à travers une redistribution des droits commerciaux gérés par la ligue. Cependant, ce second choix attirerait sans doute à terme les clubs professionnels masculins si les revenus engendrés par les femmes venaient à représenter des sommes importantes. Les instances du football français semblent avoir pris conscience de l'enjeu pour le développement du football féminin car lors d'une réunion en novembre dernier, Jean-Michel Aulas, président de la Commission du football féminin

193. Rappelons que les sections féminines des grands clubs européens sont financées en partie par les sections masculines (voir chapitre 3).

de haut niveau et membre du COMEX de la FFF, a demandé que « tous les efforts réalisés ces dernières années se renforcent en faveur du football féminin français », rapporte le journal *SoFoot*¹⁹⁴. En mars 2023, il a déclaré au journal *L'Équipe* qu'une Ligue professionnelle serait en place pour la saison 2023-2024, tout d'abord au sein de la Fédération, avant, dans un second temps, de devenir une Ligue professionnelle femmes à l'extérieur¹⁹⁵.

Encadré 16 – La professionnalisation des « femmes arbitres »

Le plan de professionnalisation des femmes arbitres, mis en œuvre pendant la saison 2019-2020, prévoit une amélioration de leurs conditions d'exercice à travers une indemnisation mais aussi grâce aux moyens mis à leur disposition (préparations, conditions, etc.). Huit arbitres féminines sont devenues professionnelles lors de la saison 2020-2021.

Le groupe est constitué de quatre arbitres centrales et quatre arbitres-assistantes. Toutes bénéficieront d'un contrat de prestations de services d'une durée d'un à trois ans, comme leurs homologues masculins. Dans le cadre de ce contrat, les arbitres doivent recevoir une indemnité fixe mensuelle, qui s'ajoute à leurs indemnités de match. L'ensemble des indemnités de match ont été revues à la hausse, y compris pour les arbitres non professionnelles.

194. « La FFF envisagerait sérieusement de professionnaliser la DI féminine », *So Foot*, 25 novembre 2022. Le journal ajoute que le comité exécutif a confié au Centre de droit et d'économie du sport de Limoges (CDES) la réalisation d'une étude de faisabilité de la création d'une ligue professionnelle au sein de la FFF.

195. Syanie Dalmat, « Le projet de Jean-Michel Aulas pour le football féminin », *L'Équipe*, 7 mars 2023.

FAUT-IL ADOSSER LES CLUBS FÉMININS AUX CLUBS MASCULINS ?

La tendance des championnats féminins européens de première division à ressembler aux compétitions masculines est déjà une réalité. Cette homogénéisation des élites procède de plusieurs phénomènes : volonté de certaines fédérations de professionnaliser les compétitions (en Angleterre, en Espagne, en Italie, etc.) ; désir de certains clubs professionnels aux moyens importants de créer ou de promouvoir une section féminine ; rachat d'équipe féminine déjà existante. Ainsi, pour la saison 2022-2023, dix clubs sur douze en Division 1 sont les sections féminines de clubs professionnels de Ligue 1 ou de Ligue 2, et la totalité des clubs en FA WSL ont pour club parent des membres de la Premier League ou de la Championship (Division 2)¹⁹⁶. Certains bastions historiques du football féminin résistent encore en France (Soyaux créé en 1968, Fleury fondé en 1970), mais d'autres ont été absorbés (le FCF Juvisy, créé en 1971, a été racheté par le Paris FC en 2017).

L'Angleterre fournit un exemple intéressant de cette tendance actuelle (volontaire) à l'homogénéisation des championnats masculins et féminins. La réforme vers la professionnalisation de la League, engagée par la fédération, ne s'est pas trop attardée sur le devenir des clubs « historiques » du football féminin qui seraient dans l'incapacité de remplir le nouveau cahier des charges : ainsi, l'équipe de Doncaster Rovers Belles Ladies Football Club, fondé en 1969, double champion d'Angleterre (1992 et 1994), avec six Cups à son actif, évolue aujourd'hui en Division 4. À l'inverse, certains clubs célèbres de Premier League ont bénéficié de facilités pour intégrer rapidement la WSL : le Manchester United Women Football Club, créé en mai 2018, a rejoint directement la Championship sans passer par les

196. Néanmoins, la cohabitation entre les sections masculines et féminines n'est pas toujours idyllique. C'est le cas du Liverpool FC – dont les bénéficiaires ont atteint un record en 2017-2018 – où les Liverpooliennes se sont plaintes, début 2019, de leurs conditions de jeu (notamment du terrain) ; voir « Liverpool délaisse-t-il son équipe féminine ? », *SoFoot*, 5 février 2019.

échelons inférieurs (il a immédiatement été promu) ; Tottenham Hotspur Ladies Football Club, bien qu'il ait été fondé en 1985, n'a accédé à l'élite du football féminin qu'à partir de la saison 2019-2020. Les confrontations entre ces grands clubs permettent de battre régulièrement des records d'affluence dans les stades.

Outre cet effet « grande marque » des clubs (aux gros moyens) sur l'affluence (voir chapitre 4), la fédération anglaise mise également sur un championnat plus équilibré pour attirer les foules, les annonceurs et les médias. D'où la volonté de favoriser l'émergence de nouvelles équipes compétitives. Si le Arsenal Women Football Club a été couronné à quinze reprises depuis la création du championnat en 1992, la concurrence semble plus rude depuis quelques saisons, notamment avec les sections féminines de Chelsea ou de Manchester City. Ainsi, lors de la saison 1997-1998, 59 % seulement des matchs se terminaient par une différence de deux buts ou moins et 10 % se terminaient par une différence de six buts et plus alors que pour les six premiers mois de la saison 2022-2023, ces chiffres sont respectivement de 75 % et 3 %¹⁹⁷.

En France, l'Olympique Lyonnais a régné sans partage pendant des années (championnes entre 2007 et 2020) mais l'arrivée des Qataris à Paris en 2011 lui a offert un adversaire à sa taille (le PSG a gagné le championnat en 2020-2021). Ces deux équipes attirent les publics les plus nombreux dans les stades, et leurs confrontations battent les records d'affluence (voir chapitre 4). La Division I française n'offre pour l'instant aucun suspense pour le haut du tableau (mais c'est aussi le cas pour la Ligue I masculine avec la domination du PSG) même si certains clubs, comme le Paris FC, se tiennent en embuscade. L'augmentation des budgets liée à l'adossement des clubs féminins à un club professionnel est dans ce contexte plutôt une bonne nouvelle pour les compétitions à venir.

197. FT Research et calcul des auteurs.

Les avantages de l'adossement à un club professionnel masculin sont nombreux : moyens financiers conséquents ; mise en commun de certaines infrastructures et de personnel ; notoriété de « marque » ; disposition d'un grand stade pour les « affiches » ; etc. Même si, selon certains : « Le football féminin y gagnerait en professionnalisme mais y perdrait en ancrage territorial¹⁹⁸. »

FAUT-IL PAYER LES JOUEUSES INTERNATIONALES ?

D'une manière générale, les joueuses de haut niveau sont soumises à des exigences de professionnelles, à travers les entraînements mais surtout les nombreux et longs déplacements qu'elles doivent effectuer. La majorité d'entre elles exercent une autre activité professionnelle qui n'a rien à voir avec le football. Pourtant, le football façonne leur mode de vie. Lorsqu'elles participent à des rencontres de championnat, la longueur des déplacements pour celles qui ont une autre activité est plus un problème de fatigue et d'emploi du temps qu'un souci financier puisque le club prend en charge le coût du déplacement. Mais en plus de devoir élaborer des stratégies pour concilier leurs vies professionnelle, familiale et sportive, les joueuses *internationales* font face à un manque de moyens pour financer leurs déplacements.

Afin d'aider les footballeuses internationales, certaines fédérations – notamment américaine (jusqu'à une date récente) et anglaise – participent, en plus du club, à leur rémunération. Ces fédérations signent des conventions collectives pluriannuelles avec les joueuses. Dans le football masculin, les fédérations ne versent en général pas de salaires fixes, car les internationaux perçoivent souvent un salaire décent de leur employeur, leur club. Ils reçoivent des primes de participation et de matchs. Toutefois, les petites fédérations peuvent verser un salaire à leurs joueurs pour leur

198. J. P. Gayant, « L'essor incertain du football féminin en France », *Money Time*, 3 juin 2019.

permettre de financer les rassemblements internationaux, comme c'est le cas pour la Norvège¹⁹⁹.

AMÉLIORER L'EXPOSITION DU FOOTBALL FÉMININ DANS LES MÉDIAS

Le 31 mai 1975, à une époque où les matchs de football domestiques étaient peu retransmis, la finale du premier championnat de France féminin a été diffusée en direct par la télévision française (une demi-finale avait été retransmise quelques jours auparavant) : le club dominateur de l'époque, le Stade de Reims, a battu l'AS Orléans sur le score de 5-0. Mais la couverture médiatique du football féminin s'est à l'époque arrêtée là. Il a fallu attendre plus d'un quart de siècle pour revoir un match de football féminin en direct à la télévision française²⁰⁰ : c'est Aimé Jacquet qui a soumis alors l'idée à Canal+ de diffuser en novembre 2002, le match décisif France-Angleterre, qualificatif pour la Coupe du monde 2003 aux États-Unis. Les Bleues l'ont emporté et ont pu ainsi participer pour la première fois au tournoi mondial. Mais le public n'était pas encore au rendez-vous.

En 2009, les Bleues se sont qualifiées pour l'Euro qui se déroulait en Finlande. L'évènement n'a pas fait la une des journaux, et c'est un euphémisme : seulement quatre lignes dans le quotidien *L'Équipe*. La FFF a décidé alors de frapper un coup médiatique. Quatre joueuses de l'équipe – Sarah Bouhaddi, Gaétane Thiney, Corine Franco et Élodie Thomis – ont décidé de poser nues avec un slogan choc : « Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? ». Dix ans plus tard, pour la Coupe du monde en France, TF1 a réalisé ses trois meilleures audiences de l'année avec les matchs des Bleues (10,4 millions de téléspectateurs en moyenne) : compte tenu du faible coût d'acquisition des droits de l'évènement (on

199. En octobre 2017, la fédération norvégienne a ponctionné une partie de la rémunération des internationaux masculins pour la redistribuer aux joueuses internationales.

200. O. Corbobbese, *Le Football (au) féminin*, 2019.

parle de douze millions d'euros), la chaîne a même pu réaliser un bénéfice grâce à ses recettes publicitaires.

« Il y aura un avant et un après-Coupe du monde 2019 » pour le football féminin, a déclaré Brigitte Henriques, vice-présidente de la Fédération française de football. Du côté de l'équipe nationale, la cause semble désormais acquise : les Bleues ont trouvé leur public : 1,2 million de téléspectateurs étaient devant leur poste pour regarder le match amical contre l'Espagne début septembre 2019. Mais du côté du championnat domestique, le chemin vers la reconnaissance médiatique semble encore long. Le montant des droits TV traduit ce manque de popularité ; même s'il est en augmentation depuis dix ans : 1,2 million d'euros par saison, contre 110 000 euros en 2011 et 200 000 euros en 2012²⁰¹.

La visibilité du football féminin est plus grande depuis que le groupe Canal+ a acheté les droits de diffusion (depuis la saison 2018-2019). Les téléspectateurs peuvent aujourd'hui regarder tous les matchs d'une journée de championnat grâce au multiplex du samedi après-midi qui permet de voir chaque rencontre. Les 132 matchs du championnat de France féminin sont donc maintenant visibles (une vingtaine l'étaient auparavant). Un match de foot féminin (PSG-OL) a été diffusé en « prime » pour la première fois un dimanche de novembre 2018 à 21h, pendant une trêve internationale du football masculin. Plus récemment, la même affiche OL-PSG de la saison 2019-2020 a attiré 498 000 téléspectateurs un samedi après-midi. Certes, un match de la Ligue 1 retransmis à la même heure dépasse en moyenne cette audience, mais cette expérience constitue un véritable succès. Le directeur des sports de Canal+ estime que « la DI féminine est un succès sur les audiences » de sa chaîne, mais mise néanmoins sur la montée en puissance des

201. Les droits TV du handball masculin, qui sont au second rang derrière le football masculin, ne sont pas beaucoup plus élevés : quatre millions d'euros.

sections féminines des clubs de Ligue 1, comme Marseille ou Bordeaux, pour développer son affaire.

Jusqu'où développer cette couverture médiatique²⁰² : en créant un Canal Football Club (CFC) féminin ou en faisant une plus grande place aux femmes dans la formule existante ? Deux consultantes s'y sont d'ailleurs succédé : la journaliste Marie Portolano et la joueuse internationale du PSG, Laure Boulleau. Une émission consacrée entièrement au football féminin a d'ailleurs déjà existé en 2014 et 2015 sur Eurosport, « Femmes 2 Foot », animée notamment par Cécile Locatelli, ancienne internationale française, et par Candice Prévost, ancienne attaquante du Paris Saint-Germain.

Certains observateurs affirment que le peu de visibilité, notamment médiatique, nuit à son développement économique (les économistes « classiques » disaient que l'offre crée sa propre demande). Mais invoquer le manque de visibilité médiatique du football féminin pour en expliquer son décrochage économique revient à mettre « la charrue avant les bœufs ». C'est ce qu'a bien compris la ligue anglaise qui a lancé plusieurs réformes en 2016 en vue de l'organisation de l'Euro 2021. En France, le développement du football féminin passera par la formation et la professionnalisation du championnat : la médiatisation n'en sera qu'une des conséquences.

CONVERGENCE DES FOOTBALL MASCULIN ET FÉMININ : « COMME LES GARÇONS ? »

Toutes les pistes de développement proposées précédemment concernent plutôt « l'offre » de football féminin. Ce sont en général celles qui répondent aux arguments avancés le plus souvent pour expliquer sa faiblesse économique : nécessité d'avoir plus de joueuses, de professionnaliser le championnat, d'augmenter sa visibilité. Mais l'aspect « demande »

202. Sur l'impact des médias, voir A. Gozillon, « Le développement du football féminin : réalité ou illusion ? », 2019.

est souvent absent des débats : le football féminin peut-il devenir aussi populaire que son homologue masculin ?

Lorsque les économistes s'intéressent à la demande d'un bien, ils privilégient les effets prix et les effets revenus : même si elles sont prises en compte, les préférences des individus sont supposées être des facteurs exogènes²⁰³. La formation des goûts est laissée aux soins des psychologues et leur évolution, à l'histoire des mentalités ou des normes sociales. Si, depuis les années 1980, l'économie psychologique s'intéresse à la mesure des préférences, la genèse des goûts sort néanmoins de son champ.

Nous n'allons donc pas entreprendre l'étude des goûts sportifs, mais fournir simplement quelques éléments sur les préférences en matière de demande de football aujourd'hui. Celles-ci ont pu évoluer au cours du temps et sont susceptibles de varier dans le futur, mais les changements de valeurs demeurent un phénomène de long terme.

S'agissant de préférences révélées, nous avons mis en évidence dans les chapitres précédents certains chiffres qui montrent que les femmes « aiment » moins le football que les hommes, notamment quand il s'agit d'aller au stade et sur le terrain : en France, on dénombre environ 10 % de femmes parmi les pratiquants et moins de 15 % parmi les passionnés de ballon rond. Dans les autres pays d'Europe, le nombre de femmes jouant au football ou allant au stade est parfois plus important, mais toujours nettement inférieur à celui des hommes : en Allemagne, 11 % des licenciés sont des joueuses et 27 % spectateurs sont des supportrices ; si la

203. En 1977, l'un des articles les plus célèbres de George Stigler et Gary Becker, tous deux prix « Nobel » d'économie, s'intitule « *De Gustibus Non Est Disputandum* ». Les auteurs soulignent : « *Tastes neither change capriciously nor differ importantly between people. On this interpretation one does not argue over tastes for the same reason that one does not argue over the Rocky Mountains – both are there, will be there next year, too, and are the same to all men* ». Un autre économiste célèbre, Maurice Allais, écrivait en 1989 dans sa conférence Nobel (« Les lignes directrices de mon œuvre »), que « la psychologie des hommes reste fondamentalement la même en tout temps et en tout lieu ».

Suède compte environ 30 % de femmes sur les terrains, moins de 15 % assistent aux matchs dans les tribunes.

Tableau 33 – Nombre de licences par sexe pour les dix sports olympiques les plus pratiqués en France (2021)

Fédérations françaises agréées en 2021	Total licences (2021)	% de femmes (année 2021)
FF de football	1 902 036	9,50 %
FF de tennis	947 288	29,60 %
FF d'équitation	665 873	83,80 %
FF de golf	436 846	26,90 %
FF de basketball	423 482	35,00 %
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	368 661	30,80 %
FF de handball	340 974	36,70 %
FF de rugby	317 866	11,20 %
FF de natation	286 397	53,40 %
FF de canoë-kayak et sports de pagaie	262 703	41,30 %

Source : ministère des Sports.

Le tableau 33²⁰⁴ permet de replacer le football féminin parmi les autres sports les plus pratiqués (avec licences) en France en 2021. Le football et le rugby apparaissent comme les sports les moins féminisés (environ 10 % de femmes), la proportion de femmes étant la plus importante pour l'équitation (plus de 80 %) la danse et la gymnastique (hors tableau, plus de 80 % également). La parité presque parfaite s'observe en natation (53,4 %), en volley-ball (47,3 %) et en athlétisme (47,2 %) et la parité parfaite en roller.

Ces différences hommes/femmes se retrouvent également dans les pratiques physiques ou sportives (licenciées ou non) des Français : le taux de féminisation n'est que de 20 % pour les sports collectifs,

204. Le nombre des licenciés pour l'année 2021 est en baisse du fait de la pandémie, mais la part des femmes est plutôt stable entre 2020 et 2021.

55 % pour la natation et la marche, 60 % pour la danse et 80 % pour la gymnastique²⁰⁵. Les explications sont plurielles : « stéréotypes de genre », « normes sociales », « normes corporelles », « préférences », etc. Les études de genre privilégient les deux premières explications, les économistes mettent l'accent sur la troisième. Il ne s'agit pas ici de trancher mais simplement de tenir compte du fait que les « goûts » sportifs varient fortement selon le sexe et que le football apparaît aujourd'hui culturellement comme un sport « masculin ».

Dans un éditorial du *Monde*, intitulé « Les femmes sont l'avenir du football » et écrit pendant la Coupe du monde 2019, le quotidien note que : « L'écart avec la pratique masculine de football en matière de billetterie, de droits télévisés et de salaires reste considérable²⁰⁶. » Les solutions proposées pour combler cet écart rejoignent celles avancées précédemment (professionnalisation, augmentation des sections féminines, compétitivité du championnat, etc.), mais misent aussi sur la bonne volonté des sponsors enjointes « de croire en ces footballeuses, capables d'attirer les foules en drainant un nouveau public dans les stades ». Il s'agit pour l'instant d'un vœu pieux. Les chapitres précédents ont mis en évidence que si l'équipe de France féminine a trouvé son public, le championnat national de Division I se joue la plupart du temps dans un anonymat certain, sauf lors de quelques matchs « phares ». La demande de « football » féminin est pour l'instant loin de pouvoir produire des revenus importants, et le « rattrapage » économique sur le football masculin prendra vraisemblablement du temps.

De plus, ce parallèle systématique entre le football des hommes et celui des femmes, sur lequel se fondent la plupart des études portant sur les discriminations, est parfois contre-productif, notamment en matière

205. F. Gleizes et É. Pénicaud, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », 2017.

206. « Les femmes sont l'avenir du football », *Le Monde*, 18 juin 2019.

de jeu : en moyenne, les hommes sont biologiquement plus grands, plus puissants et plus rapides. Il n'est donc pas étonnant que le jeu développé soit différent et que les quelques confrontations (« amicales ») entre des équipes d'hommes (en général des sections jeunes) et des équipes de femmes tournent à l'avantage des premiers²⁰⁷. De même, les qualificatifs avancés pour caractériser le football féminin par rapport à son homologue masculin (plus de *fair-play*, moins de simulation, plus de respect vis-à-vis de l'arbitre, etc.) sont souvent contredits par les faits²⁰⁸.

Dans un article de la revue *Nature*, paru en 1992, deux chercheurs de l'École de médecine de l'Université de Californie s'interrogeaient sur la convergence des performances entre hommes et femmes en matière de course à pied²⁰⁹. Concernant l'épreuve du marathon, l'examen des courbes de performance permettait de prévoir un rattrapage en 1998 (et comme les courbes sont linéaires, un dépassement ensuite !). La figure 32 reprend les données de l'article (vitesse moyenne) que nous avons complétées avec les informations postérieures : s'il y a bien convergence des deux courbes, il n'y a pas eu de rattrapage comme le prévoient les deux chercheurs américains : il demeure un écart de performance entre

207. L'équipe nationale australienne a par exemple perdu 7-0 en 2016 contre une équipe de garçons âgés de moins de 15 ans, les Newcastle Jets ; en 2016 également, les joueuses de l'Olympique Lyonnais, meilleure équipe féminine d'Europe, ont perdu 7-2 contre l'équipe des garçons de moins de 16 ans du club ; en 2018, les féminines de Manchester United se sont inclinées 9-0 face aux jeunes hommes de Salford (Source : Hadrien Mathoux, « Coupe du monde de foot : et si les "féministes" cessaient de toujours comparer les joueuses... aux mecs ? », *Marianne*, 28 juin 2019). L'exemple le plus connu concerne l'équipe nationale des États-Unis, battue 5-2 par les moins de 15 ans du FC Dallas en 2017 (A. Maad, « Les championnes du monde battues par une équipe masculine de moins de 15 ans, ou comment dénigrer les footballeuses », *Le Monde*, 17 juin 2019).

208. Lors du dernier Mondial en France, l'équipe du Cameroun a ainsi refusé pendant un temps de reprendre le match pour protester contre l'arbitrage.

209. B. Whipp et S. Ward, « Will women soon outrun men ? », 1992.

les hommes et les femmes – même lorsque celles-ci s'entraînent autant – un *gap* constant depuis la fin des années 1980.

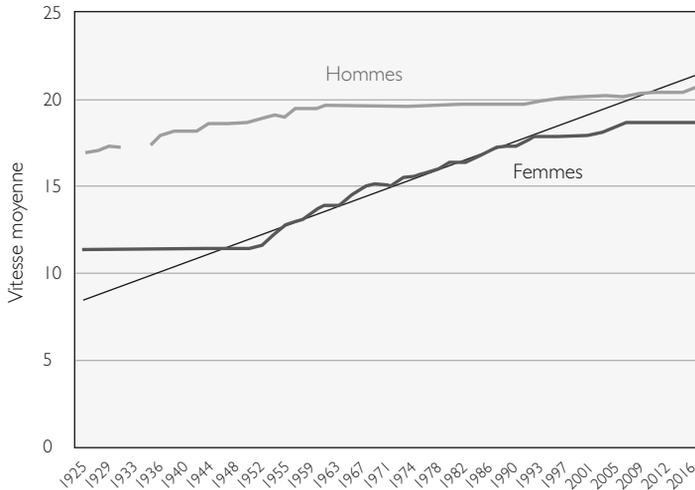


Figure 32 – Performance dans l'épreuve du marathon par sexe.

Source : B. Whipp et S. Ward, « Will women soon outrun men ? », 1992 ; calcul des auteurs.

Autrement dit, le différentiel de performance entre hommes et femmes était, jusqu'aux années 1950, la somme de deux composantes : le manque d'entraînement et les différences physiques. Entre les années 1950 et les années 1980, le différentiel de performance lié au manque d'entraînement a été comblé, car les femmes se sont entraînées. Depuis les années 1980, le différentiel restant est dû aux différences physiques entre les hommes et les femmes.

En résumé, l'analyse de la « demande de ballon rond » gagnerait ainsi à considérer que le « bien » football est différent chez les femmes et chez les hommes. Cette différenciation est très bien acceptée dans l'athlétisme par exemple où les comparaisons sont hors sujet.

FAUT-IL TAXER LE FOOTBALL MASCULIN POUR « RÉPARATION » ?

Invité à s'exprimer sur les inégalités salariales entre footballeurs et footballeuses et sur le potentiel de croissance du football féminin, Stefan Szymanski de l'Université du Michigan, un des grands spécialistes de l'économie du football, affirmait au moment de la Coupe du monde 2019 : « ...on pourrait dire que le football masculin a exclu le football féminin du marché de façon illégale et que les hommes doivent donc payer une compensation aux femmes pour le préjudice économique²¹⁰ ». Cette déclaration, reprise par de nombreux chercheurs en sciences sociales travaillant sur les discriminations hommes/femmes, ne laisse pas de doute à l'issue de « l'uchronie » suivante : si les filles avaient pu pratiquer leur sport en toute liberté au XX^e siècle, elles seraient aujourd'hui aussi riches que les garçons. Avec son co-auteur, le journaliste Simon Kuper, ils récidivent et vont plus loin en 2022, tout d'abord dans la réédition de leur livre *Soccernomics*, puis dans une tribune du *Financial Times*²¹¹.

Leurs arguments reprennent les points importants de l'histoire du football féminin et de sa popularité croissante aujourd'hui, que nous abordons dans cet ouvrage : succès populaire des matchs du British Ladies Football Club puis des Dick, Kerr Ladies ; bannissement des terrains en 1921 en Angleterre puis dans de nombreux pays (Canada, Norvège, Allemagne, Danemark, Brésil, etc) ; succès des compétitions internationales ; records d'affluence et d'audience ; augmentation du nombre de joueuses. Kuper et Szymanski plaident alors en faveur d'une « réparation » sous la forme d'un programme d'investissement à grande échelle dans le football féminin financé par les recettes du football masculin.

Les deux auteurs rapprochent la fréquentation des stades de football féminin aujourd'hui de celle des Dick, Kerr Ladies pour justifier la question

210. *Le Monde*, 8 juin 2019.

211. S. Kuper et S. Szymanski, *Soccernomics*, 2022 ; S. Kuper, « Women's football : The case for reparations », 29 juillet 2022.

suivante : « Imaginez qu'on ait laissé le football féminin se développer plutôt que le bannir des terrains. Quelle serait son importance économique aujourd'hui ? » Ils proposent de « judiciariser » l'histoire et procèdent ensuite à un petit calcul pour « estimer le montant qu'un tribunal pourrait ordonner au football masculin de verser au football féminin ».

Kuper et Szymanski affirment « qu'en 1921, le football féminin était sur le point de devenir très populaire en Angleterre, première nation de football. S'il n'avait pas été interdit, il aurait pu se répandre dans le monde entier, comme son homologue masculin. [...] Le marché existait et les recettes auraient certainement augmenté au fil du temps, comme l'ont fait les recettes du football masculin. » L'interdiction qui a été faite aux femmes de jouer au football constituant une violation des lois anti-trust, serait aujourd'hui tout simplement illégale. Selon la loi américaine, la peine pour une violation de la loi antitrust équivaut à trois fois la valeur du dommage causé. Du côté de la Communauté européenne, l'amende maximale pour infraction au droit européen de la concurrence est de 10 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise incriminée, « multiplié par le nombre d'années et de mois qu'a duré l'infraction ».

Pour calibrer leur évaluation, Kuper et Szymanski prennent le cas du tennis, sport qui a, selon eux, connu autant de succès chez les hommes que chez les femmes. En 2019, les revenus engendrés par le tennis féminin (WTA) ont représenté 41 % des revenus totaux du circuit (hommes et femmes). Sachant que le football masculin a produit près de 30 milliards d'euros en 2019, ils estiment alors les revenus potentiels du football féminin à environ 12 milliards d'euros. La réparation est estimée à 36 milliards selon la loi antitrust et à 3 milliards selon la Cour européenne. Les économistes ajoutent que cette amende serait celle d'une année alors que l'affaire est séculaire. C'est dire, selon eux, l'ampleur de la « dette » du football masculin envers son homologue féminin !

Les deux auteurs rejettent par un argument d'autorité toute autre analyse basée sur des raisonnements économiques (facteurs de demande,

hétérogénéité des marchés, etc.) les qualifiant « d'a-historique » : « Les mauvais économistes font toujours cette erreur »²¹². Seul le « bannissement » expliquerait le retard économique des footballeuses.

Sans entrer dans une polémique idéologique, la logique des deux économistes pose néanmoins plusieurs questions. En France, par exemple, l'absence des femmes sur les terrains de football au milieu du xx^e siècle s'explique non par une interdiction mais plutôt par des « pressions sociales ». Comment alors les taxer ? Aux États-Unis, le football féminin est depuis longtemps plus visible que le football masculin et pourtant moins développé économiquement. Comment l'expliquer ? Plutôt que de prendre le tennis, sport individuel, comme référence, l'analyse de la « réparation » gagnerait en pertinence en s'appuyant sur une comparaison des deux footballs aux États-Unis.

Loin de nous l'idée d'écarter d'emblée toute redistribution du football masculin vers le football féminin : elle existe d'ailleurs déjà à petite échelle au niveau des clubs et des fédérations. Mais davantage de rigueur ne nuirait pas au raisonnement et à la compréhension des choses. Bien au contraire.

212. S. Kuper et S. Szymanski, *Soccernomics*, 2022, p.127.

Liste des figures, tableaux et encadrés

Figures

Figure 1 – Évolution du nombre des licenciées (échelle de droite) et du nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale (échelle de gauche) en France.	44
Figure 2 – Évolution du nombre de joueurs et joueuses dans les High Schools (1971-2020)	48
Figure 3 – Évolution du nombre de joueurs et joueuses dans les universités (1981-2021)	50
Figure 4 – Part des joueuses étrangères en D1 (en %)	63
Figure 5 – Budget de la Première division française (2013-2021, en milliers d'euros)	85
Figure 6 – Budget de la Première division française (2013-2019, en milliers d'euros)	86
Figure 7 – Revenu moyen et dépense en FAWSL (2013-2021, en millions de livres sterling).	94
Figure 8 – Revenu moyen en Frauen-Bundesliga (2012-2021, en millions d'euros)	94
Figure 9 – Rapport des dépenses en FAWSL relativement au revenu des hommes (2020-2021)	95
Figure 10 – Revenus et dépenses en D1 (2013-2021, en milliers d'euros) .	102
Figure 11 – Déficit global des clubs de la FAWSL (2018-2021 en millions de livres sterling).	105
Figure 12 – Budget des fédérations européennes pour le football féminin en 2017 (en milliers)	107
Figure 13 – Dépenses de la fédération américaine de football entre 2008 et 2022 (en millions de dollars, hors dépenses pour les jeunes)	130

Figure 14 – Mouvements des joueuses de 1993 à 2020	134
Figure 15 – Distribution de la durée (en année) de carrière des joueuses de DI (1992-2021) et des joueurs de Bundesliga (1963-2003)	135
Figure 16 – Nombre de transferts internationaux	136
Figure 17 – Distribution de la durée des contrats des joueuses transférées en 2018 et 2022.	139
Figure 18 – Intérêt pour le football en France (en %)	147
Figure 19 – Intérêt pour la Ligue 1 (en %).	149
Figure 20 – Intérêt pour le football (en %)	152
Figure 21 – Intérêt pour les compétitions (en %).	153
Figure 22 – Intérêt pour la Coupe du monde 2019 (en %)	154
Figure 23 – Affluences moyennes par match dans les principaux championnats européens.	158
Figure 24 – Affluence moyenne dans le championnat féminin allemand	160
Figure 25 – Affluence de l'Olympique Lyonnais à domicile	162
Figure 26 – Affluences moyennes du football aux USA.	166
Figure 27 – Affluences totales en NWSL.	168
Figure 28 – Affluences moyennes en NWSL.	169
Figure 29 – Audiences moyennes TV et parcours de l'équipe de France (phases finales internationales)	174
Figure 30 – Affluences moyennes des équipes nationales US (hors phase finale des tournois internationaux).	176
Figure 31 – Affluences moyennes et performances (classement) en Frauen-Bundesliga (FBL, 2001-2019).	181
Figure 32 – Performance dans l'épreuve du marathon par sexe.	208

Tableaux

Tableau 1 – Matches et affluences de la saison 1895 (du 25 mars au 22 juin)	27
Tableau 2 – Pays dans lesquels il existe un championnat professionnel de football féminin	59
Tableau 3 – Principaux championnats semi-professionnels de football féminin	62
Tableau 4 – Les clubs européens les plus riches en 2019-2020 et le football féminin	73
Tableau 5 – Fusions de clubs français durant les années 2000-2010	74
Tableau 6 – La DI en France d'hier et d'aujourd'hui	75
Tableau 7 – Hiérarchie du football féminin aux États-Unis en 2022.	80
Tableau 8 – Revenus des 15 plus gros clubs européens en 2021-2022 (en millions d'euros)	83
Tableau 9 – Budget moyen des clubs de Première division française (2013-2021, en milliers d'euros)	87
Tableau 10 – Budget prévisionnel des clubs français en 2019-2020 (en millions d'euros)	88
Tableau 11 – Rapports de concentration des titres des championnats (en %, 2002-2022)	90
Tableau 12 – Budget des principaux clubs féminins en Europe (2007-2018, en millions d'euros)	92
Tableau 13 – Budget des clubs français (2013-2021, en milliers d'euros et en %)	99
Tableau 14 – Bénéfices/pertes des clubs de la FA WSL (2014-2021 en livres sterling)	103
Tableau 15 – Droits TV et sponsoring dans les principaux championnats européens (millions d'euros et de livres	106

Tableau 16 – Dotations pour les Ligues des champions en 2022-2023 (en euros)	108
Tableau 17 – Salaires moyens et inégalités hommes-femmes	112
Tableau 18 – Salaire brut annuel moyen par club en D1 en 2022	113
Tableau 19 – Masse salariale des clubs de FAWSL (milliers de livres)	114
Tableau 20 – Masse salariale moyenne des clubs de D1 (milliers d'euros)	115
Tableau 21 – Les vingt joueuses les mieux payées en D1 Arkema (saison 2021-2022)	119
Tableau 22 – Les dix joueuses les mieux payées au monde (saison 2018-2019 et saison 2022-2023)	120
Tableau 23 – Les plus gros transferts en 2022	137
Tableau 24 – Part des femmes dans les stades européens	150
Tableau 25 – Affluence moyenne par match, saison 2022-2023	159
Tableau 26 – Affluences masculines des stades européens (moyennes 2010-2019)	161
Tableau 27 – Affluences par club en Europe (saison 2021-2022)	161
Tableau 28 – Les championnes européennes	164
Tableau 29 – Affluence moyenne par club en NWSL (saisons 2019 et 2022)	167
Tableau 30 – Les cinq meilleures audiences des équipes de France masculine et féminine à la Coupe du monde (diffuseur TV principal)	173
Tableau 31 – Synthèse de la formation des jeunes joueurs et jeunes joueuses en France	189
Tableau 32 – Les pôles Espoirs féminins en France	190
Tableau 33 – Nombre de licences par sexe pour les dix sports olympiques les plus pratiqués en France (2021)	205

Encadrés

Encadré 1 – Le <i>Rational Dress Movement</i>	30
Encadré 2 – Les Blyth Spartans Ladies et les Dick, Kerr Ladies	32
Encadré 3 – L'affaire Madeleine Boll	37
Encadré 4 – Les premiers tournois « non officiels »	40
Encadré 5 – Portraits de femmes de l'histoire du football féminin	52
Encadré 6 – Fixation des salaires dans le championnat professionnel argentin	59
Encadré 7 – Statut de la joueuse fédérale en France	65
Encadré 8 – Réformes de la ligue féminine anglaise (FAWSL)	68
Encadré 9 – Fonctionnement du football féminin en France	76
Encadré 10 – La réussite sportive du projet de l'Olympique lyonnais féminin	90
Encadré 11 – Le <i>salary cap</i> dans la Women's Super League (WSL) anglaise	115
Encadré 12 – « Égalité salariale » en Europe	122
Encadré 13 – Les congés maternité pour les joueuses	132
Encadré 14 – Les meilleures footballeuses sont-elles nées au premier trimestre ? Effet d'âge relatif chez les footballeuses	140
Encadré 15 – Les contraintes d'accueil des jeunes footballeuses : l'exemple du district du Val-de-Marne	193
Encadré 16 – La professionnalisation des « femmes arbitres »	197

Bibliographie

- AGERGAARD, Sine et BOTELHO, Vera, « Female football migration : Motivational factors for early migratory processes », in Joseph McGuire et Mark Falcous (eds), *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*, Londres, Routledge, 2011, p. 157-172.
- ALLAIS, Maurice « Les lignes directrices de mon œuvre (conférence Nobel prononcée devant l'Académie royale des sciences de Suède le 9 décembre 1988) », *Annales d'Économie et de Statistique*, 14, 1989, p. 1-23.
- ANDREFF, Wladimir, « Régulation et institutions en économie du sport », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoir*, juin 2007.
- ANDREFF, Wladimir, « Le modèle économique de la Division 1 féminine », *Football(s)*, 2, 2023.
- ANDREFF, Wladimir et STAUDOHAR, Paul, « The evolving European model of professional sports finance », *Journal of Sports Economics*, 1 (3), 2000, p. 257-276.
- ARIELY, Dan, *C'est (vraiment ?) moi qui décide*, Paris, Flammarion, 2008.
- ARRONDEL, Luc, DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, *L'Économie du sport en fiches*, Paris, Ellipses, 2020.
- ARRONDEL, Luc et DUHAUTOIS, Richard, *L'Argent du football*, vol 1 – *L'Europe*, Paris, Rue d'Ulm, coll. « Cepremap », 2022.
- ARRONDEL, Luc et DUHAUTOIS, Richard, *L'Argent du football*, vol 2 – *L'Amérique du Nord*, Paris, Rue d'Ulm, coll. « Cepremap », 2023.
- ASHWORTH, John et HEYNDELS, Bruno, « Selection bias and peer effects in team sports : The effect of age grouping on earnings of German soccer players », *Journal of Sports Economics*, 8 (4), 2007, p. 355-377.
- BARNESLEY, Roger, THOMPSON, Angus et BARNESLEY, P. E., « Hockey success and birth-date : The relative age effect », *Journal of the Canadian Association for Health, Physical Education, and Recreation*, 51, 1985, p. 23-28.
- BAXTER-JONES, Adam D. G., « Growth and development of young athletes : Should competition levels be age related ? », *Sports Medicine*, 20 (2), 1995, p. 59-64.

- BAYLE, Emmanuel, JACCARD, Émilie et VONNARD, Philippe, « Synergies football masculin et féminin : vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? », *Revue européenne de management du sport*, 39, 2013, p. 6-21.
- BORGHANS, Lex, DUCKWORTH, Angela, Lee, HECKMAN, James J. et TER WEEL, Bas, « The economics and psychology of personality traits », *Journal of Human Resources*, 43 (4), 2008, p. 972-1059.
- BOURG, Jean-François, *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz, 1989.
- BREUIL, Xavier, *Histoire du football féminin en Europe*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.
- BROWN, Sean, « Critical events or critical conditions :The 1999 Women's World Cup and the Women's United Soccer Association », *Soccer & Society*, 7 (2-3), 2006.
- BRYSON, Alex, DOLTON, Peter; READE, J. James, SCHREYER, Dominik et SINGLETON, Carl, « Causal effects of an absent crowd on performances and refereeing decisions during Covid-19 », *Economics Letters*, 198, 2021.
- BUNK, Brian D., *From Football to Soccer : The Early History of the Beautiful Game in the United States*, Champaign (Ill.), University Press of Illinois, 2021.
- CARUSO, Raul, ADDESA, Francesco et DI DOMIZIO, Marco, « The determinants of the TV demand of soccer : Empirical evidence on Italian Serie A for the period 2008-2015 », *Journal of Sports Economics*, 2017.
- COLLINS, Tony, *How Football Began : A Global History of How the World's Football Codes Were Born*, Londres, Routledge, 2018.
- CORBOBESSE, Olivier, *Le Football (au) féminin*, Clichy, Les Éditions Marie B, 2019.
- COURNEYA, Kerry S. et CARRON, Albert V., « The home advantage in sport competitions : A literature review », *Journal of Sport & Exercise Psychology*, 14 (1), 1992.
- CULVIN, Alex, BOWES, Ali, CARRICK, Sarah et POPE, Stacey, « The price of success : Equal pay and the US Women's National Soccer Team », *Soccer & Society*, 23 (8), 2022, p 920-931.

- DENT, Mark, « Thirty years before Abby Wambach was even born, these women pioneered soccer in America », *Slate*, June 12, 2015.
- DIETSCHY, Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2014.
- DOBSON, Stephen et GODDARD, John, *The Economics of Football*, Cambridge University Press, 2011.
- DOHMEN, Thomas et SAUERMAN, JAN, « Referee bias », *Journal of Economic Surveys*, 30 (4), 2016, p. 679-695.
- DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, « L'effet d'âge relatif. Une expérience naturelle sur les footballeurs », *Revue économique*, 65 (3), 2014, p. 657-668.
- DRUT, Bastien et DUHAUTOIS, Richard, *Sciences sociales football club*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015.
- DRUT, Bastien et SZYMANSKI, Stefan, « The private benefit of public funding : The FIFA World Cup, UEFA European Championship and attendance at host country league football », 2014, <http://www.soccernomics-agency.com/wp-content/uploads/2014/04/The-private-benefit-of-public-funding.pdf>
- DUMAS, Emerick, « Le "football féminin" : l'autre histoire du football », *Observatoire géostratégique du sport*, Iris, avril 2019.
- ELIAS, Norbert et DUNNING, Éric, Sport et civilisation. *La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1998.
- ENDRICH Marek et GESCHE, Tobias, « Home-bias in referee decisions : Evidence from "ghost matches" during the Covid19-Pandemic », *Economics Letters*, 197, 2020.
- EUROPEAN CLUB ASSOCIATION (ECA), « Women's club football analysis », 2014, 2019.
- FIFA Women's Football Survey*, FIFA, 2014.
- FEES, Eberhard, FRICK, Bernd et MÜHLHEUSSER, Gerd, « Legal restrictions on outside trade clauses : Theory and evidence from German soccer », *Institut Zukunft der Arbeit Discussion paper*, 1140, 2004.

- FORSE Michel, FRÉNOT Alexandra et GUIBET-LAFAYE, Caroline, « Pourquoi les inégalités de patrimoine sont-elles mieux tolérées que d'autres ? », *Revue de l'OFCE*, 156, 2018, p. 97-122.
- GARCÍA VILLAR, Jaume et RODRÍGUEZ GUERRERO, Plácido, « Sports attendance : A survey of the literature 1973-2007 », *Rivista di Diritto ed Economia dello sport*, 5 (2), 2009.
- GLEIZES, François et PÉNICAUD, Émilie, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee Première*, 1675, 2017.
- Global Transfer Market report, 2018, Women's Football*, FIFA, 2019.
- GODDARD, John et SLOANE, Peter (eds), *Handbook on the Economics of Professional Football*, Cheltenham, Edward Elgar, 2014.
- GOZILLON, Audrey, « Le développement du football féminin : réalité ou illusion ? », *Jurisport*, 197, 2019.
- GRENET, Julien, « La date de naissance influence-t-elle les trajectoires scolaires et professionnelles ? », *Revue économique*, 61 (3), 2010, p. 589-598.
- GUEST Andrew M. et LUIJTEN Anne, « Fan culture and motivation in the context of successful women's professional team sports : A mixed-methods case study of Portland Thorns fandom », *Sport in Society*, 21 (7), 2018, p. 1013-1030.
- HOURCADE, Nicolas, LESTRELIN, Ludovic et MIGNON, Patrick, *Livre vert sur le sport-térisme*, Ministère des sports, 2010.
- JAMIESON Jeremy P., « The home field advantage in athletics : A meta-analysis », *Journal of Applied Social Psychology*, 40 (7), 2010, p. 1819-1848.
- JEWELL, R. Todd, « The effect of marquee players on sports demand : The case of US Major League Soccer », *Journal of Sports Economics*, 18 (3), 2017, p. 239-252.
- KNIJNIK, Jorge D., « Visions of gender justice : Untested feasibility on the football fields of Brazil », *Journal of Sport and Social Issues*, 37 (1), 2013, p. 8-30.
- KRASNY, Isaac, « Unpacking the Major League Soccer business model », *Medium*, 2017.

- KRUMER, A. et SMITH V.A., « The effect of COVID-19 on home advantage in women's soccer : Evidence from Swedish damallsvenskan », *American Behavioral Scientist*, 2022.
- LAGAERT, Susan et ROOSE, Henk, « The gender gap in sport event attendance in Europe : The impact of macro-level gender equality », *International Review for the Sociology of Sport*, 53 (5), 2018, p 533-549.
- LEE, James F., *The Lady Footballers. Struggling to Play in Victorian Britain*. London, Routledge, 2008.
- LEFEUVRE, Allie D., STEPHENSON, E. Frank et WALCOTT, Sara M., « Football frenzy : The effect of the 2011 World Cup on women's professional soccer league attendance », *Journal of Sports Economics*, 14 (4), 2013, p. 440-448.
- MANZENREITER, Wolfram et HORNE, John, « Professional football in Japan », in John Goddard et Peter Sloane, *Handbook on the Economics of Professional Football*, Cheltenham, Edward Elgar, 2014.
- MARTÍNEZ, Victor, « Women's professional soccer is back in L.A. Here's why Angel City FC is ready to thrive », *Los Angeles Times*, April 29, 2022.
- MARKOVITS Andrei S. et HELLERMAN Steven L., « Women's soccer in the United States : Yet another American "exceptionalism" », *Soccer & Society*, 4 (2-3), 2003, p 14-29.
- MEIER, Hank E., KONJER, Mara et LEINWATHER, Marcel, « The demand for women's league soccer in Germany », *European Sport Management Quarterly*, 16 (1), 2015, p. 1-19.
- MUSCH, Jochen et GRONDIN, Simon, « Unequal competition as an impediment to personal development : A review of the relative age effect in sport », *Developmental Review*, 21 (2), 2001, p. 147-167.
- NIELSEN SPORTS, *World Football report*, 2018.
- PARGANAS, Petros, « Fans, spectators, consumers in football », in *Routledge Handbook of Football Business and Management*, Londres, Routledge, 2019.
- PARK, Jihang, « Sport, dress reform and the emancipation of women in Victorian England : A reappraisal », *The International Journal of the History of Sport*, 6 (1), 1989, p 10-30.

- PFISTER, Gertrud, LENNEIS, Velen et MINTERT, Svenja, « Female fans of men's football. A case study in Denmark », *Soccer and Society*, 14 (6), 2013.
- PIKETTY, Thomas, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.
- PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- RABEUX, Thibault, *Football féminin : les Coupes du monde officielles*, 2019.
- RADMANN, Aage et HEDENBORG, Susanna, « Women's football supporter culture in Sweden », in Gertrud Pfister et Stacey Pope (eds), *Female Football Players and Fans : Intruding into a Man's World*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2018, p. 241-258.
- SANDERS, Richard, *Beastly Fury : The Strange Birth of British Football*, Londres, Bantam Press, 2009.
- SHAKIB, Sohaila, « Female basketball participation : Negotiating the conflation of peer status and gender status from childhood through puberty », *American Behavioral Scientist*, 46 (10), 2003, p. 1405-1422.
- SHAPIRO, Stephen L., DESCHRIEVER, Timothy D. et RASCHER, Daniel A., « The Beckham effect : Examining the longitudinal impact of a star performer on league marketing, novelty, and scarcity », *European Sport Management Quarterly*, 17 (5), 2017, p. 610-634.
- SCHREYER, Dominik et ANSARI, Payam, « Stadium attendance demand research : A scoping review », *Journal of Sports Economics*, 23 (6), 2022, p. 749-788.
- SCHWARTZ, Barry et BARSKY, Stephen, « The home advantage », *Social Forces*, 55 (3), 1977, p. 641-661.
- SKOGVANG, Bente Ov die, « The historical development of women's football in Norway : From "show games" to international successes », in Graham Baldwin, Kevin Moore et Jonathan Magee (eds), *Women, Football, and Europe : Histories, Equity and Experiences*, vol. 1, Oxford, Meyer & Meyer Sport, 2007, p. 41-54.
- STIGLER, George J. et BECKER, Gary S., « De gustibus non est disputandum », *American Economic Review*, 67 (2), 1977, p. 76-90.

- UEFA, « Women's Football Across the National Associations », 2014, 2015, 2016, 2017.
- VALENTI, Maurizio, « Exploring club organisation structures in European women's football », UEFA Report, 2019
- VALENTI, Maurizio, SCELLES, Nicolas et MORROW, Stephen, « Women's football studies : An integrative review », *Sport, Business and Management : An International Journal*, 8, 2018, p. 511-528.
- VALENTI, Maurizio, SCELLES, Nicolas et MORROW, Stephen, « The determinants of stadium attendance in elite women's football : Evidence from the UEFA Women's Champions League », *Sport Management Review*, 10, 2019.
- WAHL Alfred et LANFRANCHI, Pierre, *Les Footballeurs professionnels. Des années trente à nos jours*, Hachette, coll. « La Vie Quotidienne », 1995.
- WHIPP, Brian J. et WARD, Susana, « Will women soon outrun men ? », *Nature*, 25, 1992, p. 355-360.
- WHITE, G. Edward, *Soccer in American Culture : The Beautiful Game's Struggle for Status* », Columbia (MO), University of Missouri, 2022.
- WILLIAMS, Jean, « The fastest growing sport ? Women's football in England », *Soccer & Society*, 4 (2-3), 2003, p. 112-127.
- WILLIAMS, Jean, *A Game for Rough Girls ? : A History of Women's Football in Britain*, Londres, Routledge, 2013.
- WILLIAMS, Jean, *Globalizing Women's Football : Europe, Migration and Professionalization*, Berne, Peter Lang, 2013.
- WILLIAMS, Jean, *The History of Women's Football*, Barnsley, Pen & Sword History, 2022
- Women's Transfers in ITMS, FIFA, 2022.
- WOOD, David, « The beautiful game ? Hegemonic masculinity, women and football in Brazil and Argentina », *Bulletin of Latin American Research*, 37 (5), 2018, p. 567-581.
- WUNDERLICH, Fabian, WEIGELT, Matthias, REIN, Robert et MEMMERT, Daniel, « How does spectator presence affect football ? Home advantage remains in

European top-class football matches played without spectators during the Covid-19 pandemic », *Plos one*, 16 (3), 2021.

ZHAO, Aihua, HORTON, Peter et LIU, Liu, « Women's football in the People's Republic of China : Retrospect and prospect », *The International Journal of the History of Sport*, 29 (17), 2012, p. 2372-2387.

ORGANIGRAMME DU CEPREMAP

Président : Benoît Cœuré
Directeur : Daniel Cohen
Directrice adjointe : Claudia Senik

MACROÉCONOMIE

Observatoire macroéconomie

François Langot
Gilles Saint-Paul
Thomas Brand
(directeur exécutif)

Projet Dynare

Stéphane Adjémian
Sébastien Villemot
Projet DbNomics
Thomas Brand

BIEN-ÊTRE, EMPLOI ET POLITIQUES PUBLIQUES

Observatoire du bien-être

Yann Algan
Andrew Clark
Sarah Flèche

Travail et emploi

Luc Behaghel
Philippe Askenazy
Dominique Meurs

Claudia Senik (directrice)

Mathieu Perona (directeur exécutif)

Économie publique et redistribution

Maya Bacache-Beauvallet
Antoine Bozio
Brigitte Dormont

MONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Observatoire mondialisation

Miren Lafourcade
Sylvie Lambert
Katheline Schubert
Ishac Diwan
(directeur exécutif)

Groupe Chine-Inde

Guilhem Cassan
Maelys de la Rupelle
Clément Imbert
Oliver Vanden Eynde
Thomas Vendryes

Méditerranée-Moyen-Orient

Ishac Diwan

DANS LA MÊME COLLECTION

La Lancinante Réforme de l'assurance maladie, par Pierre-Yves Geoffard, 2006, 48 pages.

La Flexicurité danoise. Quels enseignements pour la France ?, par Robert Boyer, 2007, 3^e tirage, 54 pages.

La Mondialisation est-elle un facteur de paix ?, par Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig, 2006, 2^e tirage, 56 pages.

L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire, par Denis Cogneau, 2007, 64 pages.

Électricité : faut-il désespérer du marché ?, par David Spector, 2007, 2^e tirage, 56 pages.

Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française, par Daniel Cohen (éd.), 2007, 238 pages.

Les Soldes de la loi Raffarin. Le contrôle du grand commerce alimentaire, par Philippe Askenazy et Katia Weidenfeld, 2007, 60 pages.

La Réforme du système des retraites : à qui les sacrifices ?, par Jean-Pierre Laffargue, 2007, 52 pages.

Les Pôles de compétitivité. Que peut-on en attendre ?, par Gilles Duranton, Philippe Martin, Thierry Mayer et Florian Mayneris, 2008, 2^e tirage, 84 pages.

Le Travail des enfants. Quelles politiques pour quels résultats ?, par Christelle Dumas et Sylvie Lambert, 2008, 82 pages.

Pour une retraite choisie. L'emploi des seniors, par Jean-Olivier Hairault, François Langot et Theptida Sopraseuth, 2008, 72 pages.

La Loi Galland sur les relations commerciales. Jusqu'où la réformer ?, par Marie-Laure Allain, Claire Chambolle et Thibaud Vergé, 2008, 74 pages.

Pour un nouveau système de retraite. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition, par Antoine Bozio et Thomas Piketty, 2008, 2^e tirage, 100 pages.

Les Dépenses de santé. Une augmentation salutaire ?, par Brigitte Dormont, 80 pages, 2009.

De l'euphorie à la panique. Penser la crise financière, par André Orléan, 2009, 3^e tirage, 112 pages.

Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?, par Ève Caroli et Jérôme Gautié (éd.), 2009, 510 pages.

Pour la taxe carbone. La politique économique face à la menace climatique, par Katheline Schubert, 2009, 92 pages.

Le Prix unique du livre à l'heure du numérique, par Mathieu Perona et Jérôme Pouyet, 2010, 92 pages.

Pour une politique climatique globale. Blocages et ouvertures, par Roger Guesnerie, 2010, 96 pages.

Comment faut-il payer les patrons ?, par Frédéric Palomino, 2011, 74 pages.

Portrait des musiciens à l'heure du numérique, par Maya Bacache-Beauvallet, Marc Bourreau et François Moreau, 2011, 94 pages.

L'Épargnant dans un monde en crise. Ce qui a changé, par Luc Arondel et André Masson, 2011, 112 pages.

Handicap et dépendance. Dramas humains, enjeux politiques, par Florence Weber, 2011, 76 pages.

Les Banques centrales dans la tempête. Pour un nouveau mandat de stabilité financière, par Xavier Ragot, 2012, 80 pages.

L'Économie politique du néolibéralisme. Le cas de la France et de l'Italie, par Bruno Amable, Elvire Guillaud et Stefano Palombarini, 2012, 164 pages.

Faut-il abolir le cumul des mandats ?, par Laurent Bach, 2012, 126 pages.

Pour l'emploi des seniors. Assurance chômage et licenciements, par Jean-Olivier Hairault, 2012, 78 pages.

L'État-providence en Europe. Performance et dumping social, par Mathieu Lefebvre et Pierre Pestieau, 80 pages, 2012.

Obésité. Santé publique et populisme alimentaire, par Fabrice Étilé, 2013, 124 pages.

La Discrimination à l'embauche sur le marché du travail français, par Nicolas Jacquemet et Anthony Edo, 2013, 78 pages.

Travailler pour être aidé ? L'emploi garanti en Inde, par Clément Imbert, 2013, 74 pages.

Hommes/Femmes. Une impossible égalité professionnelle ?, par Dominique Meurs, 2014, 106 pages.

Le Fédéralisme en Russie ? Les leçons de l'expérience internationale, par Ekaterina Zhuravskaya, 2014, 68 pages.

Bien ou mal payés ? Les travailleurs du public et du privé jugent leurs salaires, par Christian Baudelot, Damien Cartron, Jérôme Gautié, Olivier Godechot, Michel Gollac et Claudia Senik, 2014, 232 pages.

La Caste dans l'Inde en développement. Entre tradition et modernité, par Guilhem Cassan, 2015, 72 pages.

Libéralisation, innovation et croissance. Faut-il les associer ?, par Bruno Amable et Ivan Ledezma, 2015, 122 pages.

Les Allocations logement. Comment les réformer ?, par Antoine Bozio, Gabrielle Fack et Julien Grenet (dir.), 2015, 98 pages.

Avoir un enfant plus tard. Enjeux sociodémographiques du report des naissances, par Hippolyte d'Albis, Angela Greulich et Grégory Ponthière, 2015, 128 pages.

La Société de défrance. Comment le modèle social français s'autodétruit, par Yann Algan et Pierre Cahuc, 2016, 2^e édition, 110 pages.

Leçons de l'expérience japonaise. Vers une autre politique économique ?, par Sébastien Lechevalier et Brieuc Monfort, 2016, 228 pages.

Filles + sciences = une équation insoluble ? Enquêtes sur les classes préparatoires scientifiques, par Marianne Blanchard, Sophie Orange et Amaud Pierrel, 2016, 152 pages.

Qualité de l'emploi et productivité, par Philippe Askenazy et Christine Erhel, 2017, 104 pages.

En finir avec les ghettos urbains ? Retour sur l'expérience des zones franches urbaines, par Miren Lafourcade et Florian Mayneris, 2017, 136 pages.

Repenser l'immigration en France, par Hillel Rapoport, 2018, 102 pages.

Les Français, le bonheur et l'argent, par Yann Algan, Elizabeth Beasley et Claudia Senik, 2018, 80 pages.

La Transition écologique en Chine. Mirage ou « virage vert » ?, par Stéphanie Monjon et Sandra Poncet, 2018, 176 pages.

Biens publics, charité privée. Comment l'État peut-il réguler le charity business ?, par Gabrielle Fack, Camille Landais et Alix Myczkowski, 2018, 118 pages.

Competition between hospitals. Does it affect quality of care ?, par Brigitte Dormont et Carine Milcent (éd.), 2018, 236 pages.

La Polarisation de l'emploi en France. Ce qui s'est aggravé depuis la crise de 2008, par Ariell Reshef et Farid Toubal, 2019, 96 pages.

Voter autrement, par Jean-François Laslier, 2019, 140 pages.

Mondialisation des échanges et protection des consommateurs. Comment les concilier ?, par Anne-Célia Disdier, 2020, 108 pages.

Comment lutter contre la fraude fiscale ? Les enseignements de l'économie comportementale, par Nicolas Jacquemet, Stéphane Luchini et Antoine Malézieux, 2020, 104 pages.

Remédier aux déserts médicaux, par Magali Dumontet et Guillaume Chevillard, 2020, 126 pages.

Comme les garçons ? L'économie du football féminin, par Luc Arrondel et Richard Duhautois, préface d'Hervé Mathoux, 2020, 184 pages.

La Valeur des réseaux. Économie des interactions sociales, par Margherita Comola, 2020, 76 pages.

La Transition énergétique : objectif ZEN, par Fanny Henriot et Katheline Schubert, 2021, 122 pages.

L'Hélicoptère monétaire. Au-delà du mythe, par Florin Bilbiie, Alais Martin-Baillon et Gilles Saint-Paul, 2021, 110 pages.

Le Bonheur est sur Twitter. Un baromètre du moral des Français, par Thomas Renault, 2021, 96 pages.

L'Argent du football, vol. 1 – L'Europe, par Luc Arrondel et Richard Duhautois, 2022, 288 pages.

Infrastructures et développement rural. L'exemple de l'Inde, par Olivier Vanden Eynde et Liam Wren-Lewis, 2023, 76 pages.

L'Argent du football, vol. 2 – L'Amérique du Nord, par Luc Arrondel et Richard Duhautois, 2023, 264 pages.

Les Femmes au pouvoir. Que change vraiment la parité en politique ?, par Quentin Lippmann, 2023, 100 pages.

Mise en pages
JPB-ed
75011 Paris

Imprimerie Maury
N° d'impression : *****
Dépôt légal : juin 2023